

Les mouvements sociaux et le chômage :

Quelles sont les ressources que  
les chômeurs mobilisent pour défendre  
ce qu'ils identifient comme étant leurs intérêts ?

*Mémoire présenté par  
Christophe Cusumano  
En vue de l'obtention du grade de  
licencié en Sociologie*

**Promoteur :**

Monsieur Marc Jacquemain

**Lecteurs :**

Monsieur Marc Poncelet

Madame Marie Pierlot

Année Académique 2006 - 2007

## Remerciements

La préparation et la rédaction d'un mémoire ont représenté une aventure personnelle faite de découvertes, d'épanouissement et d'enrichissement intellectuel et humain. Ce cheminement a comporté aussi des moments de difficultés tant intellectuelles qu'émotionnelles. Ainsi, l'aide de bon nombre de personnes m'a été indispensable. Je voudrais ici les remercier de leur soutien, des encouragements, des conseils et des différents coups de main qu'elles m'ont apportés en tentant d'en oublier le moins possible.

Mes remerciements vont tout d'abord à Mr Jacquemain pour l'aide qu'il m'a portée, me permettant de corriger certains de mes défauts, tout particulièrement lors de la question de départ. Il m'a amené à bien préciser et surtout à bien circonscrire l'objet de ma recherche, évitant ainsi les écueils d'une recherche partant dans tous les sens. Cela m'a permis aussi de gagner un temps précieux et de commencer dès fin décembre mon travail de prospection sur le terrain. Son concours a également été précieux lors de la première lecture de mon travail, ce qui m'a permis de mieux mettre en relief mes données empiriques.

Je suis fort reconnaissant à Didier Brissa pour son accueil cordial et l'intérêt qu'il a porté à ce travail. M'ayant ouvert de nombreuses portes, j'ai pu m'intégrer plus facilement sur le terrain. De même, il m'a apporté une série de réflexions intéressantes et, enfin, il m'a été d'une grande aide pour m'orienter dans les multiples facettes du chômage (ressenti individuel, administrations, organisations militantes, ...).

Je remercie le personnel de la Fondation André Renard, de la bibliothèque Graulich ainsi que celui l'Institut d'Histoire ouvrière économique et sociale (I.H.O.E.S.) à Seraing, pour toute la documentation, les informations et les explications qu'ils ont eu la bienveillance de mettre à ma disposition.

Je tiens également à saluer Mr Polizzi pour la relecture de mon mémoire et ses incessantes interrogations sur le sens de certains passages. Je suis fort reconnaissant pour le soutien chaleureux, compréhensif et réconfortant de mes proches, amis et famille. Par leur gentillesse, leurs encouragements et leur appui indéfectible dans les moments difficiles, ils m'ont porté et m'ont permis de parvenir au bout de ce projet.

Je tiens, enfin, à remercier ici tous les chômeurs militants et non-militants que j'ai rencontrés durant cette recherche. Ils m'ont livré leur histoire, leurs ressentis, leurs visions et leurs pratiques. Ce mémoire, aventure sociologique, a également été très riche humainement.

## Introduction générale.

Ce mémoire étudie la question des mouvements sociaux liés à la question du chômage. Ainsi, il s'agit d'étudier cette catégorie sociale que sont les chômeurs non par rapport à leur réinsertion dans la "vie active"(le travail salarié), sujet abondamment traité, mais plutôt dans une perspective de la protestation. Plus précisément, la question de départ de cette étude, est "*Quelles sont les ressources que les chômeurs mobilisent pour défendre ce qu'ils identifient comme étant leurs intérêts ?*" Cette question recouvre trois éléments importants : les chômeurs, leurs intérêts et les ressources.

Pour répondre à cette question, il faut parler du chômage et des chômeurs. Les chômeurs constituent la population de base de mémoire. Il s'agira donc de partir de ce groupe social. Cela conduit à un travail de catégorisation. Il faudra à la fois délimiter ce groupe et discerner les différences au sein des chômeurs. J'étudierai la particularité de leur ressenti et de leur condition de vie.

Le deuxième élément concerne les intérêts. En effet, un mouvement social ne s'organise pas sans objectif. La protestation a toujours un but qu'il soit positif (gain) ou négatif (lutte contre le changement). Il est question de déceler les intérêts à travers une perspective à la fois comparatiste, subjectiviste et matérialiste. Il s'agit aussi d'étudier leurs discours, leurs sentiments, leurs aspirations et leurs frustrations ainsi que leur condition de vie, leur situation en comparant ces deux aspects. Il ne s'agit pas de déterminer de manière surplombante ce que sont les intérêts des chômeurs mais de les découvrir à travers la vie du chômage car la réalité sociale est plus que des chiffres et des mots, elle est avant tout composée des humains qui la crée. En effet, on ne peut séparer les intérêts des individus.

Le troisième porte sur les ressources. Il se situe à l'inter-jonction des deux précédents. C'est l'élément central et principal de cette question. Il s'agit de voir à la fois les ressources dont ils disposent, celles qu'ils créent et celles existantes déjà qu'ils mobilisent. La notion de ressource dépasse bien sûr le cadre purement matériel (argent, bâtiment, voiture, ...) pour également reprendre des ressources sociales (contact, relation, sociabilité, ...), culturelles (savoir), politiques (connaissance en la matière et aptitude à politiser, ...) et organisationnelles (collectifs, aptitude à s'organiser soi-même et les autres, à travailler en groupe, ...). Ainsi, les ressources sont autant des réalités concrètes et palpables (argent, personnes, bâtiment), des connaissances que des compétences. Dans ce mémoire, la principale ressource étudiée sera l'organisation de protestation. Elle sera analysée via les groupes spécifiques des Travailleurs Sans-Emploi (TSE) liégeois de la F.G.T.B. et de la C.S.C. ainsi que via "Chômeur actif", "Chômeur pas chien !" et "Stop chasse aux chômeurs".

## Chapitre 1 : Cadre Méthodologique.

### A) Introduction

Il s'agit d'élaborer sur la thématique de ce mémoire à la fois une analyse empirique nourrie théoriquement et une théorie fondée empiriquement. L'outillage théorique a pour but d'éviter l'écueil d'un empirisme incapable d'interpréter les éléments d'informations collectés. L'élaboration, puis l'utilisation d'une grille d'analyse et d'hypothèses de travail ont pour fonction de faciliter la compréhension de la réalité observée et de permettre d'en dégager des conclusions théoriquement fondées et, empiriquement validées. Mais il s'agit tout autant d'éviter que cette entreprise de théorisation soit purement abstraite et déconnectée de la réalité empirique elle-même. Il s'agit donc d'élaborer un va-et-vient auto-renforçant entre une recherche empirique, des lectures apportant des outils analytiques et des informations, et un processus de théorisation basé sur ce que le terrain peut dévoiler.

Le centre de mon travail consiste à étudier les ressources mobilisées dans la lutte sociale liée à la question du chômage. Pour bien comprendre cette problématique, il est nécessaire d'envisager trois niveaux d'analyse : le micro-social, le méso-social et le macro-social. En effet, toute organisation (le niveau méso-social) est le produit de ce qui la construit. Il s'agit ainsi de comprendre également à un niveau individuel (le micro-social) le développement d'un mouvement social. On ne peut saisir un phénomène social sans se référer aux actions et comportements individuels. Et autant les individus que les organisations n'agissent pas dans le vide ; ils agissent en fonction de leur environnement (le niveau macro-social).

En fonction de ce choix théorique, j'ai opté pour trois méthodes de recherche : l'entretien, l'observation et la recherche documentaire (inspirée des sciences historiques). L'entretien me permet d'entrer dans les représentations mentales, élément indispensable pour comprendre ce qui pousse (ou gêne) les gens à entrer en lutte. L'entretien est notamment une voie royale pour saisir le sentiment d'injustice. Il permet de capter les éléments subjectifs d'un mouvement social. Ainsi, l'entretien m'offre des données empiriques pour le niveau micro-sociologique.

Néanmoins, une distorsion volontaire et/ou inconsciente s'opère entre, d'un côté, le discours et les représentations mentales et, d'un autre côté, ce qui se passe réellement. L'observation permet, à mon sens, de combler ce déficit, c'est-à-dire de mettre en relation le discours et la pratique, élément essentiel quand on aborde la question de l'organisation. Dans ce cadre, je n'envisagerai pas l'observation dans une perspective compréhensive, comme c'est le cas dans de nombreuses recherches par observation directe, mais plus dans une perspective explicative. Ce sont plus les actes de lutte et d'organisation que je chercherai à analyser par l'observation. L'approche compréhensive se fera surtout via les entretiens. Ainsi, les deux méthodes me permettront d'avoir une approche à la fois compréhensive et explicative. Cette observation m'offre essentiellement des données empiriques pour le niveau méso-sociologique.

Les données fournies par les documents (via une méthode inspirée des sciences historiques) me permettront d'avoir des informations sur l'environnement et sur l'histoire du mouvement social lié au chômage. Il s'agit de dépouiller et d'étudier une série de documents issus des différents collectifs (plate-forme "Stop chasse aux chômeurs", la F.G.T.B., la C.S.C., ...), des journaux, des sources provenant du FOREM, ... Cette méthode a pour but, d'une part, de reconstituer, à l'aide des traces, les luttes sociales liées à la problématique

du chômage et l'évolution de la situation du chômage et, d'autre part, de découvrir des informations pertinentes de l'environnement des chômeurs pouvant éclairer leurs actions. Cette méthode a, avant tout, une vue descriptive. Dans ma recherche, il s'agit de considérer la science historique comme une science auxiliaire, un soutien en information empirique à l'analyse sociologique. D'un point de vue pratique, ces sources seront traitées au crible de la critique interne et externe (cf. les sciences historiques).

J'ai opéré durant toute ma recherche un va-et-vient entre des lectures théoriques et des données empiriques ainsi qu'entre des entretiens, des observations et des documents afin de fournir une description analytique des ressources mobilisées par les chômeurs dans leurs luttes.

La recherche en sociologie a pour but d'élaborer une théorie généralisable. La recherche sociologique n'a pas pour but de comprendre une personne dans son individualité mais de saisir un fragment d'une réalité sociale. Dans quelle mesure peut-on passer à la généralisation des situations concrètes individuelles?

Généraliser les interprétations établies dans un microcosme dépend de la représentativité de l'échantillon. Quand le terrain étudié est une organisation avec des normes et des structures standardisées, on peut plus facilement opérer une généralisation à partir d'observations particulières. La validité des généralisations tient alors de la découverte de "mécanismes génériques". Dans le cadre de mon travail et dans les limites qui me sont imparties, le microcosme étudié ne peut en aucun cas être généralisé à l'entièreté de la population des chômeurs ni à l'ensemble des luttes sociales portant sur la thématique directe ou indirecte du chômage.

Par conséquent, j'utilise des lectures qui concernent le cadre général et les données empiriques pour la description de cas spécifiques. Le fruit de mes lectures me fournit un cadre d'analyse pour comprendre et expliquer ce que mon terrain dévoile. Les données empiriques que je recueillerai me permettront aussi de réorienter le cadre d'analyse pour le mettre le plus possible en adéquation avec la réalité.

## B) Cadre théorique

### 1) Le niveau micro-social : Les individus

L'émergence d'un mouvement social se trouve au carrefour de trois variables :

A) La frustration relative : Elle constitue le terreau social sur lequel le mouvement social émerge. La frustration relative<sup>1</sup> désigne un état de tension entre ce que l'on reçoit et ce que l'on estime devoir recevoir. Un solde négatif est générateur d'un potentiel de mécontentement. La frustration est un fait social. Elle est relative parce qu'elle est tributaire d'une logique de comparaison. Le franchissement collectif de seuils de frustration est la clé qui, correctement actionnée, peut ouvrir la porte à la naissance d'un mouvement social. Elle est un potentiel qui doit être activé. Ce concept peut aussi être porté pour les militants moraux<sup>2</sup>. Mais au lieu de parler de frustration relative, on va parler, pour eux, d'injustice relative qui serait le rapport entre la perception de ce que les autres reçoivent et l'estimation de ce qu'ils devraient recevoir.

---

<sup>1</sup>Voir T.Gur, 1970, Why men rebel?, Princeton, ed University Press.

<sup>2</sup>Je reprends la terminologie de MacCarthy et Zald qui tentèrent, à travers ce concept, de trouver une porte de sortie au paradoxe d'Olson. Ils distinguent deux types de membres actifs d'une organisation, d'une part les bénéficiaires potentiels qui tirent un profit des succès de l'organisationnel et de la lutte sociale et d'autre part les militants moraux qui soutiennent l'organisation et la lutte sans en tirer un bénéfice direct. Voir E. Neveu, Sociologie des mouvements sociaux, Paris, ed. La Découverte, 1996.

B) Instrumentalisation idéologique : Pour que cette tension se convertisse en action collective de protestation, il est nécessaire que se crée une médiation symbolique par les acteurs sociaux eux-mêmes ou, plus probablement, par l'extérieur (les partis, syndicats, ASBL, ...). Il faut que les frustrés se voient en victime, distinguent un responsable et une possibilité de remédier à cette frustration. Un mouvement social exige un travail de production de discours, d'imputation de responsables<sup>3</sup>, d'injection de sens dans les rapports sociaux vécus et de proposer des modes de résolution de conflits<sup>4</sup>. L'émergence d'un mouvement significatif nécessite une révision de la manière dont les gens considèrent leur condition de vie, passant de la résignation<sup>5</sup> à l'action. La construction d'une identité mobilisatrice ou le passage progressif à une conscience "pour soi"<sup>6</sup> sur lesquelles insistent les auteurs marxistes sont des éléments importants dans cette instrumentalisation idéologique. L'action collective doit être porteuse d'un projet de société, et ses protagonistes doivent s'accorder sur les objectifs qu'ils poursuivent ensemble, se fixer un but, qui peut aller jusqu'à une transformation de type révolutionnaire<sup>7</sup>. La notion d'accumulation cognitive<sup>8</sup> est une condition importante dans l'émergence d'un mouvement social.

C) La confiance en soi (le moral) : Pour reprendre la célèbre citation de Joseph de Maistre, "Dès lors qu'il s'agit d'enthousiasme, les hommes ne s'ajoutent pas, ils se multiplient". Le facteur moral joue, à la fois, sur la naissance et le déroulement d'un mouvement social. Une frustration relative suffisamment élevée et l'instrumentalisation idéologique de cette frustration ne sont pas suffisants pour voir la naissance d'un mouvement de protestation. Il faut que les frustrés aient confiance en leur potentiel. En effet, une difficulté dans le travail de mobilisation est de convaincre des chances de succès de l'action collective. Ce facteur joue à tous les niveaux d'organisation d'un mouvement social (que ce soit les niveaux de direction des organisations, les militants de base, des participants extérieurs aux organisations ...). La volonté de vaincre et la fatigue (morale, physique, économique, ...) que peut engendrer la lutte sociale, influencent le déroulement des événements. Plus la lutte est d'envergure et se prolonge, plus le facteur moral joue car la durée risque de l'émousser. L'endurance morale des participants fait partie des données que les directions des mouvements sociaux doivent intégrer dans leurs choix tactiques et stratégiques<sup>9</sup>. Avec l'introduction du facteur moral à la

---

<sup>3</sup>En quelque sorte, un mouvement social se pose en s'opposant. La désignation d'une cible précise, d'un adversaire, est une nécessité pour l'action collective, même si, l'identification de cet adversaire peut intervenir "dans le feu de l'action". Voir Alain Touraine, 1973, Production de la société, Paris, ed Seuil.

<sup>4</sup>Voir N.Smelser, Theory of collective behavior, Londres, 1962.

<sup>5</sup>Voir R.Turner, 1981, Collective behavior and resource mobilization as approaches to social movements : issues and continuities, in Research in social movements, conflict and change, vol 4, Londres.

<sup>6</sup>Karl Marx distingua le "groupe en soi" qui est l'existence matérielle d'une catégorie sociale et le "groupe pour soi" qui est le sentiment d'appartenance par les membres eux-mêmes de ce cette catégorie sociale à ce groupe. Il fait du passage du premier état au second une force mobilisatrice. Cela souligne en quelque sorte l'importance de la construction d'une conscience collective, d'une identité de classe, comme élément stratégique de mobilisation.

<sup>7</sup>Voir Alain Touraine, 1978, La voix et le regard, Paris, Seuil.

<sup>8</sup>C'est une notion de Mac Adam. Il parle de libération cognitive. Cette notion désigne des événements ou des modifications de conditions qui soudainement font sens aux yeux des agents. Le processus est facilité par l'existence d'organisations amies qui diffusent la conscience de nouveaux droits, et un sentiment d'efficacité politique. Voir Olivier Fillieule, 1993, Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective dans la France contemporaine, Paris, ed l'Harmattan. Mac Adam parle de libération collective mais, pour ma part, j'ai opté pour la formule "d'accumulation cognitive" car je préfère envisager cette libération dans une perspective dialectique. Cette libération est le fruit d'un développement chez l'individu. Ce développement est lui-même le résultat d'une évolution dans le vécu (des conditions de vie). Cet instant de libération est le saut qualitatif résultant d'une accumulation primitive de changement quantitatif. Ainsi, j'opte pour la notion d'accumulation cognitive qui représente à la fois l'évolution et le résultat, la conclusion de cette évolution.

<sup>9</sup>A vrai dire, comme le facteur moral fluctue et est immensurable, il influe les choix stratégiques et ces derniers pèsent sur le moral. Ainsi par exemple, le fait de faire durer une lutte risque d'épuiser le dynamisme de la lutte, alors qu'un coup de force plus

grille d'analyse, on touche tant à des facteurs subjectifs qu'objectifs. Toute une série d'éléments durant une lutte peuvent épuiser les ressources (économiques, corporelles, ...) de ses participants et donc contribuer à affaiblir leur moral<sup>10</sup>.

Ces trois facteurs ne sont pas séparés les uns des autres et s'auto-renforcent<sup>11</sup>. La frustration relative étant le rapport entre ce que l'on reçoit et ce que l'on estime devoir recevoir, les représentations mentales vont faire varier ce rapport. L'idéologie qui traverse les individus va fortement déterminer ce qu'ils estiment devoir recevoir. Ainsi, les organisations des mouvements sociaux peuvent aussi agir en aval. Le moral peut aussi jouer sur ce paramètre. La capacité d'un groupe à se doter d'une identité forte et valorisante constitue une ressource de première importance pour que ses membres intériorisent une vision de leur potentiel d'action et que le collectif s'affirme dans l'espace public. Bien sûr, les fluctuations des conditions d'existence jouent sur l'autre partie de ce rapport. Ainsi, par exemple, la paupérisation peut très bien ne pas conduire à des actions collectives de protestation car, en même temps, l'idéologie intériorisée par les individus légitime cette paupérisation tandis qu'une augmentation du niveau de vie peut très bien conduire plus facilement à des luttes sociales s'il s'accompagne d'une augmentation plus rapide de ce que les individus estiment devoir recevoir. L'idéologie et la confiance en son potentiel interfèrent énormément dans ce rapport. Ce taux de frustration relative est un enjeu crucial du rapport de force sociale. Mais la frustration sociale peut aussi conduire à stimuler le besoin de représentation du monde expliquant cette frustration et engendrer plus de hargne, ce qui augmente le facteur moral. Notre disposition à l'apathie ou à l'action dépend en partie de la façon dont l'ordre social est structuré et structure donc notre inconscient politique.

## 2) Le niveau méso-social : Les organisations

Les organisations revêtent une importance cruciale dans le déroulement d'actions collectives de protestation<sup>12</sup>. Même si l'organisation n'apparaît pas à priori dans le déroulement d'un mouvement social, à un moment où un autre, viendra la nécessité pour les acteurs sociaux de s'organiser. Les organisations sont des ressources permettant de structurer, de mobiliser et de coordonner. Tout comme les individus, les organisations sont des unités d'analyse importantes. S'intéresser aux organisations, c'est opérer un basculement de perspective. C'est davantage s'intéresser au comment qu'au pourquoi de la mobilisation.

Les organisations ont un rôle cognitif dans le déroulement d'un mouvement social. Les acteurs sociaux se conduisent en fonction d'une perception de la réalité sur laquelle il est possible d'agir par la persuasion. Pour que différentes personnes se regroupent en vue d'agir collectivement, il est nécessaire qu'elles partagent une certaine vision de l'une ou l'autre problématique et interprètent une même situation dans des termes

---

spectaculaire et plus rapide peut, dans certains cas, s'avérer une stratégie plus payante. En effet, on a vu de nombreuses luttes sociales qui, en durant trop longtemps, ne mobilisaient, à la fin, que les plus radicaux.

<sup>10</sup>C'est notamment pour cela que, très tôt, le mouvement ouvrier organisa des caisses de réserves afin de permettre aux grévistes de tenir plus longtemps.

<sup>11</sup>Un individu peut être frustré par sa situation et en plus identifier un responsable et envisager l'action collective comme solution. Néanmoins, il peut être tellement fataliste qu'il ne bougera pas. On peut aussi avoir la frustration et la volonté d'agir mais n'avoir aucune perspective. Cette deuxième configuration a tendance à conduire au vandalisme, faute d'identifier un responsable et d'envisager une solution collective au lieu de l'individuel.

<sup>12</sup>Voir John D. McCarthy., Mayer N. Zald, 1977, Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory, in American Journal of Sociology, Chicago, vol. 82, n°6.

semblables. On peut influencer la réalité perçue, et les leaders des mouvements sociaux comme leurs adversaires s'y emploient. La persuasion est un élément important dans toute campagne de mobilisation<sup>13</sup>

Pour que l'action collective prenne de l'ampleur, il faut que le groupe concerné et ses membres puissent mobiliser certaines ressources. Comme nous le verrons, cet aspect est un élément non négligeable dans la compréhension des problèmes des mouvements sociaux liés aux chômages. La notion de ressources ne doit pas uniquement inclure des moyens matériels (local de rassemblement, photocopieuse, affiches, banderoles, finances ...) mais également des ressources sociales (capacité à s'organiser, réseaux de contacts, ...) et politique (compétences, connaissances, ...)<sup>14</sup>. La colère peut à certains égards constituer une ressource sur laquelle peut s'appuyer l'action collective<sup>15</sup>. L'identité sociale peut être une ressource importante dans le cadre d'un mouvement social. L'utilisation stratégique des ressources est aussi importante que les ressources elles-mêmes. La manière dont les ressources sont utilisées par les organisations et les acteurs qui la composent influence grandement la réussite ou l'échec d'un mouvement social. La stratégie se place dans un environnement et, par rapport à cet environnement, en fonction des ressources dont dispose l'organisation de protestation et des choix qu'elle opère.

### 3) Le niveau macro-social : L'environnement

L'environnement des mouvements sociaux est un système d'institutions, d'organisations (concurrentes, alliées et opposées), d'acteurs, de médias ... dans lequel et pour lequel se déploient les actions collectives de protestation. La configuration institutionnelle, le contexte politique, social et économique auquel un groupe doit faire face a des répercussions sur sa capacité à s'engager dans l'action collective. Les organisations des mouvements sociaux sont intrinsèquement liées à leur environnement car, contrairement à d'autres types d'organisation, elles ont pour finalité principale la modification<sup>16</sup> de l'environnement. Les structures sociales influent les formes prises par la contestation car c'est typiquement en se rebellant contre les règles et les autorités associées à leurs activités quotidiennes que les gens protestent. Ainsi, il est nécessaire de saisir la structure des opportunités et des contraintes politiques qui donnent lieu à l'émergence du mouvement social.

L'acteur social vit des expériences spécifiques qui varient en fonction de sa position structurelle (race, sexe, classe, nationalité, ...). Les structures institutionnelles et les interprétations cognitives et normatives des situations par l'acteur jouent sur les conditions d'émergence et sur les répertoires de l'action

---

<sup>13</sup>Un mouvement doit d'abord procéder à une modification du système des attributions causales (identifications d'un problème, qualifications en termes politiques, désignations de responsables). Il doit ensuite proposer des lignes d'actions convaincantes (offrir une solution et persuader qu'elle peut être obtenue par l'action). Enfin, il est nécessaire que le mouvement parvienne à faire passer les agents d'un accord formel sur les buts de l'action à une motivation et une participation effective. Ce n'est pas un schéma d'une succession d'étapes chronologiques mais plutôt la description de plusieurs aspects à relier entre eux. Ils sont là, pour la plupart, activés simultanément tout au long du processus de mobilisation. Un schéma interprétatif a d'autant plus de chance d'être adopté par le plus grand nombre qu'il apparaît comme empiriquement en résonance avec les conditions d'existence et qu'il est congruent avec le système de croyances dominant

<sup>14</sup>Voir Lilian Mathieu, 2004, Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux, Paris, ed Textuel.

<sup>15</sup>Voir Sophie Maurer, 2001, Les chômeurs en action. (décembre 1997-mars1998).. Mobilisation collective et ressources compensatoires, Paris, ed L'Harmattan.

<sup>16</sup>Les mouvements sociaux, en tant qu'action collective, renvoient à deux critères. Il s'agit d'une action collective intentionnelle et d'une logique de revendication. Ils dépassent le cadre de la simple protestation individuelle. Les mouvements sociaux ne sont pas des phénomènes résultant d'une agrégation de comportements individuels sans intention de coordination. Cette action collective se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une cause. Pour reprendre une expression d'Herbert Blumer, cette action concertée autour d'une cause s'incarne en "entreprises collectives visant à établir un ordre de vie". Que le but soit positif (gain) ou négatif (défense), les mouvements sociaux se définissent par l'identification d'un adversaire (concret ou abstrait). Voir E. Neveu, Sociologie des mouvements sociaux, Paris, ed. La Découverte, 1996.

de protestation. Les contextes macro-sociaux influent sur la forme, l'intensité, voire l'existence des processus micro-sociaux mis en œuvre dans la transformation des perceptions individuelles. Les stratégies d'action choisies à la fois par les individus et les organisations s'inscrivent dans un processus d'adaptation et de tâtonnement, évoluant dans le temps<sup>17</sup>.

En fournissant un cadrage sur les individus, les idéologies véhiculées par l'environnement ont un impact important sur le mouvement social. Elles ont un impact direct non seulement aux niveaux individuels sur les degrés de frustration relative mais aussi sur la possibilité pour le mouvement de trouver du soutien extérieur. Les idéologies fournissent une structure d'opportunités et de contraintes aux mouvements sociaux. Les médias ont notamment, dans cet aspect, un rôle non négligeable<sup>18</sup>. Les processus d'interprétation et de construction du sens sont des processus sociaux et, à ce titre, s'inscrivent dans une interaction entre les individus dans des contextes donnés. L'effort de formulation des tensions et d'articulation des thèmes est pris dans un système de contraintes et d'opportunités.

Les ressources ne proviennent pas uniquement en interne mais également en externe. Le milieu fournit également des ressources<sup>19</sup>. Elles sont également disponibles pour un mouvement social. Elles varient en fonction des processus politiques, économiques et démographiques qui affectent la société. A ces processus, s'ajoutent encore les effets particuliers de crises soudaines qui créent de nouveaux enjeux de mobilisation. Cela ne veut pas dire que l'arrivée d'une crise ou d'un problème nouveau suffit à la mise en place d'une mobilisation. Les crises ont le plus souvent pour effet de stimuler l'action collective de groupes déjà constitués.

L'Etat joue un rôle de producteur d'opportunités ou de contraintes politiques avec pour effet d'affecter l'ampleur et la composition des mouvements sociaux. La satisfaction d'une revendication peut provoquer soit la disparition soit la reconversion des organisations<sup>20</sup>. Inversement, l'édification de lois ou la prise de décisions contestées peut avoir pour effet de lancer ou de relancer une mobilisation. Le système politico-administratif, par la maîtrise qu'il a des moyens de reconnaissance, influe considérablement sur les chances de succès ou d'échec de la mobilisation. Cette reconnaissance constitue en effet une ressource essentielle à la fois d'un point de vue matériel (intégration aux instances de concertation, information et subvention à la participation) et également d'un point de vue symbolique (comme succès et donc comme incitation à la participation).

Toutes les organisations de mouvement social sont prises dans un champ multi-organisationnel. Ce champ s'inscrit dans un système d'alliances mais aussi un système de conflits. La carrière des mouvements sociaux dépend encore des interactions existant avec les autres organisations de mouvement social, et de contre-mouvement. Les processus inter-organisationnels se situent à deux niveaux qui se chevauchent : au niveau organisationnel, les réseaux s'établissent par des activités, des militants, des dirigeants, des cibles

---

<sup>17</sup>Voir Charles Tilly, 1986, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, ed Fayard.

<sup>18</sup>Les médias sont le principal forum où sont mis en scène les mouvements sociaux. La place prise par les médias audiovisuels en particulier, jointe aux processus de nationalisation (voir internationalisation) des mobilisations, rend particulièrement stratégique une bonne couverture médiatique des protestations. Les médias peuvent devenir acteurs à part entière des mouvements sociaux. Le rôle d'acteur des médias découle aussi des modes de cadrage que ceux-ci imposent à certains dossiers et qui vont être perçus par le public. Voir W.Gamson, *The strategy of social protest*, ed The Dorsey Press, 1975.

<sup>19</sup>Voir Gareth Morgan, 1989, *Images de l'organisation*, Paris, Ed Eska, Presses de l'Université Laval, De Boeck.

<sup>20</sup>Voir Olivier Fillieule, O, 1993, *Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, ed l'Harmattan.

communes. Au niveau individuel, les réseaux s'établissent par les affiliations multiples des militants. Le système de conflits est en interaction constante avec le système d'alliances, affectant tout à la fois ses valeurs, ses buts et sa tactique. Il est important de ne pas négliger cette étroite interdépendance entre le développement des systèmes de conflits et d'alliances. Les discours mobilisateurs d'un mouvement ne s'adressent pas seulement à ses soutiens actifs et potentiels, il vise également les opposants de cette interaction.

#### 4) Perspective Dynamique

Ces trois dimensions forment un découpage théorique. Dans la réalité, leurs frontières sont plutôt floues. Ces niveaux n'existent pas indépendamment, ils s'influencent et se construisent l'un l'autre.

L'environnement influe tant au niveau individuel qu'au niveau organisationnel. D'un côté, ce sont les individus qui construisent les phénomènes sociaux. D'un autre côté, les individus, en s'organisant, constituent des entités qui les dépassent ; elles sont animées de leur "vie propre". Les organisations sont des entités émergent<sup>21</sup> des actions individuelles. Ainsi, les individus construisent les organisations mais, en retour, ces organisations les influencent. Elles agissent sur les individus qui les composent ainsi que sur ceux qui n'en font pas partie.

L'environnement fournit aux organisations et aux individus un cadre de contraintes et d'opportunités à l'action collective. Tout comme un écosystème évolue par l'interaction entre ses différents éléments, les environnements sociaux évoluent par l'interaction entre les individus. Il est émergent. L'environnement est à la fois une structure structurant l'individu, sa conscience, ses actions, et une structure d'opportunités et de contraintes dans laquelle évoluent les stratégies individuelles. Ainsi, les individus, les organisations et l'environnement sont engagés dans des co-crétions où chacun produit l'autre mais à des degrés inégaux car, d'une part, tous les acteurs (individuels ou organisationnels) n'ont pas tous le même poids et, d'autre part, l'environnement a un poids supérieur, quelque que soit l'élément. L'environnement stimule le développement d'activités en même temps qu'il est modifié en retour par l'activité de ces groupes. L'action collective affecte directement l'organisation et les opportunités des acteurs et, dans une perspective de temps moyen, contribue à une modification structurelle des conditions de mobilisations ultérieures<sup>22</sup>.

### C) Un cadre méthodologique

#### 1) L'entretien

La grille d'entretien se découpe, en définitive, en trois parties : le temps biographique, l'engagement et l'organisation. La première partie met en évidence les moments importants de l'individu, sur la manière dont la personne se voit et sur sa vie quotidienne. Le but des entretiens est de me fournir des informations

---

<sup>21</sup>L'émergence est cette caractéristique particulière qui fait que lors qu'on combine des éléments simples, on obtient plus que la somme des entités simples. L'émergence se manifeste aussi au moment du passage de la vie à la conscience. On peut raisonnablement défendre que la conscience est une propriété émergente du vivant. La pensée résulte de l'organisation à un haut niveau de complexification de matériaux organiques. Bien que résultante de la combinaison de matériaux organiques, la pensée est pourtant plus que cette association. On peut décrire l'organisation comme une propriété émergente de la combinaison des actions individuelles. Le social, qui nous apparaît comme extérieur à nos volontés individuelles n'est que le résultat inattendu de ces multiples volontés individuelles lorsqu'elles interagissent. L'émergence dans les sciences sociales peut se concevoir comme une rupture de continuité entre l'individuel et le collectif.

<sup>22</sup>Voir Sydney Tarrow, 1989, Democracy and disorder. Protest and Politics in Italy, 1965-1975, Londres, ed Oxford Unervisty Press.

provenant de la personne interrogée sur elle-même et sur le collectif dans lequel elle milite (et l'interaction des deux) dans le cadre de ma question de départ.

La grille d'entretien n'est jamais rigide. Le découpage fait surtout partie de la construction a priori de l'entretien et de sa structuration par rapport au travail. Dans la pratique, les informations et les questions peuvent s'entremêler sans qu'il y ait de découpage en trois temps. J'opte pour un entretien semi-directif car les entretiens ne se situent pas dans la partie exploratoire de mon travail mais dans la collecte d'informations. Conformément aux techniques de l'entretien semi-directif<sup>23</sup>, je commence avec une question ouverte pour le lancer et je n'impose pas un ordre précis de questions<sup>24</sup> comme c'est le cas dans le questionnaire. Quand cela s'avère nécessaire, j'utilise les autres questions (voir la grille d'entretien) comme relance afin que la personne aborde bien tous les thèmes de l'entretien. Je laisse à la situation la liberté d'amener des thèmes que je n'avais pas envisagés mais qui pourraient être intéressants pour la problématique étudiée. Cela m'a notamment permis d'enrichir progressivement ma grille d'entretien<sup>25</sup>. Pour installer un climat de confiance afin de délier au maximum la langue, les entretiens se déroulent aux endroits qui convenaient aux interviewés (à domicile, dans leur bureau ou dans un café).

Chaque entretien commence par l'évocation de ce qui a poussé l'interviewé à s'engager (sauf dans le cas de chômeurs non-militants). Cette approche a l'avantage de valoriser la personne dans sa position d'acteur au sein de la société et de poser d'entrée la question de la protestation. Cela met généralement la personne en confiance. En règle générale, elle aborde déjà par cette question des aspects de l'organisation. J'en profite pour l'inviter à développer ces aspects. Ensuite, généralement, je lui pose des questions sur son parcours, comme par exemple depuis combien de temps elle est sans-emploi. Je préfère ne pas aborder cela d'entrée de jeu car cela pourrait réfréner la personne. Le statut de chômeur est culpabilisant dans notre société. Je l'interroge aussi sur son emploi du temps. Après, je regarde ma feuille et repère les questions qui n'ont pas été abordées. Quand je sens que l'entretien se termine, je demande toujours si elle a des choses à ajouter et si on n'a pas oublié des aspects importants.

Dans le cas des chômeurs non-militants, je commence par leur demander de se définir, ce qui permet d'aborder en douceur la question du chômage. Progressivement, je leur fais aborder des aspects plus précis sur la manière de le vivre. Je finis souvent par demander ce qu'il pense de la contestation au sujet du chômage.

J'ai interviewé dans le cadre de mon mémoire, 30 personnes réparties de la manière suivante : 10 chômeurs non-militants (que j'ai rencontrés au FOREM), 6 chômeurs militants liés aux syndicats (3 C.S.C. et 3 F.G.T.B.) et 14 chômeurs militants liés à des collectifs indépendants ("Stop chasses aux chômeurs ", "Chômeur actif" et "chômeurs, pas chiens !"). J'ai opté pour 10 sans-emploi non-militants contre 20 militants car le chômage n'est pas le centre du sujet de mon mémoire. Cependant, dans une perspective comparative, cette ventilation me permet de mieux comprendre ceux qui militent. J'ai choisi d'interviewer plus de militants

---

<sup>23</sup>Voir Raymon Quivy, Luc Van Campenhoudt, 1995, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, ed Dunod, Rodolphe Ghiglione, Benjamin Matalon, 1998, Les enquêtes sociologiques, Théories et pratique, Paris, ed Armand Colin.

<sup>24</sup>Je suis le flux de la parole de l'interviewé. Je ne lui impose pas mes ordres et ma structuration. Car d'une part, la manière dont il enchaîne lui-même est en soi une information et d'autre part, mes entretiens n'ont pas pour but de valider des hypothèses mais bien d'en construire. Voir Rodolphe Ghiglione, Benjamin Matalon, 1998, Les enquêtes sociologiques, Théories et pratique, Paris, ed Armand Colin.

<sup>25</sup>Ainsi, par exemple, après quelques entretiens, je demande si la personne a déjà milité car j'ai pu constater que cela avait une influence.

de collectifs indépendants que des syndicats (14 contre 6) car j'ai eu plus souvent l'occasion de faire de l'observation dans les syndicats. Ainsi, en terme d'équilibre, comme j'obtenais moins d'informations pour les collectifs indépendants par la méthode de l'observation, j'ai décidé de combler cette carence par les entretiens. Dans les *Annexes*, se trouve une petite description des personnes que j'ai interviewées<sup>26</sup>.

### La Grille d'entretien

Cette grille ne représente pas la structuration de l'entretien proprement dit mais la structuration des informations pour le mémoire.

#### Partie 1: le temps de la biographie

- Parlez-moi de votre vie au quotidien ? Il s'agit de voir quel est le type de chômeur et le temps que cela prend de chercher du travail (et donc du temps dont il dispose pour militer).

- Comment vous définiriez-vous ? Comme le montre de nombreuses lectures sur les mouvements sociaux, l'identité, surtout l'identité sociale, est fort importante. Les réponses données à cette question ont été éclairantes sur la manière dont la personne se percevait. Alors que certains se définissaient par leur statut de chômeur, d'autres se décrivaient plutôt par leur qualification professionnelle. Certains encore donnaient leur statut professionnel avec, à la suite, la mention "au chômage".

- Comment ressentez-vous le chômage ? Cela me permet de voir comment le sujet vit le chômage. C'est une manière d'aborder la question de l'intérêt de la personne. De plus, je suis parti de l'idée que le ressenti pouvait, peut-être, avoir une influence sur l'activisme et la raison de militer ou non.

#### Partie 2: L'engagement

- Envisagez-vous la lutte comme un moyen d'améliorer votre situation ? Si non, pourquoi ? Cette question s'adresse aux chômeurs non-militants. Il s'agit de comprendre pourquoi ils n'envisagent pas cette option. Cette question me permettra, dans une perspective comparative, de confronter les chômeurs militants aux non-militants, de me fournir des informations sur les obstacles qui peuvent exister pour l'émergence d'un mouvement social lié à la question du chômage.

- Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager ? Cette question est vraiment centrale. Elle permet de voir les motivations, ce qui pousse les gens à entrer en lutte. C'est un élément important de mon corpus d'hypothèses.

- Avez-vous déjà milité avant ? L'une de mes hypothèses est que le fait d'avoir déjà milité permet de combler certaines lacunes des mouvements sociaux liés à la question du chômage tant au niveau individuel qu'au niveau organisationnel (collectifs de chômeurs).

- Quelles sont vos revendications ? Cela me permet de voir ce qu'il identifie comme ses intérêts de chômeur.

- Que représente pour vous le travail ? Cette question a pour but de voir le rapport qu'entretient l'interviewé avec le travail (et donc avec l'idéologie du travail). Cela me permettra de mieux catégoriser le type de chômeur. De plus, le rapport au travail est une hypothèse explicative du militantisme des chômeurs.

---

<sup>26</sup>Afin de conserver leur anonymat, j'ai décidé de leur donner une appellation en rapport avec leur statut au sein de mon échantillon au lieu de leur donner un faux nom. Ceux de la C.S.C. reçoivent l'appellation Syn.CSC 1, 2 et 3. Ceux de la FGTB reçoivent l'appellation Syn.FGTB 1, 2 et 3. Ceux de "Stop chasses aux chômeurs" reçoivent l'appellation St.Cha.Chô 1, 2, 3,4 et 5. Ceux de la "Chômeur actif" reçoivent l'appellation Chô.Act 1, 2,3,4 et 5. Ceux de la "chômeurs, pas chiens !" reçoivent l'appellation Chô.Chi 1, 2,3 et 4. Les chômeurs non-militants ont été nommé No.Milit 1,2,3,4,5,6,7,8,9 et 10.

- Comment expliquez-vous le chômage ? Il s'agit de voir ici comment l'interviewé analyse le chômage et donc quelle est son idéologie vis-à-vis du chômage. Je m'intéresse aussi, avec cette question, à savoir s'il identifie une responsabilité des uns ou des autres (la sienne, le Gouvernement, les patrons, les syndicats, ...). Comme je l'ai dit, le cadrage idéologique est un facteur important dans l'émergence d'un mouvement social.

### Partie 3 : l'organisation

- Comme s'organise votre collectif ? Cette question est très ouverte. Il s'agit de voir comment il perçoit le collectif, ce qui me donne des informations sur sa position par rapport à celui-ci et des informations sur le collectif lui-même (informations que je croise par l'observation).

- Quelles sont les actions que le collectif entreprend et pourquoi ? Il s'agit de voir les options stratégiques du collectif et ses rapports à son environnement. Je peux voir, le lien entre les objectifs et les stratégies, entre les revendications du collectif et celles de l'interviewé.

- Comment se déroule les réunions ? Cela me permet de voir quelle est l'idéologie qui sous-tend l'organisation des réunions et comment ils perçoivent la réunion. Il est intéressant de voir le décalage entre la façon dont les gens imaginent comment les réunions devraient se dérouler et la façon dont elles se font effectivement (via l'observation).

- Quels sont vos tâches au sein de votre organisation ? Il s'agit, à travers cette question de voir la division horizontale du travail<sup>27</sup>.

- Quel est le degré d'autonomie dans votre travail au sein de votre organisation ? Il s'agit, à travers cette question, de voir la division verticale du travail<sup>28</sup>.

- Comme se coordonne le travail ? Le travail étant divisé, il convient également de le coordonner. Cela me permettra de saisir le mécanisme de coordination du travail.

- Comment se divisent les différents secteurs de votre organisation ? Cette question concerne essentiellement les syndicats. Cette question me permet de saisir le mode de départementalisation.

- Comment se déroule le processus de prise de décision ? Il s'agit ici de saisir à la fois une dimension politique et organisationnelle.

- Quel est le mode financement du collectif ?

- Quel est son mode de recrutement ?

- Est-ce que des formations sont organisées dans votre collectif ? Si oui, comment ?

### 2) L'observation

Les organisations de protestation des chômeurs étant l'objet de mon mémoire, ce fut le terrain de mon observation. Ma rencontre avec Didier Brissa (animateur de la commission TSE de Liège à la FTGB) fut un tremplin pour ma recherche. Par lui, je fus introduit sur le terrain. Il me fit rencontrer des personnes, élargissant fortement mon maigre portefeuille de contacts de départ. Il connaît bien un grand nombre de

---

<sup>27</sup>La dimension horizontale de la division du travail concerne le degré de variété des tâches des opérateurs. Elle est forte si les opérateurs effectuent un petit nombre de tâches répétitives et elle est faible si ils effectuent un grand nombre de tâches variées. Voir Jean Nizet et François Pichault, 2001, Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle, Bruxelles, ed de Boeck Université.

<sup>28</sup>La dimension verticale concerne le degré de séparation entre la conception du travail et son exécutant. Plus cette séparation est grande, plus la division verticale est grande. Voir Jean Nizet et François Pichault, 2001, Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle, Bruxelles, ed de Boeck Université.

personnes du collectif de la F.G.T.B. mais aussi d'autres. Il m'a également donné des repères pour mieux comprendre la situation.

Dans l'observation, j'ai décidé de prendre le rôle de l'observateur<sup>29</sup>. Il possède l'avantage de faire coïncider le rôle social et le projet d'action sur la situation, ce qui rend possible d'effectuer parallèlement des entretiens<sup>30</sup>. Ce choix (comme n'importe quel choix de rôle) pose certains problèmes de biais, sur les quels il faut veiller<sup>31</sup>. En effet, les chômeurs se sachant observés, ma présence pouvait orienter leur manière d'agir et donc avoir un effet perturbateur.

A ce sujet, j'ai opté pour deux stratégies qui me furent inspirées par Olivier Schwartz : la perturbation utilisée et la perturbation réduite<sup>32</sup>. J'ai pu constater que la curiosité et le désir de reconnaissance est un puissant libérateur d'informations empiriques<sup>33</sup>. Ainsi, dans un premier temps, je jouais sur la curiosité que je suscitais pour délier les langues et obtenir des contacts pour de futurs entretiens. Il semblerait que le statut de sociologue soit plutôt bien vu dans la frange de la population que j'ai étudiée. Cela a comme avantage de me permettre de partir sur une bonne approche. Mais ce n'est pas non plus sans apporter une certaine confusion. Certaines personnes espéraient que je les aide à résoudre leurs problèmes relationnels, un peu comme si j'étais un psychologue ou un thérapeute. Gérer cela est plus compliqué qu'il n'y paraît de prime à bord. D'un côté, on peut avoir l'envie d'aider. D'un autre côté, ce n'est pas mon rôle. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'en tant que chercheur, on est en partie dépendant des observés. Au final, ils m'ont rendu un service en me livrant des informations. Cela dépend entièrement de leur bon vouloir. Donc, pour avoir une bonne relation, et augmenter les chances d'avoir des informations, je dois aussi donner un retour.

Ce serait céder à une vision entièrement idyllique de l'enquête que de s'imaginer que, sous l'action du désir de reconnaissance et de la curiosité, ils allaient me livrer tout ce dont que j'avais besoin. Mes

---

<sup>29</sup>Voir Anne Marie Arborio, Pierre Fournier, 2005, L'observation directe, Paris, ed Armand Colin.

<sup>30</sup>En effet, faire une observation incognito ou/et prendre un rôle existant déjà dans la situation aurait limité (voire empêché) la possibilité de faire des entretiens sous peine de griller ma couverture.

<sup>31</sup>Voir Anne Marie Arborio, Pierre Fournier, 2005, L'observation directe, Paris, ed Armand Colin ; François Laplantine, 2005, La description ethnographique, Paris, ed Arnaud Colin.

<sup>32</sup>Voir Olivier Schwartz, 1990, Le monde privé des ouvriers. Hommes et femme du Nord, Paris, ed Presses universitaires de France. L'observateur n'a jamais accès qu'à des comportements induits par sa propre présence. Les observés sont modifiés par l'observation. Jamais l'observateur ne verra les sujets se comporter comme ils le font en dehors de sa présence. Face à cela, Olivier Schwartz opta pour deux stratégies : la perturbation utilisée et la perturbation réduite. La première approche, celle de la perturbation utilisée consiste à renverser la signification première de la perturbation en la traitant non pas comme un obstacle épistémologique mais au contraire comme une source de connaissance. Olivier Schwartz, nous explique que dans la deuxième phase de sa recherche, il a tenté de réduire et non plus d'utiliser les effets perturbateurs consécutifs à sa position d'observateur. Il s'agit d'une position flottante, un état intermédiaire et difficile à tenir. Olivier Schwartz nous met en garde : on n'efface pas totalement sa présence mais ce n'est pas pour autant qu'on ne peut y travailler. L'éthologue ne fonctionnera jamais comme un tiers parmi d'autres mais il n'apparaît plus exclusivement comme le support d'un statut spécial. La population étudiée sait qu'il observe mais elle l'oublie aussi. Elle continue toujours à se censurer et agir différemment mais on laisse aussi passer une quantité croissante de gestes et paroles.

<sup>33</sup>Après avoir eu une entrevue avec Didier Brissa, il me proposa, pour commencer ma recherche, de participer à une petite soirée organisée à l'occasion du nouvel an par les membres de la commission T.S.E. de Liège afin de renouer le contact avec les sans-emploi affiliés à la F.G.T.B.. Avant le repas, Didier Brissa me présente à l'assemblée. Mon statut d'étudiant faisant son mémoire sur les chômeurs intrigua un grand nombre de personnes qui vinrent spontanément vers moi durant la soirée, ce qui me facilita grandement la tâche. Les gens parlaient assez facilement d'eux. Les conversations commençaient par un jeu de questions réciproques permettant de lancer la discussion et d'installer une certaine confiance. Dans cette première phase, ils me posaient des questions sur mes études, sur mon sujet, sur ce qu'est la sociologie, la différence avec la psychologie, ... Cette phase me permettait, ensuite, d'orienter la conversation vers leur parcours individuel. A ce stade, je ne prenais que quelques notes discrètes. Pour moi, l'entretien ne commençait pas vraiment. Cela avait surtout pour but de me donner une petite idée de la personne (pour faciliter le futur entretien) et d'installer un climat de confiance. En rentrant chez moi, je me rappelai du cours de Mme Winance intitulé "Méthode de recherche qualitative en science sociale" où on avait abordé Olivier Schwartz. C'est à ce moment que je décidai d'opter pour la stratégie de la perturbation utilisée.

interlocuteurs étaient parfaitement capables de m'occulter certaines choses. Cela m'aurait condamné à rester sous-informé. Ainsi, dans la seconde phase de ma recherche sur le terrain, je décidai d'essayer de réduire les effets consécutifs à ma position d'observateur en tentant de leur faire oublier qu'ils sont observés. Je décidai donc de ne plus jouer sur mon statut pour avoir des informations. Progressivement, ma présence se banalisa ; Elle devint plus familière. Je commençais à faire partie des meubles, ce qui me permit d'avoir accès à d'autres informations.

Pour obtenir ce résultat-là, je fis des efforts pour déritualiser mes relations avec ceux que j'étudiais. Le temps est le plus grand allié pour cette stratégie. C'était un allié dont je disposais que fort peu. Mais j'avais cet avantage sur Olivier Schwartz que l'objet de ma recherche ne portait pas sur la vie privée. Cette seconde stratégie me conduisit à limiter l'usage du dictaphone, de l'entretien formalisé et de la prise de note devant l'observé. Bien sûr après chaque rencontre, j'écrivis le plus rapidement ce que j'avais observé. Pour accentuer la familiarité, j'ai donné une partie de mon temps pour des choses inutiles pour ma recherche (ex. : rendre une série de petits services, discuter de la pluie et du beau temps, ...). Cela me permit de mieux saisir le ressenti du chômeur militant. Cela me permit aussi de participer à différentes activités faisant partie du quotidien du chômeur de longue durée (recherche d'emploi, passage au FOREM et à l'ONEM, ...).

Tout au long de ma recherche, j'ai construit un journal de terrain<sup>34</sup> où je consignais de manière structurée toutes les observations faites au jour le jour. Mon journal de terrain se découpe en deux parties. La première est construite, pendant l'observation, par le recueil le plus précis possible d'un maximum d'informations possibles, sans que cela passe par une rédaction complète. Cette partie s'enrichit également par l'utilisation d'un magnétophone quand c'était possible. Comme je viens de l'expliquer, je ne l'utilisais que durant la première phase (cf. l'utilisation stratégique de la perturbation). La seconde se constituait, le soir même, par une remise en forme structurée et analysée. Il s'agit en un retour clarifié et réflexif sur les notes prises le jour. Le journal de terrain s'enrichit au fur et à mesure de l'observation et des relectures. L'observation est essentiellement centrée sur les pratiques organisationnelles et le discours des acteurs ainsi que sur la distorsion entre les deux. De la sorte, cette méthode s'intéresse essentiellement au niveau méso-social.

Cependant, elle m'a permis aussi d'avoir certaines informations micro-sociologiques, notamment quand je passais une partie de la journée avec certains chômeurs militants. Pour avoir un aperçu de mes observations, une brève description de mes observations se situe dans les *Annexes*.

### 3) Une approche documentaliste (inspirée des sciences historiques)

Tenter d'une part de reconstruire l'histoire des groupes de chômeurs (dans et hors des syndicats) et d'autre part, d'avoir des informations générales sur la situation du chômage (pour les 3 niveaux : micro, méso- et macro-social), tel est l'objectif de cette troisième méthode. Les deux autres méthodes étant qualitatives, elles me fournissaient des informations plus significatives et plus locales tandis que celle-ci me permit de combler en partie des lacunes du qualitatif. Certaines des informations récoltées via cette méthode m'ont permis d'avoir des données plus représentatives.

---

<sup>34</sup>Voir Anne Marie Arborio, Pierre Fournier, 2005, L'observation directe, Paris, ed Armand Colin ; François Laplantine, 2005, La description ethnographique, Paris, ed Arnaud Colin.

Tout comme le font les sciences historiques, il me faut distinguer deux types de documents : les sources et les travaux<sup>35</sup>. Il va sans dire qu'on ne traite pas de la même manière ces deux types de documents. Les sources doivent être passées au crible d'une critique interne et externe. Les travaux peuvent à la fois donner des informations factuelles ou analytiques et servir d'inspiration. Pour cette recherche, je n'utilisais bien sûr pas uniquement des travaux d'historiens. La majorité des travaux utilisés pour ce travail sont écrits par des sociologues (et des psychologues). Les données (tant empiriques qu'analytiques) collectées à l'aide de cette méthode me servirent ensuite à soutenir et approfondir celles que j'avais recueillies par les deux autres méthodes (observations et entretiens) et vice versa.

Différents types de sources seront dès lors utilisées. Quelques articles de réflexion ont été consacrés aux questions abordées ici. Des mémoires universitaires et travaux de fin d'études supérieures ont été réalisés à différentes périodes sur certains aspects de l'organisation collective des chômeurs ou sur des groupes précis de sans-emploi. Plusieurs de ces sources présentent l'avantage de donner un éclairage spécifique sur l'une ou l'autre expérience d'organisation et/ou de mobilisation en s'appuyant notamment sur les témoignages d'acteurs impliqués dans ces groupes, recueillis à l'époque de leur activité, ainsi que sur des formes d'observation participante. J'ai également mobilisé des documents du FOREM, des tracts, des journaux édités par des groupes de chômeurs, des coupures de presse, des archives des syndicats, des P.V de réunions, de la fondation André Renard et de l'Institut d'Histoire ouvrière économique et sociale (I.H.O.E.S.) à Seraing. J'ai également pu à certains moments avoir des discussions informelles à propos de ces documents afin d'approfondir certaines dimensions des éléments avec des syndicalistes, un analyste du FOREM, des travailleurs de la fondation André Renard et de l'I.H.O.E.S. à Seraing.

---

<sup>35</sup>Les sources sont des documents d'époque ; ce sont les traces que les acteurs ont laissées du phénomène historique. Les travaux sont des écrits d'historiens. Ils sont une analyse faite, par d'autres chercheurs, de cette période.

## Chapitre 2 : Le chômage comme catégorie sociale

### A) Introduction

La Belgique, comme la majorité des pays de l'Union Européenne, connaît aujourd'hui une situation de chômage massif. Depuis la naissance de cette crise économique<sup>36</sup>, la pénurie d'emplois et le rationnement du travail se sont durablement installés. La cartographie des inégalités sociales se marque de nos jours par la prégnance d'un chômage à la fois massif et sélectif, structurel et omniprésent<sup>37</sup>. L'objet de chapitre est de dégager les réalités et le ressenti de ceux qui le vivent ainsi que de décrire le cadre dans lequel ils évoluent, afin de mieux saisir à la fois la dimension micro-sociologique et macro-sociologique de la problématique de ce mémoire.

Afin de bien cerner le groupe social que forment les chômeurs, il faut mettre en relation dialectique les points communs et les différences. Il s'agit de voir à la fois les points communs que sont l'absence d'emploi et le fait de recevoir une allocation de chômage ainsi que les différences, par exemple, entre une jeune faisant de fréquents allers retours entre différents travaux intérimaires, un sidérurgiste ouvrier quinquagénaire licencié lors de la fermeture du froid à Cockerill après trente ans de service, un cadre d'une trentaine d'année avec de haute qualification et de l'expérience, et un artiste voyant le chômage comme une forme de revenu stable entre deux toiles.

La notion de chômage est apparue au 19<sup>ème</sup> siècle<sup>38</sup>. A partir du moment où les travailleurs sont stabilisés comme salariés et n'ont plus la possibilité de subvenir à leurs besoins autrement qu'en vendant leur force de travail, l'absence d'emploi menace leur survie même. Retrouver du travail est une impérieuse nécessité, quitte à accepter n'importe quel ouvrage ou une rémunération plus faible qu'auparavant. L'éventuelle assistance publique et l'hypothétique charité privée ne permettent en effet guère de survivre, ou du moins pas longtemps. Auparavant, les travailleurs agricoles, les ouvriers à domicile ou les artisans géraient au sein de la famille les fluctuations de travail sans que ces variations prennent la forme de chômage. Avec la grande industrie, apparaît l'employeur qui, selon, les nécessités de la production, embauche de nouveaux travailleurs ou licencie la main d'œuvre dont il n'a pas besoin. La catégorie du chômeur apparaît en corollaire à la création du

---

<sup>36</sup>Crise économique : Les crises économiques dans le système capitaliste sont des périodes de surproduction où la production crée une masse croissante de marchandises ne trouvant pas d'acheteurs solvables. Ces périodes s'accompagnent de difficultés, en particulier en matière d'emploi. Comme on peut le constater empiriquement, les crises économiques dans le système capitaliste sont cycliques. Au sein d'un même cycle économique, on trouve des fluctuations. Ainsi, les cycles économiques ne sont pas des belles courbes statistiques. Tant dans les périodes de croissance que celles de crise, on trouve des hausses et des récessions. La crise économique n'est pas prise dans une perception économique mais plutôt comme cause ayant engendré des changements profonds par rapport à la période précédente (période de croissance : "Les trente glorieuses"). Dans la problématique de ce mémoire, la crise économique, qui débuta dans les années septante, a produit des changements de politique et de stratégies managériales qui, à leur tour, ont engendré des changements significatifs par rapport à la situation de l'emploi et du chômage. En ce qui concerne la notion de crise économique voir Janine Brémond, Alain Gélédan, 1992, Dictionnaire économique et social, Paris, ed Hatier ; Yves Baron, Bernard Billaudot, André Granou, 1983, Croissance et crise, Paris, ed François Maspero.

<sup>37</sup>Margaret Maruani explique que les inégalités sociales, comme par exemple celles entre les hommes et les femmes, s'inscrivent aujourd'hui dans ces quatre aspects du chômage. Le phénomène du chômage est massif dans le sens qu'il touche un grand nombre de personnes. Il est sélectif car tout le monde n'a pas la même probabilité d'y tomber. Il est structurel puisqu'il est lié à la structure économique-sociale profonde et non à une situation ponctuelle. Il est omniprésent vu que, d'une part, dans sa trajectoire de vie, on est à chaque moment susceptible d'y tomber et, d'autre part, il a pris de telle proportion que son influence est ressentie à de nombreux moments de son existence ; il est telle une épée de Damocles en permanence sur notre tête. L'exemple le plus visible de l'omniprésence du chômage est dans le travail. La possibilité de tomber au chômage influence le comportement de nombreux employés dans leur travail tant dans ce qu'ils sont prêts à accepter que dans leur combativité sur le plan de la lutte sociale. Voir Margueret Maruani, 2006, Travail et emploi des femmes, Paris, ed La découverte.

<sup>38</sup>Voir Demazière, D, 1995, Sociologie des chômeurs, Paris, ed Découvert.

salariat. D'un point de vue subjectif, le chômage se définit par rapport au travail tant de la part des chômeurs eux-mêmes<sup>39</sup> que des politiciens et économistes.

Ainsi, le chômage peut s'exprimer comme étant la privation temporaire et involontaire d'emploi pour un travailleur salarié. Cependant, il faut souligner que l'acception moderne du terme "chômage" est le résultat d'une construction sociale qui s'est développée dans le cadre des sociétés capitalistes contemporaines. Le chômage ne se définit pas uniquement en fonction du travail mais également en fonction d'une aide sociale qui peut être privée (par les travailleurs eux-mêmes via des caisses de mutuelle) ou publique (via des allocations sociales payées par l'Etat) selon l'époque. Ainsi, le chômage prend aussi une réalité institutionnelle.

Le chômage est censé être une identité et une condition de vie temporaire, une transition vers le travail ou entre deux emplois. Le chômage existe et se vit essentiellement par rapport au travail salarié. Ainsi, les chômeurs forment un sous groupe du salariat, une fraction de classe au turnover à la fois élevé et inégal. Mais, comme on le verra tout au long de ce chapitre, elle est fortement hétérogène tant par rapport à l'administration, que par rapport aux parcours de vie, au ressenti et à la probabilité de (re)trouver un travail.

### B) L'institution du chômage : Le cas de la Belgique

L'instauration d'une aide aux sans-emploi et de son institutionnalisation se sont développés en trois phases : Caisse Mutuelle, gestion par l'Etat et constitution de l'Etat social Actif<sup>40</sup>. Dès le 19<sup>ème</sup> siècle, avec la crainte de ne plus avoir de sources de revenu (et donc ne plus pouvoir subvenir à ses besoins), un certain nombre d'associations professionnelles et d'organisations syndicales naissantes développent des caisses de secours mutuel pour venir en aide à leurs membres touchés par ce "fléau" qu'est le chômage. Dès la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, apparaissent des "sociétés de maintien de prix". Ces organismes regroupent des ouvriers qualifiés. Celles-ci cherchent à éviter le chômage de leurs membres en leur procurant du travail et en limitant l'accès à leur profession, notamment via le contrôle de l'apprentissage<sup>41</sup>. Ces sociétés tentent également de protéger leurs membres contre les conséquences du manque d'ouvrage, lorsque cela s'avère

---

<sup>39</sup>Durant mes entretiens et mes observations, le principal souci des chômeurs que j'ai rencontrés est de (re)trouver un travail. C'est d'ailleurs leur première revendication. Ceci sera abordé plus en profondeur dans la suite de ce chapitre. La majorité des chômeurs que j'ai interviewés dans le cadre de mon mémoire décline leur identité en fonction de leur ancienne profession. Certains vont jusqu'à employer des tournures métaphoriques pour désigner leur rupture d'activité. No.Milit 1 : "On est toujours chômeurs de quelque chose ; on est chômeur d'être ouvrier, d'être cadre ou ... Le destin professionnel colle à celui qui a perdu son travail".

<sup>40</sup>Aujourd'hui, les décisions prises dans la sphère politique européenne et, en corollaire, dans les sphères de la politique belge, se focalisent sur l'élaboration de l'Etat Social Actif. Cette évolution de l'Etat-Providence, déjà mis en place par Tony Blair au Royaume-Uni, tend à devenir le modèle social belge. En 2000, dans une de ces déclarations, Monsieur Guy Verhofstadt se profile dans le sens de l'Etat Social Actif : "Un Etat social actif part de l'idée qu'un emploi offre la meilleure protection sociale. En effet, le travail est la meilleure arme dans la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale. Le travail élève la personne non seulement dans une perspective économique mais également du point de vue moral [...] L'Etat social actif est également la meilleure réponse aux déséquilibres financiers permanents, principalement la dette publique élevée." (Déclaration de politique fédérale voir [http://belgium.fgov.be/abtb/gov/declaration\\_2000.htm](http://belgium.fgov.be/abtb/gov/declaration_2000.htm)). Sur le plan idéologique, les tenants de l'Etat Social Actif considèrent que la sauvegarde de la sécurité sociale ne peut se faire que par le basculement de dépenses jugées passives à des dépenses jugées actives. Il s'agit d'individualiser l'aide reçue par l'Etat et de stimuler, par la conditionnalité de cette aide, un comportement actif dans la résolution de son problème. Cela repose sur la conception que les principales victimes de la société sont celles qui sont exclues de la société. Par conséquent, il faut veiller à les réintégrer. Pour ce faire, il faut responsabiliser l'exclu et le rendre actif et non passif. L'activation des allocations sociales est justifiée par la dimension morale : seul le travail permet la dignité de l'homme. D'un point de vue pratique, en ce qui concerne le chômage, il s'agit de conserver ses allocations de chômage à la condition de montrer sa bonne disposition à rechercher un travail. Pour plus de détails sur le concept d'Etat social Actif, voir Didier Vrancken, 2002, Le Crépuscule du Social, Bruxelles, ed Labor.

<sup>41</sup>Voir Jean Neuville, 1979, Naissance et croissance du syndicalisme, Tome I L'origine des premiers syndicats, Bruxelles, ed Vie ouvrière.

nécessaire, par la constitution de caisses destinées à verser une allocation. Pour remédier à des dilapidations de ces caisses et pour éviter d'éventuels abus, des règles relativement strictes sont imposées pour prétendre aux secours, qui sont modifiées au fil du temps : stage d'un an pour les nouveaux membres avant de pouvoir bénéficier de la caisse, jours de carence entre la perte d'emploi et la première allocation ou exclusion du bénéficiaire pour les travailleurs renvoyés en raison de leur "méconduite ou négligence"<sup>42</sup>. La caisse n'est donc pas destinée à permettre à certains travailleurs de profiter indûment de la solidarité des autres<sup>43</sup>, mais bien d'aider ses membres qui cherchent un nouvel emploi.

L'interdiction de fonder des syndicats pousse les travailleurs à créer des organisations à caractère mutualiste. Cela permet de protéger les travailleurs contre les conséquences de la perte d'emploi et de camoufler les activités syndicales interdites, en particulier l'existence d'une caisse de résistance, par des associations dont l'action n'est pas à priori répréhensible<sup>44</sup>. L'existence de caisses de secours s'avère avoir un effet attractif et stabilisateur sur les travailleurs<sup>45</sup>. La répression des autorités s'abat néanmoins bien souvent sur ces caisses lorsqu'elles semblent s'écarter du mutualisme proclamé<sup>46</sup>. Le système des "bases multiples", qui consiste à faire reposer le syndicat sur différentes caisses (une caisse de résistance, mais aussi une caisse de chômage, de retraite, ou encore de secours en cas d'accident ou de maladie)<sup>47</sup> rencontre un succès croissant. En effet, cette forme d'organisation permet de répondre à des préoccupations immédiates des travailleurs. Le développement des caisses de chômage, de mutualité, ... est intégré par les syndicats dans leur processus de centralisation.

Progressivement, les syndicats reçoivent un soutien de l'Etat afin de payer les allocations aux sans-emploi. Le premier système à se développer est celui de Liège<sup>48</sup>. En 1900, en opposition au système liégeois de versement de subsides, le libéral Louis Varlez<sup>49</sup>, imagine un autre système dont l'objectif est d'encourager les ouvriers à se protéger contre les affres du chômage, sans pour autant les pousser dans les bras des syndicats<sup>50</sup>. Les règlements des caisses syndicales sont stricts. Seul le chômage dit involontaire est indemnisé, et ce pour une période limitée, devant permettre au travailleur licencié de trouver un autre emploi. Les travailleurs tombés au chômage en raison de leur comportement personnel sont exclus de l'indemnisation<sup>51</sup>. A partir de 1909, les chômeurs gantois qui souhaitent continuer à bénéficier du supplément public d'indemnité

---

<sup>42</sup>Voir Jean Neuville, 1979, La condition ouvrière au XIXe siècle. Tome 2 L'ouvrier suspect, Bruxelles, ed Vie ouvrière.

<sup>43</sup>En 1889, les menuisiers et charpentiers bruxellois rejette l'idée de fonder une caisse de chômage, par crainte d'attirer "une quantité de fainéants ne cherchant qu'à être entretenus par la caisse". Voir Jean Neuville, 1976, L'évolution des relations industrielles en Belgique. Tome 1. L'avènement du système des "Relations collectives", Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.

<sup>44</sup>Voir Jean Neuville, 1976, L'évolution des relations industrielles en Belgique. Tome 1. L'avènement du système des "Relations collectives", Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.

<sup>45</sup>Voir Jean Neuville, 1979, La condition ouvrière au XIXe siècle. Tome 2 L'ouvrier suspect, Bruxelles, ed Vie ouvrière.

<sup>46</sup>Voir Marcel Liebman, 1979, Les socialistes belges 1885-1914. La révolte et l'organisation, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.

<sup>47</sup>Voir Jean Neuville, 1979, Naissance et croissance du syndicalisme. Tome 1 L'origine des premiers syndicats, Bruxelles, ed Vie ouvrière.

<sup>48</sup>"Système liégeois": Dès 1897, le conseil provincial liégeois octroie un subside aux organisations qui possèdent une caisse de chômage. Dans un tel dispositif, protection contre le chômage et syndicalisation vont de pair. Ce système est moins individualiste que le "Système gantois".

<sup>49</sup>Voir Guy Vanthemsche, 1994, Le chômage en Belgique de 1929 à 1940 : son histoire, son actualité, Bruxelles, ed Labor.

<sup>50</sup>Dans ce système, la ville octroie au syndicat un subside pour ses chômeurs affiliés. Les travailleurs qui ne souhaitent pas s'affilier à un syndicat peuvent ouvrir un livret individuel d'épargne auprès de la commune et recevoir la même somme. Il n'est donc pas obligatoire d'être syndiqué pour bénéficier d'une telle allocation. Seuls les fonds réellement versés par les syndicats sont donc couverts, à la différence de ce que l'on observe dans le système liégeois. Voir Guy Vanthemsche, 1994, Le chômage en Belgique de 1929 à 1940 : son histoire, son actualité, Bruxelles, ed Labor.

<sup>51</sup>Voir Jean Neuville, 1976, L'évolution des relations industrielles en Belgique. Tome 1. L'avènement du système des "Relations collectives", Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.

sont tenus de s'inscrire auprès d'une bourse du travail (syndicale ou officielle) où leur sont proposées des offres d'emploi et des services de placement. Le lien entre indemnisation et recherche d'emploi est dès lors scellé.

Peu à peu, le système gantois se généralise. En 1929, suite à des pressions continues des syndicats, la moitié des communes du pays, regroupant 80% de la population, sont affiliées à un Fonds de chômage<sup>52</sup>. Par la voie parlementaire, des élus et dirigeants syndicaux socialistes tentent sans résultat de rendre le système d'assurance contre le chômage obligatoire pour tous les salariés. Mais la crise économique de 1929 aura pour effet de centraliser le dispositif d'aide de l'Etat. Ce dernier prendra ainsi de plus en plus de place dans la gestion du chômage. Se développe donc un système paritaire regroupant les différents partenaires sociaux (patronat, syndicats et Etat).

Après la deuxième guerre mondiale, le gouvernement quadripartite (catholiques, libéraux, socialistes et communistes) sous la direction d'Hubert Pierlot doté des pleins pouvoirs, adopte l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 donnant naissance à la sécurité sociale en s'inspirant profondément d'un projet d'accord<sup>53</sup> entre les représentants patronaux et ouvriers. Le système de sécurité sociale nouvellement mis sur pied est obligatoire. Tous les travailleurs salariés y sont intégrés et l'affiliation aux assurances sociales n'est donc plus facultative. Pour l'assurance-chômage, ceci constitue une profonde transformation. La généralisation de la protection contre le chômage, si problématique avant-guerre, représente, en effet d'une certaine manière l'aboutissement de la double logique qui a amené les syndicats à fonder des caisses de chômage : secourir les travailleurs involontairement privés d'emploi et éviter que ceux-ci ne fassent pression en défaveur des conditions de travail et de salaire de leurs collègues encore occupés. Le montant des allocations dépend d'une part des caractéristiques du travailleur indemnisé et, d'autre part, du lieu de résidence de celui-ci<sup>54</sup>. L'une des particularités du système belge est que les allocations sont versées aux chômeurs sans limitation dans le temps<sup>55</sup>.

Pour faciliter le fonctionnement du système global, les cotisations sociales des travailleurs et des employeurs sont directement prélevées sur les rémunérations versées aux travailleurs (ce qui constitue une sérieuse différence par rapport aux caisses de chômage d'avant-guerre, pour lesquelles aucun financement patronal n'existait avant 1939<sup>56</sup>). Le précompte ainsi retenu à la source par l'employeur est versé à un organisme unique, l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS), également alimenté de manière

---

<sup>52</sup>Voir Guy Vanthemsche, 1994, Le chômage en Belgique de 1929 à 1940 : son histoire, son actualité, Bruxelles, ed Labor.

<sup>53</sup>Pendant la guerre, des contacts se nouent discrètement entre quelques représentants patronaux et une poignée de dirigeants syndicaux chrétiens et socialistes. Ces derniers refusent de collaborer avec l'occupant à la différence de certains de leurs collègues, et envisagent la reconstruction d'après-guerre. Leur volonté est clairement d'apporter des réformes significatives au système de manière à mieux protéger les travailleurs des aléas de l'existence et à assurer la stabilité de la production et la prospérité du pays. Voir Guy Vanthemsche, 1994, La sécurité sociale, Les origines du système belge. Le présent face à son passé, Bruxelles, ed De Boeck-Wesmael.

<sup>54</sup>Les sommes versées varient ainsi en fonction de l'âge, du sexe et de la qualification du chômeur, ainsi que de la commune dans laquelle celui-ci vit : les sans-emploi habitant dans les entités définies comme relevant de la "3<sup>e</sup> catégorie de communes", essentiellement rurales, perçoivent une indemnité diminuée de 10% par rapport à ceux de la "2<sup>e</sup> catégorie", tandis que ceux résidant dans les communes de la "1<sup>re</sup> catégorie", où le coût de la vie est jugé plus onéreux, voient leur allocation augmentée de 10% par rapport à ceux de la "2<sup>e</sup> catégorie". Les organisations syndicales vont peu à peu tenter d'obtenir l'uniformisation de ces différentes catégories de communes. Voir Guy Vanthemsche, 1994, La sécurité sociale, Les origines du système belge. Le présent face à son passé, Bruxelles, ed De Boeck-Wesmael.

<sup>55</sup>Voir Guy Vanthemsche, 1994, La sécurité sociale, Les origines du système belge. Le présent face à son passé, Bruxelles, ed De Boeck-Wesmael.

<sup>56</sup>Voir Guy Vanthemsche, 1994, La sécurité sociale, Les origines du système belge. Le présent face à son passé, Bruxelles, ed De Boeck-Wesmael.

complémentaire par le budget de l'État. C'est l'ONSS qui ventile les sommes perçues entre les différents organismes créés pour assurer la gestion de chacune des branches d'assurances sociales<sup>57</sup>. Les instances dirigeantes du Fonds provisoire de Soutien, de l'ONPC, puis de l'Office National de l'Emploi (ONEM)<sup>58</sup> comprennent en effet de manière paritaire des représentants des organisations syndicales et patronales. Ceux-ci sont donc, d'une certaine manière, impliqués dans la détermination de la politique suivie par ces organismes et sont notamment consultés lors de modifications de la réglementation en matière de chômage.

Quand la situation économique commença nettement à se dégrader, dans la foulée du choc pétrolier de 1973-1974, le caractère structurel de la crise qui commence n'apparut pas encore clairement<sup>59</sup>. Au milieu de la décennie, la plupart des acteurs politiques et sociaux s'attendent à une reprise de la conjoncture économique à court ou à moyen terme. Ce n'est que progressivement que s'impose l'idée que l'on se trouve face à une situation durable. La situation est également caractérisée par une inflation importante et une chute de la croissance du PIB, mais aussi par un accroissement significatif de l'endettement public<sup>60</sup>, ainsi que par une forte augmentation des restructurations d'entreprises et des pertes d'emploi qui les accompagnent.

A ces aspects économiques s'ajoute aussi une dimension idéologique. Le modèle de développement keynésien, reposant notamment sur le "compromis social-démocrate", est de plus en plus contesté par certains milieux. Le principe de redistribution des richesses produites, qui est au cœur de ce compromis, est particulièrement mis en question par le patronat. La responsabilité de la détérioration de l'économie est attribuée à l'accroissement des coûts salariaux, à l'augmentation des charges pesant sur les entreprises, au manque de flexibilité des travailleurs, à la générosité du système de sécurité sociale ou encore au manque de formation professionnelle de la main-d'œuvre, lié aux carences du système scolaire<sup>61</sup>. Le chômage est présenté comme la conséquence de ces problèmes, ainsi que comme la résultante du manque de volonté de travailler et d'entreprendre. Il est dès lors jugé indispensable de réglementer de manière beaucoup plus stricte l'accès aux prestations de l'assurance-chômage, de rétablir la compétitivité des entreprises et plus, largement, de réhabiliter les entreprises, présentées comme seule source de richesse et de création d'emplois.

Ce travail de sape mène progressivement à un véritable changement de paradigme, en particulier en matière de politique économique et de protection sociale<sup>62</sup>. Ainsi, progressivement depuis les années septante,

---

<sup>57</sup>Voir Guy Vanthemsche, 1994, La sécurité sociale. Les origines du système belge. Le présent face à son passé, Bruxelles, ed De Boeck-Wesmael.

<sup>58</sup>Il s'agit du "comité de direction" du Fonds provisoire de Soutien des Chômeurs involontaires jusqu'en 1951, puis du "comité de gestion" de l'ONPC jusqu'en 1961, et enfin depuis lors du "comité de gestion" de l'ONEM. Voir Guy Vanthemsche, 1994, La sécurité sociale. Les origines du système belge. Le présent face à son passé, Bruxelles, ed De Boeck-Wesmael.

<sup>59</sup>La majorité des économistes perçoivent l'évolution de l'économie capitaliste en cycle. Il est toujours plus facile de percevoir après coup quand un cycle se termine et de quand un autre commence. Tant les cycles de croissance que de crise comprennent eux-mêmes des mini-périodes de hausse et de récession. A l'époque, on analysait cette récession non pas comme l'amorce d'une nouvelle crise économique mais comme une petite faiblesse de parcours dans les croissances. Les "trente glorieuse" avait amené la croyance qu'on en avait fini avec les crises économiques et que le capitalisme, sous un modèle keynésien, pouvait se réguler dans une croissance sans fin. Il faut distinguer les crises conjoncturelles et structurelles. Le premier type est une crise dépendant de la conjoncture (ensemble des conditions déterminant l'état du marché à un moment donné) tandis que le second type est une crise plus profonde relevant des structures mêmes de l'économie. A cette époque, on avait tendance à analyser la baisse de croissance comme provenant d'une crise conjoncturelle.

<sup>60</sup>La dette publique représente ainsi 39% du produit national brut de la Belgique en 1974, et atteint, sans se stabiliser, 95% en 1984. Voir Guy Quaden, 1987, L'économie belge, Bruxelles, ed Labor.

<sup>61</sup>Voir Jean Sloover, 1980, Le patronat belge. Discours et idéologie 1973-1980, Bruxelles, ed CRISP.

<sup>62</sup>Voir Marie-Thérèse Coenen, Serge Govaert, Jean Heinen, 2004, L'État de la Belgique. 1989-2004 Quinze années à la charnière du siècle, Bruxelles, De Boeck.

on passe, en Belgique et dans beaucoup d'autres pays d'Europe Occidentale, d'un keynésianisme social à un libéralisme social.

La période qui s'étend de 1975 à 1981 voit une succession, parfois rapide, de coalitions gouvernementales. Cette période est marquée par le passage d'une politique de relance essentiellement keynésienne à une politique néolibérale. Ainsi, le plan de 1975 (gouvernement Tindemans) vis-à-vis des jeunes et des vieux ainsi que le Plan Spitaels et celui de Roger Wulf conservent un caractère keynésien. Le Plan de 1975 vise à parfaire la formation des jeunes et à favoriser leur entrée dans la vie professionnelle<sup>63</sup>. Cependant, il a aussi pour effet de retarder l'intégration des jeunes dans des formes "normales" d'emploi<sup>64</sup>. Cette mesure vient s'ajouter aux formules déjà existantes de "mise au travail des chômeurs", mais cible un public spécifiquement jeune<sup>65</sup>. Cette mesure sera régulièrement reconduite et élargie par la suite<sup>66</sup>. A l'autre bout de la vie professionnelle, la loi de relance introduit aussi la prépension "légale"<sup>67</sup> permettant d'atténuer les conséquences sociales des pertes d'emploi et rendant obligatoire l'embauche compensatoire. Le Plan Spitaels, élargit quelque peu les dispositifs de mise au travail de chômeurs, de stage des jeunes et de prépension légale et crée d'autres initiatives. Le socialiste flamand Roger De Wulf, ministre de l'Emploi et du Travail dans ces coalitions, prévoit essentiellement d'encourager la réduction hebdomadaire du temps de travail à 38 heures. Son plan ne comporte cependant guère de mesures contraignantes, mais choisit plutôt d'octroyer des primes aux entreprises s'engageant dans cette voie<sup>68</sup>.

Malgré l'explosion des coûts financiers engendrés par l'augmentation vertigineuse du nombre de chômeurs<sup>69</sup>, dans un premier temps, l'intervention de l'État s'accroît nettement. Jusqu'en 1980, la part des subsides octroyés par le gouvernement dans le financement de l'assurance-chômage ne cesse d'augmenter, passant de moins de 20% en 1970 à près de 80% dix ans plus tard<sup>70</sup>.

Mais progressivement, des mesures d'austérité budgétaire et de modération salariale s'installent<sup>71</sup>. En 1985, la part des subsides de l'Etat à l'assurance-chômage retombent à quelque 10%, notamment grâce à

---

<sup>63</sup>Les administrations et les entreprises occupant au moins 50 travailleurs sont tenues d'engager des stagiaires de moins de 30 ans n'ayant pas encore exercé d'activité professionnelle et inscrits comme demandeurs d'emploi à concurrence de 2% de leur effectif total. Des primes sont également prévues pour les entreprises de moins de 50 travailleurs embauchant des stagiaires, ainsi que pour les entreprises qui dépassent leurs obligations légales. Voir Michel Jadot 2000, Les relations sociales en Belgique, in Bulletin de la Fondation André Renard, Liège, n°223-224.

<sup>64</sup>Ces jeunes, dont le stage de 6 mois peut être prolongé une fois, perçoivent 90% de la rémunération d'un travailleur "normal" engagé pour la même fonction. Voir Michel Jadot 2000, Les relations sociales en Belgique, in Bulletin de la Fondation André Renard, Liège, n°223-224.

<sup>65</sup>Voir Michel Jadot 2000, Les relations sociales en Belgique, in Bulletin de la Fondation André Renard, Liège, n°223-224.

<sup>66</sup>Voir Pierre Blaize, 1987, Le chômage en Belgique, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1182-1183.

<sup>67</sup>En 1974, dans un contexte économique de crise, les interlocuteurs sociaux ont conclu une convention collective prévoyant des mécanismes de prépension (dite "conventionnelle") pour réduire les effets du nombre croissant de restructurations. Ce nouveau mécanisme comporte des obligations d'embauche compensatoire pour les entreprises qui recourent à ce système, à l'exclusion de celles déclarées en difficulté. Le paiement de la prépension est pris en charge par l'Office national de l'Emploi (ONEM). Ce dispositif a été remplacé en 1983 par la prépension "de retraite". Voir Michel Jadot 2000, Les relations sociales en Belgique, in Bulletin de la Fondation André Renard, Liège, n°223-224.

<sup>68</sup>Voir Simon Lambert, 1981, L'année sociale 1979, Bruxelles.

<sup>69</sup>De moins de 8 milliards de francs belges en 1970, les dépenses à charge de l'ONEM passent à 39 milliards en 1975, 116 en 1980 et 198 en 1984. Voir Paul Palsterman, 2003, La notion de chômage involontaire 1945-2003, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1806.

<sup>70</sup>Voir Paul Palsterman, 2003, La notion de chômage involontaire 1945-2003, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1806.

<sup>71</sup>Par exemple, en octobre 1980, le gouvernement Martens IV présente un "plan de redressement" prévoyant notamment des mesures de réduction de certains salaires. Ce plan doit faire face à des actions et manifestations déclenchées essentiellement par la F.G.T.B..

l'accroissement du nombre d'exclusion de l'assurance-chômage<sup>72</sup> et de l'augmentation de la durée (de 75 jours à 150 jours) du "stage d'attente" des jeunes pendant lequel le jeune ne touche pas d'allocation. Les chômeurs, jusque-là répartis en deux catégories d'ayants droit selon leur situation de famille, sont dorénavant classés en trois groupes : le chef de ménage, le cohabitant<sup>73</sup>, l'isolé. Durant la première année de chômage, les isolés et les cohabitants perçoivent 60% (plafonnés) du salaire perdu, tout comme les chefs de ménage. La deuxième année (cette période étant prolongée de trois mois par année de travail salarié), les chefs de ménage conservent le même taux d'allocation, tandis que les deux autres catégories passent à 40%. Mais quand se termine cette deuxième période, les isolés et les cohabitants ne touchent plus qu'une allocation forfaitaire, indépendante du dernier salaire perçu. Ce "forfait" est moindre pour les cohabitants<sup>74</sup>.

Dans cette même période, le gouvernement prend plusieurs mesures en vue de rétablir la compétitivité des entreprises et d'améliorer leurs capacités exportatrices : dévaluation du franc belge de 8,5%, blocage des prix selon différentes modalités, suspension de la liaison des salaires à l'index, assainissement des finances publiques<sup>75</sup> ou encore, application d'un régime fiscal favorable à l'égard du capital des entreprises<sup>76</sup>. Ces mesures correspondent assez étroitement aux revendications adressées fin 1981 au gouvernement par le patronat<sup>77</sup>.

Les mesures prises pour l'assurance-chômage se placent dans cette même logique libérale. Depuis 1982, les jeunes ayant terminé des études et n'étant pas considérés comme chef de ménage, touchent des allocations d'attente au lieu d'allocations de chômage au terme de leur stage d'attente, ce qui se traduit par une perte de revenu pour le jeune chômeur<sup>78</sup> et donc limite l'autonomie dont ils peuvent bénéficier par rapport à leur milieu familial. La loi du 28 décembre 1983 modifie le calcul de l'imposition des chômeurs. Certaines catégories de sans-emploi doivent verser une retenue de 10% sur les allocations reçues. Elle sera abolie sous la pression syndicale en 1987<sup>79</sup>. Il faut noter que certaines conditions d'accès à l'assurance-chômage sont élargies notamment vis à vis de ceux qui s'engagent dans une activité d'indépendant (notamment par le biais de formations) ou ceux qui acceptent un travail à temps partiel pour échapper au chômage. Le chômeur reste

---

<sup>72</sup>En 1980, en ce qui concerne l'exclusion pour chômage de longue durée, le rôle de la commission consultative dans laquelle siègent des représentants syndicaux est supprimé. Voir Simone Lambert, 1982, L'année sociale 1980, Bruxelles.

<sup>73</sup>De nombreuses organisations, en particulier féminines, s'élèveront contre la création de ce "statut de cohabitant". La Belgique sera par ailleurs condamnée à plusieurs reprises par la Commission Européenne pour cette réglementation manifestement discriminatoire à l'égard des femmes. Voir M. Rifflet, 1986, La réglementation du chômage et la notion de "cohabitant", in L'année sociale 1982/2, Bruxelles.

<sup>74</sup>Les isolés touchent 50% du revenu minimum mensuel moyen garanti, les cohabitants 40%. Les cohabitants ayant travaillé comme salariés pendant 20 ans ou plus, ainsi que ceux dont l'incapacité de travail est égale ou supérieure à 33% ne sont pas ramenés au forfait. Voir Étienne Arcq, Pierre Blaise, Histoire politique de la sécurité sociale en Belgique, in Revue belge de sécurité sociale, Bruxelles, vol. 40, n°3, septembre 1998.

<sup>75</sup>Voir Thérèse Beauplain, 1984, Le plan d'austérité du gouvernement Martens V et les réactions syndicales, in L'année sociale 1984/1, Bruxelles, 1984.

<sup>76</sup>Voir Robert Vandeputte, 1993, L'Histoire économique de la Belgique. 1944-1990, Bruxelles, ed Labor.

<sup>77</sup>Voir Xavier Mabille 2003, La Belgique depuis la seconde guerre mondiale, Bruxelles, ed CRISP.

<sup>78</sup>Voir Paul Palsterman, 2003, La notion de chômage involontaire 1945-2003, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1806.

<sup>79</sup>En plus de cela, il faut également noter que, suite aux élections de décembre 1987, le gouvernement relève certaines allocations sociales. A partir de 1989, une allocation complémentaire aux chômeurs âgés est versée. L'allocation de chômage des isolés passe en 1990 de 40% à 42% en deuxième et troisième périodes. La politique de ce nouveau gouvernement (Martens VIII), issu d'une crise politique, n'effectue pas une rupture totale avec le passé. La réduction du déficit public et le contrôle de l'inflation à un niveau bas restent des priorités importantes de l'action gouvernementale. Voir Xavier Mabille 2003, La Belgique depuis la seconde guerre mondiale, Bruxelles, ed CRISP.

cependant inscrit comme demandeur d'emploi recevant un complément d'allocation<sup>80</sup>. Le gouvernement introduit la même année deux nouveaux dispositifs<sup>81</sup> de remise au travail en créant des contrats particuliers<sup>82</sup>. Le traitement des cohabitants est en outre durci de deux façons : par les montants d'allocations versés<sup>83</sup>, et par l'accroissement du risque encouru par ces chômeurs d'être exclus du bénéfice des allocations.

En 1986, le gouvernement décide aussi de préciser la réglementation permettant l'exclusion du bénéfice des allocations de chômage sur la base de l'article 143 de l'arrêté royal du 20 décembre 1963<sup>84</sup>. Un nouvel organe est mis en place, la Commission Administrative Nationale (CAN), où siègent des représentants syndicaux. Les chômeurs exclus peuvent interjeter appel auprès de cette instance et tenter d'y démontrer qu'ils ont fait preuve d'efforts intenses et continus pour trouver du travail. Dans ce nouveau système, ce sont toutefois les chômeurs qui doivent eux-mêmes prouver qu'ils ne sont pas dans les conditions d'exclusion, alors qu'auparavant, la charge de la preuve incombait aux inspecteurs de l'ONEM<sup>85</sup>.

Le début des années nonante marque un certain ralentissement économique, débouchant en 1993 sur une forte récession<sup>86</sup>. La dégradation de la situation économique pèse notamment sur la situation des finances publiques et de la sécurité sociale. En outre, la ratification du Traité de Maastricht enjoint à la Belgique de suivre une stricte discipline budgétaire en vue, entre autres, de réduire la charge de sa dette. Il s'ensuivra une politique d'assainissement des dépenses publiques et une limitation des augmentations salariales dans le but de préserver la compétitivité des entreprises belges<sup>87</sup>.

Cela se traduit pour les chômeurs par une dégradation des revenus des chômeurs avec une petite exception en 1993 et 1994 où les chômeurs âgés bénéficient d'une revalorisation de leur allocation<sup>88</sup>. A partir de 1991,

---

<sup>80</sup>Voir Paul Palsterman, 2003, La notion de chômage involontaire 1945-2003, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1806.

<sup>81</sup>Voir Pierre Blaize, 1987, Le chômage en Belgique, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1182-1183.

<sup>82</sup>Ces nouveaux types d'emploi présentent cependant un double visage. Ils permettent, certes à des chômeurs, y compris à des chômeurs de longue durée, de retrouver une activité professionnelle, mais ils participent en même temps au démantèlement progressif des modèles de contrat de travail existants et présentent avec ceux-ci des différences, parfois sévères, notamment pour les salaires ou pour les perspectives de carrière. Voir Pierre Blaize, 1987, Le chômage en Belgique, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1182-1183.

<sup>83</sup>La diminution de l'allocation des cohabitants intervient à plusieurs niveaux. Au cours de leur première année de chômage, les chômeurs de cette catégorie ne touchent plus 60% de leur dernier salaire (plafonné) comme les chefs de ménage et les isolés, mais 55%. Après un an de chômage, isolés et cohabitants entrent pour 6 mois (durée prolongée de 3 mois par année de travail salarié) dans une seconde période où les premiers perçoivent 40% de leur dernier salaire (plafonné), tandis que l'allocation des cohabitants n'équivaut plus qu'à 35% de leur dernier salaire, alors qu'elle était précédemment de 40%. Au terme de cette deuxième période enfin (période raccourcie de 6 mois par rapport à l'ancienne réglementation), les isolés conservent le niveau de 40% (alors qu'ils tombaient depuis 1981 au forfait), mais les cohabitants se retrouvent au forfait, sauf exceptions liées à la longueur de la carrière ou à l'incapacité de travail. Voir Étienne Arcs, Pierre Blaize, 1998, Histoire politique de la sécurité sociale en Belgique, in Revue belge de la sécurité sociale, Bruxelles, Vol.40, N°3.

<sup>84</sup>Désormais, l'exclusion est rendue automatique pour les cohabitants en troisième période (forfait) dont la durée de chômage dépasse le double de la durée moyenne du chômage pour les chômeurs de leur tranche d'âge, de leur sexe et de leur région. Si dans leur région, cette durée est inférieure à la moyenne nationale, c'est cette dernière qui est prise en considération pour le calcul. Les chômeurs de plus de 50 ans et ceux travaillant à temps partiel pour échapper au chômage sont épargnés par cette mesure. Le sont également les cohabitants dont le ménage dispose de revenus faibles. Voir Emile Layon, 1978, L'exclusion du bénéfice des allocations pour chômage de longue durée : l'article 143 de l'arrêté royal du 20 décembre 1963, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°799.

<sup>85</sup>Voir Pierre Blaize, 1987, Le chômage en Belgique, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1182-1183.

<sup>86</sup>Une récession est un ralentissement de l'activité économique. D'un point de vue statistique, cela se marque par une baisse du taux de croissance par rapport à l'année précédente. Cela faisait dix ans qu'on connaît une stagnation économique. En 1993, on a affaire à une récession par rapport à cette période. Sur une plus large échelle, la période amorcée depuis les années septante est une crise économique par rapport aux "Trente glorieuses".

<sup>87</sup>Par exemple, en 1996, après deux années de blocage des salaires imposées par le plan global, le gouvernement Dehaene II propose aux interlocuteurs sociaux un "Contrat d'avenir pour l'emploi" prévoyant notamment de lier les augmentations salariales à l'évolution des rémunérations en Allemagne, en France et aux Pays-Bas.

<sup>88</sup>Les isolés en 1993, les cohabitants à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1994. Voir Pierre Blaize, 1987, Le chômage en Belgique, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1182-1183.

le pointage quotidien des chômeurs est remplacé par un contrôle bimensuel<sup>89</sup>. La réglementation même du chômage est refondue et l'arrêté royal du 20 décembre 1963 est remplacé par celui du 25 novembre 1991. Il constitue encore à ce jour la base de la réglementation en matière de chômage. Davantage de chômeurs sont susceptibles de tomber sous le coup de l'application de l'article 80, les jeunes étant désormais visés dès leur sortie de l'école. Le caractère suspensif des recours que les chômeurs peuvent tenter lorsqu'ils font l'objet d'une décision sur la base de cet article est par contre considérablement réduit<sup>90</sup>. Les sanctions pour des manquements administratifs (déclarations inexactes, ...) sont nettement alourdies<sup>91</sup>. Le stage d'attente, à accomplir par les jeunes à la sortie de l'école, passe de six à neuf mois pour les 18-25 ans<sup>92</sup>. Le nombre de jours de travail requis pour avoir droit à des allocations de chômage, lorsque l'on bénéficie d'allocations d'attente, est, lui aussi, nettement augmenté pour les chômeurs de moins de 26 ans<sup>93</sup>.

En 1995, on voit un élargissement du statut de chômeur âgé<sup>94</sup>. A côté de cet assouplissement, on peut noter que s'opère dans les années nonante un durcissement de l'article 80<sup>95</sup>.

Le début des années nonante voit aussi, comme ailleurs en Europe, l'essor des formes individualisées de suivi des chômeurs<sup>96</sup>. On voit aussi se développer des plans d'activation<sup>97</sup> de l'allocation de chômage. Ces politiques s'intègrent de manière plus large dans une valorisation croissante des "mesures actives" en matière de protection sociale<sup>98</sup> plutôt que des mesures d'assistance. Les années nonante voient encore plus qu'auparavant la traduction en politiques concrètes d'un discours, porté depuis plusieurs années par une

---

<sup>89</sup>Voir Pierre Blaize, 1987, Le chômage en Belgique, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1182-1183.

<sup>90</sup>M. Palumbo, 1993, Refonte et réforme de la législation relative à l'emploi et au chômage, in L'année sociale 1992, Bruxelles.

<sup>91</sup>Voir Pierre Blaize, 1987, Le chômage en Belgique, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1182-1183.

<sup>92</sup>Il passe de trois à six mois pour les moins de 18 ans, mais reste fixé à un an pour les plus de 25 ans. Voir Lieve De Lathouwer, Vingt années d'évolution de la politique menée en Belgique dans le domaine de l'assurance chômage, in Revue belge de sécurité sociale, Bruxelles, vol. 39, n°3-4, décembre 1997.

<sup>93</sup>Ceci est l'effet concret du passage de cinq à trois catégories d'âge. Les moins de 18 ans, et les 18-25 ans étant désormais mis sur pied d'égalité avec les 26-36 ans, le nombre de jours à prêter, jusque-là nettement moins élevé, est relevé ipso facto. Voir Lieve De Lathouwer, Vingt années d'évolution de la politique menée en Belgique dans le domaine de l'assurance chômage, in Revue belge de sécurité sociale, Bruxelles, vol. 39, n°3-4, décembre 1997.

<sup>94</sup>Voir Pierre Blaize, 1987, Le chômage en Belgique, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1182-1183.

<sup>95</sup>Depuis 1986, seuls les cohabitants peuvent faire l'objet d'une exclusion de l'assurance-chômage sur la base de l'article 80 s'ils dépassent le double de la durée moyenne de chômage de leur région. À partir de 1996, cette norme est ramenée à une fois et demie. Craignant que certains cohabitants ne déclarent indûment vivre seuls afin d'obtenir une allocation plus importante et d'échapper à l'exclusion pour chômage de longue durée, ces fonctionnaires mènent des enquêtes poussées, entamées notamment sur la base de lettres anonymes de dénonciation. Dans ce cadre, certains d'entre eux se rendent au domicile des chômeurs suspectés de fraude et cherchent dans l'habitation les indices de la présence régulière d'une autre personne. Les visites domiciliaires sont rigoureusement réglementées en 2000 suite à des luttes sociales. Voir le Chapitre

<sup>96</sup>En 1992 est ainsi introduit le "plan d'accompagnement des chômeurs". Celui-ci prévoit la définition, sur une base individuelle, d'un "plan d'action" pour chaque chômeur dépassant dix mois d'inactivité, dans le but d'aider ces personnes dans leur recherche d'un emploi ou de les orienter vers des formations. Cette mesure fait cependant l'objet de critiques, notamment syndicales, compte tenu du fait qu'elle s'accompagne de sanctions relativement sévères pour les chômeurs ne s'insérant pas, ou pas activement dans ce plan d'accompagnement. Voir Adinda Vanheerswyngheles, 1993, Le plan d'accompagnement des chômeurs, in L'année sociale 1992, Bruxelles.

<sup>97</sup>Dans ce type de dispositif, une partie de l'allocation de chômage reste payée au travailleur, et vient en déduction du salaire net payé par l'employeur. Celui-ci bénéficie, par ailleurs, de divers allègements fiscaux ou de charges sociales. Les emplois occupés dans le cadre de l'activation des allocations de chômage dérogent également de plusieurs manières au modèle classique de l'emploi rémunéré. Ce sont des emplois à temps réduit, temporaires voire occasionnels, dont la rémunération est limitée, qui ne donnent pas droit à toute une série d'avantages (primes ou augmentations liées à l'ancienneté) et qui ne s'accompagnent pas, ou de manière limitée, du versement de cotisations patronales à la sécurité sociale. Voir Estelle Kreslo, 2000, Les mesures d'activation comme instrument de lutte contre le chômage: l'État social actif défend l'équité en déstabilisant les droits sociaux, in L'année sociale 1999, Bruxelles.

<sup>98</sup>L'accord de gouvernement et la déclaration de politique générale présentée à la Chambre en juin 1995 indiquent en effet : "les allocations de chômage doivent être davantage liées à des efforts en matière de formation, de recyclage et de réinsertion". Voir Déclaration gouvernementale prononcée devant le Parlement par le Premier ministre Jean-Luc Dehaene le 28 juin 1995, disponible sur le site du CRISP : <http://www.crisp.be/FR/Documents/Declarations/DG40.htm>.

institution internationale telle que l'OCDE<sup>99</sup>, insistant sur la nécessité de rendre les chômeurs "actifs" dans la recherche d'un emploi, le suivi d'une formation<sup>100</sup> ou l'insertion dans différentes formules<sup>101</sup> de retour vers le marché de l'emploi. Les injonctions de la Stratégie Européenne pour l'Emploi (SEE)<sup>101</sup> développée par l'Union Européenne depuis 1997 accentuent cette tendance.

Les années deux mille, qui commencent avec la coalition "arc-en-ciel" conduite par le libéral flamand Guy Verhofstadt, incluant pour la première fois les formations écologistes, continuent à être placées sous le signe de "l'État social actif", renforçant en matière d'emploi et de protection sociale la politique des années nonante. On renforce l'accent mis sur la responsabilité individuelle des allocataires sociaux, et particulièrement des chômeurs, ainsi que sur la nécessité pour eux de s'activer<sup>102</sup>.

Dans le même temps, le gouvernement continue une politique de réduction de cotisations patronales à la sécurité sociale et une limitation de l'augmentation salariale<sup>103</sup>. En 2001, le ministre socialiste flamand Johan Vande Lanotte, appuyé ensuite par la ministre de l'Emploi L. Onkelinx, présente une réforme qui va transformer le "minimex" en "revenu d'intégration sociale". Le nouveau dispositif lie davantage l'octroi d'une allocation à l'acceptation d'un emploi ou à l'inscription dans un parcours de formation et étend l'individualisation du suivi et la logique de contractualisation qui lie le demandeur à l'institution.

En 2004, c'est l'instauration du contrôle de la disponibilité des chômeurs aux marchés de l'emploi par Frank Vandenbroucke. Ce dispositif repose essentiellement sur deux axes. Le ministre entend amener les organismes régionaux (Forem en Wallonie, Orbem à Bruxelles et VDAB en Flandre) et de la Communauté germanophone (Arbeitsamt) compétents en matière de formation et de placement des chômeurs à communiquer plus assidûment à l'ONEM leurs données concernant les efforts réalisés par les sans-emploi pour se former ou trouver un travail. La volonté de ne plus confondre contrôle et placement du chômeur, qui a conduit à la séparation des fonctions au sein de l'ONEM à la fin des années 1970, puis à la régionalisation du placement et de la formation à la fin des années 1980, est remise en question par le ministre.

De plus, un système d'entretiens successifs avec des agents de l'ONEM est imposé aux chômeurs, à moins qu'ils ne soient en formation, afin que ceux-ci démontrent qu'ils ont fourni de réels efforts pour trouver un emploi<sup>104</sup>. Non seulement ce nouveau dispositif renverse la charge de la preuve, puisque c'est désormais au chômeur qu'il appartient de montrer qu'il respecte les règles qui lui sont imposées, et non plus au représentant de l'ONEM de prouver que le chômeur ne remplit pas ses obligations. Mais ce système modifie en outre la philosophie de l'assurance-chômage : il ne "suffit" en effet plus au chômeur d'être disponible pour le marché du travail afin de recevoir son allocation, entendue comme la compensation de l'absence d'emploi ; il lui faut désormais chercher activement du travail pour "mériter" son allocation. Le nouveau dispositif incarne

---

<sup>99</sup>Voir Catherine Lévy, 2003, Vivre au minimum. Enquête dans l'Europe de la précarité, Paris, ed La Dispute.

<sup>100</sup>Pour une analyse du contenu et du rôle de telles formations, voir Catherine Lévy, 2003, Vivre au minimum. Enquête dans l'Europe de la précarité, Paris, ed La Dispute.

<sup>101</sup>Voir Bernard Conter, 2004, La stratégie européenne pour l'emploi : outil de légitimation ou de transformation des politiques ?, in L'année sociale 2003, Bruxelles.

<sup>102</sup>Un slogan tel que celui du "programme printemps" destiné en 2000 aux minimexés est à cet égard révélateur : "troque l'aide pour un boulot".

<sup>103</sup>A titre d'exemple, on peut citer la Loi de compétitivité du 27 mars 2006 qui instaure un mécanisme de correction des salaires faisant en sorte qu'ils ne peuvent augmenter plus vite que la moyenne pondérée de ceux de l'Allemagne, de la France et des Pays Bas.

<sup>104</sup>Voir Jean-Luc De Meulemeester, 2005, Les stratégies économiques belges en 2004, in L'année sociale 2004, Bruxelles.

pleinement la philosophie de l'État social actif : l'accent mis sur les "mesures actives" ainsi que la dimension moralisatrice de ce concept<sup>105</sup>.

### C) Situation actuelle : Le Travail et le Chômage

La crise économique qui se développe dans la seconde moitié des années septante entraîne une augmentation spectaculaire du nombre de chômeurs en Belgique ainsi que dans l'ensemble des pays occidentaux. Depuis, le taux de chômage moyen s'est élevé à 13,5% de la population assurée et n'est jamais redescendu sous la barre des 10% après l'avoir franchie dès 1978<sup>106</sup>. A plusieurs égards, l'année 1975 marque un tournant. Pour la première fois depuis 1958, le taux de croissance du PIB est négatif. Plus encore, le chômage complet connaît cette année-là une augmentation de près de 70%. Le chômage concerne de plus en plus de travailleurs. La période de chômage tend également à s'allonger : elle n'est plus cette période frictionnelle entre deux emplois.

Aujourd'hui, le chômage est général et inégal ainsi que massif et sélectif<sup>107</sup>. La probabilité moyenne de trouver un travail est relativement faible<sup>108</sup>. Mais, tout le monde n'a pas la même chance de réussite. La sélectivité du chômage réactive les inégalités sociales classiques : sexe, nationalité, âge et origine sociale. L'évolution des vulnérabilités différentielles, mesurées par le taux de chômage entre les années quatre vingt et nos jours, met en évidence le caractère structurel et stable des inégalités sociales face au chômage<sup>109</sup>. Car, même si certains écarts tendent à se resserrer, des différences significatives persistent.

Certaines catégories de personnes sont plus particulièrement touchées par le chômage, soit qu'elles y entrent de manière massive (les jeunes dans la première période, ou les femmes de manière générale), soit qu'elles parviennent plus difficilement à en sortir lorsque de nouveaux emplois se créent. Les femmes<sup>110</sup> et les jeunes<sup>111</sup> sont particulièrement touchés par le manque d'emplois mais, à mesure que le chômage s'installe, les travailleurs adultes masculins sont de plus en plus concernés. La proportion de chômeurs structurels parmi le total des sans-emploi s'accroît rapidement<sup>112</sup>. Le chômage de longue durée touche plus les femmes que les hommes.

---

<sup>105</sup>Voir Mateo Alaluf, 2004, Le Ministre, la morale et les chômeurs, in Politique. Revue de débats, Bruxelles, n°34, avril.

<sup>106</sup>Voir Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, 1998, Le marché du travail en Belgique : l'emploi et le chômage, Bruxelles.

<sup>107</sup>En Belgique comme dans la plupart des pays européens, le chômage est devenu général et massif car il touche à la fois une grande variété d'individus différents et un grand nombre de personnes. Il pèse sur quasi-toutes les catégories professionnelles, sur les hommes et les femmes, les vieux et les jeunes, les natifs et les immigrés, ... Le taux de chômage moyen s'est élevé à 13,5% de la population assurée. Néanmoins, comme on va le voir, tous les chômeurs ne sont pas égaux entre eux tant du point de vue des allocations que de la probabilité de retrouver un travail. Le chômage est un phénomène sélectif car il touche plus certaines catégories de personnes que d'autres. Voir Margaret Maruani, 2006, Travail et emploi des femmes, Paris, ed La Découvert et Didier Demazière, 1995, Sociologie des chômeurs, Paris, ed Découvert.

<sup>108</sup>Selon l'analyse des chiffres du FOREM, en 2006, il y a en moyenne aujourd'hui une offre d'emploi pour 45 demandes. A Liège, le rapport était de 1/59. Cela veut dire qu'en moyenne les chômeurs ont potentiellement à Liège 1,6% de chance de retrouver un travail dans un court laps de temps.

<sup>109</sup>Voir Didier Demazière, 1995, Sociologie des chômeurs, Paris, ed Découvert.

<sup>110</sup>En 2006, la Région Wallonne enregistre 281 241 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) dont 52,8% de femmes. La région flamande totalise 208 795 D.E.I. dont 53,9% de femmes. En Wallonie, c'est surtout dans la tranche d'âge 30-40 ans que la différence est la plus grande (24,6% de femmes contre 22,1% d'hommes pour une moyenne totale de cette tranche d'âge de 23,4%). Voir <http://www.leforem.be/informer/info/observatoire.htm>.

<sup>111</sup>Parmi 281 241 demandeurs d'emploi inoccupés enregistrés en Région wallonne, 40% ont moins de 30 ans. Voir <http://www.leforem.be/informer/info/observatoire.htm>

<sup>112</sup>Voir Margaret Maruani, 2006, Travail et emploi des femmes, Paris, ed La Découvert et Didier Demazière, 1995, Sociologie des chômeurs, Paris, ed Découvert.

En matière d'indemnisation, de fortes inégalités entre les sexes existent et persistent (ce qui est dû en partie à la réalité professionnelle et surtout avec l'instauration du statut de cohabitant qui touche plus les femmes que les hommes). Du côté des jeunes et des femmes, les personnes peu ou pas qualifiées, celles à aptitude réduite ou les plus âgées rencontrent de nombreuses difficultés à retrouver un emploi, en particulier s'il s'agit d'ouvriers du secteur secondaire. Le niveau de formation (ou d'expérience pour ceux qui ont déjà travaillé) influe sur la probabilité de (re)trouver un emploi<sup>113</sup>. Il faut également noter qu'à niveaux de diplôme identique, d'importantes disparités existent, en fonction de la filière (générale, technique ou professionnelle) et spécialités de formation. L'offre de travail (par le privé et par l'Etat) ne se répartit pas de la même manière dans toutes les professions<sup>114</sup>. Si le diplôme et l'expériences constituent un rempart contre le chômage, ils protègent moins les immigrés puisque pour un diplôme de valeur équivalente, on peut constater des taux de chômage forts différents (pouvant aller jusqu'à deux fois supérieurs de leurs homologues non immigrés<sup>115</sup>). Ces différences traduisent notamment des difficultés pour faire reconnaître sur le marché du travail les diplômes obtenus à l'étranger mais elles sont aussi le signe d'une certaine discrimination à l'embauche, facilitée et renforcée par le haut taux de chômage<sup>116</sup>.

Tous les immigrés ne sont pas logés à la même enseigne. Ainsi, les immigrés originaires de l'Union Européenne connaissent un niveau de chômage inférieur aux non occidentaux.<sup>117</sup> Le taux de demande d'emploi<sup>118</sup> est aussi inégalement réparti sur le plan géographique (12,6% pour la province du Brabant Wallon, 21,9% pour la province de Hainaut, 20,7% pour la province de Liège, 12,6% pour la province du Luxembourg et 16,7% pour Namur)<sup>119</sup>. Les différents facteurs d'inégalités, en ce qui concerne le chômage, ne se juxtaposent pas ; ils se renforcent, se multiplient et se cumulent.

L'ancienneté moyenne en chômage a plus que doublé depuis le milieu des années septante pour s'établir à près de seize mois<sup>120</sup>. Là encore, la moyenne est inégalement répartie entre les différents chômeurs. Les chômeurs âgés de 50 ans et plus sont plus exposés, au point que près de 62% d'entre eux sont concernés par cette forme de chômage. Comparativement, environ un tiers des chômeurs âgés entre 20 et 30 ans connaissent le chômage de longue durée.

En conclusion, pour un nombre croissant de chômeurs, le lien avec l'emploi est, tout à la fois incertain et indispensable, improbable et nécessaire, fragile et incontournable. Le taux de réussite est inégal entre les différents chômeurs et est lié à leur biographie individuelle (parcours professionnels et scolaires, à leurs

---

<sup>113</sup>Parmi les demandeurs d'emploi inoccupés enregistrés en Région Wallonne, 51,9% ont un niveau d'éducation qui ne dépasse pas le 2<sup>ème</sup> degré du secondaire. Le secondaire du 3<sup>ème</sup> degré regroupe 28,5% des demandeurs d'emploi inoccupés. Parmi ceux-ci, près de 60% sont des femmes. Voir <http://www.leforem.be/informer/info/observatoire.htm>

<sup>114</sup>Ainsi, par exemple, en 2006, on retrouve une baisse de l'offre d'emploi dans les entreprises manufacturières tandis qu'une reprise dans le domaine de la construction a été enregistrée et, dans le commerce, le climat conjoncturel s'est stabilisé. Certains secteurs (comme le textile, le verre, et la sidérurgie) sont de mois en moins des secteurs porteurs d'emplois. Voir BNB, Enquête mensuelle auprès des entreprises, octobre 2006 et <http://www.leforem.be/informer/info/observatoire.htm>.

<sup>115</sup>Voir <http://www.leforem.be/informer/info.htm>

<sup>116</sup>Voir Didier Demazière, 1995, *Sociologie des chômeurs*, Paris, ed Découvert.

<sup>117</sup>Voir Didier Demazière, 1995, *Sociologie des chômeurs*, Paris, ed Découvert.

<sup>118</sup>Le Taux de demande d'emploi traduit le poids de la demande d'emploi non satisfaite par rapport à l'ensemble de la population active. En 2006, ce taux est 19,1% pour l'ensemble du territoire Wallon. Le taux de demande d'emploi est 22,3% contre 16,4% pour les hommes.

<sup>119</sup>Voir <http://www.leforem.be/informer/info/observatoire.htm>.

<sup>120</sup>Voir <http://www.leforem.be/informer/info/observatoire.htm>

réseaux relationnels, ...) et aux contextes du marché du travail (implantation d'une nouvelle entreprise, fermeture, logique de gestion de la main d'œuvre, équivalence entre compétences des chômeurs et demandes des entreprises, ...). La fluctuation de l'emploi (et donc du chômage) global a des conséquences sur l'employabilité des chômeurs, sans que ceux-ci n'y soient pour rien<sup>121</sup>.

#### D) Le chômage : une expérience potentielle éprouvante.

Potentiellement, le chômage peut être psychologiquement éprouvant<sup>122</sup>. La perte d'emploi engendre souvent des mal-être variables selon l'individu. C'est perceptible par plusieurs symptômes : anxiété, dépression, moral bas, manque de confiance en soi, faible sens de l'autonomie personnelle, inhabilité à faire face aux problèmes de la vie et insatisfaction de soi et de l'environnement physique et social<sup>123</sup>. Les chômeurs montrent une santé mentale plus faible et semblent moins satisfaits de la vie.

Voyons d'un peu plus près ce constat. Au travers de mes entretiens, il semblerait que le chômage se vit dans l'ennui, la déstructuration du temps, l'isolement social, le sentiment d'inutilité et d'humiliation ainsi que les difficultés financières. Tous les chômeurs que j'ai interrogés ne sont pas touchés par tous ces aspects. On peut constater que les chômeurs militants, par l'activité de substitution (leur activisme), semblent surmonter plus facilement certains problèmes psychologiques engendrés par le chômage<sup>124</sup>.

Le chômage provoque la désorganisation du temps quotidien<sup>125</sup>, ce qui contribue à provoquer un sentiment d'ennui. C'était le temps du travail qui définissait le temps libre et lui donnait son véritable sens. Avec la perte de son emploi, le temps "libre" ne l'est plus pour les chômeurs ; les limites entre activités et loisirs s'évanouissent. J'ai pu constater que le chômeur subit une perte d'une discipline de vie (perte d'habitude horaire et d'agenda, déstructuration de l'alternance entre nuit et jour, ...). Le chômeur rencontre d'avantage de difficultés, par exemple, pour prendre un rendez-vous ou être ponctuel. Le vécu nous transforme. Ainsi, l'habitude de vivre sans contrainte horaire et de discipline de vie fait que l'individu a de plus en plus de difficultés à respecter ce type de contraintes, ce qui ne va pas faciliter sa réinsertion. On a donc affaire à un double cercle vicieux. La perte de discipline de vie engendre un approfondissement de soucis et la connaissance de cette réalité-là par les employeurs fait qu'ils les engageront plus difficilement. Ainsi, ces deux phénomènes font que le chômeur a de plus en plus de difficultés à sortir de sa situation.

Par contre, j'ai pu découvrir par les observations que les chômeurs militants semblent moins subir la déstructuration du temps. Nombreux avaient un agenda bien chargé. Ils ont tendance à être plus ponctuel aux

---

<sup>121</sup>Voir Didier Demazière, 1995, Sociologie des chômeurs, Paris, ed Découvert.

<sup>122</sup>Voir M.Roques, 1995, Sortir du chômage, ed Pierre Mardaga,

<sup>123</sup>Voir M.Roques, 1995, Sortir du chômage, ed Pierre Mardaga.

<sup>124</sup>Synd.CSC.2: " Pourquoi je milite ? Cela me permet de me sentir utile. On ne s'ennuie plus, On est actif. On fait quelque chose. De plus, cela permet de mieux comprendre sa situation ... de ne plus culpabiliser. Bien sûr, je ne fais pas que ça. Je continue à chercher du boulot."

<sup>125</sup>No.Milit 2 : "Vous savez, beaucoup de gens pensent que le chômage, c'est des vacances. Dans la pratique, c'est tout sauf des vacances. Au début, peut-être, car on est mis dehors d'un travail où on a fortement trimé. Alors, au début, on veut profiter de ce temps libre pour s'occuper de soi. Mais très vite quand, entre guillemet, le temps libre devient la norme, ce n'est plus du temps libre. On tourne en rond. On ne sait pas quoi faire. Le chômage, c'est long. Je m'ennuie à ne rien faire. Je me sens inutile. [...] Quelles que soient les occupations, elles sont vécues comme dépourvues de sens et consistent plus à passer le temps, à attendre la fin de la journée, sans avoir l'impression de la vivre."

No.Milit 9 : "Au fur et à mesure, on apprend à penser : ... hum ... Ce qu'on pourrait faire avant le déjeuner, on pourra tout aussi bien le faire après, ou le soir; la journée s'achève sans qu'on ne l'ait fait."

rendez-vous. Chaque personne contactée a fixé pour l'entretien un rendez-vous précis en date et en heure alors que la majorité des chômeurs non-militants ont laissé ces éléments à mon appréciation. De plus, durant l'entretien, certains chômeurs militants évoquaient un emploi du temps très chargé. Certains chômeurs militants ont seulement commencé à organiser leur temps par leur entrée dans l'organisation de protestation. L'impact de restructuration dépasse bien souvent le cadre du militantisme<sup>126</sup>.

Par contre, les militants de "Chômeur, pas chien !" contredisent cette tendance. Ils n'ont pas cette discipline avec le temps. Ainsi, ils sont rarement ponctuels. Mais, cela ne semble pas être lié à la déstructuration engendrée par le chômage mais plutôt à l'idéologie. Pour eux, le respect des horaires, exigence liée à la sphère du salariat, les rebutent<sup>127</sup>. En outre, ils n'ont pas connu une période d'ennui et de désœuvrement au moment du chômage. Au contraire, l'ennui est placé dans le travail salarié. Ils aspirent à sortir du travail salarié avec tout ce que cela implique (rapport hiérarchique, autorité, discipline, ...) <sup>128</sup> et à construire une alternative au mode de vie capitaliste. Certains expriment le sentiment de s'épanouir en ne travaillant pas.

Il est aussi intéressant de constater que deux chômeurs non-militants (No.Milit 7 et No.Milit 10), par leur forte adhésion à l'idéologie du travail, ne subissent pas la déstructuration du temps car ils se sont imposé une discipline pour la recherche d'un emploi (qui se décline pour eux comme une profession).

Le chômage fragilise économiquement ceux qui le vivent<sup>129</sup>. Tous les chômeurs interrogés, tant les militants que les non-militants, expliquent que la diminution des rentrées financières engendrée par la mise au chômage provoque souvent une réorganisation du budget familial. La plupart des interviewés signalent aussi que le manque de ressources signifie aussi une réduction de son autonomie individuelle. Même s'il lui est possible de continuer d'avoir certaines activités, son choix est tout de même limité par ses ressources financières. Vivre d'une allocation de chômage implique une détérioration des conditions matérielles d'existence, incluant bien souvent, surtout quand la durée de chômage se prolonge, des restrictions en terme de logement, de soins de santé, de loisirs et de contacts sociaux qui y sont liés, ... Comme on peut le voir dans la partie *l'institutions du chômage : Le cas de la Belgique* de ce chapitre, suite à l'accroissement du nombre de chômeurs, les gouvernements successifs adoptent différentes mesures qui ont pour effet de réduire les montants d'allocations versés aux chômeurs ; elles se font soit de manière directe en s'attaquant directement aux allocations soit de manière indirecte en modifiant leur statut, en réduisant la durée d'indemnisation de

---

<sup>126</sup>Synd.CSC.3: "Avant, je ne faisais rien. L'impression d'être inutile ... l'ennui... ne motivait pas à bouger. Puis en militant, j'ai appris à m'organiser. On se sent de nouveau être quelqu'un. J'ai recommencé à lire, à faire mon jardin ... comme quand je travaillais." Synd.FGTB.3 : " Avant d'être au T.S.E., j'avais tout le temps de faire mon ménage. Mais à force d'avoir tout le temps, on ne fait rien. Et le pire, c'est qu'on s'habitue à ne rien faire. Je n'avais aucun planning. Les réunions ont changé cela. Elles me donnent des repères. Je sais quand j'ai mes jours de réunions. Je fais tout la veille. Question organisation, ça va mieux qu'avant, c'est sûr."

<sup>127</sup>Chô.Chi 2 : "Le travail pour moi, c'est la chose la plus absurde qui existe. C'est une aliénation. Je veux dire le travail au sens où on l'entend habituellement ... huit heures par jour, enfermé dans une usine ou dans un bureau. Tout cela enferme l'esprit. Moi, je veux faire quelque chose qui m'épanouit. Ecrire, par exemple, c'est aussi un travail mais c'est différent"

<sup>128</sup>Chô.Chi 2 : "Le travail pour moi, c'est la chose la plus absurde qui existe. C'est une aliénation. Je veux dire le travail au sens où on l'entend habituellement ... huit par jour enfermé dans une usine ou dans un bureau. Tout cela enferme l'esprit. Moi, je veux faire quelque chose qui m'épanouit. Ecrire, par exemple, c'est aussi un travail mais c'est différent " Un autre (Chô.Chi4) s'est mis à chanter durant l'entretien : "Le travail, c'est la santé. Rien faire, c'est la conserver. Les prisonniers du boulot font pas de vieux os ..."

<sup>129</sup> Le risque de pauvreté est pour les chômeurs de 28%. Voir le Rapport stratégique belge sur la protection sociale et l'inclusion 2006-2008 rédigée à la demande du Conseil de l'Europe à chaque Etat membre. Il peut être trouver sur internet : [http://socialsecurity.fgov.be/FR/nieuws\\_publicaties/publicaties/strat\\_lissabon/rapport\\_2006-2008\\_fr.pdf](http://socialsecurity.fgov.be/FR/nieuws_publicaties/publicaties/strat_lissabon/rapport_2006-2008_fr.pdf).

certaines catégories de sans-emploi ou en intensifiant les formes de contrôle. Néanmoins, ces éléments ne sont pas toujours perçus par les chômeurs.

En analysant les discours des personnes interrogées, on se rend compte que le sentiment d'isolement est l'un des principaux problèmes émis par les chômeurs<sup>130</sup>. Le milieu de travail est un lieu où des relations multiples et variées se nouent, en dehors de la sphère familiale, entre compagnons de travail<sup>131</sup>. Pour le salariat, la sociabilité passe avant tout par l'activité professionnelle. Ainsi, en même temps que leur travail, les chômeurs ont perdu des occasions de rencontres et d'échanges. En ce qui concerne les individus qui commencent leur entrée dans la vie active par le chômage, condition d'existence en voie d'expansion, cette constatation reste tout aussi valable : ils n'ont pas pu établir de telles relations. Même si le voisinage et quelques relations antérieurement établies fournissent des lieux de rencontres, l'humiliation dans laquelle vivent les chômeurs leur interdit de poursuivre des relations normales avec les autres. Le chômage se vit essentiellement en solitaire.

La crise de statut et le sentiment d'humiliation provoqués par le chômage, peuvent être aggravés par l'absence d'intégration familiale<sup>132</sup> et donc accentuer leur désocialisation<sup>133</sup>, ce qui conduit à une dépolitisation<sup>134</sup>. Le sans-emploi occupe le temps libéré par des activités peu onéreuses, comme la lecture (ceux ayant un certain capital culturel), la télévision ou d'autres loisirs gratuits.

Mais, par leur engagement militant, les chômeurs tissent de nouveaux liens sociaux, ce qui permet d'échapper à ce problème. Dans de nombreux cas, la solitude a été ressentie par les chômeurs militants avant leur activisme<sup>135</sup>. De nombreux chômeurs militants témoignent qu'ils prennent conscience de la dimension sociétale du phénomène du chômage par le contact avec d'autres personnes vivant les mêmes conditions

---

<sup>130</sup>No.Milit 5 : "Dans le temps, j'avais des camarades. On allait au foot ensemble. On allait boire un verre ensemble. On allait ... Maintenant, je me sens vide ... Je préfère rester seul [...] On s'aigrit avec le temps. Je ne suis plus comme dans le temps. Dans le temps, j'aimais encore bien blaguer. He bien, maintenant, c'est fini."

No.Milit 6 : "Quand je travaillais, j'avais des camarades. On allait souvent boire un verre ensemble. Oh... Ce n'est pas facile tous les jours dans un monde d'homme quand on est femme. Il a fallu que je gagne leur respect. Pour cela, j'ai dû trimer plus qu'un homme. Mais, à la fin, j'avais leur respect. Comme j'étais leur déléguée syndicale, il venait me voir quand ils avaient un problème. J'aimais bien ce contact avec le gens. Le travail n'est pas qu'une source de revenus. C'est un lieu de relation humaine et de camaraderie. Le chômage par contre, c'est la solitude."

<sup>131</sup>Voir P.-H. Chompart de Lauwe, 1976, Nous travailleurs licenciés, les effets traumatisants d'un licenciement collectif, Paris, Union Général d'Édition, 10/18.

<sup>132</sup>Voir Dominique Schnapper, L'épreuve du chômage, ed Gallimard, 1981. Même si cette information date, elle reste encore d'actualité. Un contact régulier avec les chômeurs le montre aisément. Ce phénomène a tendance à se produire plus fréquemment maintenant que dans les années septante et quatre-vingts.

<sup>133</sup>No.Milit 5 : "J'ai toujours peur d'être pris pour un fainéant, parce que les chômeurs n'ont pas d'amis, il faut reconnaître. Parce que d'après certaines réflexions, même dans ma famille, le chômeur, c'est un fainéant et pourtant, on cavale pour pouvoir travailler."

<sup>134</sup>Olivier Fillieule explique que le chômage engendre une "désocialisation politique". C'est-à-dire, par la perte progressivement de rapport sociaux et de contact avec la société qui avant tout faite pour les travailleurs, les chômeurs marque progressivement un intérêt moindre pour la politique. Voir Olivier Fillieule, 1993, Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective dans la France contemporaine, Paris, ed l'Harmattan.

<sup>135</sup>Chô.Act 2 : "Au chômage, on n'a plus de vrais contacts [...] La lutte, ce n'est pas seulement défendre ses intérêts en tant que groupe mais c'est avoir aussi du lien social ! En militant, j'ai rencontré des gens avec qui on partage des choses... Cela crée des liens".

Synd.CSC.3 : "Avec le chômage, progressivement, je me suis senti de plus en plus seul. Je reste de plus en plus enfermer chez moi. [...] Puis en militant, j'ai appris à m'organiser. On se sent de nouveau être quelqu'un. J'ai recommencé à lire, à faire mon jardin ... comme quand je travaillais. [...] En reprenant confiance en moi, je ai recommencé à aller vers les gens."

Chô.Act 5 : "Progressivement au chômage, on perd le contact avec les gens. Car on n'est plus en contact avec les autres. Au travail, on voit du monde ... les collègues .... les patients . Au chômage, on n'a plus de lieux de rencontres à part les files de pointage. Mais ce n'est pas terrible pour nouer des relations avec les autres. Vous, quand vous allez à l'administration et que vous faite la file, vous commencer à discuter avec les autres ? Non. Et bien, le pointage c'est la même chose mais avec la honte. La majorité des chômeurs, se sentent coupables. Pourtant, ce n'est pas de notre faute si il n'y a pas assez d'emplois pour tout le monde."

d'existence. Les membres de "Chômeur, pas chien !" n'ont pas ressenti cet isolement, même avant leur entrée dans ce collectif.

Le sentiment d'inutilité est ressenti par un grand nombre de chômeurs interrogés<sup>136</sup>. La perte de l'emploi exacerbe les regrets liés au travail salarié et l'éclairage qu'elle donne à ce moment charnière permet de mieux comprendre ce que représente le travail pour le chômeur. L'emploi donne au travailleur le sentiment d'être utile par l'interdépendance des êtres humains que le travail suppose. Ce dernier est lié à des buts et lui donne le sens de la finalité. L'emploi force l'activité. Il permet à la personne d'effectuer des actes qui ont des conséquences visibles et permet au travailleur l'exercice quotidien de ses compétences. La perte de l'emploi laisse un sentiment d'inutilité qui détruit l'image qu'il a de lui-même<sup>137</sup>. Il en arrive à vivre au jour le jour. L'emploi définit également le statut et l'identité de l'individu dans la société. Le chômeur ne souffre pas seulement d'une absence de statut, il souffre encore bien plus d'une mutilation d'identité. Dans la société occidentale<sup>138</sup>, le statut reconnu comme légitime, tant par l'individu que par la société, est celui donné par l'activité professionnelle. Le statut de chômeur resterait donc dévalorisé par rapport au statut normal de travailleur<sup>139</sup>.

La militance redonne un sentiment d'utilité<sup>140</sup>. Ce sentiment d'inutilité n'est pas ressenti par les membres de "Chômeur, pas chien !" car dans leur conception idéologique, les chômeurs sont utiles socialement car ils injectent à la société de la solidarité, des relations humaines, des espaces collectifs, associatifs, artistiques et culturels<sup>141</sup>. Pour les syndicats, "Chômeur Actif" et "Stop chasse aux chômeurs", le sentiment d'utilité sociale est tourné vers le travail. Il lutte pour défendre les chômeurs qui sont perçus comme des travailleurs n'ayant pas un emploi et les travailleurs qui en ont un car, selon eux, le chômage est un moyen de faire pression sur les actifs aussi<sup>142</sup>. Par contre, ce sentiment d'utilité sociale pour "Chômeur, pas chien !" s'inscrit dans la proposition d'une alternative de mode de vie.

---

<sup>136</sup>No.Milit 2 : "Le chômage, c'est long. Je m'ennuie à ne rien faire. Je me sens inutile."

No.Milit 4 : "Comment je me sens ? Je me sens mal et inutile. Des fois, face à mes enfants, je culpabilise de ne pas travailler. Quelle image je peux leur donner? Et puis la vie ça coûte. [...] Et puis, mon métier, c'est ma vie."

No.Milit 9 : "Des fois, je me dis à quoi cela sert de se remuer autant pour chercher un travail. Dans ces moments-là, je me dis que je ne suis plus bon à rien. De toute façon, je suis inutile."

<sup>137</sup>No.Milit 9 : "Des fois, je me dis à quoi cela sert de se remuer autant pour chercher un travail. Dans ces moments-là, je me dis que je ne suis plus bon à rien. De toute façon, je suis inutile."

<sup>138</sup>D'ailleurs, les gens se définissent par leur travail. Ainsi psychologiquement, il est beaucoup plus malaisé pour le chômeur de s'affirmer comme tel. La situation de fort taux de chômage que nous connaissons produit une situation assez paradoxale. A la fois, le chômage s'est banalisé par le fait qu'il touche une grande majorité de personnes, ce qui pourrait aider à mieux le subir mais, d'autre part, la propagande anti-chômeur (celle qui vise à culpabiliser le chômeur de sa situation) s'est intensifiée avec le temps. Voir André Gorz, 1998, *Métamorphose du travail, critique de la raison économique*, Paris, ed Galilée.

<sup>139</sup>Voir Dominique Schnapper, 1994 *L'épreuve du chômage*, Paris, ed Gallimard, et Dominique Schnapper, 1989, *Rapport à l'emploi, protection sociale et statu sociaux*, in *Revue Française de Sociologie*, XXX, 3-29.

<sup>140</sup>Syn.CSC2 "Avant, je me sentais seule et inutile! [...] Grâce au T.S.E, je me ressens utile. Je fais des choses ... qui servent à d'autres. Je lutte pour moi et les autres. Cela semble stupide mais cela fait du bien."

<sup>141</sup>Chô.Chi 1 : "Les Chômeurs et les minimexés font vivre la société. Ils fournissent de nouveaux espaces sociaux ... où les relations sont vraies. Elle ne repose pas sur la logique marchande ... un rapport de salariat. Ils apportent de l'humanité, de la solidarité ..."

<sup>142</sup>Synd. FGTB.1 "Vous savez, les chômeurs ... Je n'aime pas ce mot mais bon. Donc, vous savez, les chômeurs et les travailleurs font partie de la même classe. S'attaquer aux chômeurs, c'est s'attaquer au salaire indirect des travailleurs. Ainsi, je me bats bien sûr pour les sans-emploi mais aussi pour les travailleurs."

Synd.CSC.1 "Nous, dans le pilier interprofessionnel, on s'occupe des intérêts transversaux des travailleurs. La problématique du chômage n'est pas séparée de celle du travail. Vous savez, le mouvement ouvrier a lutté pour la sécurité sociale. Ainsi, je travaille pour tout le monde du travail ... les sans-emploi et les travailleurs."

Chô.Act 1 : "Les sans-emploi et les chômeurs ont des intérêts en commun. Par exemple, on prend la réduction du temps de travail avec embauche compensatoire. Cela diminue le chômage, ce qui est bien pour le chômeur. Cela améliore les conditions de travail, ce qui est bien pour les travailleurs."

Le sentiment d'humiliation<sup>143</sup> découle de l'interpénétration des différents éléments précédents (faibles moyens financiers, ennui, isolement social et sentiment d'inutilité) et de la stigmatisation idéologique des chômeurs par la société. Tous ces éléments se renforcent souvent mutuellement. Néanmoins, tous les chômeurs non-militants ne ressentent pas l'humiliation. Par exemple, No.Milit 7 et No.Milit 10, pour surmonter l'expérience éprouvante du chômage, tendent à tout faire pour se convaincre qu'ils sont encore des travailleurs. De plus, No.Milit 10 rationalise sa situation par ses connaissances en économie<sup>144</sup>. Liés à leur rapport différent à l'utilité sociale, les membres de "Chômeur, pas chien !" n'ont pas ressenti le sentiment d'humiliation, même avant d'adhérer à ce collectif. Ils ne se défendent pas des stéréotypes. Au contraire, eux, ils ne les ressentent pas personnellement. Ils n'y font d'ailleurs jamais référence spontanément durant l'entretien. Contrairement aux chômeurs des organisations de protestations, ils ne ressentaient pas ce sentiment d'humiliation<sup>145</sup>. Il semblerait que le militantisme permet de sortir de ce cercle de culpabilisation et d'humiliation<sup>146</sup>.

Le traitement réservé par les administrations et institutions auxquelles sont confrontés les sans-emploi (l'ONEM et les bureaux de pointage communaux, mais aussi les caisses de paiement, y compris syndicales) et le contact avec les représentants et employés de celles-ci sont également sources de frustrations et d'aigreurs pour certains sans-emploi. Par l'analyse de mes données empiriques, différents éléments contribuent à expliquer les tensions qui naissent entre les chômeurs et ces organismes. Les lieux prévus pour accueillir les sans-emploi ne sont pas adaptés au nombre croissant de personnes à les recevoir. L'augmentation du nombre de dossiers à examiner entraîne un surcroît de travail pour les agents. La complexité de la réglementation et le

---

St. Cha. Chô 1 : "Le plan de contrôle de la disponibilité des chômeurs de Vandembroucke, c'est une chasse aux chômeurs organisés. Le but véritable du projet n'est pas de créer de l'emploi, mais de faire baisser l'ensemble des salaires."

<sup>143</sup>No.Milit 3 : "Comment je ressens le chômage ? C'est affreux. Je tourne à vide. Je n'ose pas sortir de peur d'être pris pour un fainéant."

No.Milit 5 : "Je n'ai jamais pensé à autre chose qu'au travail [...] C'est pas normal, je ne peux pas m'y faire [...] On ne se sent plus un homme."

No.Milit 9 : "Le chômage, c'est le tombeau, le vide. C'est pas normal d'être comme ça. Le travail, ce n'est pas faciles tous les jours mais au moins, la vie a un sens, un rythme. On est quelqu'un. [...] On n'est pas fait pour le chômage. C'est normal de travailler. [...] Vraiment, je ne peux pas m'y faire. On ne sent plus un homme."

<sup>144</sup>No.Milit 10 : "J'estime malheureusement pas déshonorant de tomber au chômage. Ce n'est pas ma faute si l'économie va mal et qu'il y a si peu d'emploi. Je suis victime d'un concours de circonstances, auquel je ne peux personnellement pas influencer. Au début, j'allais de déception en déception. Oui, je me sens coupable de ne pas travailler. Je touche de l'argent avec le chômage sans vraiment être utile. Mais j'arrive à ne plus trop culpabiliser. Vous savez, la croissance est bien trop faible pour que cela ait un véritable impact sur le taux de chômage. Et puis, il faut bien que je vive. Donc, il est normal que je touche quelque chose. Et puis, cela me permet de consommer un peu, ce qui fait tout même tourner un peu l'économie. [...] Et puis, normalement, on devrait bientôt sortir de la crise. Et là, ça ira mieux."

<sup>145</sup>Chô.Chi 3 : "Si je me suis senti un moment coupable ... Non ... je sais que c'est le cas de bien des chômeurs mais pas moi. Tout le monde est utile à la société. Il y a tellement de choses à faire ... des choses tellement plus utiles et plus épanouissantes que de rester enfermé dans une usine ou un bureau."

<sup>146</sup>Chô.Act 2 : "Je n'ai pas avoir honte d'être chômeur. Je n'ai plus honte. J'ai travaillé et payé à la sécurité sociale. Ce n'est pas parce que je n'ai plus de boulot que je ne suis plus rien. Il m'a fallu du temps pour réaliser cela. La FUNOC m'a beaucoup aidé."

Synd.CSC2 : "Il faut combattre les préjugés sur le chômage ... qu'on est bien au chômage ... peinarde et tout ça! Je ne l'ai pas cherché! La preuve... c'est que je cherche toujours et je n'ai pas d'emploi. Je ne remercie jamais assez XXX (le permanent chargé de s'occuper du groupe local TSE). Il m'a ouvert les yeux."

malaise global des chômeurs suscitent des formes d'agressivité ou de violence de leur part<sup>147</sup>. Le mépris de certains employés de l'ONEM provoque, lui aussi, le ressentiment de certains chômeurs<sup>148</sup>.

### E) Différentes manières de vivre le chômage

La vie au chômage ne se décline pas pour tous sous la même forme. Par l'analyse des entretiens, je peux distinguer trois façons de vivre le chômage, qui correspondent à la typologie Dominique Schnapper<sup>149</sup> :

1) Le Chômage total : Dans mon échantillon, c'est la manière de le vivre la plus fréquente (voir *Les entretiens* dans les *Annexes*). Le chômage est ici perçu comme une épreuve douloureuse, une perte de statut, d'honneur et d'activité. L'activité professionnelle est, pour eux, la seule source de statut légitime<sup>150</sup>. Au fil du temps, ces chômeurs s'enferment dans une attitude fataliste et s'engouffrent dans un mal-être prolongé. La figure du chômage total dessine ainsi un monde frappé par la marginalisation sociale et la désocialisation. Parmi mes interviewés, on rencontre essentiellement ce mal-être chez les non-militants. Néanmoins, la majorité des chômeurs militants viennent de là.

2) Le chômage inversé : Cette catégorie, faiblement représentée dans mon échantillon, ne se trouve que chez "Chômeur, pas chien !" (voir *Les entretiens* dans les *Annexes*). Il s'enracine dans un système de valeurs où le travail salarié a une place seconde par rapport aux occupations qui procurent à l'individu plaisir et réalisation de soi. La signification du chômage et du travail s'inverse : le rythme personnel, rendu possible par le temps libéré, est considéré comme naturel. Pour cette catégorie, l'aversion à l'égard du travail régulier, routinier, exécuté sous la dépendance d'une hiérarchie est au principe même d'une inversion du sens du chômage. Plus disponible pour l'entourage, la période de chômage est propice au développement et à l'entretien des relations sociales. Cette manière de le vivre est rendu possible par le fait de trouver une substitution à l'inactivité que le chômage pourrait engendrer. Ceci se ne pose pas de véritables problèmes puisque l'activité professionnelle est considérée comme une entrave à l'exercice des véritables activités, celles qui permettent l'expression de soi. Ce type de vécu est rendu plus difficile par le contrôle de la disponibilité mais il reste tout de même possible. Comme on le verra, tout naturellement, les membres "Chômeur, pas chien !" ont la particularité de ne pas porter de revendications vers le travail mais avant tout vers la défense des allocations. Bien sûr, tous les chômeurs militants défendent les allocations et désirent les améliorer mais ils sont avant tout portés vers l'emploi.

3) Le chômage différé : Cette forme consiste à adopter une recherche énergique d'un emploi et des activités de substitutions axées sur la vie professionnelle. Toutes ces stratégies visent à augmenter ses atouts pour

---

<sup>147</sup>No.Milit 8 : "J'ai cherché des formations pour m'en sortir. Seulement, quand je demande une formation, on dit qu'on ne me prend pas, sans me donner une raison. Et quand je demande un travail, on ne me prend pas car je ne suis pas assez formée. Résultat, leur système ne sert à rien."

<sup>148</sup>No.Milit 5 : "J'ai travaillé pendant vingt ans et c'est un petit jeune frais émoulu de l'école qui va m'apprendre comment chercher du travail. En plus, le petit gars, il est arrogant. C'est sans doute son premier job et il vient m'expliquer comment chercher un travail."

<sup>149</sup>Voir Dominique Schnapper, 1994, L'épreuve du chômage, Paris, ed Gallimard, et Dominique Schnapper, 1989, Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux, in *Revue Française de Sociologie*, XXX, 3-29.

<sup>150</sup>No.Milit 2 : "Sur le coup, quand je me suis retrouvée sans travail, j'ai eu l'impression d'être nue. Le lendemain, je me suis demandée ce que j'allais faire. J'aimais beaucoup mon travail. Je l'aime toujours d'ailleurs. J'ai de la rancœur de ne plus pouvoir l'exercer car je le faisais bien. Mais on m'a expliqué que je ne convenais plus. C'est des foutaises. La semaine précédent mon licenciement, mon chef me félicitait pour mon article. [...] Je me sens perdue ... comme si j'avais perdu quelqu'un."

No.Milit 4 : "Comment je me sens ? Je me sens mal et inutile. Des fois, face à mes enfants, je culpabilise de ne pas travailler. Quelle image, je peux leur donner? Et puis la vie ça coûte. [...] Et puis, mon métier, c'est ma vie."

l'obtention d'un emploi. Ces activités permettent de résister à la dévalorisation sociale et de maintenir, en dépit de la privation d'emploi, un statut actif. Il s'agit en quelque sorte d'une négation volontaire de sa condition de chômeur, à la fois pour s'en différencier et la surmonter. La notion de carrière, forme privilégiée d'affirmation de soi, est rompue et le licenciement l'amène à se remettre en question. De plus, on retrouve chez lui, comme dans le chômage total, une très forte valorisation du travail. Parmi mon échantillon, on retrouve deux cas : No.Milit 7 et N.Milit10 (voir *Les entretiens* dans les *Annexes*). Je n'ai pas retrouvé le chômage différé parmi les chômeurs militants. Même si, avec le plan Vandenberghe, les chômeurs doivent faire preuve de leur recherche active d'un emploi, elle ne devient pas systématiquement une activité de substitutions comme c'est le cas pour ceux qui vivent le chômage différé. Ce n'est une manière d'avoir l'impression de travailler que pour ces deux cas là.

Trois dimensions constitutives de l'expérience du chômage permettent de le vivre d'une forme ou d'une autre<sup>151</sup>. L'aptitude à adopter des activités de substitution<sup>152</sup> et l'investissement dans un statut alternatif à celui de chômeur (retraité, étudiant, artiste, ...) représentent une dimension permettant de vivre sa situation de chômeur positivement. La deuxième dimension est l'intensité et la forme de sociabilité. Plus le chômeur est intégré à des réseaux sociaux de son activité professionnelle moins le chômage sera douloureux et éprouvant. Enfin, l'intégration familiale constitue un soutien à la crise de statut qu'est le chômage, tandis que les difficultés familiales aggravent cette crise de statut.

Ces dimensions désignent différentes ressources (financières, culturelles, relationnelles, sociales et symboliques) dont les chômeurs disposent en quantité variable selon leur position sociale et leur trajectoire biographique. De fait, on peut constater des inégalités de distribution de ces ressources. Chaque type de chômage apparaît plus rattaché à certaines couches sociales<sup>153</sup>. Le chômage total est massivement vécu par les travailleurs manuels<sup>154</sup>. En revanche, des étudiants<sup>155</sup>, des artistes et certains intellectuels parviennent à inverser leur expérience du chômage. Les cadres ou les jeunes contremaîtres ou techniciens en mobilité

---

<sup>151</sup> Voir Dominique Schnapper, *L'épreuve du chômage*, Gallimard, 1994,

<sup>152</sup> Ce superposant à cela, on peut également constater que le militantisme aide les chômeurs à surmonter une série d'aspects douloureux du chômage, excepté l'aspect financier. L'activisme ne fournit aucun rempart contre le manque de moyens. Le militantisme, par l'activité de substitution, fournit une échappatoire à la première manière (le chômage total). On peut aussi constater que le militantisme fournit aussi des idéologies qui déculpabilisent le chômeur, ce qui l'aide aussi à dépasser toute une série de problèmes. Ainsi, le militantisme fournit un support psychologique sur le plan idéologique et pratique. On remarque qu'une série de militants disposent avant de militer une idéologie les aidant à ne pas culpabiliser. Excepté les membres de "Chômeur, pas chien !", malgré le support que fournit le militantisme, ils préfèrent le travail au chômage. Il est intéressant de noter que dans mon échantillon, on n'en retrouve aucun provenant de la troisième manière de vivre le chômage (le chômage différé). On peut aussi remarquer que le militantisme n'apporte par un basculement de catégorie car les chômeurs militants de mon échantillon provenant du type chômage total, ne sont pas passés au chômage inversé ou différé. Ils restent attachés à la valeur travail sans pour autant vivre la recherche d'emploi comme une activité de substitution.

<sup>153</sup> Voir Didier Demazière, 1995, *Sociologie des chômeurs*, Paris, ed Découvert ; Dominique Schnapper, 1994, *L'épreuve du chômage*, Paris, ed Gallimard ; Dominique Schnapper, 1989, *Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux*, in *Revue Française de Sociologie*, XXX, 3-29.

<sup>154</sup> L'activité professionnelle est, pour eux, la seule source de statut légitime et le seul mode d'existence possible. Leur attachement à l'idéologie du travail les expose à une grave crise de statut et les empêche d'adopter un statut de substitution ou de développer un réseau relationnel indépendant. Voir Dominique Schnapper, *L'épreuve du chômage*, Gallimard, 1994,

<sup>155</sup> Le capital culturel fourni par les études permet de trouver des occupations et de gérer le temps sans travail. De plus, une aide financière familiale permet de voir les allocations du chômage comme de l'argent de poche. Voir Dominique Schnapper, *L'épreuve du chômage*, Gallimard, 1994,

ascendante tendent à vivre le chômage de manière différée, en multipliant les activités de formation<sup>156</sup>. Il semblerait que le chômage inversé et le différé soient de plus en plus en perte de vitesse<sup>157</sup>.

A cette hétérogénéité de manière de vivre le chômage se rajoute une pluralité de manière de le percevoir parmi les sans-emploi eux-mêmes. En règle générale, j'ai pu constater au travers de mon échantillon que les chômeurs ont relativement difficile à déterminer une explication à leur situation. Certains considèrent que l'existence du chômage s'inscrit dans la contradiction entre le coût du travail et le profit. Le travail étant perçu comme un coût pour les entreprises, elles chercheraient, afin de maximiser leur profit, à engager le strict minimum<sup>158</sup>. Un militant (Synd.CSC2) explique le chômage par la crise économique<sup>159</sup>. C'est la faiblesse de consommation (et donc des salaires et des allocations) qui engendrerait la crise économique. On retrouve aussi des militants qui expliquent le chômage comme étant un moyen de faire pression sur les travailleurs<sup>160</sup>. Deux militants (Chô.chi 4 et St.Cha.Chô 2) vont même jusqu'à considérer que le chômage est intrinsèquement lié au capitalisme. L'un n'allant pas sans l'autre<sup>161</sup>. En ce qui concerne les adversaires, trois sont identifiés par les chômeurs militants : l'Etat Belge, l'Europe et/ou le Patronat. Mais, la majorité a du mal à donner une explication au chômage. Parmi les chômeurs non-militants interrogés, la plupart ne sorte que difficilement d'une explication individuelle du chômage. No.Milit 2, No.Milit5 et No.Milit 9 perçoivent avant tout le chômage à travers leur parcours individuel, sans aucune perspective générale<sup>162</sup>. No.Milit 3 a une vision plutôt superstitieuse du chômage, attribuant essentiellement sa situation à de la malchance<sup>163</sup>. Dans mon échantillon, j'ai également pu constater que les militants se perçoivent plus facilement en victime<sup>164</sup> que les non-militant.

---

<sup>156</sup>Voir Dominique Schnapper, L'épreuve du chômage, Gallimard, 1994,

<sup>157</sup>Lors de la réédition de son ouvrage en 1994, Dominique Schnapper a reconnu le changement conjoncturel et a posé, en conséquence, un regard critique sur la recherche qu'elle avait menée une quinzaine d'années auparavant. Même si le chômage s'est massifié et généralisé, la norme centrale de l'emploi stable reste très prégnante et constitue, pour la grande majorité, l'unique voie vers l'insertion. En somme, l'épreuve du chômage n'en sort pas fondamentalement modifiée. Selon Dominique Schnapper, les expériences de chômage inversé et différé, sans pour autant disparaître, ont fortement diminué.

<sup>158</sup>Synd.FGTB.1 : "Vous savez les patrons cherchent à diminuer le coût du personnel. Je l'ai bien vu quand j'étais délégué syndical. Ils le font en réduisant nos salaires ou le nombre de personnes voire même les deux si c'est possible. Alors ce n'est pas étonnant qu'on trouve beaucoup de sans-emploi."

<sup>159</sup>Synd.CSC2 : "Maintenant qu'on vit dans une société de consommation, si la consommation est trop faible le système s'emballe. Car cela diminue les rentrées des entreprises. Par conséquent, elles cherchent à conserver leur profit en baissant leur personnel ce qui engendre plus de chômage."

<sup>160</sup>Synd.FGTB 1 : "Le chômage, c'est un moyen de faire peur au travailleur ... C'est un moyen de faire pression sur le travailleur pour qu'il accepte de moins bonnes conditions de travail."

<sup>161</sup>Chô.Chi 4 : "Pour paraphraser Jaurès, le capitalisme porte en lui le chômage comme la nuée porte l'orage."

St.Cha.Chô 2: "Pour bien fonctionner, le capitalisme a besoin du chômage. C'est un outil de pression sur les travailleurs ... pour les faire marcher dans le rang et pour baisser les salaires. [...] Le capitalisme dans sa recherche de rationalisation pousse à produire plus avec moins de personnes."

<sup>162</sup>Dans l'entretien, quand je leur demandais "Comment expliquez vous le chômage"(voir la grille d'entretien), il m'expliquait leur parcours individuel et leur situation. Lorsque par des relances diverses, j'essayais de leur amener une approche plus générale, il repartait sur leur vécu. Pour No.Milit 1 et No.Milit 5, la perspective qu'on puisse militer ne lui paraissait par pour autant absurde. Malgré cela, il n'arrivait à me fournir une explication plus générale.

<sup>163</sup>No.Milit 2 : "Je me lève à 6h30 du matin. La place, elle ouvre à 8h30. J'arrive là-bas et il y a déjà vingt personnes. Je passe le test. Et puis, j'attends. Je croise les doigts et je me dis : "Cette fois, j'ai de la chance. Je vais l'avoir ce boulot". Le patron arrive et en prend au hasard. Comme d'habitude, je n'ai pas de chance et c'est un autre qui a le boulot. On était trente en tout. J'aurais mieux fait de ne pas venir. ... Un sur trente ... c'est mince comme chance. Je n'ai jamais eu de chance. Et puis, moi, je ne connais personne. Je suis pas un pistonné."

<sup>164</sup>Synd.FGTB 1 : " On parle de toujours du coût pour la société des chômeurs. Mais en réalité, on est avant tout des victimes car ce n'est pas agréable le chômage. On ne demande pas mieux que de trouver un boulot."

Chô.Act 3 : "Je ne me considère pas comme coupable. Je considère que je suis victime. Je voudrais bien travailler mais je n'en trouve pas."

St.Cha.Chô 3 : "On cherche toujours à nous faire passer pour des profiteurs alors que les chômeurs sont des victimes."

## F) Les revendications : Expression de ce qui est ressenti comme un intérêt.

Comme on l'a vu dans *Le niveau micro-social : Les individus du Chapitre 1*, pour qu'un mouvement social émerge, il est nécessaire qu'au niveau micro-sociologique une frustration relative se développe. Elle est le rapport entre ce qu'on vit et ce que l'on estime devoir vivre. Comme on l'a vu, le chômage engendre du mal-être. Encore faut-il que cela puisse se traduire en des demandes mobilisables, des revendications.

A travers ma recherche empirique, j'ai pu constater certaines convergences sur le plan des revendications. Excepté les membres de "Chômeur, par chien !", tous les chômeurs (de mon échantillon), qu'ils soient militants ou non, marquent leur premier intérêt pour le fait de retrouver un emploi<sup>165</sup>. Comme on a pu le constater dans l'analyse de la première partie des entretiens, les chômeurs vivent par rapport au travail. Le manque de travail est ressenti comme étant la source de la plupart des frustrations matérielles et psychologiques : ennui, rapport difficile avec le temps, désocialisation, manque de moyens financiers, ... De plus, l'absence de travail engendre chez de nombreux chômeurs un sentiment de culpabilité. En terme d'identité, on peut constater que la majorité se positionne par rapport au travail<sup>166</sup>. Néanmoins, d'un point de vue concret, tous n'ont pas les mêmes revendications par rapport au travail. Certains demandent une réduction du temps travail comme moyen de créer plus d'emploi<sup>167</sup>. Dans la même logique, un chômeur critique l'utilisation abusive des heures supplémentaires. Il considère qu'il faut arrêter de faciliter son utilisation car toutes ces heures pourraient permettre de créer de l'emploi<sup>168</sup>. Certains n'ont pas vraiment d'idées concrètes

---

<sup>165</sup>Synd CSC 1 : "Ma première revendication, c'est l'emploi. Mais ce n'est pas que moi. Tu peux interroger les autres à la C.S.C. Tu constateras que tous ... ce qu'ils veulent, c'est un emploi! Ce n'est pas qu'à la C.S.C. C'est aussi à la F.G.T.B. ... C'est la majorité des sans-emploi. Tu sais, au chômage, on aspire tous à pouvoir travailler. Sincèrement, ceux qui disent que les chômeurs, ce sont des fainéants ... des planqués ... ils parlent sans connaître."

Synd FGTB3 : "Notre première revendication, c'est l'emploi. C'est notre revendication à tous. Avec cela, il y a toute une série de revendications plus concrètes comme la diminution du temps de travail ... le fait que les aides fournies aux patrons se font sans embauche compensatoire. Donc ... soit, on leur supprime les aides soit il embauche mais, pas les deux en même temps. Il est immoral que des entreprises qui font de gros bénéfices licencient [...] Après nos revendications sur l'emploi, il y en a aussi pour améliorer notre vie car elle n'est pas facile. Par exemple, ce plan de contrôle de disponibilité qui nous demande des preuves est juste une machine à enquiquiner le monde car de l'emploi, il n'y a pas. Dans la constitution, il est marqué que tout belge a droit à un revenu."

Chô.Act 2 : "Quelles sont mes revendications? Hum ... A "Chômeur Actif", on lutte contre la manière dont se passaient les visites domiciliaires. [...] Mais en dehors de cette lutte particulière, ma première revendication par rapport au chômage, c'est l'emploi. Incontestablement, c'est l'emploi."

St.Ch.Chô 5: "Ma revendication ? C'est le travail. Depuis que je suis tout petit, j'aspire vivre en tant qu'acteur de théâtre. J'adore être sur scène. [...] Les autres que j'ai rencontrés à la plate-forme souhaitent aussi retrouver un travail car le chômage, c'est la galère. Car pour tout le monde. A côté de cela, il faut bien qu'on se protège. Ainsi, il faudrait qu'on arrête de nous chasser."

N.Milit.8 : "Mes revendications ? ... Je ne sais pas. Je n'ai pas de revendications. Mais, ce que je veux, c'est sortir du chômage ... c'est trouver un emploi."

<sup>166</sup>No.Milit 1 : "On est toujours chômeur de quelque chose; on est chômeur d'être ouvrier, d'être cadre ou ... Le destin professionnel colle à celui qui a perdu son travail".

Synd.CSC 1 : " Au chômage, on est toujours un travailleur sauf qu'on n'a pas réussi à trouver un emploi."

Synd.FGTB 3 : " Nous sommes des gens qui cherchons un travail. Je suis un travailleur sans-emploi"

<sup>167</sup>St.Cha.Chô 1 : "Si on veut réellement réduire le taux de chômage, il n'y a pas de secret, il faut engager plus. Pour cela, il faut réduire le temps de travail. Il faut répartir le travail."

Chô.Act 1:"Il faut réduire le temps de travail sans perte de salaire. Pour une certaine quantité de travail donné, si on veut que plus de personnes travaillent, il faut bien diviser cette quantité de travail. De plus, on arrive à un paradoxe. A ceux qui travaillent, on leur dit travaillez plus alors qu'il y a plein de sans-emploi sur le côté."

<sup>168</sup>Syn.FTGB 3:"C'est désolant. On est tout le temps sur la défensive. On ne met plus en avant des véritables revendications offensives qui amélioreraient le sort des travailleurs avec et sans-emploi ... Par exemple, au dernier AIP (accord interprofessionnel), le syndicat a accepté des facilités énormes sur les heures supplémentaires qui étaient pourtant un des arguments précédents pour refuser l'accord. Les heures supplémentaires officiellement déclarées en Belgique représentent l'équivalent de 280 000 à 300 000 emplois. Si on rajoute à cela les heures supplémentaires non déclarées, tu n'as plus de chômage en Belgique. Tu interdis les heures supplémentaires et un contrôle radical. Il n'y a pas plus de chômage en Belgique."

pour résoudre ce problème d'emploi<sup>169</sup>. No.Milit 10 est la seule parmi mon échantillon à mettre en avant la réduction des charges patronales comme moyen de créer des emplois<sup>170</sup>. No.Milit 7, quant à lui, prône une politique plus volontariste de l'Etat dans l'économie, sans préciser ce que l'Etat devrait faire<sup>171</sup>.

Certains demandent également que soient créées des facilités dans la recherche d'un emploi, comme par exemple le remboursement des frais postaux, la gratuité des transports en commun, l'amélioration des formules d'accompagnement<sup>172</sup> et des formations<sup>173</sup>. Même si la majorité réclame un emploi, certains parlent d'emploi convenable<sup>174</sup> tandis que d'autres semblent être prêts à accepter plus facilement n'importe quel emploi. Parmi ces derniers, la majorité émet cette idée par dépit<sup>175</sup>. Les membres de "Chômeur, pas chien !" s'opposent à cette tendance générale. Aspirant à sortir du travail salarié au nom de leur liberté, à l'authenticité et à la non-aliénation. Leur première revendication est la garantie d'un revenu<sup>176</sup>. Par conséquent, il axe toutes leurs actions sur la conditionnalité de l'allocation, sur le non-contrôle de l'Etat et l'augmentation des allocations.

A côté de cette revendication à trouver un emploi, on trouve une série de demandes liées à la condition même de chômeur. Toutes les personnes que j'ai interrogées considèrent les allocations de chômage

---

<sup>169</sup>No.Milit 4 : "Mes revendications? C'est du travail. Mais comment faire pour qu'il y ait plus de travail, je ne sais pas. C'est un grave problème de société. Je n'ai pas d'idée. Les experts ne semblent pas apporter de réponses qui fonctionnent."

No.Milit 3 : "Mes revendications? C'est du travail. Mais le travail, c'est plus une affaire de chance. Et moi, je n'en n'ai pas."

<sup>170</sup>No.Milit 10 : "Vous savez, j'étais comptable. Dans ce pays, si on veut créer du travail, il faut réduire les impôts."

<sup>171</sup>No.Milit 7 : "Si on veut sortir ce pays du taux chômage dans lequel il s'enlise. Il faut que l'Etat se bouge. Il faut qu'il intervienne plus dans l'économie. Il faut qu'il crée du dynamisme économique. Il doit participer à la création de l'activité économique. Le marché ne peut le faire seul."

<sup>172</sup>No.Milit 8 : "Il faudrait plus d'accompagnement. Je ne suis pas contre l'accompagnement. Par contre, je suis contre le volet répressif des plans d'accompagnement. Car moi, je cherche. Malgré cela, j'ai bien failli perdre mon chômage. Je n'y peux rien si on ne veut pas m'engager car je n'ai pas suffisamment d'expérience. [...] Il faut vraiment améliorer les formules d'accompagnement. Car elles sont vraiment mal foutues."

Synd.CSC 3 : "Par rapport au plan Vandebroucke, on n'est pas contre l'accompagnement. A la CSC, on est même pour. Mais on est contre cette hypocrisie visant à chasser des chômeurs. On est contre le volet coercitif."

<sup>173</sup>No.Milit 7 : "La formation, c'est important. Si on est au chômage, il faut profiter de ce temps pour s'améliorer ... pour améliorer sa productivité. La formation, avec une recherche active, est la seule voie pour sortir du chômage. [...] La formation augmente notre employabilité."

No.Milit 5 : "Mes revendications ? Il faudrait qu'on améliore les formations ... et qu'on facilite l'accès aux formations. Car ce n'est pas aussi facile que cela d'avoir accès aux formations."

<sup>174</sup>Chô.Act 1 : "Créer de l'emploi, c'est important. Mais pas à n'importe quel prix. De l'emploi précaire, ce n'est pas créer de l'emploi. Et c'est ce qu'on nous vend à l'heure actuelle."

Ch. Act 4 : "Les ALE, c'est une tactique de la part de l'Etat pour alléger les statistiques du chômage. Les politiques ont mis en route une espèce de contrat de travail ALE ... Et les gens ont vraiment l'idée qu'ils travaillent, qu'ils sont devenus autre chose que des chômeurs... C'est une tromperie. On leur donne une petite dringuelle. Ils se considèrent plus comme chômeur et encore plus fort... Ils sont sortis des listes de chômage. Les ALE, c'est une merde! Ce n'est pas ce que j'appelle créer du travail."

St.Cha.Chô 2 : "La Déclaration Universelle des droits de l'Homme dont la Belgique est signataire stipule que toute personne a droit à un emploi convenable."

Synd.FGTB 2 : "Les titres services? C'est du travail au noir autorisé, hein! Ce n'est que ça! Le pire, c'est qu'on appelle cela créer de l'emploi .... Activer les gens... C'est de la merde emballée dans un papier cadeau. Ça ne remplit pas les besoins sociaux. Cela crée juste des domestiques quasi gratos pour les classes moyennes. Avant, ils les payaient en noir. Maintenant, c'est pire. Car avant, si la personne qui payait pour le service exagérait, on pouvait encore l'envoyer balader maintenant, pour le moindre petit caprice, elle peut se plaindre à l'Etat. Et l'ONEM nous tombe dessus. Il faut créer de l'emploi. C'est important, c'est à que les sans-emploi demandent mais là, c'est juste créer de l'esclavagisme."

<sup>175</sup>No.Milit 10 : " Tous les métiers ne se valent pas. Mais après tant de temps, j'ai perdu l'espoir de retrouver un vrai boulot."

<sup>176</sup>Chô.Chi 1 : "Revendications? C'est de sortir du salariat. C'est d'en finir avec le capitalisme. [...] Je veux pouvoir vivre mes aspirations. [...] Les Chômeurs et les minimexés font vivre la société. Ils fournissent de nouveaux espaces sociaux ... où les relations sont vraies. Elle ne repose pas sur logique marchande ... un rapport de salariat. Ils apportent de l'humanité, de la solidarité ... [...] On veut un revenu minimum garanti car on est des humains et on est utile à la société."

comme étant trop faible<sup>177</sup> ce qui conduit à vouloir une revalorisation des allocations. A côté de cet aspect purement pécunier, certains critiquent les dispositifs mis en place par l'Etat envers les chômeurs. Cela va de la critique de règlements mauvais et arbitraires (voire discriminants) sans remettre totalement en cause la logique de contrôle<sup>178</sup>, jusqu'à la suppression de ce contrôle jugé soit illégitime, soit outil à évincer des gens du chômage<sup>179</sup> soit comme s'opposant à la liberté<sup>180</sup>. Certains chômeurs interrogés, pour la plupart des militants mais pas uniquement, considèrent que ces dispositifs conduisent à précariser le travail<sup>181</sup>. Par rapport au contrôle, certains s'en plaignent car il limite ou empêche le fait d'avoir une activité en plus de la recherche d'un travail comme la possibilité de faire du bénévolat<sup>182</sup>, de donner un coup de main à la famille ou à des amis, ...<sup>183</sup>

---

<sup>177</sup>No.Milit 3: "J'avais un peu d'argent de côté. Mais très vite, cette réserve a maigri. C'est obligé ... Vous comprenez ... ma femme et mes enfants ... il faut bien que je les nourrisse. Et ça coûte car ça mange beaucoup ces petits machins-là. J'essaie de ne pas trop priver les gosses. Car ils n'en peuvent rien. Encore heureux que ma femme travaille un peu. Mais vous savez un mi-temps, cela ne rapporte pas grand-chose. Mais le pire, c'est les banquiers. Eux, ils bouffent de l'argent. [...] Il faudrait augmenter nos allocations."

Synd.FTGB 1: "Mes revendications? A la FGTB, on milite pour une liaison des allocations au bien-être. Pour éviter la dégradation des allocations sociales par rapport au salaire moyen, il faut lier les allocations sociales ainsi que le plafonds qui servent à les calculer non seulement à l'indice des prix mais aussi à l'évolution des salaires. C'est ce qu'on appelle la liaison au bien être. On constate que le niveau des allocations est bien trop bas par rapport au coût de la vie. En 1980, le chômage représentait 41% du salaire moyen brut perdu. Maintenant, il ne représente plus que 25%. A ce rythme-là, la sécurité sociale devient un système d'assistance aux pauvres et non plus une assurance collective et solidaire."

Syn.CSC 3: "Dire que les chômeurs sont des profiteurs, c'est plus qu'une insulte ... c'est une injustice. Tu sais nos allocations c'est vraiment la misère. C'est vraiment nécessaire qu'on améliore enfin nos allocations car le chômage, c'est la pauvreté."

St.Cha.Chô 1: "L'article 25 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme stipule que toute personne a droit un revenu suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille. Quand on sait que les allocations ont perdu en 20 ans 30% par rapport au salaire moyen et que ce même salaire moyen ne suit pas l'inflation. Il est vraiment temps d'améliorer les allocations."

<sup>178</sup>Chô.Act 2: "On n'a jamais été contre les contrôles mais ils doivent être démocratiques et humains. Je comprends qu'on puisse contrôler puisque, après tout, cela concerne l'argent des citoyens, ... des travailleurs mais ce n'est pour autant qu'on peut tout ce permettre."

No.Milit 5: "Je ne suis pas contre un certain contrôle. Mais là, les règles sont vraiment mal fichues. Elles ne correspondent à la réalité. De plus, le contrôle doit être partagé. On contrôle les chômeurs mais jamais on se dit qu'on pourrait aussi contrôler les patrons pour voir s'il crée bien du travail."

<sup>179</sup>St.Cha.Chô 1: "Contrairement aux syndicats, on est totalement opposé au plan de contrôle de la disponibilité de Vandembroucke. On ne pense pas qu'il soit réformable. C'est la logique même de la loi qui est pourrie. Réformer quelque chose de pourri ne peut rien donner qu'autre chose de pourri. Il ne s'agit pas d'éviter des éventuels effets pervers car ses effets sont inscrits même dans cette loi. Ce qu'il faut, c'est le retrait de la loi. Pure et simple !"

<sup>180</sup>Chô.Chi 3: "Le plan Vandembroucke est liberticide. Je suis contre la conditionnalité des allocations de chômage. Car c'est un droit et pas un devoir. C'est le droit à la vie. Merde ... quoi ... on est des humains ... pas des bêtes."

<sup>181</sup>St.Cha.Chô 3: "Vous savez, l'unité entre les actifs et les sans-emploi, elle est importante car tout ce qui se passe pour l'instant vise à dégrader les conditions de travail. C'est la tactique du saucissonnage des dossiers. On s'attaque d'abord au plus faible pour progressivement s'attaquer au plus fort. Ce fut d'abord les minimexés, puis les chômeurs, puis les prépensionnés ... L'objectif de ces attaques, c'est la précarisation du travail."

No.Milit 1: "Quand le gouvernement s'attaque aux chômeurs, il s'attaque aussi aux travailleurs. Car en nous forçant à accepter n'importe quoi, cela conduit à faire diminuer les salaires."

Chô.Chi 4: "Le chômage, c'est le salaire indirect des travailleurs. S'attaquer aux allocations de chômage, c'est en quelque sorte s'attaquer aux travailleurs mais sans qu'ils le remarquent."

<sup>182</sup>Anne Discry-Théate nous explique que le bénévolat est une manière pour le sans-emploi de retrouver un équilibre entre la valeur-travail et sa situation. Le manque d'activité est un aspect du chômage dur à vivre pour toute une franche de sans-emploi. Ainsi, le bénévolat, faute de trouver un travail, est une manière pour une série de chômeurs de combler ce manque et rétablir l'équilibre entre la valeur-travail et leur situation. Cela ne semble pas être un élément anodin. Voir Anne Discry-Théate, 1997, Rigidité ou flexibilité du modèle culturel ? Impact du vécu familial des parents sur la trajectoire scolaire des enfants, thèse en Sociologie à l'UIg.

<sup>183</sup>Chô.Act1: "On est quasi plus contrôlé au chômage qu'au boulot. [...] Le pire, c'est que ce contrôle, il venait jusqu'à chez soi. ... Merde ! Et le respect de la vie privée ! Ce n'est pas ça. Du contrôle, je comprends mais il y a des limites. [...] Avec tout ce fichu contrôle, on ne sait quasi plus rien faire. On aurait presque peur d'aider un membre de sa famille que cela nous amènerait d'être accusé de travail au noir. "

No.Milit 10: "Avec le contrôle de l'ONEM, on perd son autonomie. Ce n'est pas que je ne veux pas chercher du travail. Moi, je ne demande que ça de travailler. Mais je voudrais aussi pouvoir faire des choses à côté. Pour cela, il faut demander l'autorisation. On est infantilisé par ces règles absurdes."

Le dernier type de revendications concerne la considération sociale. La plupart des chômeurs se plaignent des préjugés circulant sur les chômeurs. Ils émettent souvent le souhait d'être mieux reconnus par la société<sup>184</sup>.

On peut aussi constater que les chômeurs militants tendent à avoir des demandes plus générales et collectives. On peut entendre uniquement chez les non-militants des demandes individuelles (ne concernant que leur personne).

Ainsi, on peut voir se dessiner deux pyramides de revendications. A l'instar de celle des besoins de Maslow<sup>185</sup>, la première commence avec des revendications axées sur le travail et les démarches pour en obtenir, passant progressivement vers des revendications plus axées sur leur statut de chômeur et, finalement, sur la considération que la société leur porte (donc vis-à-vis de l'idéologie stigmatisant les chômeurs).

	<b>Revendication d'estime Sociale</b>	-Ne plus être stigmatisé.
	<b>Revendication d'autonomie</b>	-Suppression du contrôle jugé comme illégitime et/ou comme moyen de précariser le travail. - Pouvoir avoir une activité de substitution (bénévolat, aide à la famille, ...)
	<b>Revendication de sécurité</b>	-Revalorisation des allocations -Meilleur règlement sans remettre en cause l'idée de contrôle
<b>Revendication du besoin fondamentale</b>		-Emploi => Pour certains, distinction entre emploi convenable/ emploi précaire -Amélioration des aides à la recherche d'un emploi

La deuxième pyramide part de demandes plus individuelles à des considérations plus générales et collectives. Ces deux pyramides de revendications se croisent. Dans les deux cas, plus on gravit la pyramide des revendications, plus on tend à trouver des chômeurs militants (et de plus longues durées en terme d'activisme) que de chômeurs non-militants<sup>186</sup>. Ainsi, on peut considérer qu'il existe un sentiment d'injustice, même parmi les non-militants<sup>187</sup>.

<sup>184</sup>Chô.Act 3 : " Un moment, il faut se bouger. Avec tous les interdits qu'il y a et toutes les différences que l'Etat fait au niveau des chômeurs, on n'est plus un citoyen comme les autres! On n'est plus rien pour la société! On est sous-citoyens. D'ailleurs, la "Ligue de Défense des droits de l'Homme" a critiqué ce qui se faisait. [...] Je voudrais tellement qu'on arrête cette propagande anti-chômeur. Je voudrais qu'on nous considère enfin comme des citoyens comme les autres. "

No.Milit 10 : "Le chômeur n'existe pas pour la société. C'est un fardeau! On n'arrête pas de nous le faire sentir. Je voudrais que cela s'arrête."

<sup>185</sup>Abraham Maslow présentait l'humain comme un sorte d'organisme psychique luttant pour satisfaire ses besoins dans le but ultime d'atteindre un développement complet. Sa théorie range les besoins de manière hiérarchique, allant du matériel au psychique, en passant par le social : besoin physiologique, sécurité, appartenance social, estime de soi, autoréalisation. Voir Gareth Morgan, 1989, Images de l'organisation, Paris, Ed Eska, Presses de l'Université Laval, De Boeck.

<sup>186</sup>Cette hypothèse demanderait d'être vérifiée par une recherche plus quantitative.

<sup>187</sup>No.Milit 1 : "Les chômeurs ne sont pas considérés comme les autres ... On n'est pas considéré comme les autres citoyens. On est un citoyen de deuxième ordre. Oui ... il y a une injustice."

No.Milit 9 : "Au chômage, on n'est pas libre. Beaucoup parlent sur le chômage ... ils parlent sans savoir ... à commencer par nos politiciens. Il faudrait voir comment les chômeurs vivent, les suivre dans leur vie quotidienne pour comprendre. Ils comprendraient assez vite qu'avec nos allocations, on ne va pas loin."

### Chapitre 3 : Les obstacles et les opportunités d'un mouvement social lié à la problématique du chômage.

#### A) Introduction

Les organisations de femmes, les minorités sexuelles et raciales, les handicapés, ont tous, à des degrés divers selon les pays, obtenus une certaine reconnaissance du pouvoir et de l'opinion. Cette politisation récente des catégories les moins privilégiées rend d'autant plus surprenante le peu de mobilisation des sans-emploi, alors même que les chiffres du chômage, à partir du milieu des années septante, connurent un accroissement considérable. L'énigme s'épaissit encore si l'on considère que dans les années vingt et trente la situation de l'emploi suscita de vastes mobilisations à la fois aux U.S.A, en Grande Bretagne, en France, en Belgique, ...

#### B) Les obstacles

En croisant mes données empiriques avec des données théoriques, on peut déceler une série d'obstacles à la mobilisation des chômeurs. Les mouvements politiques des chômeurs ne naissent pas simplement de l'insatisfaction (d'une frustration relative) ; ils doivent être construits<sup>188</sup>, ce qui nous renvoie à l'instrumentalisation idéologique et au moral (cf *Niveau Méso-Social : Les organisations au Chapitre 1*). En effet, malgré la frustration engendrée par le vécu du chômage (manque de moyens financiers, ennui, déstructuration du temps, isolement social, sentiment d'inutilité et d'humiliation) et sa traduction possible en terme de revendications, une série de barrières rendent la mobilisation des chômeurs difficiles. D'ailleurs, les organisations militantes reconnaissent la difficulté de les activer dans une lutte sociale<sup>189</sup>.

Par les entretiens, j'ai pu remarquer que les chômeurs non-militants ne traduisent pas leur désarroi causé par leur condition en options politiques. De leur situation, ils ont en une vision vague peu orientée vers l'action (autre que la recherche d'un travail). Ils perçoivent avant tout le chômage en terme d'anomie, de marginalisation et/ou de fatalisme qu'en terme de révolte. Ils sortent difficilement de leur vécu individuel. Il n'y a pas, dans leur discours, d'identification de causes ou de responsables qui pourraient susciter une mobilisation. Le phénomène du chômage apparaît comme inéducable.

La constitution d'organisations de chômeurs, ou à tout le moins destinées à ceux-ci, est aussi une nécessité pour pouvoir mobiliser les sans-emploi et les conduire à l'action collective. Or, la mise sur pied de telles structures, elle-aussi, ne va pas non plus sans poser de problèmes.

A travers ma recherche, j'ai pu déceler une série de facteurs pouvant expliquer ces problèmes. Ils agissent à des niveaux différents. Ils diminuent le moral et la combativité. Ils ne font pas croire à la possibilité de la

---

<sup>188</sup>Voir Paul Bauguley, 1991, From Protest to Acquiescence?, Political Movements of The Unemployed, Londres, ed Macmillan.

<sup>189</sup>Synd.CSC1 : "Militer pour la défense des chômeurs cela n'avance pas beaucoup. C'est difficile de ramener des sans-emploi dans les réunions. De plus, dans nos luttes, on n'a pas l'impression d'avancer. On milite et on n'a pas l'impression d'obtenir des résultats. C'est démotivant à certains moments. C'est ingrat comme job mais il faut bien le faire."

Synd FGTB 1 : "Tu sais ... Après un certains temps, je me dis : Je suis au chômage ... et j'ai été délégué ... est ce qu'il n'y pas un truc de chômeur à la F.G.T.B ? Je n'étais même pas au courant qu'il y avait les groupes TSE. J'ai été trouver mon permanent qui m'a indiqué les TSE. J'ai également été à des réunions sur les groupes âgés. Ce groupe n'existe plus. C'est le fait que j'ai été délégué qui m'a conduit au TSE. Tu sais ... c'est l'envie de continuer à militer."

Chô.act 1 : " Tu sais ... ce n'est pas facile de mobiliser les chômeurs. C'est tout le temps la culpabilisation, l'opinion publique aussi ... Je sais. J'ai vécu cela avant de venir au collectif. Et puis ... Les gens (les chômeurs rencontrés dans les files de pointage) n'ont plus confiance. Ils sont déçus. Ils n'ont plus confiance. Le chômeur, il est livré à lui-même. Des promesses, des promesses, des promesses. A la longue, les gens n'ont plus confiance. Il faut du courage pour faire ce boulot ... mobiliser les chômeurs. "

lutte sociale. Ces obstacles jouent aussi au niveau idéologique en rendant difficile l'identification d'un adversaire, d'une solution (autre qu'individuelle) et de la lutte comme résolution. Finalement, tous ces facteurs compliquent la possibilité de s'organiser.

### 1) Les ressources

L'une des conséquences immédiates du chômage est la perte, parfois sévère, de revenu. Or, comme l'a vu dans *Niveau Méso-Social : Les organisations* au Chapitre 1, il est important, pour un mouvement social, de disposer de certaines ressources matérielles. Par exemple, pour se réunir, il est nécessaire de disposer d'un local. S'il est loué, cela demande des fonds. Mais il peut être prêté. Dans ce cas, une ressource sociale est nécessaire. Toutefois, les effets désocialisants du chômage peuvent réduire cette possibilité. Avoir un local n'est pas tout ; encore faut-il y amener des gens. Cela demande des moyens de déplacement, en transport public ou privé, pour les personnes n'habitant pas à proximité de ce lieu. Le coût que cela représente peut constituer un sérieux obstacle pour des chômeurs dont le budget est étreint. Il faut, en outre, même pour les sans-emploi vivant près du local de réunion, surmonter la crainte d'entrer dans un groupe dont on ne connaît pas tous les membres et qui renvoie au chômeur l'image négative de lui-même qu'il cherche, précisément, à fuir.

Afin de faire connaître son organisation et sa cause, un mouvement social doit disposer de ressources matérielles pour imprimer des tracts, des affiches, ... Réaliser une série d'actions stratégiques d'un mouvement social tel que des regroupements, des occupations de lieux symboliques, des manifestations, de la diffusion du matériel de propagande..., nécessite autant de ressources matérielles que de ressources sociales, culturelles et humaines. En effet, l'action collective requiert une série de compétences pour animer une organisation, rédiger des tracts et des affiches, analyser la situation critiquée et construire un "cadre d'injustice", prévoir, préparer et réaliser des actions protestataires, ... Pour les chômeurs, cela soulève une fois encore des questions problématiques, renvoyant à la difficulté de réunir des fonds et des militants. La fraction de classe que représentent les chômeurs dispose non seulement de peu de ressources matérielles mais également de peu de ressources culturelles, politiques ou organisationnelles<sup>190</sup>.

### 2) Identité sociale

Les représentations ont un impact direct sur les conditions de formation de l'action collective, plus particulièrement en ce qui concerne les chômeurs pour lesquels la question de l'identité est au cœur de leur situation sociale, des rapports sociaux qu'ils peuvent entretenir avec leur entourage et de leurs modes de sociabilité<sup>191</sup>.

Hétérogène en tant que groupe social, les sans-emploi ont des types de représentation différents du chômage et refusent ou ignorent l'identité de chômeur. Une organisation de chômeurs signifierait que l'on accepte de se reconnaître et d'être reconnu comme tel, alors que c'est avant tout ce qu'ils veulent masquer. Se mobiliser pour cette thématique, c'est s'identifier comme chômeurs, ce qui les renvoie à leur sentiment de

---

<sup>190</sup> Paul Bagguley, 1991, From Protest to Acquiescence? Political Movements of the Unemployed, Londres, ed Macmillan.

<sup>191</sup> Voir O.Galland et M.Louis, Chômage et action collective, in *Le Chômage, politique d'emploi et action collective*, sociologie du travail, N32/2.

honte et d'humiliation<sup>192</sup> (même parmi certains militants<sup>193</sup>). Même avec le temps et l'installation dans la situation de chômage, les réticences demeurent grandes.

Le sentiment de culpabilisation est également un frein à la constitution d'une identité collective propice à la lutte sociale. Tout comme le sexisme qui est également véhiculé par les femmes elles-mêmes (suite à une intériorisation sociale), de nombreux sans-emploi, face à un intervenant extérieur, reproduisent le discours discriminant sur les chômeurs. Cela participe de leur part à une anticipation et une répétition des jugements négatifs portés<sup>194</sup> sur eux et une stratégie visant à se distinguer des clichés à leur rencontre<sup>195</sup>, tant vis-à-vis des autres que d'eux-mêmes. Le comportement observé est ici le résultat d'un renversement du rôle ; l'agressé se fait agresseur. Une telle attitude permet d'ailleurs de se distinguer du groupe stigmatisé, de se singulariser. C'est une manière d'échapper à cette identité lourde à porter ; C'est une manière de se démarquer du "troupeau". L'identification à l'agresseur potentiel peut aussi se rattacher à des actes d'auto-exclusion comme les démissions, la peur de sortir de chez soi, ou à des gestes d'auto-destruction qui tendent à se libérer de l'angoisse, de l'échec en le provoquant<sup>196</sup>.

C'est là un des obstacles essentiels à la mobilisation des sans-emploi. Le sentiment de honte né de la perte de l'emploi est un sentiment teinté d'ambiguïté comparable à celui du sentiment provoqué par la misère. Dans l'expression collective, la conscience du malheur procède rapidement d'une perception de victime à celle de menace. Le phénomène de rejet suscité en partie par la peur (éviter de regarder ce qui pourrait nous arriver ou ce qui nous dérange) et/ou par la compassion ("Oh, mon Dieu comment font-ils !") provoque, à son tour, un sentiment de honte et de culpabilité chez le pauvre et le chômeur. Cette intériorisation est renforcée par l'état misérable de sa condition de vie. Ainsi, un lien entre la perception collective de la misère et la perception individuelle de sa misère se crée. La honte est ici aussi le produit du regard social et la victime contribue encore au processus d'exclusion par l'adoption d'un rôle social qui lui est, au départ, imposé.

La honte se traduit par un état d'impuissance parce que, l'ayant appréhendée, l'individu reconnaît malgré lui le jugement porté à son discrédit. La honte rend une image de soi que l'on refuse parce qu'elle vous rend inférieur face à l'autre, mais que l'on reconnaît simultanément parce que les autres vous voient. Cette tension entre ces deux images peut s'inscrire soit dans le recours à la résignation et le mépris de soi, soit dans la construction de projet visant à retrouver sa dignité.

---

<sup>192</sup>No.Milit 6 : "Si j'envisage la lutte sociale pour améliorer ma situation ? Je devrais. Mais, j'ai honte même si je sais que lutter peut payer.

<sup>193</sup>Chô.Act 2 : "Au début, Je militais sans problème mais quand il fallait venir aux manifestations, il y avait une barrière! J'avais peur qu'on me voit à la télévision! "

<sup>194</sup>Du genre : " Il n'y a pas la moitié qui cherche du boulot". "Ils sont trop fainéants pour travailler". "Quand on veut, on trouve"...

<sup>195</sup>A travers ma recherche empirique, j'ai pu constater une volonté chez certains chômeurs (plutôt chez les non-militants) de se démarquer des autres chômeurs. No.Milit 7 : " Moi, je ne suis pas comme les autres chômeurs. Je cherche vraiment du travail. Je ne suis pas un fainéant. Si je suis au chômage, ce n'est pas de ma faute. Je ne profite pas. [...] Si j'envisage la lutte sociale pour améliorer ma situation. Pourquoi? Quand on cherche ... on trouve du boulot [...] Moi, je cherche du boulot mais ce n'est pas le cas de tous les chômeurs. "

No.Milit 4: "Moi, je suis pas un fainéant. Je ne demande pas mieux que de trouver un boulot ... ce n'est pas comme certains ... qui se complaisent dans le chômage."

<sup>196</sup>Voir O.Fillieule, Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective dans la France contemporaine, Paris, ed l'Harmattan, 1993.

Le recours à la résignation et à des stratégies individualisées s'expliquent encore par l'ambivalence du regard qui fait honte et exacerbe le sentiment d'échec personnel<sup>197</sup>. Et, comme le montre No.Milit 3<sup>198</sup>, la providence, le destin, masque non seulement les processus sociaux réels qui sont refoulés dans un imaginaire tragique, mais plus encore, pour échapper à cette culpabilité, il convient de s'affirmer comme différent des autres et de rejeter le groupe, symbole de cet échec<sup>199</sup>.

La situation de chômage se traduit par la perception d'une identité personnelle ressentie comme honteuse, ce qui rend difficile toute identification collective et toute représentation politique du chômage (fatalisme, sentiment de culpabilité, ...). Comme on a pu le voir, dans mon échantillon, les non-militants éprouvent des difficultés à politiser leur situation.

### 3) Individualisation et Désocialisation

Comme on a pu le voir, à travers le discours des interviewés, on peut remarquer que les chômeurs expriment longuement le sentiment de solitude créé par le chômage<sup>200</sup>. Cette désocialisation qu'engendre le chômage rend difficile la mobilisation<sup>201</sup> car en réduisant leur cohésion, cela diminue à la fois leur potentiel d'action et freine la prise de conscience collective du problème<sup>202</sup>. Le lieu de travail pour les salariés actifs permet aux travailleurs d'avoir des contacts, de tisser des liens de solidarité, de voir qu'ils sont touchés collectivement par certaines modifications de l'environnement (de nouvelles lois, licenciements, réductions de salaire, ...) ce qui facilite l'organisation de la résistance ; il n'en va pas de même pour les chômeurs<sup>203</sup>. Face à une modification de l'environnement jugé défavorable, les chômeurs se voient comme seul à cause de l'absence de lieu de socialisation de chômeurs (comme l'entreprise pour les travailleurs actifs).

---

<sup>197</sup>Beaucoup des chômeurs interviewés par D.Schnapper ont une perception de leur condition sociale en terme de malchance et malheur. Voir Dominique Schnapper, L'épreuve du chômage, ed Gallimard, 1981 et Pierre Bourdieu, La misère du monde, Paris, ed Seuil, 1993.

<sup>198</sup>No.Milit 3: "J'ai honte de ne pas trouver du travail mais ce ne pas de ma faute. Je n'ai pas de chance [...] J'ai honte de ma situation. C'est de la faute aux autres chômeurs. Ils me portent la poisse. Ils me donnent une mauvaise réputation."

<sup>199</sup>Pour avoir plus détails sur cette particularité voir aussi Olivier Filleule, 1993, Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective dans la France contemporaine, Paris, ed l'Harmattan.

<sup>200</sup>No.Milit 6 : "Militer, vous savez ce n'est pas facile. C'est encore plus difficile quand on est chômeur que lorsqu'on est en entreprise. Là, on est porté par tout un cadre syndical présent. Quand j'étais déléguée, il y avait toute une vie avec les collègues et avec le syndicat. Je me sentais être quelqu'un. [...] Au chômage, on est tout seul. Contrairement à l'usine, entre chômeurs, on se côtoie moins. Il n'y pas cette camaraderie qui peut naître du fait de travailler ensemble et d'être sur le même lieu de travail."

<sup>201</sup>Synd FGTB 1 : "Militer, vous savez ce n'est pas facile. C'est encore plus difficile quand on est chômeur que lorsqu'on est en entreprise. Là, on est porté par tout un cadre syndical présent. Quand j'étais délégué, il y avait toute une vie avec les collègues et avec le syndicat. Je me sentais être quelqu'un. [...] Au chômage, on est tout seul. Contrairement à l'usine, entre chômeurs, on se côtoie moins entre nous. Il n'y pas cette camaraderie qui peut naître du fait de travailler ensemble et d'être sur le même lieu de travail."

<sup>202</sup>Synd FGTB 1 : "Il y a une chose qu'il faut bien comprendre sur le chômage. Ca, c'est vraiment spécifique aux chômeurs. C'est qu'ils sont seuls. Cela a l'air bête dit comme cela. Mais c'est une différence énorme. Comme je te l'ai dit, j'ai été délégué syndical dans une entreprise. Quand quelque chose nous tombe dessus, on n'est pas seul face à cela. On peut en discuter avec les autres. On peut voir que les autres aussi sont mécontents. Mais au chômage, quand une chose te tombe dessus, tu es seul. Tu ne vas pas avoir le réflexe de te dire ... les autres aussi ont le même problème. Les autres aussi en ont marre. Et puis, au chômage, les autres, ils sont où ?" Animateur TSE de la C.S.C: "Se percevoir comme un groupe humain partageant la même situation et faisant face aux mêmes problèmes et à la même adversité est vraiment difficile pour les sans-emploi. C'est une réflexion vraiment difficile à faire passer. Le chômage, c'est vraiment chacun sa situation. Il y un très fort individualisme, ce qui rend difficile le mécanisme cognitif permettant de passer de sa situation à l'identification d'un groupe et de la nécessité d'agir collectivement. De plus, tous les éléments auxquels ils vont devoir répondre, c'est du sauvetage à titre individuel."

<sup>203</sup>Voir Andrew Richard, 2000, Trade Unionism and the Unemployed in the European Union, in La Lettre de la Maison française d'Oxford, Oxford, n°12, ed Trinity Term.

De plus, comme signale des militants syndicaux et de "Stop Chasse aux chômeurs", le chômage en plus de désocialiser, il individualise par la concurrence qu'il engendre<sup>204</sup>, ce qui ne pousse pas à construire une solidarité de lutte nécessaire<sup>205</sup>. Avec la désocialisation, l'existence d'un réseau d'institutions chargées de gérer le chômage dans des relations toujours individualisées, a pour effet de présenter la perte d'emploi et les problèmes généraux du chômage comme ne relevant pas d'une logique politique mais plutôt d'une crise économique globale et d'une inadaptation de l'offre et de la demande.

#### 4) La faiblesse stratégique

Les sans-emploi qui désirent s'engager dans l'action collective doivent affronter des difficultés sur le plan organisationnel, liées aux spécificités du chômage.

Il ne faut pas oublier que le chômage est dans bien des cas une réalité passagère et transitoire. Cela peut poser un problème de turnover. Cela provoque une perte en ressource humaine importante et cela n'aide pas à la constitution d'une base militante stable sur lequel construire une organisation. Les chômeurs les plus dynamiques, ceux qui portent les comités, sont souvent ceux qui retrouvent le plus facilement du travail<sup>206</sup>. Leur départ a souvent des conséquences fatales pour leur comité dans son ensemble<sup>207</sup>.

La question du répertoire d'action<sup>208</sup> peut s'avérer problématique pour les sans-emploi. L'arme de la grève est celle que le mouvement ouvrier a développée et utilisée par excellence au cours des deux derniers siècles. Les chômeurs n'ont généralement pas la possibilité de recourir à des stratégies coercitives pouvant nuire à l'adversaire (comme la grève<sup>209</sup>) ou de négociations<sup>210</sup>. Cette faiblesse stratégique se ressent également par le fait que tous les chômeurs non-militants interrogés n'envisagent pas la lutte comme un moyen d'améliorer leur situation<sup>211</sup>.

---

<sup>204</sup>No.Milit 1 : "Le chômage, c'est je sauve ma peau en me vendant mieux que les autres. La concurrence est inscrite partout dans notre parcours. La logique de marchandise se transpose aussi dans les rapports sociaux et administratifs. Le chômeur doit se vendre face à l'ONEM, au FOREM, aux agences d'intérim et face aux employeurs. Cette logique de devoir se vendre tout le temps, ne pousse pas à penser le groupe."

<sup>205</sup>Animateur des TSE FGTB de Liège : "Tu sais les chômeurs à force de se vendre tout le temps, ils ne sont pas stimulés à lutter ensemble."

St. Cha. Chô 1: "Tu sais, avec le plan de chasse aux chômeurs (le plan de contrôle de la disponibilité des chômeurs de Vandembroucke), en plus de précariser le travail cela va rendre la mobilisation plus compliquée. C'est une grosse défaite qu'on a là. Car déjà avant, par la recherche du travail, les chômeurs se mettaient en concurrence les uns les autres. Maintenant, ce phénomène s'accroît. A toujours être en concurrence, cela ne pousse à penser au collectif et à la solidarité. Ce sont des choses importantes pour une lutte sociale."

<sup>206</sup>Voir Jean-Marie Lhermitte, 1977, Chômer c'est lutter. Analyse de stage dans les comités de chômeurs F.G.T.B., Charleroi, mémoire de l'école libre de service social.

<sup>207</sup>Par exemple, au cours des années septante en particulier, la création de sous-statuts a permis à des chômeurs particulièrement actifs impliqués dans des comités de retrouver du travail. Leur départ a été la cause de la disparition de plus d'un groupe de sans-emploi. Le coefficient de rotation était très élevé. Après un an et demi, on ne retrouve plus aucun chômeurs des premières réunions. Voir Jean-Marie Lhermitte, 1977, Chômer c'est lutter. Analyse de stage dans les comités de chômeurs F.G.T.B., Charleroi, mémoire de l'école libre de service social.

<sup>208</sup>Charles Tilly a montré que le "répertoire d'action" des groupes mobilisés varie selon les époques, les lieux, le groupe lui-même, mais aussi les structures politiques et sociales dans lesquelles s'inscrit l'action collective de celui-ci. Pour faire connaître leurs griefs, les groupes qui se mobilisent recourent à certains moyens spécifiques, choisis non pas par hasard, mais au terme d'un processus historique de construction, de sélection et de mise en forme des modes d'action employés. Par exemple, la manifestation peut aujourd'hui sembler un mode d'action évident mais ce ne fut pas toujours le cas. Voir Charles Tilly, 1986, La France contestée de 1600 à nos jours, Paris, ed Fayard.

<sup>209</sup>Pour les chômeurs, recourir à une telle forme d'action paraît évidemment absurde. Voir Didier Demazière, Maria Teresa Pignoni, 1998, Chômeurs : du silence à la révolte, Paris, ed Hachette.

<sup>210</sup>Tout simplement parce que la négociation est fondée sur l'échange et que les groupes démunis de ressources n'ont rien à échanger.

<sup>211</sup>No.Milit 1 : "Je ne crois plus à la lutte ... le mouvement ouvrier et tout ça ... il est mort. Même si au chômage, c'est tout de même la galère ... Nous, on est encore moins fort que ceux ayant un travail. Alors si déjà eux n'arrivent à rien ... alors nous. Tout le monde ... les politiciens en premier lieu ... les gens qui ont un emploi ... tout le monde n'a que faire de nous."

## 5) Le cadre référence de la société

Le cadrage référentiel que la société opère peut stimuler ou rendre plus difficile le développement d'un mouvement social. Le cadre de référence des sociétés occidentales actuelles reste le travailleur salarié.

Lorsque le chômage se fait massif, il est plus probable que le chômage soit interprété comme un fléau. Le chômage touche actuellement toutes les couches de la population : tout individu quelle que soit sa condition, est confronté, d'une manière directe ou indirecte (par l'entourage), au chômage. Formuler un cadre d'injustice susceptible de légitimer la révolte de ceux qui en sont victimes aux yeux d'une partie importante de l'opinion publique, devrait être plus aisé. Cependant, le chômage massif est souvent ressenti comme une fatalité, ce qui incite davantage à la résignation qu'à la contestation. Au cours des trente dernières années, rares sont les sociétés occidentales qui n'ont pas été confrontées, à un moment donné, à un taux de chômage relativement important. Beaucoup de gouvernements ont fait, ou ont affirmé faire de ce problème une priorité de leur action. Dans plusieurs pays, les politiques ont néanmoins échoué à faire diminuer de manière durable et substantielle le taux de chômage. Aux yeux de l'opinion publique, et des chômeurs eux-mêmes, le caractère apparemment inéluctable du chômage est par conséquent souligné.

La banalisation du chômage n'a pas rendu plus supportable la situation d'inactivité. On peut constater que cela n'ébranle pas pour autant les stéréotypes sur les chômeurs. La propagande anti-chômeur<sup>212</sup>, lame de fond nécessaire aux réformes du chômage opérées, au lieu de diminuer avec la crise, s'est accentuée (surtout durant les années nonante, époque de la montée de l'idéologie néolibérale).

Le contexte idéologique dominant combine la reconnaissance de la difficulté d'être sans-emploi et insiste sur la nécessité d'en rechercher inlassablement un. Pour une part importante de l'opinion publique, il reste possible, pour le chômeur qui le veut "vraiment", de trouver un travail. Les chômeurs qui cherchent à se mobiliser doivent donc continuellement faire la preuve qu'ils ne sont pas des profiteurs et réaffirmer l'injustice que représente leur situation. Si une opération de transformation de cadre<sup>213</sup> est en principe envisageable, rares sont cependant les groupes de sans-emploi qui érigent publiquement leur chômage en vertu.

Le discrédit jeté sur un modèle de société alternatif de type socialiste ou communiste<sup>214</sup> constitue enfin un autre obstacle à la mobilisation des chômeurs. De nos jours, la plupart des partis de gouvernement dans les États occidentaux se rejoignent sur l'absence de remise en cause fondamentale d'un modèle de société basé

---

No.Milit 5: "Je suis fatigué ... Je n'y crois plus à la lutte sociale. Dans les années nonante, j'ai participé à des grèves. Mais cela n'a rien changé. Mon cousin aussi avait fait grève à son usine ... sans résultat. On n'est trop petit. Heureusement que tout le monde n'est pas comme moi mais je suis fatigué!"

No.Milit 6 : "La lutte? Mais comment voulez-vous que les chômeurs fassent grève. Quel moyen de pression, on peut avoir au chômage. Même si il faut faire changer les choses, je ne vois. [...] Ah ... Je ne savais pas qu'il existait à l'interpro un groupe spécifique pour les travailleurs sans-emploi. Je pensais que cela ne concernait que les travailleurs âgés et les femmes. [...] Je ne pense pas que j'irais. Je retournerai aux syndicats quand j'aurai un travail."

<sup>212</sup>Elle stigmatise le chômeur comme un rentier de la législation sociale. Il est perçu par cette idéologie comme une personne "vampirisant" les honnêtes travailleurs en leur soutirant des cotisations sociales de leur salaire alors qu'ils pourraient faire un effort et trouver du travail : "Quand on veut, on peut !". La situation de chômage incombe donc à leur responsabilité individuelle. Cette idéologie libérale envisage les allocations de chômage comme des incitants à l'oisiveté.

<sup>213</sup>Opération que l'on peut définir comme la construction de valeurs et normes alternatives à celles existantes dans la société. Voir Isabelle Sommier, 2003, Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation, Paris, ed Flammarion.

<sup>214</sup>Ce type d'idéologie donnait en outre une motivation à l'action militante, avec l'espoir de fonder une société plus juste. En plus de cela, ces idéologies par la constitution d'organisations qu'elles engendraient fournissaient un support logistique non négligeable aux mouvements de sans-emploi. La force du mouvement ouvrier organisé offrait donc non seulement des moyens humains mais aussi un support idéologique.

sur l'économie de marché. L'absence de perspectives alternatives au modèle de société en place semble inviter davantage à la résignation et à l'apathie ainsi qu'à la recherche de voies individuelles de sortie du chômage plutôt qu'à l'action collective.

#### 6) Rapport destructeur avec le temps

Les chômeurs se mobilisent beaucoup moins que les travailleurs. Mais c'est justement la particularité de leur condition d'existence qui explique cela, notamment la difficulté de maîtriser le temps selon une intention clairement affirmée<sup>215</sup>.

Comme on l'a vu, le chômage a un effet déstructurant sur le rythme quotidien<sup>216</sup> ce qui provoque une certaine tendance à l'apathie. On a à faire à un cercle vicieux. Le rapport structuré au temps engendre l'ennui et vice versa. Ces deux éléments conduisent à une apathie qui complique le fait de s'organiser et d'avoir l'impulsion de le faire. Le fait de ne pas s'organiser produit de l'ennui. L'immersion dans un temps quotidien concentré rend difficile tout rapport de sa propre situation dans des rapports sociaux conflictuels<sup>217</sup>. Pour concevoir son histoire de façon dynamique, en effet, il faut maîtriser son temps, c'est-à-dire avoir une prise sur l'avenir pour intégrer l'idée qu'un changement est réalisable et avoir l'impulsion d'être acteur de son histoire<sup>218</sup>. Or, les conditions socio-économiques du chômage déstructurent les rythmes quotidiens. En raison d'abord de l'irrégularité de l'emploi et des ressources ; mais, plus profondément, le chômage produit un faisceau d'handicaps rendant, peu à peu, difficile la maîtrise de son temps<sup>219</sup>.

Dans nos sociétés, le rapport au travail salarié constitue un rapport structurant dominant ; la force de travail est à la fois une marchandise et une partie constitutive de la personnalité individuelle. L'individu n'est reconnu socialement que pour autant qu'il puisse monnayer sa force de travail. La société apparaît comme un dispositif de travail, le contrôle social s'exerçant par et à travers le travail et la production. L'ancrage dans une activité professionnelle déplie toute une chaîne de régularités (horaires fixes, partage du temps de travail, temps de repos, du lieu de travail, du lieu d'habitation) qui se brise en situation de chômage. L'absence de rapport avec l'avenir peut constituer un frein à la reconnaissance par le groupe d'une identité collective<sup>220</sup>, empêchant de penser le phénomène du chômage en termes politique et comme s'inscrivant dans des rapports sociaux conflictuels.

---

<sup>215</sup>Voir Dominique Schnapper, L'épreuve du chômage, ed Gallimard, 1981. Même si cette information date, elle reste encore d'actualité. Un contact régulier avec les chômeurs le montre aisément.

<sup>216</sup>No.Milit 2 : "Vous savez beaucoup de gens pensent que le chômage, c'est des vacances. Dans la pratique, c'est tout sauf des vacances. Au début, peut être car on est mis dehors d'un travail où on a fortement trimé. Alors, au début, on veut profiter de ce temps libre pour s'occuper de soi. Mais très vite quand, entre guillemet, le temps libre devient la norme, ce n'est plus du temps libre. On tourne en rond. On ne sait pas quoi faire. Le chômage, c'est long. Je m'ennuie à ne rien faire. Je me sens inutile. [...] Quelles que soient les occupations, elles sont vécues comme dépourvues de sens et consistent plus à passer le temps, à attendre la fin de la journée, sans avoir l'impression de la vivre."

No.Milit 9 : "Au fur et à mesure, on apprend à penser : ... hum ... Ce qu'on pourrait faire avant le déjeuner, on pourra tout aussi bien le faire après, ou le soir ; la journée s'achève sans qu'on l'ait fait."

<sup>217</sup>Voir R.Lauer, 1981, The Meaning and Uses of social Time, New York.

<sup>218</sup>Voir Pierre Bourdieu, La misère du monde, Paris, ed Seuil, 1993.

<sup>219</sup>No.Milit 2 : "Parce qu'on est alors face à la ville, mais que la ville est faite pour le travail. On est libre de voir le gens mais les gens travaillent. J'ai l'impression que le regard du travailleur me traverse et que je n'existe plus. Je n'en n'avais pas conscience quand je travaillais. A ce moment, tant de choses me paraissaient banales."

<sup>220</sup>Comme je l'ai dit dans la première partie, l'existence d'une identité collective est un facteur puissant dans le cadre d'un mouvement social.

## 7) La contrainte de la recherche d'emploi

A travers le discours des personnes que j'ai interviewées et observées, on peut remarquer que le temps consacré à la recherche d'un travail est un frein pour se mobiliser<sup>221</sup>. Rechercher un emploi constitue une occupation qui occupe plus de temps et d'argent que le sens commun l'imagine<sup>222</sup>. La législation du chômage pose comme condition d'octroi des allocations de chômage, la recherche active d'emploi. Les contraintes matérielles du dépouillement de la presse, des annonces de différents organismes de recherche d'emploi, les prises de contact, la constitution de dossiers qui prend souvent plusieurs jours, postuler auprès d'entreprises ciblées selon ses compétences, suivre des formations en rapport avec l'offre sur le marché du travail, ... doivent rythmer le quotidien du demandeur d'emploi. Cette recherche demande un certain temps et des compétences particulières. C'est presque un métier en soi<sup>223</sup>. En corollaire, le chômeur doit rester constamment disponible pour le marché de l'emploi. Aucune activité régulière, en théorie, ne peut être entreprise durant les heures normalement dévolues, c'est-à-dire entre 7 et 18 heures. Au regard de la loi, il s'agit, pour lui, de vivre exclusivement tourné vers l'espoir de retrouver une place au sein du marché du travail. Si le chômeur veut occuper son temps en rendant des services gratuits quotidiens à son entourage ou en entreprenant des activités au profit d'ASBL ou d'organismes publics et subventionnés, il doit, au préalable, en avoir fait la demande à l'ONEM. Cela rend difficile d'appliquer la liberté d'association. Mais la recherche active d'un travail n'est pas uniquement une obligation vis-à-vis de la loi, ça l'est aussi vis-à-vis de la société<sup>224</sup>.

Tout ce temps et cette énergie consacrée à recherche d'un travail, en plus d'individualiser le chômeur, rendent plus difficile de s'organiser. A travers mes observations, j'ai pu constater que dans le milieu syndical, la recherche active est une nécessité supplémentaire car, comme on le verra, les chômeurs-militants doivent en faire preuve pour avoir du crédit dans les syndicats.

---

<sup>221</sup>No.Milit 4 : " Protester vous me demander ? Une fois au chômage, c'est la galère pour trouver un travail. Plus tu y es, plus tu galères. Au chômage, tu tires ton plan tout seul. J'ai autant. Je vis avec autant. Sincèrement vu ma situation, je n'envisage pas aller à des réunions et de m'organiser avec d'autres. J'ai bien trop de choses à faire. Eh puis merde, j'en ai marre qu'il aille se faire voir. Avec mes enfants et la recherche d'un travail, je n'ai pas le temps pour cela."

<sup>222</sup>No.Milit 7: "On ne le croirait pas mais je suis débordé, encore plus que quand je travaillais réellement. La recherche d'emploi, cela prend du temps et beaucoup de moyens. J'essaie aussi de mettre à profit ce temps mort pour acquérir plus de compétence. Je ne veux pas perdre le rythme du travail. Car, avec le temps, on perd de la discipline et quand je retravaillerai, j'en aurai besoin."

N.Milit10 : "Vous savez rechercher un travail, c'est plus difficile qu'on ne le pense."

No.Milit 8: "Je ne l'imaginai pas en sortant de l'école mais chercher un travail, cela prend un temps dingue."

<sup>223</sup>No.Milit 10 : "Vous savez rechercher un travail [...] C'est tout un métier. Au début, je m'échinai dans tous les sens. Surtout qu'avec leur contrôle, on a intérêt à montrer qu'on cherche. Mais avec le temps, c'est comme avec tout, on apprend à mieux rationaliser son travail pour en faire plus avec moins. Maintenant, je produis un dossier pour l'ONEM aussi valable qu'avant avec moins de temps. De temps en temps, je trouve un petit boulot par ici par là. Mais j'ai aussi appris qu'un vrai boulot, ce n'est plus pour moi."

<sup>224</sup>No.Milit 4 : "Comment je me sens? Je me sens mal et inutile. Des fois, face à mes enfants, je culpabilise de ne pas travailler. Quelle image je peux leur donner? Et puis la vie ça coûte. [...] Et puis, mon métier, c'est ma vie."

Chô.Act 3 : " Non, non, je préfère travailler. Franchement, je préfère travailler que de rester à la maison [...] Je culpabilise de ne pas travailler. Je culpabilise face à mon enfant ... face à ma famille et face aux autres. Je culpabilise aussi face à moi-même. J'ai l'impression de régresser .... Devenir un femme au foyer."

Pour moi, le travail, c'est la liberté de la femme ... son indépendance. Vous savez, moi je suis une femme moderne. [...] Quand j'ai été licenciée, ce fut affreux. Je ne comprenais pas. Je bossais bien. On ne se plaignait pas de moi. [...]Après quelque recherches d'emploi infructueuses, j'ai commencé à douter et à avoir peur. Je me suis demandée si je n'allais pas devenir comme ma mère ou ma grand-mère ... femme au foyer. "

### C) Les facteurs mobilisateurs

Après avoir vu les obstacles à la mobilisation des sans-emploi, il faut nous pencher sur les facteurs de participation. Si la mobilisation des chômeurs paraît difficile, vu le grand nombre d'obstacles présents, de telles actions collectives se sont malgré tout produites (même récemment). On peut notamment citer le mouvement des chômeurs français dans le Val-de-Marne en 1993<sup>225</sup> et celui de l'hiver 1997-1998<sup>226</sup>, la lutte en Belgique contre le renforcement de 10% de l'imposition des allocations de chômage par le gouvernement Martens V 1984<sup>227</sup>, les "Marches des Jeunes pour l'Emploi" ...

Parmi les éléments envisagés comme problématiques, il est possible de déceler des facteurs susceptibles de rendre possible, voire de favoriser une telle mobilisation. Pour une meilleure compréhension, j'ai préféré séparer les aspects favorisant et défavorisant d'un même élément.

#### 1) Le soutien extérieur

Les "entrepreneurs de protestation"<sup>228</sup> peuvent aider les chômeurs à surmonter certains des obstacles liés à la faiblesse de leurs ressources politiques, culturelles ou organisationnelles. Pour combler le déficit en ressource (matérielle, politique, culturelle, sociale), un collectif de chômeurs peut recevoir ou rechercher le soutien d'alliés extérieurs au public des chômeurs. De nombreuses organisations à but social, voire caritatif, peuvent être des appuis très utiles à la mobilisation politique des chômeurs. En aidant des sans-emploi, elles contribuent à leur rendre des formes d'utilité, de valorisation, de sociabilité, à les réintégrer dans une dynamique qui peut soit déboucher elle-même sur une action collective de type revendicatif, soit constituer un "réservoir" de militants potentiels pour des organisations de chômeurs plus engagées<sup>229</sup>. De telles "alliances" posent cependant aussi la question de la dépendance des chômeurs à l'égard de ces soutiens extérieurs sans compter que par leurs buts, leur idéologie ou leurs caractéristiques propres, ils peuvent aussi constituer des freins à l'action contestataire.

Ces alliés peuvent provenir du monde syndical ou politique, apportant ainsi les ressources dont eux-mêmes disposent en termes financiers, matériels, humains, de contacts, de "savoir-faire" militant, ...<sup>230</sup>. De telles organisations fournissent aussi des cadres d'interprétation des situations vécues, sur le registre notamment d'analyses de classe des rapports économiques, sociaux et politiques, incitant à l'action collective plutôt qu'à la résignation fataliste<sup>231</sup>. Un exemple (apporté par mes observations et entretiens) de carence en ressource culturelle qu'un soutien extérieur est l'identité de substitution que des collectifs de protestation peuvent apporter. Comme on l'a vu, l'identité sociale de chômeur est un frein à la mobilisation. Toutes les

---

<sup>225</sup>Voir Fillieule, O, 1993, Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective dans la France contemporaine, Paris, ed l'Harmattan.

<sup>226</sup>Royall, F, 1998, Le mouvement des chômeurs en France de l'hiver 1997-1998, in *Modern & Contemporary France*, ed Claverton Down, vol. 6, n°3.

<sup>227</sup>Voir C.S.C., 1985, Rapport d'activité 1984-1985 ; F.G.T.B., 1986, 1982-83-84-85 Rapport l'activité. FGTB Congrès statutaire. Bruxelles 5-6-7 déc.'86.

<sup>228</sup>Voir Richard Balme, Didier Chabanet Vincent Wright, 2002, L'action collective en Europe, Paris, ed Presses de Sciences Po ; Frédéric Royall, 1998, Le mouvement des chômeurs en France de l'hiver 1997-1998, in *Modern & Contemporary France*, ed Claverton Down, vol. 6, n°3.

<sup>229</sup>Voir Didier Demazière, Maria Teresa Pognoni, 1998, Chômeurs : du silence à la révolte, Paris, ed Hachette ; Sophie Maurer, 2001, Les chômeurs en action (décembre 1997-mars 1998). Mobilisation collective et ressources compensatoires, Paris, ed L'Harmattan.

<sup>230</sup>Voir Richard Balme, Didier Chabanet Vincent Wright, 2002, L'action collective en Europe, Paris, ed Presses de Sciences Po ; Frédéric Royall, 1998, Le mouvement des chômeurs en France de l'hiver 1997-1998, in *Modern & Contemporary France*, ed Claverton Down, vol. 6, n°3.

<sup>231</sup>Voir Paul Bagguley, 1991, From Protest to Acquiescence? Political Movements of the Unemployed, Londres, ed Macmillan.

organisations que j'ai étudiées (excepté "Chômeurs, pas chien !"), accordent une grande importance à l'identité de "travailleur sans-emploi" jugé, d'une part, moins péjoratif et, d'autre part, plus unitaire (entre actif et inactif)<sup>232</sup>. De plus, cette identité de sans-emploi les associe à celle des travailleurs qui est valorisante à la fois pour la société<sup>233</sup> et pour eux-mêmes<sup>234</sup>. Comme on l'a vu, excepté pour les membres de "Chômeur, pas chien !", la valeur accordée au travail salarié est centrale pour comprendre la façon dont le chômage est vécu. Ainsi, l'identité de sans-emploi peut faciliter l'entrée en mobilisation. J'ai pu constater que les non-militants utilisent plus souvent que les militants le terme chômeur pour caractériser leur situation et celle des autres.

## 2) Le militantisme antérieur et la socialisation dans un milieu politisé

Les sans-emploi ne ressentent pas tous leur situation de la même manière et le chômage ne produit pas les mêmes effets psychosociaux sur chaque personne. En fonction de leur vécu ou de leur situation, certains chômeurs peuvent ressentir moins durement les conséquences de leur privation d'emploi ou être davantage enclins à s'engager dans l'action collective. L'engagement passé dans d'autres mouvements sociaux incite, notamment une fois au chômage, à entrer dans l'action collective<sup>235</sup>. Cela permet entre autres de lever l'obstacle de l'identité sociale<sup>236</sup>, qui, comme nous l'avons vu dans le cas du chômage, constitue un frein, ainsi que de fournir un cadre d'analyse plus propice à la mobilisation<sup>237</sup>. Syn.CSC1 et 2, Synd FGTB 1 et 2, Chô.Act 5, St., Chô.Chi 1 à 4 et Cha. Chô 2 (ce qui fait 10 sur 20 chômeurs militants interrogés<sup>238</sup>) font tous

---

<sup>232</sup>Synd.FGTB 3 : "Je n'aime pas le mot chômeur. C'est un mot péjoratif. Cela donne l'impression d'une personne qui se complaît dans le chômage. Nous sommes des gens qui cherchons un travail. Je suis un travailleur sans-emploi et non un chômeur. Quand j'entends ces préjugés ... je dis toujours : t'as un boulot pour moi car je suis preneur ... Ha non ... Arrête de parler sans savoir. [...] Avec la politique néo-libérale qu'on doit subir, on cherche à nous faire passer pour des coupables, des parasites. Mais on n'est pas responsable d'être sans-emploi. Quand on sait qu'il y a 3% de taux d'embauche à Liège ... cela veut dire que quand trois personnes trouvent un emploi, il y en a 97 qui n'en trouvent pas ... on ne peut pas dire qu'on est coupable. On essaie de nous responsabiliser alors qu'on est victime de notre sort."

<sup>233</sup>No.Milit 5 : "J'ai toujours peur d'être pris pour un fainéant, parce que les chômeurs n'ont pas d'amis, il faut le reconnaître. Parce que d'après certaines réflexions, même dans ma famille, le chômeur c'est un fainéant et pourtant, on cavale pour pouvoir travailler."

<sup>234</sup>No.Milit 4 : "Comment je me sens? Je me sens mal et inutile. Des fois, face à mes enfants, je culpabilise de ne pas travailler. Quelle image, je peux leur donner? Et puis la vie ça coûte. [...] Et puis, mon métier, c'est ma vie."

No.Milit 7 : "On ne le croirait pas mais je suis débordé, encore plus que quand je travaillais réellement. La recherche d'emploi, cela prend du temps et beaucoup de moyen. J'essaie aussi de mettre à profit ce temps mort pour acquérir plus de compétence. Je ne veux pas perdre le rythme du travail. Car, avec le temps, on perd de la discipline et quand je retravaillerai, j'en aurai besoin."

Chô.Act 3 : "Non, non, je préfère travailler. Franchement, je préfère travailler que de rester à la maison ... à ne rien faire ... à faire le ménage. Moi, je ne suis pas du genre de femme qui attend monsieur quand il rentre. Alors là pas du tout. [...] Pour moi, le travail, c'est la liberté de la femme ... son indépendance. Vous savez, moi je suis une femme moderne. [...] Quand j'ai été licenciée ce fut affreux. Je ne comprenais pas. Je bossais bien. On ne se plaignait pas de moi. [...]Après quelques recherches d'emploi infructueuses, j'ai commencé à douter et à avoir peur. Je me suis demandée si je n'allais pas devenir comme ma mère ou ma grand-mère ... femme au foyer."

<sup>235</sup>Voir Sophie Maurer, 2001, Les chômeurs en action (décembre 1997-mars 1998). Mobilisation collective et ressources compensatoires, Paris, ed L'Harmattan.

<sup>236</sup>Voir Sophie Maurer, 2001, Les chômeurs en action (décembre 1997-mars 1998). Mobilisation collective et ressources compensatoires, Paris, ed L'Harmattan.

<sup>237</sup>L'analyse du chômage en terme de responsabilités économiques et politiques, acquise à travers le militantisme dans des groupes politiques de gauche ou d'extrême-gauche, permet de ne pas se culpabiliser de sa propre situation de chômage et de se mobiliser en acceptant de mettre en avant sa condition de sans-emploi. Voir Valérie Cohen, 2000, Expérience du chômage et parcours sociaux de chômeurs mobilisés, in Cahiers de Ressay, Paris, n°3-4, juin.

<sup>238</sup>Cette information provenant d'une recherche qualitative, ce 10/20 est significatif mais pas représentatif. Il n'indique pas qu'environ 50 % des chômeurs militants pour la cause des chômeurs ont déjà milité avant. Cela traduit plutôt l'idée que cette variable est explicative.

un lien entre leur militantisme d'avant et celui aussi des collectifs en lutte pour la cause des chômeurs<sup>239</sup>. Néanmoins, il nous faut se préserver de tout déterminisme. Car des contres exemples existent ; No.Milit 6 avait été délégué syndical mais cela ne l'a pas conduit pour autant à se mobiliser sur le chômage alors qu'il regrette son activisme.

Comme j'ai pu l'apercevoir dans mes entretiens et mes observations, le passé militant, notamment syndical, de certains chômeurs peut apporter des ressources organisationnelles, politiques<sup>240</sup>, culturelles et sociales faisant généralement défaut aux sans-emploi. Ces compétences acquises dans d'autres expériences militantes peuvent être "investies" dans l'action collective des sans-emploi et favoriser celle-ci.

D'ailleurs, comme j'ai pu m'en rendre compte dans mes entretiens et mes observations, les membres ayant déjà milité ont des avantages dans leur collectif. En effet, dans les collectifs que j'ai observés, généralement, ceux ayant milité se retrouvent plus facilement à des postes à responsabilités. Parmi mon échantillon, on peut citer des exemples comme Synd. FGTB 2 qui est président de la commission Liégeoise des TSE et Synd. FGTB 1 qui est le représentant de Liège à la commission wallonne des TSE. Ceux ayant déjà milité ont généralement souvent une reconnaissance et une position plutôt dominante dans le champ<sup>241</sup> de leurs collectifs de protestation sur la question du chômage. Ce n'est pas toujours formalisé. Car, sans qu'ils n'aient forcément un statut formel, on peut sentir dans les débats qu'on les écoute plus facilement. Il ne faut pas y voir une causalité linéaire. Leur crédit symbolique ne provient pas d'un processus de légitimation classique (traditionnelle ou rationnelle-légale). De l'expérience de leur ancien militantisme, ils ont acquis des compétences utiles (compétence politique, culturelle, de négociation ...) qui leur fournissent un avantage dans leur champ.

On peut constater que la socialisation dans un milieu politisé plutôt favorable à la mobilisation sociale et aux chômeurs a un effet similaire mais à degré moindre comme l'illustre par exemple St. Cha. Chô 4 et 5. Il est en règle générale plus marquant d'agir dans la conviction d'une idéologie que de simplement la côtoyer dans son milieu. Elle sera généralement plus intériorisée (tant en terme de gestalt que d'acquisition de compétence) dans le premier cas que dans le second.

L'approfondissement du chômage modifie aussi peu à peu la composition de cette fraction de classe. Des chômeurs disposant de davantage d'expériences militantes syndicales sont licenciés. Ils peuvent rejoindre les comités ou contribuer à les mettre sur pied en privilégiant une action dans le cadre syndical et non de manière autonome.

---

<sup>239</sup>Synd.CSC.1 : "Pourquoi je milite pour la cause des chômeurs? Tu sais ma présence au TSE est le prolongement de mon travail militant en tant que délégué. D'ailleurs, je prends tout aussi sérieusement mon travail de militant au sein des TSE que lorsque j'étais délégué."

<sup>240</sup>Sophie Maurer montre que Le passé militant peut aider le chômeur, pour lui et les autres à faire du chômage une question politique. Cela contribue à désigner des responsables de ce phénomène : gouvernants et autres acteurs favorables au maintien de l'ordre social existant. La question des "cibles" auxquelles adresser ses revendications et à viser lors d'actions contestataires trouve alors un début de réponse. Par ailleurs, cette politisation offre un cadre d'injustice permettant de critiquer tant le manque d'emploi que la faiblesse des revenus et la déconsidération que les chômeurs subissent, et d'allier les deux types de revendications. Voir Sophie Maurer, 2001, Les chômeurs en action (décembre 1997-mars 1998). Mobilisation collective et ressources compensatoires, Paris, ed L'Harmattan.

<sup>241</sup>Concept développé par Bourdieu, le champ est un espace socialement structuré de positions sociales (dominants/dominés, ...) qui se définissent les unes par rapport aux autres en fonction de statuts, de normes comportementales, de valeurs et de rôles spécifiques à ce champ. Il existe une kyrielle de champs différents. Une position dans un champ n'implique pas forcément une position dans un autre. Voir Alain Accordo, Philippe Corcuff, 1986, La sociologie de Bourdieu. Textes choisis et commentés, Bordeaux, ed le Mascaret.

### 3) De nouvelles possibilités stratégiques

Si les chômeurs peuvent être considérés comme un public à faibles ressources matérielles, il leur est cependant possible de mobiliser d'autres types de ressources, ou de trouver ailleurs celles qui leur manquent. Mener des actions ayant un minimum de retentissement requiert parfois davantage de l'imagination que des fonds. Les sans-emploi peuvent emprunter d'autres voies que la grève pour exprimer leur protestation : pétitions, manifestations, marches, occupations de bâtiments publics ou privés à caractère symbolique,... Autant de moyens qui exigent cependant certaines ressources, en particulier en terme humain. Ici non plus, toute possibilité de mobilisation n'est pas exclue. De plus, ceci combiné à un soutien extérieur, les chômeurs peuvent élargir leur répertoire d'actions possibles. Par exemple, une alliance avec les travailleurs actifs devrait leur apporter la grève comme possibilité de stratégie de lutte à l'instar des luttes des années vingt et trente.

### 4) Une certaine similarité dans les conditions d'existence

Même si l'hétérogénéité des profils de chômeurs fait qu'il paraît difficile de les associer dans un même mouvement, il faut en revanche constater que la situation de chômage produit certains effets semblables pour des chômeurs aux caractéristiques similaires. Il est alors plus aisé pour des personnes que leur condition rapproche (chômeurs relativement âgés, jeunes à la recherche d'un emploi stable,...) de se trouver des objectifs communs et de développer une action collective avançant des revendications partagées.

De plus, il ne faut pas oublier que deux aspects définissent les chômeurs : l'absence de travail et l'institution. Par rapport à cela, il est possible de trouver des éléments pouvant être fédérateurs. Comme on a pu le voir dans la partie *Les Revendications : Expression de ce qui est ressenti comme intérêt* du Chapitre 2, l'emploi constitue le socle de base et commun (excepté pour ceux vivant le chômage inversé) de la pyramide des revendications. Par rapport à lui, il devrait être possible de rassembler des sans-emploi. En ce qui concerne l'institution, des revendications de sécurité (revalorisations des allocations et facilitation d'accès aux allocations) devraient également pouvoir fédérer un grand nombre de chômeurs (dans ce cas-ci y compris ceux du chômage inversé).

Par les entretiens, j'ai pu m'apercevoir que pour certains, l'appartenance au chômage, malgré le fait que ce soit une identité non souhaitée, les pousse à s'insurger contre les préjugés à la fois par l'identification au groupe des chômeurs (les a-priori contre les chômeurs en général deviennent des stéréotypes contre eux-mêmes)<sup>242</sup> et par la compréhension qui naît du vécu (le fait de vivre un phénomène pousse à voir que des préjugés à l'encontre de ce dernier ne sont pas vrais)<sup>243</sup>. De plus, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, ces mêmes préjugés suscitent également une revendication (d'estime sociale).

### 5) Structure d'opportunités politiques

---

<sup>242</sup>No.Milit 3 : "J'entends souvent des préjugés contre les chômeurs. Tu sais, c'est dur à la longue d'entendre tout le temps ... partout ... par les amis ... à la Tv ... par les politiciens ... qu'on est des fainéants, des profiteurs, des parasites ... La fraude sociale ... c'est un terme qui fait mal et qui est totalement injustifié."

<sup>243</sup>No.Milit 2 : "Vous savez beaucoup de gens pensent que le chômage, c'est des vacances. Dans la pratique, c'est tout sauf des vacances. [...]. En vivant le chômage, j'ai compris que tout ce qu'on disait était faux. Comment on pourrait profiter du chômage ? ... avec des allocations si basses ... De plus, c'est tellement pénible que, sincèrement, le chômage ce n'est pas vacances."

No.Milit 1 : "On parle souvent du chômeur profiteur. Premièrement, je ne demande pas mieux que de travailler. Deuxièmement, ce n'est pas avec nos faibles allocations qu'on peut être un profiteur. J'ai dû réorganiser ma manière de vie."

Les mouvements de chômeurs peuvent, dans certains cas, tirer profit des opportunités politiques qui s'offrent à eux pour faire avancer leurs revendications. Par exemple, pour des raisons idéologiques ou par calcul électoral, certains partis et représentants politiques peuvent appuyer certaines revendications des groupes de chômeurs et relayer celles-ci dans les enceintes parlementaires ou exécutives. Le gouvernement de "gauche plurielle" s'est ainsi montré divisé face au mouvement des chômeurs de 1997-1998, les Ministres Verts et Communistes poussant leur allié socialiste à répondre plus favorablement qu'ils ne le souhaitaient initialement aux demandes des sans-emploi<sup>244</sup>. Les chômeurs peuvent parfois tirer profit de la modification des rapports de force politique et ainsi, en se mobilisant eux-mêmes, "faire leur propre histoire".

---

<sup>244</sup>Voir Sophie Bérout, René Mouriaux, 1998, Le décembre des chômeurs ou la force des faibles, in Cahiers de l'atelier, n°480, juillet-août ; Didier Demazière, Maria Teresa Pignoni, 1998, Chômeurs : du silence à la révolte, Paris, ed Hachette.

A) Les syndicats

1) Introduction

La F.G.T.B. et la C.S.C., malgré leurs différences, ont, d'une part, de nombreux traits communs, d'autre part, ils ont une position dans l'environnement social liée à la question du chômage différente des collectifs indépendants, ne serait-ce que par leurs ressources et leur pérennité ce qui explique que je les traite ensemble.

A l'heure actuelle, les chômeurs forment une proportion significative de la population en âge de travail depuis le milieu des années septante et sont très majoritairement affiliés à une organisation syndicale. Les confédérations syndicales belges affilient 85%<sup>245</sup> des chômeurs. Ils représentent entre 15 et 20%<sup>246</sup> des effectifs de la C.S.C. et F.G.T.B. Cette proportion varie considérablement d'une région à l'autre, ainsi que d'une centrale professionnelle à l'autre. Certaines sections syndicales comptent davantage de membres "inactifs" que d'actifs. Dans les années quatre-vingt, les chômeurs se sont vu reconnaître une place au sein des structures syndicales, tant au sein de la C.S.C. que dans les rangs de la F.G.T.B.<sup>247</sup>. La reconnaissance des chômeurs au sein des organes syndicaux est due à l'action des comités de chômeurs eux-mêmes, incluant leur rencontre au niveau interrégional, et à leur demande répétée d'obtenir une place dans la structure de leur organisation syndicale. C'est la combinaison de l'action de ces différents acteurs : chômeurs eux-mêmes, groupes spécifiques (femmes et jeunes) et permanents interprofessionnels de certaines régionales, qui amène les structures des deux principales confédérations syndicales belges à reconnaître la nécessité d'organiser les chômeurs et de leur donner une place spécifique au sein des structures syndicales.

Cependant, leur poids dans les instances de ces organisations est loin de refléter leur nombre. Lorsqu'on examine attentivement l'attitude des syndicats belges face au chômage et aux chômeurs, on est amené à formuler le constat suivant : à travers leurs prises de position, les organisations syndicales belges semblent accorder beaucoup d'importance à la question du plein-emploi et à la lutte contre le chômage. Pourtant,

---

<sup>245</sup>Ce chiffre est relativement constant. Ces pourcentages importants tiennent à deux raisons complémentaires. D'une part, la Belgique connaît un taux de chômage élevé et persistant qui résulte de la crise de l'emploi ouverte en 1975. D'autre part, les syndicats belges sont impliqués dans la gestion de l'assurance-chômage, ainsi que, fait assez rare en Europe, dans le versement des allocations à leurs membres sans-emploi. Le chômeur qui n'est pas affilié à une telle organisation peut certes percevoir des indemnités de chômage par le biais d'un organisme public (via la Caisse Auxiliaire de Paiement des Allocations de Chômage : la CAPAC). Mais, la plupart des sans-emploi choisissent de recevoir leur allocation par l'entremise d'un syndicat, soit parce qu'ils sont déjà syndiqués, soit parce qu'ils estiment opportun d'adhérer à une organisation syndicale au moment de solliciter une allocation de chômage. Les services d'aide et de défense individuelle développés par les syndicats attirent eux-aussi une partie importante des chômeurs. Voir Étienne Arco, 1993, Le taux de syndicalisation 1982-1991, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1386, et Étienne Arco, Magali Aussems, 2002, Implantation syndicale et taux de syndicalisation (1992-2000), in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1781.

<sup>246</sup>Ce chiffre est très approximatif et difficile à donner de manière exacte. L'augmentation rapide du chômage qui intervient dans les années 1970 a des conséquences sur la vie syndicale et ce, à différents niveaux. En terme de répartition des affiliés d'abord, l'évolution est nette. Avant 1973, la proportion des syndiqués au chômage n'atteint jamais 3% du nombre total de travailleurs affiliés. Étant donné d'une part l'accroissement rapide du taux de chômage, et d'autre part, le degré élevé de syndicalisation des travailleurs sans-emploi, le pourcentage de chômeurs passe rapidement à 6,5% en 1975, 10% en 1978, 19% en 1984 avant de fluctuer entre 15% et 20% jusque 1999. La proportion des membres "non-actifs", incluant étudiants, pensionnés et prépensionnés est restée plus constante au fil du temps, oscillant de 1960 à 2000 entre 16% et 21% de l'effectif syndical total. Voir Bernhard Ebbinghaus, Jelle Visser, 2000, Trade Unions in Western Europe since 1945, Londres, ed Macmillan. Les auteurs expliquent que ces données sont basées sur l'extrapolation des tendances observées à la C.S.C. Ils présumant que le nombre de membres sans-emploi, retraités ou prépensionnés doit être plus élevé à la F.G.T.B., syndicat mieux implanté dans les secteurs industriels en déclin, mais dont on ne connaît pas avec autant de précision la ventilation des effectifs. Il est intéressant de noter que ces chiffres correspondent à ce que j'ai pu entendre dans mes observations.

<sup>247</sup>Voir C.S.C., 1981, Rapport d'activité 1980-1981. ; F.G.T.B., 1986, 1982-83-84-85 Rapport d'activité. FGFB Congrès statutaire. Bruxelles 5-6-7 déc.'86.

concrètement, il existe un décalage entre l'importance que la C.S.C. et la F.G.T.B. accordent au plein-emploi et à la lutte contre le chômage dans leurs analyses et leurs prises de position officielles, et l'action qu'elles mènent, concrètement, pour traduire ces principes dans la réalité. Cela s'explique par les structures, le fonctionnement des syndicats, la place des chômeurs au sein de ceux-ci et aussi à la difficulté de mobiliser les sans-emploi. En ce qui concerne les difficultés pour mobiliser les chômeurs, cet aspect des choses a déjà été traité. Je vais m'attarder, ici, plutôt sur les particularités syndicales.

## 2) Revendication

Il faut noter qu'il n'est pas facile de déterminer les positions des syndicats car elles ont évolué dans le temps et sont le sujet de jeux de pouvoir en interne entre les différentes composantes et tendances. De plus, les organisations syndicales ne constituent pas des blocs monolithiques. Il faut, dès lors, tenir compte des contradictions qui les traversent et les animent. Il existe, en effet, une marge entre les positions officielles des syndicats et celles de leurs groupes TSE. A l'intérieur des tendances lourdes qui déterminent l'attitude dominante des organisations syndicales, existent des espaces d'autonomie indiquant certaines évolutions possibles de la relation entre les chômeurs et les confédérations syndicales belges.

Sur le plan idéologique, la C.S.C. met en avant le bien commun de l'ensemble des composantes de la société dans une perspective "interclassiste", tandis que la F.G.T.B. vise davantage l'amélioration de la condition des salariés dans une logique plus "classiste". Ainsi, par exemple, la philosophie du syndicat chrétien admet une certaine modération de tous les revenus pour permettre l'assainissement des finances publiques. Ce sont donc moins les économies touchant les chômeurs qui sont blâmées en elles-mêmes que la faiblesse des efforts imposés par l'exécutif aux indépendants et aux revenus du capital<sup>248</sup>. On peut aussi noter que la C.S.C. accorde une plus grande attention à la structure familiale traditionnelle, ce qui s'explique par son héritage chrétien<sup>249</sup>.

A partir de la seconde moitié des années septante, d'un point de vue revendicatif, on ne trouve plus guère de traces de logique ascendante dans les documents syndicaux<sup>250</sup>. Les organisations syndicales se trouvent même rapidement placées dans une situation défensive face aux mesures d'austérité touchant les sans-emploi. Les réactions de la C.S.C. et de la F.G.T.B. par rapport aux diminutions directes ou indirectes de revenu subies par les chômeurs diffèrent. On peut constater que ce qui fut l'objet de critique auparavant est progressivement accepté quelques années plus tard. On peut également observer que les fluctuations des positions syndicales peuvent être mises en relation avec les liens que les syndicats entretiennent avec certains partis politiques et la position de ceux-ci (au pouvoir ou dans l'opposition, détenant ou non le portefeuille de l'Emploi). Leurs positions varient parallèlement à leur considération du caractère périphérique des chômeurs par rapport au noyau dur des travailleurs qui déterminent la ligne syndicale. Les positions marquent également

---

<sup>248</sup> C.S.C., Rapport d'activité 81-84, 1984, p. 32.

<sup>249</sup> On peut notamment le voir par certains exemples. La C.S.C. est favorable au maintien de différentes catégories d'ayants droit dans la réglementation du chômage et ne se prononce pas pour la suppression du statut de cohabitant, à la différence de la F.G.T.B.. Pendant longtemps également, la C.S.C. a admis que la durée d'indemnisation des cohabitants soit limitée dans le temps, en raison de l'application de l'article 80 et de son prédécesseur.

<sup>250</sup> Durant les trente premières années d'après-guerre, les syndicats ont utilisé différentes voies pour obtenir une augmentation régulière des montants versés aux sans-emploi : suppression progressive des différentes catégories de commune, passage d'un système forfaitaire à un système proportionnel encadré par des minima et des maxima, liaison des allocations de chômage à l'index, puis au bien-être, ...

l'acceptation d'une certaine modération afin de favoriser la relance du système économique capitaliste. Enfin, il faut remarquer l'attitude de bon nombre de dirigeants syndicaux préférant accompagner des reculs plutôt que de chercher à les combattre ou de rester sur la touche des réformes opérées par les pouvoirs publics.

Les positions des deux confédérations ont évolué à un rythme différent et dans des directions parfois opposées. Face au développement des mesures d'activation des allocations de chômage, les positions syndicales divergent. Dans un premier temps, fin des années nonante, la C.S.C. se montre plutôt favorable à l'utilisation de formules d'activations pour résoudre le problème de l'emploi<sup>251</sup> alors que dès le début, la F.G.T.B. se montre plus réticente. Craignant le phénomène du "mauvais emploi chassant le bon" qui serait favorisé par les mesures d'activation, le congrès de 1997 de la F.G.T.B. demande un contrôle syndical par le biais des commissions paritaires afin de veiller au statut des chômeurs occupés et à l'impact sur l'emploi existant<sup>252</sup>. Après avoir obtenu certaines améliorations des formules d'activation, la F.G.T.B. accepte certains dispositifs d'activation<sup>253</sup>, tout en maintenant son exigence de contrôle<sup>254</sup>. La C.S.C. va progressivement se montrer plus prudente à l'égard de l'activation en demandant en 2000 une évaluation qualitative de leur impact en terme de création d'emplois<sup>255</sup> et en s'opposant, dès 2002, à son volet répressif<sup>256</sup>. Au sein de la F.G.T.B., les positions divergent sur cette question. L'interrégionale wallonne de la F.G.T.B. adopte une position nettement plus critique que la F.G.T.B. fédérale par rapport à la logique de l'activation<sup>257</sup>, en pointant du doigt la philosophie de l'"État social actif" qui rejeterait la culpabilité du chômage sur les sans-emploi eux-mêmes. Cependant, aucune résolution de congrès ne se prononce sur une suppression pure et simple de tels dispositifs.

Les syndicats, surtout leurs groupes TSE, sont attachés à l'idée d'obtenir la liaison des allocations au bien être. En conclusion, en reprenant la pyramide des revendications (voir *Les revendications : Expression de ce qui est ressenti comme intérêt* du Chapitre 2), les syndicats se situent maintenant au niveau (1) des revendications du besoin fondamentale (l'emploi) et le niveau (2) des revendications de sécurités.

### 3) Organisation

Les structures syndicales, tant à la C.S.C. qu'à la F.G.T.B., se basent sur deux grands piliers : le pilier professionnel et le pilier interprofessionnel. Le premier est subdivisé en centrales professionnelles (une par

---

<sup>251</sup>Voir C.S.C., 1998, Rapport d'activité 1996-1998.

<sup>252</sup>Voir F.G.T.B., 1997, Résolutions. Congrès statutaire du 11, 12 et 13 décembre 1997.

<sup>253</sup>Voir F.G.T.B., 2001, Congrès statutaire F.G.T.B. – 25 et 26 octobre 2001. Rapport d'activités. Un emploi de qualité dans une société de qualité.

<sup>254</sup>Voir F.G.T.B., 2001, Congrès statutaire F.G.T.B. – 25 et 26 octobre 2001. Résolutions. Congrès Fédéral F.G.T.B.. Un emploi de qualité dans une société de qualité.

<sup>255</sup>Voir C.S.C., 2000, Rapport d'activité 1998-2000. ; C.S.C., 2005, Rapport d'activité 2002-2004.

<sup>256</sup>Voir C.S.C., 2002, Rapport d'activité 2000-2002.

<sup>257</sup>Trois éléments peuvent expliquer cette différence. La F.G.T.B. fédérale est une organisation unitaire, regroupant francophones et, dans une proportion un peu plus importante, Flamands. Or, vu le taux de chômage plus élevé dans leur région, les responsables syndicaux wallons ont une vision différente du chômage et des chômeurs que certains de leurs collègues flamands qu'un discours axé sur la responsabilité personnelle des chômeurs peut davantage convaincre. En second lieu, héritière du renardisme, l'aile wallonne de la F.G.T.B. demeure souvent plus "radicale" et plus combative que sa consœur flamande. Enfin, les responsables syndicaux flamands de la F.G.T.B. entretiennent des liens parfois étroits avec le parti socialiste flamand qui compte parmi les promoteurs les plus enthousiastes du concept d'Etat social actif.

branche d'activité économique)<sup>258</sup>. Elles sont chargées de coordonner et de stimuler l'action syndicale pour les problèmes spécifiquement professionnels. Chaque centrale est subdivisée par secteur professionnel précis. Les centrales représentent les travailleurs dans les commissions paritaires, étudient les problèmes professionnels rencontrés dans le secteur, les conditions de travail et la situation économique des entreprises et de l'emploi. A côté de cette subdivision socio-économique, se superpose une division géographique<sup>259</sup>.

Le pilier interprofessionnel s'occupe des intérêts transversaux à tout travailleur (comme par exemple la sécurité sociale). Ce pilier s'est doté, à cette fin, de groupes spécifiques : femmes, jeunes, sans-emploi, (pré)pensionnés et travailleurs d'origine étrangère. Ces groupes s'occupent des problèmes spécifiques à chacune de ces catégories particulières de personnes tels que : les problèmes de discrimination, d'égalité de traitement, d'assister la réinsertion professionnelle des chômeurs, ainsi que de promouvoir une meilleure représentation de ces catégories à tous les niveaux du mouvement syndical et une solidarité entre les générations, entre homme et femme, entre actif et inactif, Belge et Etranger.

A côté de ces piliers, les syndicats disposent de services d'administratifs. Le service chômage assure aux affiliés, privés totalement ou partiellement d'emploi, le suivi de leur dossier et le paiement des indemnités de chômage. Le service juridique se charge des problèmes liés au contrat de travail (comme par exemple le licenciement, le non paiement du salaire, des jours fériés, des congés payés ...) et des problèmes en matière de sécurité sociale (assurance-chômage, allocation familiale, indemnité de maladie, accident de travail, pension, ...). Le service juridique représente aussi gratuitement ses membres au tribunal du travail conformément aux règles en vigueur. Ces services, secondaires par rapport à la mission de base des syndicats, étant une manière de lutter contre la logique du paradoxe d'Olson<sup>260</sup>, permettent d'expliquer en partie le haut taux de syndicalisation de la Belgique par rapport à d'autres pays (surtout la France).

---

<sup>258</sup> A la C.S.C., on retrouve les 9 centrales suivantes : Alimentation et Service, Bâtiment et industrie, Employé du service public, Transcome (transport et communication), Enseignement, Metal, Energie Chimie, Sporta, Textura. A la F.G.T.B, on a 7 centrales : Centrale Générale, CGSP, Metal, Alimentation-Horeca-Services, UBOT, Setca, Textile-Vêtement-Diamant.

<sup>259</sup> La subdivision géographique de la C.S.C. est la suivante : Antwerpen, Brugge, Alost-Audernarde, Gent-Eeklo, Leuven, Mechelen-Ruppel, Oostende-Westhoek, Termonde, Turnhout (Kempen), Zuid-West-Vlanderen, Bruxelles, Charleroi, Hainaut Occidental, Liège-Huy-Waremme, Mons-La Louvière, Namur-Dinant, Nivelles, Verviers. A la C.S.C., chaque subdivision régionale est appelée fédération tandis que le niveau national est dénommé la confédération. La confédération regroupe les centrales professionnelles et les fédérations régionales et coordonne l'action générale du mouvement. Structurés au sein de la confédération, les comités régionaux et communautaires sont compétents pour les matières qui doivent faire l'objet d'une position régionale ou communautaire. La subdivision géographique de la F.G.T.B. est la suivante : Antwerpen, Limburg, Mechelen-Kempen, Scheldeland (Gent-Eeklo, Waasland, Dendermonde), Vlaams Brabant (Leuven, hall-Vilvoorde-Liekerke), West-Vlanderen (Brugge, Kortrijk, Leper, Roeselare, Oostende-Veurne, Diskmuide), Zuide-Oost Vlaaderen (Aalst, Ronse, Vlaamse Ardennen), charleroi et Sud Hainaut, Liège-Huy-Waremme, Luxembourg, Mons-Borinage, Mouscron-Comines-Estaimpuis, Namur, nivelles, Tournai-Ath-Lessines, Verviers.

<sup>260</sup> Le point de départ de l'analyse d'Olson repose sur un paradoxe fécond. Le sens commun suggère que dès lors qu'un ensemble d'individus peut trouver avantage à se mobiliser et en a conscience, le déclenchement de l'action collective va de soi. L'objection d'Olson consiste à démontrer qu'un groupe ayant ces caractéristiques peut parfaitement ne rien faire. Il va utiliser la logique comportementale de l'Homo oeconomicus. La mobilisation est rentable, d'autant plus si elle est massive, mais c'est oublier le scénario du passager clandestin. Il existe une stratégie plus rentable encore que la mobilisation : regarder les autres se mobiliser et espérer en profiter en restant passif. Olson met en avant que des mouvements sociaux offrent à ses membres des prestations et des avantages secondaires afin de lutter contre un effet trop massif de passagers clandestins qui déforçeraient la lutte. Cette approche ne prend certes pas en compte la force d'implication que peut revêtir l'idéologie, la culture, la communication, la socialisation, ... Cette approche est intéressante dans la mesure où elle montre une stratégie comportementale. Le syndicalisme perd au cours de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle son caractère de fait social total (cf la notion de Mauss). Fin 19ème siècle et début 20ème siècle, l'adhésion à un syndicat dépassait le simple cadre de la cotisation ; elle signifiait l'entrée dans une communauté, avec son lot de liens, de solidarité, de culture ... La perte de ce trait sociologie par les syndicats favorise cette logique de passager clandestin et donc la nécessité pour les syndicats de développer des incitants secondaires pour conserver un nombre d'affiliés. Certes, ces services juridiques ne peuvent expliquer à eux seuls le haut taux de syndicalisation belge mais cela reste une variable explicative significative. Pour le paradoxe d'Olson, voir M.Olson, 1978, Logique de l'action collective, Paris, ed PUF. Pour voir des éléments qui plaideraient en faveur du fait que le

Si on retrouve toutes ces composantes dans les deux syndicats, leur structuration organisationnelle n'est pas la même. Contrairement à ce que leur nom pourrait laisser croire, la F.G.T.B. est organisée de manière confédérale<sup>261</sup> alors que la C.S.C. l'est de manière fédérale<sup>262</sup>. Ceci est lié à l'histoire de ces deux organisations au sein du mouvement ouvrier belge<sup>263</sup>.

Le principal impact de cette différence repose sur la distribution organisationnelle du pouvoir. A la F.G.T.B., ce sont les centrales qui ont le plus de poids dans la répartition des pouvoirs. Elles jouissent d'une grande autonomie en ce qui concerne les décisions managériales (relatives à l'affectation des ressources) et les décisions stratégiques (relatives au fonctionnement d'ensemble de l'organisation) qui conviennent à leur champ d'activité ; tandis qu'à la C.S.C. ces décisions sont gérées de manières plus centralisées<sup>264</sup>. A la F.G.T.B., ce sont les centrales qui ont la mainmise du pouvoir et qui en délèguent une partie à l'organe central (la F.G.T.B.) tandis qu'à la C.S.C. c'est à l'organe central qui chapeaute le tout. L'autonomie des centrales à la F.G.T.B. implique une plus grande diversité organisationnelle. Elles ne fonctionnent pas toutes de la même manière. Le mécanisme de prises de décisions et de coordination du travail au sein des centrales n'est pas totalement uniforme. L'esprit de ces mécanismes reste le même mais son application concrète (sa forme) diffère d'une centrale à l'autre, voire d'une région à l'autre. Si ces mécanismes restent cependant essentiellement, dans les grandes lignes identiques. C'est dû à son histoire d'organisation confédérale. Ce n'est pas le cas à la C.S.C. Les mécanismes y sont nettement plus uniformes. Dans les deux syndicats cependant, les décisions opératoires (relatives à la réalisation concrète des missions de base) sont essentiellement aux mains de la base militante (délégués) même s'elle doit rendre compte à la ligne hiérarchique. Les décisions managériales et stratégiques sont quant à elles principalement aux mains de la hiérarchie et du sommet stratégique<sup>265</sup>.

Pour les deux syndicats, le processus de décision est basé sur un système de mandats. Ils sont composés de simples affiliés, délégués<sup>266</sup> et permanents<sup>267</sup> tant dans le pilier professionnel

---

syndicalisme fut un fait social total et qu'il perd ce caractère, voir Pierre Eric Tixier, 1992, Mutation ou déclin du syndicalisme ?, Paris, ed Presse Universitaire de France et Jean Louis Brau, 1978, Comment comprendre le syndicalisme, Paris.

<sup>261</sup>Confédération : Association d'organisations qui, tout en conservant leur souveraineté, est soumise à un pouvoir central. Au vu de la grande autonomie dont jouissent les centrales, on peut considérer malgré son nom que la F.G.T.B. est une confédération. Les centrales sont indépendantes politiquement et ont décidé de se coaliser pour certains créneaux de décision dans une structure nationale (la F.G.T.B.).

<sup>262</sup>Fédération : Regroupement, sous une autorité commune, de plusieurs organisations. Au vu de la forte centralisation structurelle, on peut considérer malgré son nom que la C.S.C. est une fédération.

<sup>263</sup>La F.G.T.B. est le rassemblement de multiples syndicats qui avaient chacun leur structure, tradition et mode de fonctionnement spécifiques. Dès 1943, l'idée de fonder une organisation syndicale unitaire émerge. Des négociations s'engagent en ce sens dès la fin 1944. Cependant, la C.S.C. se retire rapidement de ces discussions. Les dirigeants syndicaux chrétiens préfèrent parler d'unité d'action que d'unité organisationnelle, ils sont engagés dans leur propre processus de reconstruction. C'est donc entre la CGTB, la CBSU, le MSU et le SGUSP que s'opère finalement la fusion qui donne naissance le 1<sup>er</sup> mai 1945 à la Fédération générale du Travail de Belgique (F.G.T.B.). Ainsi, s'opère un regroupement de syndicats qui désirent tout de même avoir leur autonomie. Il ne s'agissait pas de fondre toute l'organisation syndicale. Ainsi, la structuration de la F.G.T.B. n'est pas le fruit d'une pensée a priori mais le fruit d'une négociation entre différents groupes ayant chacun sa manière de fonctionner. Du côté de la C.S.C., l'histoire est différente. En 1912, se regroupent tous les syndicats chrétiens au sein de la Confédération générale des Syndicats Chrétiens de Belgique (C.S.C.). Ces créateurs vont dès le début vouloir se donner une structure centralisée et unitaire.

<sup>264</sup>En ce qui concerne l'utilisation des concepts de décision managériale et stratégique, voir Nizet, J, Pichault, F, 2001, Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle, Bruxelles, ed de Boeck Université.

<sup>265</sup>En ce qui concerne l'utilisation des concepts de décision opératoire, de ligne hiérarchique et de sommet stratégique voir Nizet, J, Pichault, F, 2001, Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle, Bruxelles, ed de Boeck Université.

<sup>266</sup>Les délégués sont élus par les affiliés pour les défendre individuellement et collectivement. A côté de mandats officiels via les comités de sécurité hygiène (dans les entreprises d'au moins 50 salariés) ou conseil d'entreprise (dans les entreprises d'au moins 100

qu'interprofessionnel<sup>268</sup>. Tant à la C.S.C. qu'à la F.G.T.B, l'organisation se veut démocratique. Néanmoins, comme on le verra plus tard, la démocratie syndicale se conforme également à loi d'airain de l'oligarchie émise par Robert Michels<sup>269</sup>. Ainsi, on peut constater qu'une certaine oligarchie de fait s'est développée. On pourra constater cela de manière plus approfondie dans la partie *Le facteur bureaucratique* de ce même chapitre. Pour l'instant, restons-en au descriptif.

Le processus de décision est un va-et-vient entre la base et le sommet. D'en bas, une position remonte les structures via un système de mandats dans des comités. Les délégués qui ont des contacts avec les affiliés (de leur entreprise pour le pilier professionnel et des participants aux réunions locales de leurs groupes spécifiques pour le pilier interprofessionnel) feront remonter la position de ceux-ci au sein des réunions pour lesquelles ils sont mandatés. Suite à une discussion dans cette réunion, il ressort une position par un système de vote. Procédant à chaque fois de la même manière, on remonte les différents niveaux hiérarchiques (niveau local, régional, sectoriel, ...) jusqu'au niveau national afin d'établir une position de plus en plus générale. D'en haut, les permanents font redescendre des informations de leurs négociations avec les autres partenaires sociaux (Patronat et Etat). C'est sur base de ce va-et-vient que se forme la position du syndicat sur un domaine. Ce processus peut prendre quatre ou cinq mois (pour les grosses décisions comme par exemple un accord interprofessionnel). Plus une décision touche à un champ général, plus le processus de décision mobilisera un niveau général de structure. Ainsi, pour une décision concernant un secteur, seules les personnes concernant ce secteur seront mobilisées dans le processus décisionnel. Les différents niveaux ont la possibilité de convoquer les instances pour une situation d'urgence. Cela se passe très rarement au niveau interprofessionnel. Par contre, c'est très fréquent au niveau professionnel.

Les permanents participent plus que les délégués à la gestion quotidienne des structures syndicales. Formellement, ils n'ont pas plus de poids dans le processus de décision mais, par leur position stratégique particulière (statut professionnel protégé, éloignés du travail de terrain dans les entreprises et plus proche des structures, meilleure maîtrise du flux d'informations, ...), ils ont plus de poids dans la direction du syndicat.

L'autonomie des délégués et des permanents est plutôt grande. Le travail de militance est régulé à la fois en bas par le groupe qu'on représente et en haut par l'instance organisationnelle supérieure. Ils sont

---

salariés) qui offrent une protection juridique, il existe aussi la délégation syndicale de fait. Le délégué est toujours payé par son employeur en tant que salarié. Ce qui varie d'une entreprise à l'autre, c'est le nombre de crédit-temps qu'il dispose pour sa fonction syndicale. Ce crédit-temps est du temps compté comme heures de travail mais qu'il peut utiliser pour sa fonction syndicale. Le reste du temps qui serait nécessaire à l'action syndicale, il doit le trouver hors des heures de travail. Un délégué est chargé de s'occuper de dossiers individuels, de participer aux négociations collectives au sein de la firme et d'informer les travailleurs de son entreprise. Dans les faits, le travail de militant d'un délégué varie d'une entreprise à l'autre et d'une centrale à l'autre.

<sup>267</sup>Le permanent est élu par les délégués. Dans certains cas, il peut être proposé par la structure. En dernière instance, il doit être légitimé par le vote des délégués. La rémunération du permanent est variable d'un secteur à l'autre. Cela peut aller d'une rémunération totale, partielle ou nulle de son employeur. Le statut d'un permanent varie légèrement d'une centrale à l'autre. Le permanent n'est plus dans l'entreprise car il chapeaute plusieurs entreprises. Son travail de militance est plus lié aux structures syndicales.

<sup>268</sup>En ce qui concerne le pilier interprofessionnel, les choses sont assez similaires. La base ici n'est pas le travailleur dans son entreprise mais celui qui participe aux réunions locales des groupes spécifiques.

<sup>269</sup>Robert Michel, sociologue italien d'origine allemande, a émis l'idée que les organisations modernes finissent généralement par se trouver sous la coupe de petits groupes, même lorsque cela va à l'encontre des souhaits des dirigeants comme des dirigés. En étudiant des organisations qui se prétendent démocratiques, comme les syndicats et les partis politiques, il montre qu'en dépit de bonnes intentions, il semble que les organisations aient une tendance à donner le monopole du pouvoir à leurs dirigeants. Lorsque les chefs obtiennent le pouvoir, ils tendent à privilégier leur propre façon de voir les choses. De plus, ils ont tendance à se joindre à une élite soucieuse de se préserver. Sans pour autant prendre une posture aussi fataliste, on est forcé de constater qu'un phénomène similaire se produit dans ses deux syndicats. Voir Robert Michels, 1971, Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties, Paris, ed Flammarion.

balisés par les positions décidées par la structure <sup>270</sup>. Cette balise est un encadrement idéologique. Car les décisions ne sont pas des procédures de travail ni des objectifs auxquels le militant doit répondre. Ces décisions sont des positions idéologiques auxquelles sont censés adhérer les membres du personnel et en fonction desquelles ils sont supposés s'impliquer dans leur travail. L'évaluation du travail de militant des permanents par la structure ne se fait pas avec des critères formalisés et explicites. Elle est fondée sur le dévouement et l'adhésion au syndicat et à son idéologie.

Comme toute une série d'autres éléments, ce processus est plus décentralisé à la F.G.T.B. où les centrales ont un poids relativement plus important dans le processus de décision qu'à la C.S.C. Le système de calcul de vote est plus compliqué à la F.G.T.B. Les centrales étant plus autonomes (et donc moins uniformes) dans leur gestion organisationnelle, elles n'ont pas le même mécanisme de prise de décision. Certaines ont un système de vote à la majorité et d'autres un système de vote proportionnel qui complique la prise de décision finale.

La formation occupe une place importante. Elle se fait en interne. La formation qui est organisée de manière scolaire (par la Form'Action André Renard pour la F.G.T.B. et la Formation Education et Culture pour la C.S.C.) et de manière informelle (par des discussions), vise à doter les délégués d'une grille d'appréhension de la réalité (l'idéologie du syndicat) ainsi que de savoir et savoir-faire (sur la législation sociale, sur l'économie, sur le fonctionnement des entreprises et du syndicat, ...) pertinente pour leur travail syndical. Elles sont totalement orientées vers l'accomplissement des buts et de la mission du syndicat (l'amélioration effective et significative des conditions de travail et d'existence de l'ensemble des travailleurs). La formation est jugée par les membres comme un élément important. A Liège, tant à la C.S.C. qu'à la F.G.T.B., les délégués et permanents se considèrent généralement comme bien lotis pour les formations car toutes les régions ne mettent pas autant l'accent sur la formation.

Les syndicats sont principalement financés par les cotisations des affiliés. Le montant varie selon les différentes caractéristiques de l'affilié : sa situation de travail (temps plein, temps partiel, sans-emploi, (pré)pensionné, ...), statut et/ou secteur d'activité (employé, ouvrier, ...), âge, ... La F.G.T.B., avec des structures beaucoup décentralisées, présente une variation beaucoup plus grande en ce qui concerne le montant des cotisations. Dans ce syndicat, chaque centrale est autonome sur le plan financier et gère ses cotisations. Les clés de répartition des cotisations sont fortement formalisées. Elles varient selon le statut et la centrale professionnelle de l'affilié, en raison d'un partage interne des tâches qui peut différer, tant la F.G.T.B. qu'à la C.S.C., selon la partie de l'organisation.

Les syndicats reçoivent certains subsides publics pour des activités bien déterminées, comme par exemple la formation permanente. Ces subsides sont très limités. Pour couvrir les frais occasionnés par ses activités d'organisme de paiement, les syndicats se voient octroyer par l'ONEM une indemnité administrative

---

<sup>270</sup>Permanent syndical TSE de la C.S.C. : "Par exemple, si la C.S.C. a pris une position sur un sujet, lorsque je prends la parole à l'extérieur, je dois défendre cette position ; je ne peux pas dire ce que je veux. On parle de permanent propagandiste. C'est dans le contrat de travail que le permanent a signé. La direction rappelle cet aspect des choses dès que le permanent sort de la ligne décidée par la C.S.C. Par exemple, dans le plan accompagnement, ici à Liège, on n'a jamais accepté le plan. On a été la seule fédération, même si il y avait une position nationale, de continuer la lutte. On est contre le volet répressif. Le volet répressif de l'ONEM est hypocrite. On a continué à faire des actions mais au bout d'un certain moment (6 mois après la décision), on nous a fait rentrer dans le rang. Un moment donné, on nous rappelle la décision de la C.S.C. On aurait pu nous le dire plutôt."

par dossier traité<sup>271</sup>. Pour ces activités, les syndicats tiennent une comptabilité séparée, tout à fait distincte de la gestion des recettes qu'ils perçoivent par ses activités syndicales (cotisations et autres). Cette comptabilité fait l'objet de contrôles internes par les syndicats eux-mêmes mais aussi par les contrôleurs de l'ONEM et de la Cour des Comptes.

#### 4) Les groupes spécifiques des Travailleurs Sans-emploi

Maintenant que nous avons étudié le fonctionnement général du syndicat, il nous faut voir comment s'organisent les groupes spécifiques des Travailleurs Sans-Emploi. La création des groupes spécifiques des Travailleurs Sans-Emploi s'est faite en 1981 à C.S.C. et en 1982 à la F.G.T.B. A cette période, sous la pression des mouvements de chômeurs indépendants des structures syndicales des années septante, des dirigeants syndicaux, essentiellement des instances régionales interprofessionnelles, prennent conscience de l'accroissement de la proportion des chômeurs parmi leurs affiliés et de l'inadaptation des structures syndicales pour permettre à ces travailleurs de mener une action militante<sup>272</sup>. Cette prise de conscience est aussi animée par la crainte que les sans-emploi ne s'organisent de manière plus solide à l'extérieur des structures syndicales. De plus, à cette période, la croissance du chômage a modifié peu à peu la composition des sans-emploi. Ainsi, des chômeurs disposant d'expérience militante syndicale sont licenciés. Ils ont rejoint les comités et ont contribué à les mettre sur pied en privilégiant une action dans le cadre syndical et non de manière autonome.

Les chômeurs restent affiliés à leur centrale professionnelle afin d'éviter que les centrales ne perdent trop d'affiliés (et donc des rentrées financières) et d'isoler d'avantage les chômeurs des actifs. Néanmoins, le niveau interprofessionnel des organisations est chargé d'encadrer l'activité des chômeurs<sup>273</sup>. Les groupes spécifiques sont chargés d'organiser les chômeurs et d'être le porte-parole des positions des sans-emploi.

Tout comme les autres éléments du pilier interprofessionnel, on retrouve le niveau local, le niveau Wallon, Bruxellois et Flamand. La concertation nationale n'est prévue que de manière supplétive. Le groupe local se réunit une fois tous les quinze jours. Ces réunions sont à la fois un organe de décision et de coordination du travail. Chaque groupe local élit une personne chargée de les représenter au niveau Wallon, Bruxellois, ou Flamand et de présider les réunions. A côté de cela, certains groupes locaux disposent aussi d'un animateur (engagé par les structures syndicales). On peut constater que le groupe TSE de la C.S.C. de

---

<sup>271</sup>Comme on l'a vu dans la partie sur l'institution du chômage dans le deuxième chapitre : Le chômage comme catégorie sociale, autrefois, avant l'instauration de l'assurance chômage obligatoire, les syndicats organisaient leurs propres caisses de chômage, financées par des cotisations des membres. Progressivement, l'Etat s'est intégré dans la gestion de ces caisses. Grâce à ce développement historique, lorsque l'assurance chômage a été généralisée et intégrée dans la sécurité sociale, les syndicats ont été reconnus comme organisme de paiement. Pour ses missions administratives d'organismes de paiement, les syndicats reçoivent une indemnité administrative proportionnelle au nombre de dossiers qu'ils gèrent. La C.A.P.A.C. reçoit également une telle indemnité.

<sup>272</sup>Voir C.S.C., 1981, Rapport d'activité 1980-1981 ; F.G.T.B., 1986, 1982-83-84-85 Rapport d'activité. FGTB Congrès statutaire. Bruxelles 5-6-7 déc.'86.

<sup>273</sup>Confier l'organisation des chômeurs aux centrales professionnelles a été écarté car la condition des chômeurs est jugée essentiellement commune et ne dépendant que modérément de leur appartenance à un secteur d'activité particulier. Le même constat est fait avec la problématique liée aux jeunes et aux femmes. Créer une centrale propre aux chômeurs a été rejeté. Fonder une telle centrale signifierait que le travailleur qui perd son emploi perd son affiliation à sa centrale et rejoint celle des chômeurs, jusqu'à ce qu'il retrouve un emploi et change à nouveau de centrale, très probablement en réintégrant celle qu'il a dû quitter. Donc, une telle organisation aurait essentiellement des membres transitoires, ce qui rend difficile une action s'inscrivant dans la durée. De plus, une telle formule accentuerait le clivage entre actif et sans-emploi ce qui d'une part isolerait davantage les chômeurs et, d'autre part, affaiblirait les centrales professionnelles. En les privant d'affiliés, elle réduirait leurs rentrées financières et diminuerait leur poids au sein des instances interprofessionnelles. Voir Christiane Maigre, 2001, Activation des chômeurs ou "Chômeur Actif" ?, Charleroi, mémoire de l'institut supérieur de culture ouvrière ; Corine Barella, Vers un syndicalisme sans syndicats ?, in Politique, Bruxelles, n°6, avril-mai 1998.

Liège est moins formalisé sur le plan de la structure de réunion que celui de la F.G.T.B (voir *Les Réunions TSE* de la partie *Les observations des Annexes*)

Les réunions constituent aussi des groupes de travail composés de volontaires. Ils doivent préparer le terrain, faire une proposition, que ce soit pour des revendications ou l'organisation d'une manifestation. Ainsi, lorsqu'il faut établir une position pour le groupe de TSE, le groupe de travail se réunira plusieurs fois pour étudier la question et construire une proposition à soumettre au groupe. En dernière instance, c'est toujours la réunion qui reste souveraine. Si la proposition ne s'avère pas concluante pour les TSE, le groupe de travail devra replancher sur la question en intégrant les nouvelles critiques. Il est possible que de nouvelles personnes soient intégrées au groupe. Ce processus se répète jusqu'il y ait à un accord. C'est notamment, par ce processus qu'a été organisée l'intervention des syndicats à la manifestation sur la problématique de la mobilité à Liège le 25 avril 2007, réclamant la gratuité des bus pour les petits revenus<sup>274</sup>.

Aux deux syndicats, le nombre de personnes présentes aux réunions de la section locale Liège-Huy-Waremme des TSE varie entre 10 et 40 personnes. On peut constater la présence d'une série d'habitues et d'autres qui vont et viennent. Le degré d'implication est fort variable entre les individus. On peut aussi constater que plus les membres sont anciens au sein des TSE plus ils ont une vision collective et politique de la problématique du chômage tandis que les plus récents tendent à avoir une vision plus centrée sur leur problème personnel. On peut également observer une volonté de ramener et d'activer les affiliés chômeurs au sein du groupe spécifique TSE, même si les syndicats reconnaissent la grande difficulté de mobiliser des chômeurs.

Bien que, tant les TSE de la C.S.C. et de la F.G.T.B. se considèrent comme un organe de lutte et de revendication, à la C.S.C., on sort plus de ce cadre. Elle est nettement plus attentive que la F.G.T.B. sur la recherche d'un nouveau travail, ce qui s'exprime notamment par le fait que le groupe des TSE liégeois de la C.S.C. s'appelle aussi "trait d'union". Ce nom symbolise leur considération que le chômage est une réalité transitoire. On note aussi la volonté qu'un chômeur ayant retrouvé un travail reste, encore un temps, militer au sein des TSE, notamment pour motiver les autres dans leur recherche d'emploi en faisant de son histoire un espoir et un exemple pour les autres. Idéalement, selon la C.S.C., le groupe devrait avoir un turnover élevé. Il faudrait que tout le temps l'animateur recommence le même travail. On devrait avoir un fort turnover dans les TSE car le chômage est censé être une réalité passagère<sup>275</sup>.

##### 5) Mode d'actions

L'organisation des chômeurs au sein des structures syndicales est faible. Par rapport aux travailleurs du noyau dur, les sans-emploi disposent de peu d'influence dans les instances de décision syndicales. Sous la seule pression de leur base, les responsables syndicaux ne sont donc guère incités à faire d'un dossier

---

<sup>274</sup> En 2007, conjointement à d'autres organisations, la F.G.T.B. puis la C.S.C. ont participé à un mouvement sur la mobilité. Il s'agit de demander la gratuité des transports publics pour les petits revenus (ce qui concerne les chômeurs). L'action a commencé par une pétition. Une manifestation a été organisée le mercredi 25 avril 2007.

<sup>275</sup> Animateur des TSE de Liège Huy Waremme de la C.S.C. : "En 1994, On a décidé de s'appeler "trait d'union" afin de symboliser le fait que le chômage est une réalité transitoire. L'idée était donc qu'une personne sans-emploi qui venait militer chez nous, reste encore un peu dans le groupe lorsqu'elle retrouvait un emploi. Ainsi, elle pouvait faire part de ses nouvelles expériences pour donner de l'espoir aux autres. "Trait d'union" symbolisait aussi le désir d'union entre ceux qui ont un emploi et ceux qui en sont privés. Au départ, on ne voulait pas de militants lourds. Plutôt, on espérait ne pas en avoir. Malheureusement, environ une dizaine de membre du TSE de Liège Huy Waremme sont au chômage depuis 15 ans. On voulait un renouvellement continu des membres."

concernant à première vue uniquement les chômeurs leur principale priorité, fût-ce temporairement. N'étant pas non plus parvenus à mobiliser de manière substantielle les chômeurs dans leurs organisations, leurs dirigeants ne peuvent dès lors pas s'appuyer sur une base solide de sans-emploi prête à l'action pour défendre ses intérêts. L'écart qui s'est creusé entre actifs et sans-emploi au sein même des organisations syndicales complique l'appel à la solidarité concrète des actifs pour défendre les chômeurs.

On peut constater, dans la direction syndicale, un manque d'incitation à mobiliser et un manque de capacité de le faire parallèlement à une absence de vision stratégique globale. Dans les dossiers relatifs à la situation des chômeurs, les responsables des syndicats belges privilégient la négociation<sup>276</sup> à l'action de protestation permettant d'établir un rapport de force.

La situation économique contrastée des trois régions du pays engendre des différences sensibles dans la vision qu'ont les dirigeants syndicaux francophones et flamands dans bien des dossiers dont notamment celui du chômage<sup>277</sup>.

De manière récurrente, il apparaît qu'une large mobilisation commune des actifs et des sans-emploi se heurte à plusieurs obstacles. Les syndicats sont des organisations créées et animées par et pour des travailleurs avec emploi. Leurs structures reposent principalement sur les salariés actifs dans les entreprises et il est très difficile pour les chômeurs d'y trouver une place et d'y faire entendre leur voix.

Pour obtenir une augmentation des montants d'allocations, pour protéger les chômeurs contre une multiplication illégitime des sanctions qui les frappent ou faire mettre un terme aux discriminations touchant les femmes chômeuses, les deux organisations ont particulièrement utilisé leur présence au sein des instances gérant l'organisme compétent en matière de chômage (ONEM). Mais elles se sont également adressées directement au Ministre du Travail dans certains cas jugés importants.

Après la campagne contre le plan Vandebroucke, l'activité syndicale est ensuite retombée. Maintenant, elle consiste essentiellement en de la guérilla administrative sur l'accompagnement des chômeurs dans leur contrôle par l'ONEM. Les syndicats abandonnent, pour l'instant, le volet de la protestation pour la question du chômage et préfèrent jouer la carte de la négociation informelle avec les partis frères<sup>278</sup> sur le coût du logement, le coût énergétique, sur le volet répressif du plan, ... A côté de ce travail, les différentes organisations existantes continuent leurs opérations routinières de sensibilisation, de formation et de réunions.

---

<sup>276</sup>La lutte contre le plan de contrôle disponibilité du ministre Vandebroucke est un bel exemple. Les représentants syndicaux se sont surtout plaints du manque de négociation que du plan proprement dit. Ils ont misé l'essentiel de leur stratégie sur la discussion avec les autres partenaires sociaux et non sur la mobilisation.

<sup>277</sup>On peut reprendre l'exemple de la lutte contre le plan Vandebroucke. Vu les différences de taux de chômage selon les régions, ce plan a des conséquences différentes selon les régions et donc est vu de manière différente. La quasi-totalité des actions syndicales de protestation contre le projet du ministre ont été menées par des régionales et des fédérations wallonnes ou bruxelloises, là où le taux de chômage est plus élevé. Même au sein d'une action, on peut ressentir des différences. Par exemple, lors de la manifestation syndicale tenue le 20 mars 2004, les différences communautaires se sont illustrées très concrètement. Les mots d'ordre de ce défilé n'incluaient pas la question du contrôle des chômeurs mais portaient plus largement sur la sécurité sociale, l'emploi et les prépensions. La partie du cortège constituée de manifestants de la C.S.C. présentait de nombreux panneaux et slogans, portant quasi exclusivement sur des questions liées au travail, tel que la durée de la carrière ou le stress au boulot. Ces messages étaient essentiellement en néerlandais. Parmi les manifestants de la F.G.T.B., peu de panneaux étaient visibles. Presque tous étaient ceux de groupes de TSE et concernaient le contrôle des chômeurs. Ils étaient exclusivement en français.

<sup>278</sup>La F.G.T.B. se tourne vers le Parti Socialiste. La C.S.C. ne tourne plus exclusivement vers le CDH (anciennement PSC). Les relations entre parti et syndicat se sont plus distancées pour la C.S.C. que la F.G.T.B.. La C.S.C. se tourne également vers ECOLO.

## 6) Noyau dur

Un trait marquant et fortement explicatif de la situation des chômeurs au sein des organismes syndicaux est le poids du noyau dur que l'on peut observer tant dans les structures, que dans le pouvoir décisionnel et les stratégies syndicales.

L'identité commune qui naît au travers de l'expérience du travail a conduit les salariés à s'associer pour former des syndicats<sup>279</sup>. Toutefois, en même temps qu'ils unissent les travailleurs, les syndicats les divisent aussi<sup>280</sup>, selon le métier ou l'industrie ou entre travailleurs du noyau dur et ceux de couches davantage périphériques<sup>281</sup>, sans même parler des divisions sur une base géographique (organisations locales, régionales ou nationales) ou politique.

Ce processus de regroupement et de constitution de syndicats va d'abord concerner des ouvriers qualifiés occupés dans des manufactures issues des corporations de l'Ancien Régime. Ceux-ci s'identifient fortement à leur métier, ont des relations étroites sur leur lieu de travail et bénéficient d'une situation professionnelle relativement stable, ce qui favorise leur regroupement<sup>282</sup>. Ils cherchent notamment à maintenir certaines règles qui leur sont favorables, au besoin en empêchant les travailleurs moins qualifiés d'accéder à leurs associations<sup>283</sup>. Les syndicats qui apparaissent dans la foulée de l'industrialisation vont regrouper le même type d'affiliés très qualifiés, bien payés et jouissant d'une position favorable sur le marché de l'emploi<sup>284</sup>. Ces organisations seront d'abord basées sur la profession exercée par leurs adhérents, donnant naissance à des syndicats de métiers.

L'appartenance à une même profession permet le développement d'un sentiment d'appartenance à un groupe dont les membres possèdent des intérêts communs, favorisant l'apparition de formes de solidarité entre ces travailleurs. La conscience professionnelle favorise l'action collective plus qu'elle n'y fait obstacle<sup>285</sup>. Ces syndicats développent également des caisses de secours destinées à aider leurs membres en cas de maladie, d'accident, de chômage, ...<sup>286</sup> Mais ces structures reflètent et approfondissent également certaines divisions au sein même du salariat. Ainsi, on a affaire à un processus d'unification divisante<sup>287</sup>.

Les syndicats se composent prioritairement d'ouvriers qualifiés, à la situation stable et relativement bien rémunérés<sup>288</sup>. Ils forment le noyau dur<sup>289</sup> du syndicat, faisant de l'ouvrier qualifié, adulte, de sexe masculin,

---

<sup>279</sup>Voir John Kelly, 1988, *Trade Unions and Socialist Politics*, Londres, ed Verso.

<sup>280</sup>Voir Richard Hyman, *Industrial Relations in Western Europe: An Era of Ambiguity?*, in *Industrial Relations*, Berkeley, vol. 33, n°1, janvier 1994.

<sup>281</sup>Voir Richard Hyman, *Industrial Relations in Western Europe: An Era of Ambiguity?*, in *Industrial Relations*, Berkeley, vol. 33, n°1, janvier 1994.

<sup>282</sup>Voir Michel Lallement, 1996, *Sociologie des relations professionnelles*, Paris, ed La Découverte.

<sup>283</sup>Voir Richard Hyman, *La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation*, in *Sociologie du travail*, Paris, n°2/98.

<sup>284</sup>Voir Richard Hyman, *La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation*, in *Sociologie du travail*, Paris, n°2/98 ; Jean-Louis Robert, Friedhelm Boll, Antoine Prost, 1997, *L'invention des syndicalismes. Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, ed Publications de la Sorbonne.

<sup>285</sup>Voir Michel Lallement, 1996, *Sociologie des relations professionnelles*, Paris, ed La Découverte.

<sup>286</sup>Voir Richard Hyman, *Industrial Relations in Western Europe: An Era of Ambiguity?*, in *Industrial Relations*, Berkeley, vol. 33, n°1, janvier 1994.

<sup>287</sup>Voir Richard Hyman, *Industrial Relations in Western Europe: An Era of Ambiguity?*, in *Industrial Relations*, Berkeley, vol. 33, n°1, janvier 1994.

<sup>288</sup>Les ouvriers peu qualifiés, parmi lesquels on retrouve la majorité des travailleurs étrangers ou des femmes salariées, furent souvent exclus des premiers syndicats. Et lorsque se développa le syndicalisme de masse, ils se retrouvèrent exclus la plupart du temps des instances dirigeantes.

<sup>289</sup>Voir Richard Hyman, *La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation*, in *Sociologie du travail*, Paris, n°2/98.

autochtone, en activité, occupant un emploi stable (à durée indéterminée) à plein temps, dans une grande entreprise, la figure type du syndicaliste<sup>290</sup>.

Cette prépondérance des membres du "noyau dur" dans l'activité et la prise de décision<sup>291</sup> syndicale ne signifie pas forcément que le discours des syndicats est exclusivement centré sur ses travailleurs et la défense de leurs seuls intérêts. Au contraire, bien des organisations syndicales ont fait de la solidarité entre les différentes catégories de travailleurs l'une des vertus centrales présentes au cœur de leur discours<sup>292</sup>. Non seulement par la volonté d'utiliser la force collective des uns pour défendre les autres, mais également parce que cette notion englobante favorise l'unité de travailleurs issus de secteurs différents autour de valeurs et d'intérêts communs<sup>293</sup>. Enfin, la solidarité envers les couches plus faibles du salariat afin d'améliorer les conditions de travail et de salaire de celles-ci apparaît également à certains syndicalistes comme nécessaire pour limiter la concurrence que ces travailleurs risquent d'exercer à l'égard des travailleurs du noyau dur et de leurs propres conditions de travail et de revenu.

Il serait cependant naïf de prendre un tel discours pour reflet exact des rapports internes aux syndicats. Les organisations syndicales tout en rassemblant les salariés en fonction d'un intérêt commun (et discours axé sur la solidarité de "classe"), sont en même temps divisées par des intérêts divergents (de type "corporatistes"<sup>294</sup>) avec à des luttes de pouvoirs en interne, ce qui conduit à l'émergence d'une coalition gagnante<sup>295</sup>. Les intérêts que défendent ces organisations sont par conséquent prioritairement ceux des travailleurs de cette coalition gagnante (le noyau dur). Ainsi, la plupart des organisations syndicales sont essentiellement structurées autour des travailleurs du noyau dur et dirigées en majorité par des personnes issues de celui-ci<sup>296</sup>. Par conséquent, elles ont généralement tendance à défendre prioritairement, mais pas uniquement, les intérêts de cette catégorie dominante de travailleurs<sup>297</sup>. Il en est, a fortiori ainsi, lorsque ses intérêts entrent en conflit avec ceux d'autres catégories de travailleurs, moins bien organisées et représentées au sein des syndicats ou lorsque la lutte syndicale apparaît plus difficile, en raison, par exemple, des circonstances économiques ou politiques<sup>298</sup>.

Par conséquent, les chômeurs, entendus comme des travailleurs sans-emploi, privés notamment d'une identité positive forgée à travers l'appartenance à un groupe professionnel, rencontrent, d'une part, des difficultés significatives à s'organiser au sein des structures syndicales et, d'autre part, à faire prendre en compte leurs intérêts par celles-ci.

Les permanents des centrales professionnelles sont prioritairement issus du noyau dur des travailleurs stables. Non seulement leur vision est influencée par les conceptions de ces salariés, mais c'est en outre à ces affiliés qu'ils doivent rendre des comptes. Les chômeurs étant peu représentés dans les instances des centrales,

---

<sup>290</sup>Voir Richard Hyman, La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation, in Sociologie du travail, Paris, n°2/98.

<sup>291</sup>Voir Richard Hyman, Industrial Relations in Western Europe: An Era of Ambiguity?, in Industrial Relations, Berkeley, vol. 33, n°1, janvier 1994.

<sup>292</sup>Voir Andrew Richards, Trade Unionism and the Unemployed in the European Union, in La Lettre de la Maison française d'Oxford, Oxford, n°12, Trinity Term 2000.

<sup>293</sup>Voir Richard Hyman, La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation, in Sociologie du travail, Paris, n°2/98.

<sup>294</sup>Voir Jacques Capdevielle, 2001, Modernité du corporatisme, Paris, ed Presses de Science Po.

<sup>295</sup>Pour cette notion, voir Haroun Jamous, 1969, Sociologie de la décision, Paris, ed C.N.R.S.

<sup>296</sup>Voir Richard Hyman, La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation, in Sociologie du travail, Paris, n°2/98.

<sup>297</sup>Voir Richard Hyman, La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation, in Sociologie du travail, Paris, n°2/98.

<sup>298</sup>Voir Richard Hyman, La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation, in Sociologie du travail, Paris, n°2/98.

leur voix n'y est guère entendue. Aussi sont-ils peu à même de faire pression<sup>299</sup> sur les permanents professionnels afin que ceux-ci prennent davantage en considération les intérêts spécifiques des sans-emploi, et qu'ils ouvrent leurs instances à des représentants de chômeurs organisés collectivement.

En plus d'être sous-représentés dans les structures, les chômeurs souffrent d'être moins bien pris au sérieux. Le cadre référentiel actuel de la société stigmatisant les chômeurs (accusés d'être des profiteurs et des fainéants) et la dégradation des conditions de travail ont creusé un fossé entre une partie des travailleurs actifs et les sans-emploi accusés d'être des profiteurs. On constate que les représentants des chômeurs doivent en faire plus pour être reconnus et pris au sérieux<sup>300</sup>, alors que les délégués d'entreprises et les permanents liés aux actifs ont de suite de base de la considération<sup>301</sup>. C'est un phénomène assez semblable à celui des femmes travaillant dans des milieux plutôt masculins. Les chômeurs tout comme les femmes dans ces cas-là doivent faire leur preuve. A ce sujet, on peut voir que les représentants des chômeurs travaillent avec cette idée en tête<sup>302</sup>. Il y a de leur part tout un jeu politique pour acquérir de la reconnaissance et pour faire passer progressivement leur position. A ce sujet, au cours de mes entretiens et observations, on m'a expliqué qu'il fallait réfléchir à la façon d'amener ses arguments, ses revendications ... Une erreur de leur part, ils seront déconsidérés<sup>303</sup>.

## 7) Le facteur bureaucratique

L'organisation interne des syndicats n'est pas confrontée à la seule problématique de l'hétérogénéité du salariat. Par son développement historique, les syndicats ont créé une sous couche au salariat : la bureaucratie syndicale. Afin de consolider et soutenir leurs actions collectives, les organisations syndicales vont progressivement se doter d'organisations de plus en plus développées. A mesure que leur champ d'action s'est développé et que le nombre de leurs membres a augmenté, la gestion de ces organisations syndicales a

---

<sup>299</sup>Chômeur militant d'une commission TSE : "On a besoin de s'allier avec les actifs mais on n'a pas forcément besoin de nous pour faire bouger les structures".

<sup>300</sup>Voici des propos de chômeurs militants à la commission T.S.E de la F.G.T.B. et de la C.S.C. : "On n'a que la place qu'on veut bien nous donner dans l'organisation syndicale. L'interprofessionnel n'a de l'importance que dans la mesure où les centrales lui en donnent. Nous, on veut faire ce lien entre les deux. Comme j'ai travaillé avec des sans-emploi, je reste affilié à une centrale. Ainsi, pour la cause des T.S.E, je veux jouer sur cela pour aller dans ma centrale pour porter la parole de la commission et pour créer la solidarité entre les travailleurs actifs et inactifs. Là, j'explique aux travailleurs de la centrale que j'ai été actif afin qu'on ne considère trop vite les chômeurs comme des profiteurs. Ce boulot d'explication que les travailleurs sans-emploi ne sont pas des gens qui ne veulent rien faire est très important tant à l'extérieur qu'au sein des structures syndicales. [...] De plus, il ne faut pas oublier qu'on est dans une relation financière avec les centrales. Ce sont elles qui paient l'interprofessionnelle." "Même au sein des syndicats, il y a l'idée que si on cherche, on trouve un boulot. Si on ne trouve pas, c'est qu'on ne cherche pas assez. Ainsi, on part avec un handicap. Il faut donc qu'on prouve, un peu comme les femmes, qu'on est capable."

<sup>301</sup>Chômeurs militants d'une commission TSE : "Un TSE qui parle dans une réunion avec des délégués syndicaux d'entreprises doit en faire plus pour être pris au sérieux. En arrière fond, il y a souvent la suspicion de savoir pourquoi il n'a pas un travail. Si je laisse sous-entendre que d'être au chômage cela m'arrange, je perd toute crédibilité. Je peux alors raconter ce que je veux, ils ne te répondront pas. [...] On a à la base moins de crédibilité qu'un délégué d'entreprise qui agit comme un planqué. Car dans ce cas, pour l'organisation, il reste un délégué dans une entreprise."

<sup>302</sup>Voici des propos de chômeurs militants à la commission TSE de la F.G.T.B. et de la C.S.C. : " Il faut en tenir compte (de tout cela) quand on intervient. Sachant qu'on a peu d'alliés à cause d'a priori défavorables, il faut bien veiller à être crédible dans son discours et dans ses actes. Il faut sans cesse se justifier." " Si je revendique trop fort, on ne t'écoute. Il faut avec son travail et son sérieux gagner la confiance des autres [...] à la fois sur soi et sur le contenu de ce que je dis. Ce travail se fait sur le long terme. Il se fait graduellement. Si j'agis trop rapidement, on va me rancarder sur le côté. "

<sup>303</sup>Chômeur militant d'une commission TSE. : "La lutte, elle est toujours en lien avec l'organisation. Elle se fait en coordination avec l'organisation, c'est-à-dire le secrétaire interprofessionnel. C'est lui notre porte parole. C'est notre relais structurel. Ayant été élu pour représenter les T.S.E, dans travail de militant, je suis toujours en lien avec le secrétaire régional interprofessionnel. Si je prends la parole contre lui, je me retrouve tout seul sans soutien. On doit avoir de bonne relation militante avec lui pour faire nos actions. Sans soutien, il est inimaginable de faire quelque chose. On serait marginalisé. Etant donné qu'on est si peu nombreux, on n'a pas le poids pour faire quelque chose sans son soutien. Ainsi, j'ai une marge de manœuvre dans les négociations mais je dois faire bien attention à la manière dont j'amène les choses. J'ai pu augmenté cette marge de manœuvre par la reconnaissance de mon sérieux."

demandé plus d'énergie et d'attention. Mais le travail harassant auquel étaient astreints les prolétaires du 19<sup>ème</sup> siècle leur laissait peu de possibilité de s'occuper efficacement de la gestion et du développement des syndicats<sup>304</sup>. La croissance des syndicats ayant augmenté les moyens humains et financiers (via les cotisations des membres) dont ceux-ci disposaient, l'engagement de ces militants comme responsables de l'organisation syndicale rétribués par celle-ci est devenu possible.

Certains travailleurs vont être chargés, à titre professionnel, d'animer ces organisations, de les structurer, de les gérer et d'en assurer la préservation. Pour que ces organisations puissent se consolider et prendre de l'ampleur, il était dès lors indispensable que certains militants puissent se consacrer exclusivement à leur gestion et à leur animation<sup>305</sup>.

Cette structuration et cette professionnalisation ont été tout à fait nécessaires pour permettre l'essor du mouvement syndical et, plus largement, l'obtention d'avancées concrètes par et pour celui-ci<sup>306</sup>. Cette consolidation permet également de dépasser le cadre d'une seule entreprise, de développer des revendications plus larges (de métier, d'industrie, voire de classe, au niveau interprofessionnel) et moins corporatives<sup>307</sup>, ce qui renforce également en retour le mouvement syndical<sup>308</sup>. Mais ces personnes en viennent à constituer un groupe social spécifique, dont les conditions d'existence et les intérêts propres peuvent diverger de ceux de l'ensemble des membres de l'organisation.

Leur position au sein des structures syndicales tend à orienter les préoccupations de cette couche spécifique (la bureaucratie syndicale) plus prioritairement vers les buts de système<sup>309</sup> (la préservation de l'organisation elle-même) et, par là, leur préservation au lieu des buts de mission<sup>310</sup> (l'amélioration effective et significative des conditions de travail et d'existence de l'ensemble des travailleurs). Par conséquent, la bureaucratie syndicale va, certes, contribuer à défendre les travailleurs et améliorer leur sort, mais elle va également freiner leur combativité dans les cas où l'action collective lui semblera remettre en cause la stabilité de l'organisation, ainsi que sa propre situation (qui est notamment liée à cette stabilité) et ses intérêts particuliers.

Les structures bureaucratisées des syndicats tendent à amplifier le poids du noyau dur des travailleurs stables et actifs, ce qui limite l'accès des chômeurs aux instances de décision syndicales et la faible prise en compte par les centrales des intérêts et préoccupations des chômeurs<sup>311</sup>. Leur mode d'organisation, reposant sur les militants et délégués actifs dans les entreprises, ne les pousse pas à se pencher de manière spécifique

---

<sup>304</sup>Voir Ernest Mandel, 1978, *De la bureaucratie*, Montreuil, ed La Brèche.

<sup>305</sup>Voir Robert Michels, 1971, *Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, ed Flammarion.

<sup>306</sup>Voir Richard Hyman, 1994, *Industrial Relations in Western Europe: An Era of Ambiguity?*, in *Industrial Relations*, Berkeley, vol. 33, n°1, janvier 1994.

<sup>307</sup>Voir Richard Hyman, 1994, *Industrial Relations in Western Europe: An Era of Ambiguity?*, in *Industrial Relations*, Berkeley, vol. 33, n°1, janvier 1994.

<sup>308</sup>Voir Ernest Mandel, 1978, *De la bureaucratie*, Montreuil, ed La Brèche.

<sup>309</sup>Pour ce concept, voir Jean Nizet, François Pichault, 2001, *Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle*, Bruxelles, ed de Boeck Université.

<sup>310</sup>Pour ce concept, voir Jean Nizet, François Pichault, 2001, *Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle*, Bruxelles, ed de Boeck Université.

<sup>311</sup>Bon nombre de permanents interprofessionnels reflètent eux-aussi les conceptions du noyau dur et ne parviennent pas, ou ne cherchent pas à mettre en avant les revendications des sans-emploi et à mobiliser les actifs autour de celles-ci. Un certain nombre d'entre eux provient d'ailleurs du personnel dirigeant des centrales. D'autres, plus désireux de favoriser l'organisation des sans-emploi, se trouvent confrontés aux attitudes réticentes de leurs collègues permanents interprofessionnels ou professionnels ou des militants syndicaux travailleurs actifs.

sur les préoccupations de leurs affiliés au chômage, dont le nombre s'est pourtant fortement accru. La direction syndicale privilégie les buts opératoires<sup>312</sup> et les modes d'action qui permettent avec une relative certitude d'obtenir des améliorations pour les travailleurs et à décourager, voire à empêcher, ceux dont le résultat leur semble plus hasardeux. Avec le chômage, c'est difficile à atteindre vu la faiblesse stratégique des chômeurs. Ainsi, les structures syndicales sont peu enclines à s'impliquer dans une action d'envergure défendant les droits et la condition des chômeurs.

Face au poids du noyau dur renforcé par la bureaucratisation, aux difficultés de mobiliser les chômeurs au sein des commissions TSE et au problème du turnover des militants sans-emploi, les chômeurs militants des deux syndicats ressentent le besoin de développer leur structure, ce qui implique de disposer de permanents assurant la stabilité et la pérennité<sup>313</sup>. Cependant, cet encadrement, dépendant des moyens que le noyau dur et ses représentants sont prêts à lui accorder, est précisément insuffisant au vu de l'ampleur de la tâche consistant à organiser les chômeurs.

La bureaucratisation a un impact sur les modes d'élaboration des revendications et prises de position. La politique syndicale en matière de chômage n'est pas principalement déterminée en collaboration avec les commissions de TSE dont c'est pourtant en principe l'une des fonctions. Les responsables syndicaux professionnels et interprofessionnels, mais aussi les techniciens des services d'étude ont beaucoup plus de poids que les représentants des chômeurs eux-mêmes dans l'élaboration des positions de la C.S.C. et de la F.G.T.B. par rapport, notamment, à la réglementation du chômage. L'écart qui résulte entre la politique officielle des confédérations syndicales et le vécu quotidien des chômeurs ou les revendications de leurs groupes renvoie aux sans-emploi l'image de syndicats ne désirant ou ne parvenant pas à défendre réellement leurs intérêts et dans lesquels il n'est guère utile de s'impliquer davantage. Cela peut provoquer chez les militants TSE un découragement et un sentiment de ne pas être écouté, et chez les chômeurs une réticence à s'engager dans des TSE.

#### 8) Relations entre les TSE et les autres organes syndicaux traitant du chômage

Au sein des organisations syndicales, les commissions de TSE ne sont pas les seules, ni même les principales instances qui s'occupent de la situation des chômeurs. La fonction d'organisme de paiement des allocations de chômage qu'assurent les syndicats belges est la base du premier contact entre ces organisations

---

<sup>312</sup>Un but est dit opérationnel s'il est aisé à déterminer s'il est atteint ou pas. Voir Henry Mintzberg, 1986, Le pouvoir dans les organisations, Paris/Montréal, ed d'Organisation/Agence d'Arc ainsi que Jean Nizet et François Pichaultt, 2001, Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle, Bruxelles, ed de Boeck Université. On peut par exemple le voir avec la politique syndicale vis-à-vis des Accords Interprofessionnels qui ont lieu tous les deux ans. Dans sa négociation avec les organisations patronales et la mise en avant de son travail vis-à-vis des affiliés, les directions syndicales s'axent essentiellement sur des objectifs quantifiables (la norme salariale indicative qui recoupe à la fois l'index et les barèmes salariaux et Revenu Minimum Mensuel Moyen Garanti Brut Interprofessionnel) et donc facilement visible. C'est par rapport à ses objectifs quantifiables que la direction juge la qualité de la négociation.

<sup>313</sup>A titre d'exemple, on peut citer la pétition en interne du 12 mars 2007 de la commission TSE de la F.G.T.B. de Liège. Cette pétition reflète bien cette préoccupation. Elle demande plus de ressources. "Au stade actuel de développement de la militance de la commission TSE et afin d'augmenter la représentativité des travailleurs sans-emploi, nous tenons à réaffirmer notre détermination à obtenir les moyens d'organiser notre militance. Pour nous permettre de participer pleinement et activement à toutes les composantes de la vie syndicale, il nous apparaît indispensable de pouvoir :

- réaliser des séances d'info locales afin de faire connaître la commission et de recruter de nouveaux militants ;
- organiser des formations syndicales et militantes afin d'inclure les nouveaux militants ;
- organiser les travaux d'une réelle militance qui nous permettent de construire nos revendications aussi qu'aborder les travaux suggérés par le secrétaire régional ;
- organiser les représentations internes et externes des TSE.

L'ensemble de ces activités forme un tout indissociable. Il nous paraît essentiel d'enfin faire aboutir cette nécessité affirmée depuis bientôt deux ans."

et les chômeurs. Les relations que les comités de TSE entretiennent avec le service chômage de leur section ou fédération régionale, qui est composé d'employés syndicaux et non de militants, sont loin d'être toujours harmonieuses. Les revendications des premiers comités de chômeurs qui se sont formés, à l'intérieur ou à l'extérieur des organisations syndicales, portaient notamment sur l'accueil réservé par ces services aux affiliés en chômage. Les commissions de sans-emploi au sein des syndicats émettent encore des recommandations sur l'amélioration de l'accueil des sans-emploi, condition nécessaire, selon elles, pour que ceux-ci ne se sentent pas rejetés par leur propre syndicat et que de mauvais contacts ne les dissuadent pas de rejoindre les comités de chômeurs.

À côté des services de paiement des allocations de chômage, les organisations syndicales belges proposent également à leurs affiliés sans-emploi conseil et défenses juridiques. Dans certains cas, les groupes de TSE participent à la défense individuelle des chômeurs. Dès les années quatre-vingt, des membres des comités de TSE, après avoir reçu une formation, informent les sans-emploi, aident les chômeurs convoqués à l'ONEM ou menacés d'exclusion sur base de l'article 143<sup>314</sup> et les accompagnent lors de leur audition<sup>315</sup>. Les groupes de sans-emploi reconnaissent l'utilité de ces formes individuelles de défense des affiliés au chômage, et les appuient ou y prennent part. D'ailleurs, depuis 2004, les principales activités syndicales vis-à-vis des chômeurs est la formation, l'organisation et la guérilla administrative. Les syndicats, suite à la lutte contre le plan Vandembroucke, ont pu obtenir qu'ils puissent suivre et défendre les chômeurs dans leur pérégrination du plan de contrôle de la disponibilité<sup>316</sup>.

On peut enfin se pencher sur les rapports qu'entretiennent les commissions de sans-emploi avec les services d'études qui élaborent certaines positions des organisations syndicales concernant l'assurance-chômage. La technicité des discussions que mènent ces groupes de travail et une vision dite "réaliste" conciliante avec la vision dominante mécontentent les militants TSE qui considèrent que la parole du terrain qu'ils expriment n'est pas, ou peu, prise en considération et que les positions adoptées sont tièdes<sup>317</sup>. A ce sujet, depuis le 12 février 2007, la commission TSE de Liège de la F.G.T.B. a lancé un groupe de travail

---

<sup>314</sup>C'est l'article qui régit l'exclusion des chômeurs de ses allocations. Il sera plusieurs fois modifié selon les orientations gouvernementales (voir la partie *L'institution du chômage* dans le deuxième chapitre *Le chômage comme catégorie sociale*). Voir également Émile Layon, 1978, *L'exclusion du bénéfice des allocations pour chômage de longue durée* : l'article 143 de l'arrêté royal du 20 décembre 1963, in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n°799.

<sup>315</sup>Voir Interrégionale wallonne de la F.G.T.B., 1989, *Congrès statutaire. Groupes spécifiques. Bruxelles le 26-9-1989*.

<sup>316</sup>Les syndicats ont pu obtenir les modifications suivantes :

- Davantage de moyens que prévu sont admis par les fonctionnaires de l'ONEM pour qu'un chômeur puisse attester de sa bonne foi, ce qui limite partiellement le renversement de la charge de la preuve.
- Certaines catégories de personnes (ceux âgés de 50 ans et plus, ceux travaillant en ALE, ...) ne sont pas soumises au contrôle.
- Pour la plupart des chômeurs, le contrôle intervient également après une durée de chômage plus longue que ne le souhaitait le ministre puisque la convocation à un premier entretien est uniformisée et n'intervient qu'après 21 mois (15 pour les moins de 25 ans) au lieu des 12, 18 ou 24 mois initialement prévus. La reconvoque après un entretien positif est quant à elle repoussée à 16 mois, au lieu des 9 à 15 programmés.
- Contrairement à ce que prévoyait initialement le plan du ministre, les chômeurs pourront se faire accompagner dès le premier entretien (et non pas à partir du second) par une personne de leur choix. Lors des deuxième et troisième entretiens, l'accompagnateur ne peut être qu'un représentant syndical ou un avocat.

<sup>317</sup>J'ai pu constater cela lors de mes observations (voir dans *Les réunions syndicales des Observations* dans les *Annexes*). Mais j'ai aussi pu le remarquer durant ma recherche documentaire. A titre d'exemple voir Commission Wallonne des TSE, 2005, *Compte-rendu des réunions de l'année 2004* ; CSC, 2005, *Semaine d'études des secrétaires fédéraux. Évaluation du service des travailleurs sans emploi et perspectives de développement*. Voici quelques extraits illustrant cela : "La C.S.C. défend plus son O.P. que son action chômeurs". "Dans ce domaine, les faits sont banalisés, le service d'études transmet des textes sans aucune analyse politique. C'est la démonstration du laxisme de certains de nos représentants auprès de certaines instances de concertation." "La plupart des membres du Bureau se sont plaints d'être mis devant le fait accompli. Bien souvent, ce sont les techniciens qui sont consultés, et les politiques ainsi que les commissions d'avis n'ont plus qu'à entériner".

cherchant à voir à quoi correspond, dans la pratique, la recherche d'emploi pour les chômeurs afin de trouver des revendications collant avec la réalité de terrain.

Cette technicité des employés des centres d'étude rend en outre très difficile les échanges entre les représentants des personnes concernées et les techniciens qui sont censés mettre en forme les revendications touchant au vécu de ces personnes. Il y a également le sentiment de la part des chômeurs que les techniciens sont en coupure avec leur vécu à cause de leur analyse trop quantitative. L'influence politique qu'ont acquise ces techniciens font que leur point de vue s'impose au détriment de celui des affiliés concernés<sup>318</sup>. Cela est notamment dû à un fonctionnement assez bureaucraté des syndicats. Ainsi, le poids des techniciens et leurs actions sur les structures limitent la participation de chômeurs dans l'établissement des positions de la confédération syndicale.

### 9) Relation des structures syndicales avec des institutions extérieures

La pratique régulière de la concertation et de la participation dans la gestion d'organismes de sécurité sociale, incluant l'assurance-chômage, influence l'attitude et les conceptions des dirigeants syndicaux. Ainsi, sur fond de crise et suite aux mesures économiques que celui-ci engendre (assainissement des finances publiques, l'activation des allocations de chômage, au travail sous-statutaire ...), l'idéologie néolibérale, et en particulier sa dimension fataliste s'immisce progressivement au sein même des esprits des responsables syndicaux<sup>319</sup>. Tout cela les conduit à privilégier des demandes jugées "réalistes", qui puissent être rencontrées par les organismes dans lesquels ils siègent, et qui, par exemple, n'entraînent pas de dépenses budgétaires supplémentaires, ou pas trop importantes. Cela a également amené les appareils syndicaux à accepter certaines restrictions budgétaires, en obtenant éventuellement des adoucissements par rapport aux projets initiaux. Ce type d'attitude ne coïncide pas toujours avec les préoccupations des chômeurs eux-mêmes, surtout quand la situation des sans-emploi se dégrade.

Les liens que les syndicats entretiennent avec les partis politiques ont également eu un impact sur la mobilisation des chômeurs<sup>320</sup>. Ces contacts privilégiés ont parfois permis de voir relayer dans l'arène politique des demandes concernant les chômeurs, et émanant notamment des commissions de TSE. Dans plusieurs cas cependant, on a également pu voir que la présence au pouvoir du parti frère, et notamment avec l'occupation constante, après-guerre, du portefeuille de l'Emploi par un mandataire socialiste ou étiqueté démocrate-chrétien, a freiné l'opposition des appareils syndicaux contre une série de mesures restrictives adoptées dans le cadre de l'assurance-chômage.

---

<sup>318</sup>Voir Jean Faniel, J, 2006, Les syndicats, le chômage et les chômeurs, raison et évolution d'une relation complexe, thèse en Sciences Politiques à l'ULB.

<sup>319</sup>Voir Jean Faniel, J, 2006, Les syndicats, le chômage et les chômeurs, raison et évolution d'une relation complexe, thèse en Sciences Politiques à l'ULB.

<sup>320</sup>La lutte contre le plan Vandebroucke illustre bien cela. Les liens étroits établis entre les partis socialistes (flamands et francophones) et les dirigeants de la F.G.T.B. ont fortement pesé dans ce dossier. Par sa présence au gouvernement, le PS a pu modifier certains aspects du plan tel qu'il était initialement proposé par le ministre Vandebroucke, relayant les préoccupations du monde syndical. Mais la participation des deux formations socialistes au gouvernement, et le fait que le projet lui-même sorte des cartons d'un ministre socialiste ont fortement contribué à "adoucir" l'opposition des responsables de la F.G.T.B.. La direction de l'aile flamande de la F.G.T.B. est particulièrement liée au SP.A, dont F. Vandebroucke est issu.

## B) Les collectifs indépendants

Les épisodes de mobilisation de chômeurs indépendamment des syndicats ont été, en dehors de quelques périodes précises, peu nombreux et d'une ampleur limitée. Dans le milieu des années septante avec le commencement de l'augmentation vertigineuse du nombre de chômeurs, quelques groupes de sans-emploi voient le jour dans différents endroits du pays. La dynamique qui est à la base de leur création varie d'un cas à l'autre. Ces comités ont en commun d'être principalement l'œuvre de chômeurs eux-mêmes et ne résultent pas, sauf exception, de la volonté des responsables syndicaux, ce qui pousse dans les années quatre-vingt à la création des TSE. A cette période, des groupes d'entraide font notamment leur apparition.

En 1975, sept comités de chômeurs bruxellois forment une coordination. Ils se dotent notamment d'un journal commun<sup>321</sup>. Une demi-douzaine de numéros paraîtront. La base militante de ces comités est cependant réduite. Parmi ceux-ci, plusieurs sont liés à des mouvements politiques d'extrême-gauche, communistes, maoïstes ou trotskystes<sup>322</sup>. Ces comités mettent nettement l'accent sur la nécessaire unité entre travailleurs actifs et chômeurs, sur la revendication de réduction du temps de travail immédiate, sans perte de salaire et avec embauche compensatoire, ainsi que sur la lutte contre la fraude fiscale. Leur discours se place dans une approche de classe, c'est à dire mettant en avant la nécessité d'unité entre actif et inactif. Les comités bruxellois sont autonomes par rapport aux organisations syndicales<sup>323</sup>. Ils ne sont pas hostiles à ces dernières et attachent beaucoup d'importance à la lutte syndicale, mais ils critiquent durement l'attitude des dirigeants syndicaux jugée trop timorée et manquant de combativité.

Après cela, il faudra attendre les années nonante avec les différents mouvements européens pour que des mouvements hors des structures syndicales se développent à nouveau. Les rapports entre les organisations syndicales et non syndicales sont certaines fois houleux car les indépendants ont tendance à dépasser les syndicats sur leur gauche. On peut notamment parler de "chômeurs pas chien !" et "chômeurs actifs". En 2004, se développe la plate-forme "Stop chasses aux chômeurs". Il en existe d'autres mais je n'ai pu, dans le cadre de ce mémoire, étudier que ces mouvements.

### 1) Chômeur Actif

Au début de l'année 1997, avec le passage des *Marches Européennes* à Charleroi, des chômeurs en formation à la FUNOC<sup>324</sup> ont l'occasion de s'exprimer à propos de ce qu'ils ressentent par rapport à leur situation de chômage (humiliation au cours des visites domiciliaires, insécurité matérielle, perte de dignité,...) face aux permanents des deux commissions des Travailleurs Sans-emploi de la F.G.T.B. et de la C.S.C.. Interpellés par les témoignages désespérés recueillis au sein de la FUNOC, les animateurs des comités de chômeurs de la C.S.C. et de la F.G.T.B. vont considérer qu'il faut faire du syndicat plus qu'une structure administrative. Ils vont, le 15 décembre 1997, construire "Chômeur Actif" afin de rassembler les chômeurs

---

<sup>321</sup>Les deux premiers numéros de ce périodique sont publiés par le comité ixellois, le journal devenant celui de l'ensemble des sept comités à partir du troisième numéro. Ceci illustre cependant le rôle central, et le poids dominant du comité d'Ixelles dans la coordination. Voir Mario Defrenne, 1981, Les entreprises collectives de chômeurs : les comités autonomes de chômeurs à Bruxelles, Bruxelles, mémoire de sciences sociales ULB.

<sup>322</sup>Mario Defrenne, 1981, Les entreprises collectives de chômeurs : les comités autonomes de chômeurs à Bruxelles, Bruxelles, mémoire de sciences sociales ULB.

<sup>323</sup>Voir Philippe Caroyez, 1981, Les comités de chômeurs. Considérations sur l'organisation collective des sans-emploi, in La Revue nouvelle, Bruxelles, n°12, décembre.

<sup>324</sup>La FUNOC : "Formation pour l'Université Ouverte à Charleroi" est un centre de formation créé à l'initiative du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) et de la F.G.T.B. Voir [Http://www.funoc.be](http://www.funoc.be).

pour construire des revendications collectives<sup>325</sup>. Durant les six premiers mois, les représentants syndicaux avec les formateurs de la FUNOC ont rencontré entre 400 et 500 chômeurs inscrits au cours d'initiation socio-économique. Ils ont expliqué le projet qu'ils voulaient mettre en place.

"Chômeur actif" regroupe, outre des militants chômeurs C.S.C. et F.G.T.B., des chômeurs en formation à la FUNOC et d'autres chômeurs, informés au moment de l'obligation de pointage, qui ont rejoint le mouvement.

### 1.1.) Revendication

Après environ cinq mois, les deux syndicalistes, en travaillant en petits groupes avec les chômeurs, firent tirer de leurs préoccupations quatre revendications :

- Le respect de la vie privée par l'interdiction des visites domiciliaires.
- Le droit à la solidarité familiale et amicale : pouvoir aider les gens autour de soi et s'investir dans le milieu associatif sans devoir en faire la demande à l'ONEM.
- La présomption d'innocence.
- La suppression de l'article 80, qui établit la suppression des allocations de chômage pour cause de chômage de longue durée des cohabitants.

Les membres de l'association ne sont pas opposés aux visites domiciliaires en elles-mêmes<sup>326</sup>. Ils considèrent qu'il est certes important de vérifier la situation des chômeurs mais ce contrôle doit être fait de manière démocratique et humaine. Les règlements sont importants, il n'est pas question de les supprimer mais de les rendre appropriés au contexte, au quotidien du chômeur. Il est intéressant de noter que de cette initiative il n'est pas ressorti une demande d'augmentation d'allocation de chômage. Le souci principal de ce groupe est la dignité et pouvoir gérer son temps (notamment pour faire du bénévolat).

Le collectif se positionne dans l'optique d'une lutte contre un complot généralisé mis sur pied par les dirigeants en général qui aurait comme objectif de mettre tous les hommes les uns contre les autres (travailleurs contre chômeurs, chômeurs contre minimexés, privé contre public,...) pour éviter une contestation globale. Néanmoins, cette analyse en terme de conspiration n'identifie pas pour autant un adversaire clair contre qui lutter. Ainsi, en reprenant la pyramide des revendications (voir *Les revendications : Expression de ce qui est ressenti comme un intérêt* du Chapitre 2), le collectif se situe essentiellement au niveau (3) des revendications d'autonomie. Néanmoins, il ne va pas jusqu'à demander l'arrêt de contrôle.

### 1.2) Organisation

Le collectif se réunit une fois par mois, en soirée, pour préparer une action. Y sont présents généralement entre 30 et 70 personnes. Les chômeurs ont aussi créé au sein de l'association un petit mensuel,

---

<sup>325</sup>Syndicaliste de la F.G.T.B. à l'initiative de "Chômeur actif" : "Ma plus grande préoccupation était de rencontrer les chômeurs et de créer avec eux un collectif afin de lutter collectivement et non pas individuellement. Tous les jours, je reçois des chômeurs. Ils expriment essentiellement des problèmes personnels. Il s'agit de dépasser le cadre purement individuel pour amener des revendications collectives."

<sup>326</sup>Chô.Act 2 : "On a jamais été contre les contrôles mais ils doivent être démocratiques et humains. Je comprends qu'on puisse contrôler puisque, après tout, cela concerne l'argent des citoyens, ... des travailleurs mais ce n'est pour autant qu'on peut tout se permettre. On voulait stigmatiser les chômeurs d'être des fraudeurs. Le travail en noir, ce n'est pas le monopole des chômeurs. Il s'avère que 92% des personnes contrôlées dans le cadre du travail en noir sont des travailleurs. Quand on est au chômage, ce n'est vraiment pas facile de s'insérer dans le travail au noir. Chez les chômeurs, il y en a, comme partout, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut mettre tout le monde dans le même sac et qu'on peut nous traiter de la sorte."

"La Bafouille du chômeur actif"<sup>327</sup>, qui est distribué dans les files de pointage dans le but de faire connaître le mouvement en dehors des syndicats et de rallier des chômeurs aux actions. Les animateurs des comités de chômeurs de la C.S.C. et de la F.G.T.B. assurent tous deux la direction du groupe et le secrétariat. Les chômeurs ne sont sollicités qu'au niveau du Comité de Rédaction de "La Bafouille du Chômeur Actif". Leurs propos sont relus par un permanent syndical avant de passer à l'impression.

### 1.3) Mode d'action

Le collectif axe sa lutte essentiellement sur des collages d'affiches, des manifestations, des occupations de l'ONEM avec solidarité du personnel et rencontre avec le Président du Tribunal du Travail de Charleroi. Les actions sont préparées et organisées durant les réunions. L'objectif n'est plus seulement de sensibiliser l'opinion publique sur la législation du chômage mais d'empêcher que de nouvelles mesures de contrôle des sans-emploi soient prises. "Chômeur Actif" privilégie les contacts cordiaux avec le Ministère de l'Emploi et du Travail et l'ONEM. Les occupations sont plutôt symboliques : les directeurs de l'ONEM sont prévenus de leur arrivée. Quand ils occupent l'ONEM, ils prônent l'échange et interpellent les travailleurs au sein de l'ONEM. Ils se disent là pour construire un dialogue avec les autorités de l'ONEM et il n'est possible que dans le calme. Les médias avertis, les occupations sont organisées par ce collectif dans l'optique de sensibiliser les décideurs politiques et l'opinion publique aux problèmes vécus par les chômeurs.

Cette vision mettant en avant l'effet néfaste de la division porte tout naturellement le mouvement vers le désir d'unir les différents groupes sociaux (surtout entre actif et inactif) ce qui s'explique en partie par la présence syndicale<sup>328</sup>. Ainsi, par exemple, ce collectif cherche à soutenir les revendications des travailleurs de leur région. Ils ont voulu également s'allier à "Chômeur, pas chien !" motivés aussi par les mêmes revendications. Cette collaboration a été de courte durée en raison des craintes du collectif liégeois d'une quelconque récupération politique et syndicale de leur mouvement.

"Chômeur Actif" prône l'information et la formation à la culture syndicale avant toute chose, en partant de l'idée que les chômeurs sont plus à même de se mobiliser quand ils sont informés. Ainsi, les formateurs et les délégués syndicaux, au sein de la FUNOC, organisent un travail de conscientisation idéologique, relatant notamment le développement de la sécurité sociale et le mouvement ouvrier du début du 20<sup>ème</sup> siècle, l'histoire du syndicat et son fonctionnement.

Le mouvement "Chômeur Actif" s'appuie aussi sur les médias pour se faire connaître de l'opinion publique, des représentants politiques et ainsi énoncer leur première revendication : la suppression des visites domiciliaires. La RTBF réalise un reportage sur les actions que mènent de front "Chômeur Actif" et "Chômeur, pas chien !" qui est diffusé par plusieurs chaînes francophones.

### 1.4) Fin du mouvement

---

<sup>327</sup>Lors des luttes de fin des années nonante, le journal a été distribué à 15.000 exemplaires dans les files de pointage de la région de Charleroi.

<sup>328</sup>En effet, sur le pan idéologique, les syndicats et surtout la F.G.T.B. mettent en avant les intérêts communs entre inactifs et actifs. D'ailleurs, la problématique des sans-emploi est placée au sein de l'interprofessionnelle qui a pour fonction de représenter les intérêts transversaux de tous les travailleurs. Néanmoins, comme dans la partie dédiée aux syndicats, les structures des syndicats freinent la réalisation pratique en terme de stratégie de cette unité. Dans la pratique, c'est essentiellement au sein des TSE que cette unité est véhiculée. Ainsi, deux syndicalistes, qui décident de sortir en partie des structures pour mobiliser les chômeurs, vont tout naturellement mettre cette perspective en avant. Propos d'un animateur syndical : "L'unité entre les travailleurs et les sans-emploi est une chose importante. Cela fait des années qu'on essaye de les séparer, de monter les travailleurs contre les chômeurs et les chômeurs contre les travailleurs. Unis, on est plus fort. De plus, les chômeurs sont des travailleurs qui n'ont pas réussi trouver un emploi."

Leurs revendications ont porté leur fruit et aboutissent en 1999 sur une loi limitant les visites domiciliaires grâce à une structure d'opportunité plus ouverte que de coutume<sup>329</sup>. Ensuite, le responsable des Travailleurs Sans-emploi de la C.S.C. a été remplacé et le permanent en fonction aujourd'hui n'est pas encore au courant du fonctionnement du collectif. Les membres du collectif "Chômeur Actif" affiliés à la F.G.T.B. apprennent dans le courant du mois de juillet 2000 que l'animateur de la F.G.T.B., dès septembre, quitte aussi la commission des Travailleurs Sans-emploi. Ensuite, le collectif va rapidement se disloquer.

La présence de "Chômeur actif" et de "Chômeur, pas chien !" ont amené certaines sections syndicales à relancer l'activité de leur commission de TSE et ont contribué à ramener la question de l'organisation des chômeurs à l'agenda des congrès statutaires, ce qui finalement diminue l'utilité de "Chômeurs Actifs"<sup>330</sup>. A Liège en particulier, un animateur a été engagé en septembre 1998 par la F.G.T.B. pour relancer un tel groupe. A la C.S.C., l'organisation des chômeurs a aussi connu un nouveau dynamisme. Des groupes locaux ont été recréés et un forum a été organisé en juin 2000, rassemblant quelque 500 TSE<sup>331</sup>. Ainsi, la désagrégation de "Chômeur actif" a permis de gonfler les effectifs des TSE.

## 2) Chômeur, pas chien !

Association liégeoise, "Chômeur, pas chien !" est en partenariat avec "Alternative Libertaire", tant d'un point de vue pratique, par la publication de la feuille de résistance de "Chômeur, pas chien!", que sur le plan idéologique. Le collectif se place dans une optique anarchiste tant sur le plan des pratiques, de la stratégie que des aspirations. L'association refuse toute institutionnalisation.

Le mouvement est né, à l'initiative de Jean-Paul Brilmaker, avocat, Président de la Ligue des Droits de L'homme à Liège, et Chiquet Mawet, écrivaine, très active dans le milieu associatif et culturel liégeois, avec l'objectif de dénoncer la pratique des visites domiciliaires. Pour mener à bien leur projet, ils ont réuni une série de personnes du milieu associatif liégeois. Après quelques mois, le mouvement connaît déjà un premier ajustement : "Chômeur, pas chien!" se veut être un collectif d'individus et non une collection de représentants d'organisations telles que le parti communiste, le PTB, les syndicats,... afin de se préserver de contrôle extérieur, ce qui est cohérent avec l'idéologie anarchiste.

Les "Acteurs de l'Ombre", troupe de *Théâtre-Action* du milieu associatif liégeois, ont été rapidement actifs dans "Chômeur, pas chien !". Les représentations théâtrales sur les files de pointage ont constitué en quelque sorte l'emblème du mouvement.

### 2.1) Revendication

---

<sup>329</sup> Sur le plan politique, le député Ecolo Thierry Detienne relaie le combat des chômeurs et interpelle les autorités compétentes. Avec un collègue d'Agalev, il dépose une proposition de loi visant à encadrer très strictement les visites domiciliaires. Par leur mobilisation, ces groupes sont parvenus à obtenir le soutien de certains alliés (députés verts, F.G.T.B., une partie des médias) et à tirer profit de dissensions au sein de la majorité gouvernementale. Après avoir voulu modifier la législation en vue de légaliser et d'étendre les visites domiciliaires, M. Smet est contraint de réglementer ce type de pratiques dans un sens plus restrictif et plus respectueux de la vie privée du chômeur. Profitant que le portefeuille de l'Emploi va à Laurette Onkelinx, la F.G.T.B. poursuit son action de pression. "Chômeur actif" réitère ses revendications et interpelle la nouvelle ministre qui prend la décision, en 2000, de limiter de manière drastique les visites domiciliaires. Dorénavant, la procédure prévoit une audition au bureau régional de l'ONEM du chômeur suspecté de fraude, en présence d'un avocat ou d'un accompagnateur syndical. Voir C.S.C., 2000, Rapport d'activité 1998-2000, et C.S.C., 2002, Rapport d'activité 2000-2002, et C.S.C., 2005, Rapport d'activité 2002-2004.

<sup>330</sup> En effet, ce dernier a offert un service similaire à celui des syndicats mais plus combatif et moins bureaucratique. Une partie des adhérents de "Chômeur Actif" étaient séduits par l'initiative car ce collectif se souciait plus des chômeurs que les syndicats. La relance d'attention des syndicats pour les chômeurs fait qu'une série des membres se sont finalement tournés vers les TSE.

<sup>331</sup> Voir C.S.C., 2000, Rapport d'activité 1998-2000, et C.S.C., 2002, Rapport d'activité 2000-2002, et C.S.C., 2005, Rapport d'activité 2002-2004.

Au sein du collectif "Chômeur, pas chien !", les revendications ne sont ni répertoriées ni classées comme on peut le retrouver dans d'autres mouvements (comme par exemple la F.G.T.B., C.S.C., "Stop chasses aux chômeurs" et "Chômeur actif"). Si la revendication majeure et initiatrice du mouvement est la suppression des visites domiciliaires, il revendique en même temps la suppression de l'article 80, cause de la mise en place du contrôle de la situation familiale.

Fidèle à une optique anarchiste, le collectif a développé très tôt une réflexion sur la sortie du salariat et sur la mise en place d'un revenu garanti. Ainsi, sur le plan idéologique, le collectif considère que de plus en plus de gens refusent de travailler dans les circuits officiels du salariat mais, du fait de leur refus, ils sont de plus en plus soumis à des logiques de contrôle (sur leur vie privée, sur leur emploi du temps,...). Cette conditionnalité des allocations sociales n'est pas légitime à leurs yeux parce que tout individu est productif socialement : ce sont les personnes, chômeuses et minimexées, exclues de la sphère marchande, qui font vivre la société en y injectant de la solidarité, des relations humaines, des espaces collectifs, associatifs, artistiques et culturels. Elles ont donc droit à un revenu garanti pour vivre sans devoir justifier leur emploi du temps ou la composition de leur famille.

Un revenu garanti permettrait aux personnes en dehors de la sphère du travail-emploi de récupérer leur liberté sans vivre dans une peur du contrôle et de la sanction. En définitive, ce revenu garanti serait non pas une rémunération de la production de l'individu mais son droit, en tant qu'être humain, d'exister.

Ce groupe propose d'explorer des voies pour vivre en dehors du système capitaliste. Cette orientation est un renouveau du coopératisme du 19<sup>ème</sup> siècle (qui était déjà à cette époque fortement soutenu par les anarchistes). Il s'agit de créer dans le capitalisme une alternative de mode vie. Ainsi, en reprenant la pyramide des revendications (voir *Les revendications : Expression de ce qui est ressenti comme un intérêt* du Chapitre 2), ce collectif se situe au le niveau (3) des revendications d'autonomie.

## 2.2) Organisation

En général, un espace-rencontre se tient une fois par mois au Carlo Levi<sup>332</sup>. Cette réunion est l'unique élément organisationnel du collectif. Conformément à leur idéologie anarchisante, le collectif fonctionne selon la démocratie directe informelle et dans la quasi absence de structure formelle établie. Le collectif, fidèle à ses conceptions anarchistes, est farouchement opposé à toute institutionnalisation du mouvement. Il s'agit d'éviter la structuration du mouvement pour éviter qu'une hiérarchie s'installe, détruisant ainsi la démocratie directe et l'égalité statutaire entre les membres. Ce trait de caractère du mouvement est primordial car il va déterminer à la fois ses relations avec l'extérieur, son fonctionnement interne et ses actions.

A ces espace-rencontres, les participants peuvent témoigner de leurs problèmes, demander des conseils (notamment juridiques) ou être mis en contact avec un avocat qui n'est autre qu'un des initiateurs du collectif. Cette ouverture vis-à-vis des chômeurs non insérés dans le milieu associatif liégeois a pourtant été de courte durée<sup>333</sup>.

---

<sup>332</sup>C'est un café situé dans le quartier Saint-Léonard. C'est également un lieu de rencontre politique. D'un point de vue politique, on y trouve essentiellement une clientèle anarchiste et punk. Le café accueille également d'autres personnes de la mouvance de l'extrême gauche (comme par exemple des trotskistes).

<sup>333</sup>Voir Caroline Simaÿs, 2001, Les chômeurs et la lutte pour la reconnaissance. La valeur du travail en question, Liège, mémoire de sociologie ULg.

Suite aux représentations des théâtres actions, les témoignages se sont multipliés au Carlo Levi. De plus en plus de chômeurs ont rallié le mouvement et le collectif a pris davantage d'ampleur. Mais cet engouement n'a été que de courte durée en raison du grand nombre de fluctuations qu'a connu le mouvement ; certains militants retrouvaient un travail et d'autres, notamment par peur de la sanction, laissaient tomber la mobilisation. Le collectif a donc fonctionné de fait, grâce à un noyau restreint plus ou moins stable, auquel d'autres chômeurs venaient se greffer occasionnellement. Ainsi, finalement, le collectif rassemblait essentiellement des personnes ayant déjà militées. La majorité des membres de "chômeurs pas chien !" politise leur manière de vie et non pas uniquement leur manière de lutter.

"Chômeur, pas chien !" ne prend pas en compte la formation et l'information du chômeur pour une meilleure mobilisation, ce qui s'explique par leur perspective spontanéiste. Selon eux, les gens sont conscients des manquements à la citoyenneté dont ils sont victimes.

Le collectif "Chômeur, pas chien !" a également tissé des liens avec d'autres collectifs. Par l'organisation du "Carrefour des Luttes", ils ont notamment établi des connexions avec plusieurs associations alternatives de Wallonie et de Bruxelles. S'ils se sont au départ associés avec "Chômeur Actif" de Charleroi, leur but étant que la même action soit menée simultanément à Liège et Charleroi, cette coopération n'a été que de courte durée à cause de leur crainte de perdre leur autonomie et d'être récupéré<sup>334</sup>.

La volonté de lutter contre toute institutionnalisation du collectif implique au mouvement de ne jamais déborder le cadre local sur le plan des actions et du développement. Les membres du collectif se disent plutôt satisfaits de cet état de fait : en écartant tout risque d'institutionnalisation, il est possible à tout moment de créer de nouvelles formes d'organisation pour intervenir autrement sur le terrain.

### 2.3) Mode d'action

Pour être écouté, le collectif prône également l'établissement d'un rapport de force. Cela implique, selon leur point de vue, de rassembler un nombre important de chômeurs et de minimisés mobilisés ainsi que d'obtenir l'appui médiatique, pour relayer les revendications vers l'opinion publique et les instances politiques. "Chômeur, pas chien !" tente de compenser sa faiblesse numérique par l'originalité de ses pratiques : interventions théâtrales dans les files de pointage, entartage de la ministre Miet Smet, ou occupation plus musclée du siège liégeois de l'ONEM. Le collectif considère le spectaculaire, l'inattendu et un esprit offensif (tant sur le plan revendicatif que de l'action) dans la lutte sociale comme nécessaire.

Les médias sont considérés comme des alliés pour faire connaître le mouvement et souligner les ingérences des contrôleurs de l'ONEM au cours des visites domiciliaires. Cependant, dans la pratique, les responsables du collectif jugeront le soutien des médias trop faible ce qui engendre pour eux un manque de retentissement de l'action entreprise : sans la médiatisation, la mobilisation n'a que peu d'impact sur l'opinion publique et les décisions politiques.

---

<sup>334</sup>Cet extrait de la feuille de résistance éditée par "Chômeur, pas chien !" résume leur position par rapport au syndicat : "Les syndicats belges, qui pendant longtemps ont laissé croupir les sans-emploi loin de toute possibilité réelle et originale [...] réalisent que cette germination menace directement leur base, plus qu'à moitié constituée de chômeurs. Tout d'un coup, les voilà, qui sortent de leur torpeur et se mettent à courir derrière les chômeurs et c'est à qui les comprendra le mieux, compatira le plus passionnément et en découvrira le plus résolument avec le pouvoir. [...] Loin de considérer ce réveil en sursaut comme une concurrence déloyale, les groupes autonomes de chômeurs devraient se réjouir : plus on est de fous, plus on est forts. Mais en même temps, il est impératif qu'ils conservent leur vigilance intacte ; dans la pratique, ces nouvelles (bonnes) dispositions syndicales à l'égard des sans-emploi sont déforçées par de manifestes tentatives de récupération qu'il faut apprendre à déjouer de toute urgence."

Concernant la mobilisation des chômeurs, le mouvement a connu un écho important grâce au débarquement de la troupe de *Théâtre-Action* dans le plus grand bureau de pointage de Liège, en Féronstrée<sup>335</sup>. Les représentations théâtrales dans les files de pointage sont aussi l'occasion de distribuer des tracts pour informer les chômeurs de la démarche du collectif "Chômeur, pas chien !" et de l'existence d'un espace-rencontre.

Les représentations théâtrales étaient jouées sans autorisation et le fonctionnaire communal, chargé de cacheter les cartes de pointage, coupait souvent court aux spectacles, faute de documents autorisant leur présence sur les lieux.

"Chômeur, pas chien !" a également organisé l'entartage de la ministre Miet Smet, en riposte à la proposition de loi visant à renforcer le contrôle de la situation familiale.

Dans une optique de confrontation, ce collectif n'hésite pas à faire leur occupation sans autorisation et sans prévenir, contrairement à "Chômeur actif". Les membres de "Chômeur, pas chien !" mais aussi certaines personnes de collectifs bruxellois et quelques marcheurs sont entrés dans les bâtiments de l'ONEM peu avant la fermeture et se sont littéralement barricadés à l'intérieur. Le directeur de l'ONEM a été obligé de revenir sur les lieux. Les membres de la délégation lui ont soumis une série de mesures que l'Office pouvait prendre sans même engendrer un changement de législation. Ils voulaient prouver par cette revendication que les travailleurs de l'ONEM appliquaient délibérément la loi d'une manière très rigide et volontairement répressive. Le refus du directeur de prendre en compte les propositions n'a pas étonné les membres du mouvement. Leurs relations ont toujours été très conflictuelles.

#### 2.4) Fin du mouvement.

Au terme de leurs actions, les membres du collectif valorisent, non pas le changement de loi auquel ils sont arrivés, toutes organisations de chômeurs confondues, mais plutôt le fait qu'énormément de personnes chômeuses sont sorties de l'ombre et qu'elles ont pu s'exprimer sur ce qu'elles vivaient, au jour le jour, en tant que victimes des contrôles de l'ONEM.

Le collectif "Chômeur, pas chien!" s'est disloqué après la lutte contre les visites domiciliaires. Il faut noter qu'une des personnes-pivots du mouvement, Chiquet Mawet, est décédée en septembre 2000. La majorité des membres du collectif se reconvertit individuellement dans d'autres luttes et organisations comme par exemple "Collectif sans Ticket", "Barricade" tout en restant dans la majorité des cas fidèles à l'optique de créer une alternative au mode de vie capitaliste. Ainsi, par exemple, une partie des anciens membres de "Chômeur, pas chien !" et des membres des "Acteurs de l'Ombre" ont organisé une "Recherche-Action" : revendiquer l'inconditionnalité des allocations sociales afin d'établir, à terme, la création d'un revenu garanti pour toute personne qui se trouverait en dehors de la sphère marchande. D'autres se sont reconvertis dans des projets de pratiques alternatives, ainsi, par exemple, un groupe d'achats de produits biologiques a notamment vu le jour.

---

<sup>335</sup>Les comédiens d'"Acteurs de l'Ombre", affublés d'un dossard "ONEM= Office National des Exclusions Massives", ont investi le local à l'heure du pointage des femmes en criant : "Contrôle !". Les faux inspecteurs se sont mis à la recherche de "la femme cohabitante non déclarée à qui appartiendrait ce soutien-gorge", pièce à conviction trouvée au domicile du chômeur sanctionné. Le choix de centrer sur les femmes est stratégique. Ce collectif considère que les victimes des visites domiciliaires sont en général les femmes déclarées Isolées ou Chefs de Famille. Chômeur militant du "Collectif Chômeur ! pas chien" : "C'est une mesure sexiste. Ce sont principalement les femmes qui sont touchées par les visites domiciliaires. Elles sont suspectées par l'ONEM de vivre avec un homme et donc, de recevoir une allocation de chômage plus importante que celle d'une personne cohabitante."

### 3) Stop chasse aux chômeurs.

A l'issue d'un débat sur le plan Vandembroucke organisé le 17 février 2004 par "le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion"<sup>336</sup>, progressivement, se constitue une plate-forme contre ce projet. En mars 2004, la plate-forme a été lancée à l'initiative du "Collectif Solidarité contre l'Exclusion"<sup>337</sup>. Un groupe de rédaction a été chargé de travailler sur le texte de l'appel à une plate-forme contre ce projet. Ensuite, le texte a été soumis à pétition (tant auprès de personnes individuelles que des associations et organisations). Un site Internet a été développé afin de réunir des informations, de permettre des signatures en ligne, et pour faire connaître l'initiative. Tout ce travail a été facilité par les ressources fournies par les premières organisations signataires (F.G.T.B., C.S.C., ECOLO, Ligue des Droits de l'Homme,...)<sup>338</sup>.

#### 3.1) Revendication

Cet organisme se fonde sur trois axes idéologiques<sup>339</sup> :

- La plate-forme refuse net de faire porter la responsabilité du chômage sur les chômeurs. Elle met notamment l'accent sur la stigmatisation et l'humiliation de l'ensemble des chômeurs ainsi que l'arbitraire du processus de sanction.
- Elle considère que le but véritable du projet n'est pas de créer de l'emploi, mais de faire baisser l'ensemble des salaires et des conditions de travail ce qui, sur le plan stratégique et idéologique, marque un point de vue de classe (voulant faire le lien entre les actifs et les inactifs). Elle décrit un processus de précarisation des salariés en général par la mise en concurrence des actifs et des sans-emploi, intégrant la dimension européenne de cette dérégulation du marché du travail, ainsi que sur le "saucissonnage" des dossiers, soulignant qu'après le minimex en 2001, et avant, sans doute, la prépension, c'est le droit au chômage que le gouvernement violet a remis en question.
- Elle s'oppose à une transformation du droit au chômage, acquis sur la base de cotisations, en une forme caritative d'assistance publique et au fait de devoir faire un choix entre l'indemnisation des chômeurs, les soins de santé ou les pensions et prépensions<sup>340</sup>.

Ainsi, idéologiquement la plate-forme insiste fortement sur la dimension globale du projet du Ministre, situant sa réforme dans une perspective d'offensive large contre les droits sociaux des salariés, incluant les actifs, les (pré)pensionnés, les chômeurs et les minimexés, ce qui relève d'une stratégie

---

<sup>336</sup>Pour en débattre, le Collectif a invité les interlocuteurs suivants : Jacques Debatty (C.S.C. Bruxelles), Philippe Van Muylder (F.G.T.B. -Bruxelles), Dan Van Raemdonck (Ligue des Droits de l'Homme), Karine Lalieux (PS), Jean Michel Javaux (ECOLO), Denis Grimberghs (CDH). Tous les interlocuteurs ont dit leur attachement au maintien d'une sécurité sociale fédérale. Le débat mit en avant que la division qui a été introduite entre travailleurs et chômeurs risque de s'aggraver. Le rouleau compresseur n'est pas que flamand, il est aussi européen. Les personnes présentes se sont mises d'accord sur l'idée que le revenu est dû et que l'emploi est un droit.

<sup>337</sup>Créé en 1996, ce collectif traite de toutes les questions de l'exclusion mais dans le concret, il s'est spécialisé dans la défense des allocataires sociaux. Leur structuration est assez souple et similaire à celle de son rejeton, la plate-forme "Stop chasse aux chômeurs". Ce collectif participa en 2002 à une plate-forme s'opposant à l'activation des minimexés. Ainsi, "Stop Chasse aux chômeurs" avait déjà comme base de départ ceux ayant participé à celle concernant la réforme du minimex. Assez timidement, le collectif avait aussi participé à la lutte contre les visites domiciliaires.

<sup>338</sup>Voir Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, N°44, mai-juin 2004. C'est le journal du collectif Solidarité Contre l'Exclusion. Il sert également de journal de la Plate-forme.

<sup>339</sup>Voir les différentes versions du tract diffusé par la plate-forme "Stop chasse aux chômeurs", site internet : <http://www.stopchasseauxchomeurs.be> ainsi que le journal du collectif Solidarité Contre l'Exclusion (du n°43 au n°56).

<sup>340</sup>Cette analyse se nourrit de réflexions syndicales et intègre les sensibilités des associations de chômeurs, de la Ligue des Droits de l'Homme, ainsi que l'apport des Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions. En cela, elle reflète la diversité de la composition de la plate-forme.

d'extension de cadre. La Plate-forme "Stop chasse aux chômeurs" a rédigé une proposition de loi<sup>341</sup> comme contre-proposition au plan Vandenbroucke, conformément à ces trois axes idéologiques. Ce texte montre que la plate-forme dispose de ressources politiques (connaissances juridiques, analyse, référence à la déclaration universelle des droits de l'homme<sup>342</sup>...). Ainsi, en reprenant la pyramide des revendications (voir *Les revendications : Expression de ce qui est ressenti comme un intérêt* du Chapitre 2), la plate-forme se situe entre le niveau (2) des revendications de sécurité et le niveau (3) des revendications d'autonomie.

### 3.2) Organisation

La plate-forme est une réunion d'associations syndicales, de personnes individuelles et autres groupes qui souscrivent à son appel. Cette logique organisationnelle, on la retrouve également au sein du collectif. Ce n'est pas la première fois que "Collectif Solidarité contre l'Exclusion" crée une plate-forme sur une thématique bien précise. Mais, à la différence de celle des "cohabitants", et davantage que sur celle sur le "minimex", la plate-forme "stop chasse aux chômeurs" a intégré des groupes syndicaux. Contrairement au collectif, la structure de la plate-forme est temporaire. Ainsi, à l'opposé du collectif, les adhérents n'y sont pas membres. Il n'y a pas un statut organisationnel.

En voulant rassembler différentes organisations (ATTAC, C.S.C., F.G.T.B., ECOLO, Ligue des Droits de l'Homme, Parti Ouvrier Socialiste, Parti du Travail de Belgique, ...<sup>343</sup>), elle put recevoir un apport en ressources tant humaines que financières et matérielles relativement important pour un collectif indépendant. Cela montre, comme on a pu le voir dans la deuxième partie *Les facteurs mobilisateurs* du Chapitre 3, la nécessité d'une aide extérieure. Cependant, il faut bien constater que le nombre de "vrais"<sup>344</sup> chômeurs ayant pris part à la mobilisation menée par celle-ci est resté limité, ce qui nous ramène aux difficultés, dans le contexte actuel, de mobiliser les chômeurs (voir la partie *Les Obstacles* du Chapitre 3). En effet, force est de reconnaître que la majorité des membres actifs de la plate-forme n'était pas chômeurs.

Sur le plan de la coordination et de l'autonomie des adhérents dans leurs actions au nom de la plate-forme, le texte fondateur<sup>345</sup> est l'élément central. Il balise le travail. Sur le plan du processus décisionnel, les Assemblées Générales, ouvertes à tous les adhérents, constituent l'élément le plus souverain. D'ailleurs, ce

---

<sup>341</sup>Voici le texte de la proposition de loi :

Article 1<sup>er</sup> : La présente loi règle une matière visée à l'article 78 de la consolidation.

Article 2 : L'article 7 de l'arrêté de loi du 28 décembre 1994 concernant la sécurité sociale des travailleurs, est complété par le paragraphe suivant : "§16. Aucun chômeur ne pourra être sanctionné pour manque de disponibilité pour le marché de l'emploi ou suite à un contrôle du comportement de recherche active d'emploi si l'Office National de l'Emploi ne peut démontrer :

1° que, dans le mois qui précède la prise de sanction, le service régional de l'emploi auprès duquel le chômeur est inscrit comme demandeur d'emploi lui a proposé une offre d'emploi de qualité ;

2° que le chômeur a marqué son refus d'accepter cette offre d'emploi." Cela s'explique notamment par la présence de la Ligue des droits de l'Homme. Voir <http://www.stopchasseauxchomeurs.be> ; Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, N°44, mai-juin 2004.

<sup>342</sup>Ex : "La protection contre le chômage faisant partie des droits fondamentaux des individus, notamment en vertu de l'article 23 de la déclaration universelle des droits de l'homme du décembre 1948, ...". Voir Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, N°44, mai-juin 2004.

<sup>343</sup>Pour la liste complète qui prend une page (101 associations), voir *Plate-forme contre le projet de chasse aux chômeurs, 2004, Combattons le chômage, pas les chômeurs*, Bruxelles, ed Collectif Solidarité Contre l'Exclusion. En ce qui concerne les syndicats, seuls des sections des syndicats (la CGSP, TSE de Liège, F.G.T.B. Liège-Huy-Waremme, C.S.C. enseignement, C.S.C. BHV, C.S.C. Mons, C.S.C. Charleroi) ont souscrit à l'appel. La plate-forme a reçu une opposition des instances syndicales supérieures ce qui pourrait s'expliquer par une certaine méfiance envers les milieux associatifs, envers aussi l'organisation des chômeurs en dehors du cadre syndical, par la volonté de conserver le contrôle sur les actions auxquelles elle est associée, et par l'abandon progressif d'une stratégie de lutte dans ce dossier. Ainsi, comme on peut le constater, les syndicats ne sont pas un bloc monolithique.

<sup>344</sup>J'entends par là des chômeurs n'appartenant pas à une organisation militante.

<sup>345</sup>Dans ce texte, il y a à la fois la proposition de loi, l'analyse ayant conduit à cette proposition et dans des grands principes de fonctionnement. Voir Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, N°43, mars-avril 2004.

sont les deux premières Assemblées Générales qui constituèrent ce texte fondateur. Un comité de liaison est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à son bon fonctionnement entre deux AG, d'assurer la mise en place des comités d'actions régionaux et la coordination avec ceux-ci et de gérer les contacts internes et externes. Au quotidien, le "Collectif Solidarité contre l'Exclusion", qui est l'initiateur du mouvement, assure le secrétariat de la plate-forme. Le collectif met son personnel à sa disposition.

"Collectif Solidarité contre l'Exclusion" a engagé une personne chargée de l'animer et d'en être son porte-parole. Ce dernier a une grande marge de manœuvre balisée par le texte fondateur et régulée par les AG et le comité de liaison<sup>346</sup>. Le porte-parole s'est institué dans les faits sans qu'il n'y ait de résistance. Sa position a été légitimée par un vote en AG. Il en va de même pour le fait que le "Collectif Solidarité contre l'Exclusion" fasse office de secrétariat.

La plate-forme désirant agir sur le terrain, a essayé de développer des cellules locales en dehors de Bruxelles. La structuration au niveau local était encore plus souple qu'au niveau national. Les réunions servaient d'organe de décisions et de coordination du travail au niveau local. Les cellules disposent d'une très grande autonomie dans leur travail au niveau local. Pour coordonner les cellules dans des actions nationales, il faut passer par les AG. La cellule la plus active fut celle de Liège et d'Ixelles. L'implication et les positions n'étant pas les mêmes partout, cela a quelque fois compliqué les rapports entre la cellule de Liège et l'AG de Bruxelles. En effet, motivée et très active, la cellule de Liège proposait des actions qui se voyaient refusées par les autres cellules, frustrant fortement les Liégeois. La structure souple et peu formalisée fut tout de même l'objet de conflits entre Bruxelles et Liège qui voulait plus structurer l'organisation.

Sur le plan financier, la plate-forme vit donc des ressources des différentes organisations en faisant partie et principalement de "Collectif Solidarité contre l'Exclusion" qui ne reçoit de l'argent uniquement des abonnés à leur journal (vendu à perte), des cotisations des membres et de dons ponctuels. Depuis le premier janvier 2006, le collectif est reconnu comme faisant de l'éducation permanente. Grâce à ce statut, le collectif peut jouir d'un subside structurel.

### 3.3) Mode d'action

Sur base de décisions prises dans les assemblées générales, la plate-forme utilise une variété d'actions différentes visant le rejet du plan Vandembroucke et son remplacement par leur proposition de loi. Elle a commencé par une campagne de sensibilisation visant à construire un front large. Dans un premier temps, leur campagne fut centrée sur l'adhésion à la plate-forme de personnes et surtout d'organisations. Dans un deuxième temps, tout en poursuivant la recherche de nouveaux adhérents, elle organisa des mobilisations afin de porter leurs revendications dans l'opinion publique et de faire pression sur les responsables politiques. La plate-forme a notamment profité des festivités et des manifestations du premier mai, jour de la fête du travail, pour augmenter sa visibilité. Elle a aussi organisé dans les régions où elle était présente des distributions de tracts et des pétitions dans les files de pointage et lors de la rentrée des cartes à la C.A.P.A.C. ou au syndicat.

---

<sup>346</sup>St.Cha.Chô 1 : " Grosso modo quand je dois réagir, faire un communiqué de presse, ... j'envoie la proposition au comité de liaison. S'ils sont d'accord, je propose cela à l'assemblée régionale. Dans la pratique, pour chaque prise de parole, je ne vais pas passer par la plate-forme étant donné que je suis le porte parole de la plate-forme. Il y a une certaine confiance qui m'est faite. (...) C'est très souple comme organisation. [...]. Bien sûr, Je ne peux pas déclarer quelque chose pour la plate-forme qui s'oppose à ces 5 points de base." Cela a été confirmé par d'autres entretiens. Cela correspond également à ce que j'ai pu observer.

Sur base du texte fondateur<sup>347</sup> de la plate-forme, celle-ci fit des conférences de presse. Toute une série de débats avec des hommes politiques et de séances d'informations ont ainsi été organisés.

Ses actions sont relatées dans le journal "Solidarité contre l'exclusion" qui est le bimensuel du collectif du même nom. Ce périodique est devenu également le périodique de la plate-forme. Il sert en quelque sorte de bulletin de liaison.

Le mode d'action principal fut d'interpeller les politiques afin d'influencer les décisions dans le sens de leur proposition de loi. Sur le plan stratégique, les autres actions ne sont que des tactiques afin d'augmenter leur potentiel d'influence sur le monde politique.

La plate-forme désire aussi défendre individuellement les chômeurs au quotidien : étudier le contenu des contrats, assurer leur défense contre les sanctions et les exclusions<sup>348</sup>, analyser et dénoncer les pratiques des contrôleurs. L'animateur engagé par "Collectif Solidarité contre l'Exclusion" pour s'en occuper a écrit un dossier en collaboration avec des membres de la F.G.T.B. et de la C.S.C. Il fait un bilan très critique du plan de contrôle de la disponibilité des chômeurs. Il est intéressant de noter qu'il est utilisé au sein des réunions de certains TSE de la F.G.T.B. et de la C.S.C.

#### 3.4) Actualité du mouvement

La loi Vandebroucke votée, la plate-forme a dû réorienter son activité. Elle a connu une baisse d'activités, surtout en dehors de Bruxelles. La défaite a conduit un certain nombre de personnes à se désinvestir. La plate-forme continue toujours à dénoncer cette loi. Tous les 3 mois, via le "Collectif Solidarité contre l'exclusion", elle produit une analyse des chiffres du chômage et du plan de contrôle de la disponibilité des chômeurs<sup>349</sup>. Maintenant, son activité principale consiste à accompagner les chômeurs dans leur premier entretien avec l'ONEM<sup>350</sup>. Cela concerne uniquement Bruxelles. Premièrement, dans les autres régions, elle ne possède pas les moyens humains pour effectuer un tel travail. Deuxièmement, à Bruxelles, contrairement à Liège, les syndicats ont délaissé un peu cet accompagnement des chômeurs.

#### 4) Analyse des particularités organisationnelles des collectifs indépendants

On peut constater que ces collectifs indépendants ont réussi, à surmonter, une série d'obstacles à la mobilisation des chômeurs. Tous, que ce soit les mouvements des années septante, "Chômeur actif", "Chômeur, pas Chien !" ou "Stop chasse aux chômeurs", ont réussi, pour se constituer, à surmonter la faiblesse en ressources matérielles, sociales et culturelles (voir la partie *Les obstacles* du *Chapitre 3*) par du

---

<sup>347</sup>Voir Plate-forme contre le projet de chasse aux chômeurs, 2004, Combattons le chômage, pas les chômeurs, Bruxelles, ed Collectif Solidarité Contre l'Exclusion.

<sup>348</sup>Pour voir précisément le point de vue de la plate-forme à se sujet voir Yves Martens, mars-avril 2004, L'accompagnement existe, je l'ai rencontré, in Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, N°48.

<sup>349</sup>Pour ce faire, on peut aller sur le site (<http://www.stopchasseauxchomeurs.be>) ainsi que du N°47 à 56 du journal du "Collectif Solidarité Contre l'Exclusion". En 2007, le porte-parole de la plate-forme a écrit un dossier en collaboration avec des membres de la F.G.T.B. et de la C.S.C. faisant un bilan du plan de contrôle de la disponibilité des chômeurs (Lucca Ciccia, Yves Martens, 2007, Rapport annuel de l'ONEM : Les plus faibles paient le prix fort !.). Il est utilisé au sein de certaines réunions TSE de la F.G.T.B. et de la C.S.C.

<sup>350</sup>La réforme du Ministre Vandebroucke instaure un système d'entretiens individuels successifs au cours desquels le chômeur doit indiquer au fonctionnaire de l'ONEM les efforts qu'il a fournis pour trouver du travail. Si le fonctionnaire juge que le chômeur n'a au contraire pas fourni les efforts requis, il lui fait signer un contrat plus exigeant, le convoque 3, 4 ou 5 mois plus tard et le sanctionne financièrement. Si de nouveau l'entretien se passe mal, le chômeur est convoqué pour un troisième entretien. La même procédure prévaut. Mais si le fonctionnaire de l'ONEM juge que le chômeur n'a pas rempli les obligations mentionnées dans son contrat, celui-ci est exclu de l'assurance-chômage. Pour ce deuxième et troisième entretien, la loi du Ministre Vandebroucke prévoit que le chômeur puisse se faire accompagner uniquement d'un délégué syndical ou d'un avocat. Par conséquent, la plate-forme ne peut rien faire ici.

soutien extérieur. Les mouvements des années septante se sont mobilisés sous l'impulsion et l'aide des groupes d'extrême gauche (Trotskistes, Maoïstes et Communistes). Les militants de ces organisations leur ont offert à la fois des ressources humaines, un cadre d'analyse propice à la lutte sociale ainsi que des compétences militantes et journalistiques. Deux syndicalistes, dans le cadre du FUNOC, furent les instigateurs de la création de "Chômeur actif". Ils ont concouru à ce que des chômeurs s'organisent, publient "La Bafouille du chômeur actif" et construisent collectivement des revendications et un mouvement de protestation. "Chômeur, pas Chien !" s'est créé en partenariat avec "l'Alternative libertaire" qui leur a fourni des ressources à la fois idéologiques et pratiques. Le "Collectif Solidarité avec l'Exclusion" a constitué "Stop chasse aux chômeurs" comme une plate-forme voulant fédérer toutes les forces opposées au plan Vandenberghe. En plus de réunir des organisations, le collectif, via la plate-forme, a attiré et mobilisé des chômeurs qui ne se seraient peut-être pas activés contre ce plan. Le collectif ainsi que les organisations signataires de la plate-forme ont fourni des ressources matérielles, financières, culturelles et sociales au mouvement social des chômeurs. Dans chacun de ces cas, on peut constater que l'initiative ne provient pas des chômeurs eux-mêmes<sup>351</sup>.

En retour, ils ont fortement structuré la lutte des chômeurs qu'ils soutenaient. "Chômeur actif", bien qu'indépendant des syndicats, en a été fortement imprégné tant dans son organisation que de son mode d'action. Le collectif étant à l'initiative de deux syndicalistes, on y retrouve une logique syndicale dans la manière d'agir<sup>352</sup>. Devant l'impossibilité pour les chômeurs de faire grève, ce collectif opta pour l'occupation des bureaux de l'ONEM avec la solidarité du personnel afin d'améliorer leur position dans les négociations. On retrouve aussi la vision mettant en avant l'importance de l'unité entre actifs et inactifs qui fait partie de l'idéologie officielle des syndicats. Cette caractéristique n'est pas propre aux syndicats mais la possibilité d'une corrélation d'intérêts entre actifs et inactifs qui semble si évidente pour de nombreux chômeurs militants ne l'est pas toujours pour de nombreux sans-emploi non-militants<sup>353</sup>. La logique de négociation qui fait partie intégrante du travail syndical est fort prégnante au sein de "chômeur actif". Mais le fait d'être structurellement indépendant des syndicats apporta au collectif de l'autonomie politique. Il se place dans une ligne politique plus à gauche que les directions générales syndicales, ce qui le rapproche aussi des positions des sections locales des TSE.

Au sein de "Chômeur, pas chien !", on retrouve une forte influence anarchiste issue de "Alternative Libertaire". On peut le constater tant au niveau idéologique, des pratiques, des stratégies et du mode d'organisation. Sur plan des revendications et des aspirations, ce groupe propose d'explorer des voies pour vivre en dehors du système salarié. Il s'agit de créer, dans le capitalisme, une alternative de mode vie afin de le dépasser. Leur militance est plus qu'une lutte politique. Il prône un mode vie politiquement correct selon

---

<sup>351</sup>Attention, mon propos n'est pas de soutenir une impossibilité des chômeurs de se mobiliser par eux-mêmes. Ce mémoire ne prend pas position dans ce débat. C'est plutôt une constatation fondée empiriquement venant soutenir l'hypothèse vue dans le troisième chapitre. C'est-à-dire, montrer qu'un soutien extérieur peut permettre de dépasser l'obstacle en ressource des chômeurs.

<sup>352</sup>Syndicaliste de la F.G.T.B. à l'initiative de "Chômeur actif" : "On a fait un travail syndical avec des chômeurs. Il n'y a pas de secret. Si on veut changer quelque chose dans une entreprise, il faut le rapport de force. Si on n'a personne derrière nous, on ne peut rien obtenir. Au niveau chômage, c'est la même chose. Si on a un rapport de force dans la région, le directeur de l'ONEM et ses inspecteurs ne vont pas essayer de faire trop les malins parce qu'ils savent que ça va leur retomber sur la tête".

<sup>353</sup>Syndicaliste de la F.G.T.B. à l'initiative de "Chômeur actif" : "Donner une perspective de classe aux chômeurs n'est pas toujours évident. Avec le chômage de masse que nous connaissons, ils sont mis en concurrence entre eux. Cela ne rend pas des réflexes de solidarité et une vision d'unité facile. Cependant, quand on prend le temps de leur expliquer, généralement, ils comprennent. L'unité, c'est important. Car uni, on est plus fort. D'ailleurs, pour éviter la contestation, ils essaient de nous monter les uns contre les autres."

leur aspiration. Sur le plan organisationnel, ce collectif est marqué par une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation, de délégation d'autorité, au profit d'assemblée générale en démocratie directe et informelle. Il s'agit de constituer des groupes laissant l'autonomie la plus grande à ses composantes individuelles. Sur le plan de la lutte, leur idéologie se traduit par la volonté d'une stratégie spectaculaire, inattendue, ludique et offensive (tant sur le plan revendicatif que de l'action). Dans la lutte contre le capitalisme, "Chômeur, pas chien !" s'inscrit dans une logique de guérilla<sup>354</sup>. Tous ces éléments s'expliquent par le fait que les initiateurs sont majoritairement des anarchistes. De plus, ce mouvement n'a pas su attirer et conserver des chômeurs qui n'avaient pas milité avant. Assez vite, "Chômeur, pas chien !" se compose que des habitués du Carlo Lévi, des membres et des personnes tournant autour de l'"Alternative Libertaire" et des "Acteurs de l'Ombre". Ce collectif n'est finalement pas arrivé à sortir du milieu associatif. On retrouve dans ce collectif un purisme militant existant dans beaucoup mouvements anarchistes, ce qui ne facilite pas l'intégration de personnes n'ayant pas déjà intériorisé leur idéologie.

La plate-forme "Stop chasse aux chômeurs" a été lancée à l'initiative du "Collectif Solidarité contre l'Exclusion", ce qui a influencé grandement sa structuration. Comme on peut le voir, le texte fondateur balise énormément la coordination du travail<sup>355</sup> et la stratégie de la plate-forme. De plus, les membres les plus actifs de la plate-forme sont ceux des collectifs. "Collectif Solidarité contre l'Exclusion" a notamment formé le secrétariat. La logique de pétitions et de négociations par des débats avec le politique provient majoritairement du "Collectif Solidarité contre l'Exclusion". L'impact de soutien extérieur se fait aussi sentir sur le plan idéologique. Les signataires de la plate-forme "minimex" soulignaient déjà que la réforme de l'aide sociale n'était que le prélude d'une offensive plus large contre les droits sociaux dont les chômeurs seraient les nouvelles victimes. Ces signataires se sont également intégrés à celle sur le chômage, ramenant avec eux l'analyse antérieure. On retrouve également l'idée que ces lois s'attaquent aux victimes du système<sup>356</sup>. Cette plate-forme représente plus qu'une évolution des précédentes. Pour se constituer, celle-ci a pu bénéficier de l'expérience de luttes antérieures en s'appuyant sur les deux plates-formes précédentes mais elle a également reçu le soutien d'un nombre plus important de sections syndicales que les deux autres regroupements (la plate-forme "cohabitation" n'incluant même aucune branche d'organisation syndicale). La plate-forme "Stop chasse aux chômeurs" a pu aussi disposer de moyens humains supplémentaires par rapport à ses deux prédécesseurs. D'une part, parce que le "Collectif Solidarité contre l'Exclusion" a engagé une personne pour se consacrer exclusivement à son animation, en devenant la cheville ouvrière et le porte-parole incontesté. D'autre part

---

<sup>354</sup>Cela consiste à construire des outils de luttes et des alternatives de vie à la fois simple et informelle qui se déplacent au gré des contestations et des défaites. L'outil se disloque après utilisation pour être reconstruit ailleurs sous une forme et avec d'autres personnes à l'instar d'une unité de guérilla qui peut facilement abandonner une position pour se reconstituer ailleurs. C'est en quelque sorte une forme extrême de la Cité en Réseau appliqué à la lutte sociale. Ce type de stratégie de lutte sociale a été très tôt théorisé par des mouvements anarchistes.

<sup>355</sup>Il s'agit, en reprenant la typologie de Mintzberg, de considérer qu'on a à faire dans ce cas-ci à une standardisation des normes. Dans les organisations, le travail étant divisé, il convient également de le coordonner. La coordination peut se faire par le biais de plusieurs mécanismes. La standardisation des normes est un mécanisme qui repose par diffusion de valeurs qui guident et encadrent les membres. Pour le concept de standardisation des normes voir Jean Nizet, François Pichault, F, 2001, Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle, Bruxelles, ed de Boeck Université.

<sup>356</sup>Militante indépendante ayant déjà milité au sein de la plate-forme sur "minimex" : "On retrouve encore une fois la même logique néo-libérale de responsabiliser la victime de son sort : le pauvre d'être pauvre, le chômeur de l'être ... On ne tente jamais d'agir sur les causes d'un problème mais de réprimer sur les conséquences. [...] In fine, comme pour les autres attaques sociales comme par exemple celle sur les minimexés, le but véritable du projet est toujours le même. Il ne s'agit pas de créer de l'emploi, mais de faire baisser l'ensemble des salaires et des conditions de travail."

parce que les groupes syndicaux de TSE ayant adhéré à la plate-forme ont amené les forces de leurs comités, en particulier pour distribuer des tracts et récolter des signatures. Cela fait aussi de l'influence syndicale, non pas de la direction (qui refuse de faire partie de ce mouvement) mais de certains groupes TSE. Elle s'est plus fait sentir dans la distribution de tracts et la récolte de signatures en vue de conscientiser la population et d'élargir le soutien apporté à la plate-forme ainsi que la stratégie d'intervention en manifestation<sup>357</sup>. La présence de la "Ligue des Droits de L'homme", en plus d'apporter des compétences juridiques au mouvement, lui donne également une orientation juridique (création d'une proposition de loi alternative comme principale revendication).

En comparant les collectifs indépendants avec les structures syndicales, force est de constater une grande différence en terme d'espérance de vie. Les collectifs des années septante se sont très vite éteints. La plate-forme "Stop chasse aux chômeurs" est le seul groupe indépendant des syndicats ayant survécu. Son activité, après la lutte contre le plan de contrôle de disponibilité, a terriblement baissé risquant presque la décomposition du mouvement. Cette faible espérance de vie de collectifs indépendants peut s'expliquer, à mon sens, notamment par trois variables : le manque de réflexion sur les buts de système, la structure d'opportunités politiques et le manque de ressource. Pour ce dernier élément, il est assez facile de comprendre qu'une faiblesse dans ce domaine fragilise (cf *Les obstacles* du *Chapitre 3*). Voyons maintenant les deux autres variables.

Les organisations de protestations ont généralement une configuration organisationnelle missionnaire<sup>358</sup> ce qui, comme on a pu le voir, est bien le cas de trois collectifs indépendants. Dans ce genre d'organisation, les buts de systèmes (qui sont d'ailleurs rarement considérés comme très légitimes dans ces organisations) sont généralement négligés, ce qui peut les fragiliser<sup>359</sup>. En croisant mes entretiens et mes observations, il est flagrant de constater la différence de réflexion sur les structures et l'organisation entre les collectifs indépendants et les TSE des syndicats. Ces derniers se penchent à de nombreuses reprises sur ce problème tant en réunions que dans des discussions informelles en dehors des réunions. Ces chômeurs militants réfléchissent à ce sujet tant au niveau du groupe spécifique mais également au sujet de leur rapport avec le reste du syndicat. Je n'ai trouvé aucune trace d'une telle réflexion à "Chômeur Actif" et très faiblement à "Stop chasse aux chômeurs". En ce qui concerne "Chômeur, pas chiens !", c'est en totale contradiction avec leur perspective anti-institutionnelle anarchisante. Les TSE apportent aussi une importance au recrutement, ce qui les différencie aussi des trois autres groupes étudiés. "Stop chasse aux chômeurs", en dehors de ramener un maximum de signataire à la plate-forme, il n'a pas été effectué grand-chose dans ce domaine<sup>360</sup>.

---

<sup>357</sup>Militant indépendant ayant déjà milité au sein de la plate-forme sur "minimex" : "Grâce à l'expérience de certains présidents de section locale de TSE, on a pu mieux professionnaliser notre travail. Je pense que c'est important. Je retiens notamment les interventions en réunion de Liège."

<sup>358</sup>Ce type de configuration s'appelle de cette manière par la forte prégnance des buts de missions. L'idéologie, les valeurs de l'organisation et la culture d'entreprise y sont fortement réfléchies et instrumentalisées ; ce sont la principale source coordinatrice et structurante du travail. Voir Jean Nizet, François Pichault, 2001, Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle, Bruxelles, ed de Boeck Université.

<sup>359</sup>Voir Jean Nizet, François Pichault, 2001, Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle, Bruxelles, ed de Boeck Université.

<sup>360</sup>St.Cha.Chô 1 : "On s'est chargé de faire signer un maximum d'organisations à la plate-forme. A travers nos actions, on a ramené des chômeurs aux réunions. On s'est essentiellement focalisé sur les signatures. C'est le plus important. Une fois qu'on était suffisant pour représenter quelque chose, on s'est arrêté de s'atteler à cela. [...] Si, après cela, on a essayé d'augmenter nos effectifs ? Hum ... Non,

"Chômeur, pas chiens !", comme je l'ai expliqué, n'ont pas réussi à dépasser le cadre des premiers initiateurs. "Chômeur Actif", par le FUNOC et leur habitude syndicale, n'a pas trop souffert de ce problème. Néanmoins, les membres de ce collectif n'ont que peu cherché, après leur victoire, à continuer à faire vivre leur organisation. La stratégie en guérilla organisationnelle (on se construit et on se déconstruit au gré des luttes sociales) de "Chômeur, pas chien !" ne pousse évidemment pas non plus à la longévité du collectif. Il faut aussi noter que "Stop chasse aux chômeurs" et "Chômeur, pas chien !" n'organisent pas de formations alors que cela constitue, surtout dans les configurations de type missionnaire, un puissant facteur de cohésion sociale et d'intégration, ce qui renforce l'espérance de vie d'une organisation.

Plusieurs dimensions de la structure des opportunités politiques à laquelle ont été confrontés les sans-emploi belges ont freiné leur organisation. En particulier, un consensus s'est établi entre les principaux partis de gouvernement (sociaux chrétiens, libéraux et socialistes) sur la nécessité de diminuer le déficit public et, par conséquent, de procéder à des économies notamment dans le domaine de l'assurance-chômage. Les chômeurs n'ont dès lors guère pu profiter d'oppositions majeures entre les principales forces politiques pour nouer des alliances globales et favoriser une action collective de sans-emploi. A certains moments toutefois, des mandataires politiques ont pu relayer les préoccupations de groupes de chômeurs, favorisant l'aboutissement de leurs revendications en matière de visites domiciliaires. Mais, cette victoire, par manque de perspective future et de réflexion sur les buts de systèmes, a finalement causé la fin de "Chômeur actif".

Par ailleurs, dans la configuration institutionnelle belge, les organisations syndicales apparaissent comme des acteurs sociaux incontournables et les porte-parole tout désignés des sans-emploi. Fonder des groupes de chômeurs en dehors de leurs structures n'est dès lors pas chose aisée et présente de faibles chances d'obtenir un écho auprès de l'opinion publique et des institutions et auprès des chômeurs eux-mêmes. Cela conduit à deux options pour les collectifs indépendants. Soit, comme ce fut le cas pour "Stop chasse aux chômeurs", ils optent pour la stratégie de négociation avec l'Etat mais cela les fragilise car ils subissent la forte concurrence des syndicats et l'Etat est peut enclin à les reconnaître comme des interlocuteurs. Soit, comme "Chômeurs pas chiens !", ils optent pour une stratégie de confrontation. Cependant, en général, la structure des opportunités politiques est très peu ouverte. Vu tous les obstacles à la mobilisation et la petite taille d'un groupe en formation, le rapport de force risque d'être trop faible. De plus, les syndicats qui ne se tournent pas vers une telle stratégie captent une grosse partie du potentiel de lutte des chômeurs qui seraient nécessaire pour cette deuxième optique. Ainsi, l'un dans l'autre, les collectifs indépendants se retrouvent dans une impasse.

### C) Profil des participants aux mouvements sociaux liés à la question du chômage

Après avoir abordé l'aspect méso-social de la mobilisation des ressources, il nous faut retourner au niveau micro-social du mouvement social lié à la question du chômage. Il s'agit d'étudier la particularité des chômeurs militants par rapport à ceux ne militant pas.

Il est intéressant de noter que ce ne sont pas les chômeurs qui se mobilisent le plus pour défendre leur cause. Cela est expliqué dans la partie *Les Obstacles* du *Chapitre 3*. De nos jours, on retrouve un plus grand taux de chômeurs militants au sein des commissions T.S.E. de la F.G.T.B et de la C.S.C. que dans les

---

pas vraiment. [...] Le recrutement ? C'est vrai que c'est important. Comme je te l'ai dit, on s'est chargé d'amener un maximum de personnes à être signataire de la plate-forme. Hum ... Tu envisageais autre chose ?"

collectifs indépendants. Cela n'a pas toujours été le cas. En effet, dans les années septante, avant que ne soient créées les commissions T.S.E, on avait une situation inverse. Les chômeurs commencèrent par lutter, de manière indépendante des syndicats, notamment avec l'aide d'organisations d'extrême gauche. Ensuite, les syndicats réagirent et se dotèrent d'organes spécifiques à cette question.

Le plus grand taux de chômeurs dans les commissions T.S.E. plutôt que dans les collectifs indépendants s'explique par la division du travail au sein des syndicats et par le fait que ces commissions sont avant tout destinées aux sans-emploi. Le gros de l'appareil syndical est destiné aux problématiques des actifs. Les commissions des T.S.E. sont spécifiquement destinées à la problématique du chômage. Pour ces raisons, les affiliés actifs sont déjà occupés dans d'autres structures. Les affiliés chômeurs quant à eux, lorsque les syndicats arrivent à les intégrer dans leur structure, sont canalisés dans les commissions T.S.E. Ainsi, avec ce système de filtrage et de répartition des tâches, les seuls travailleurs qui, dans une partie de leur militantisme, ont une réflexion activiste sur chômage sont ceux de postes de direction. Ils ont des positions stratégiques faisant l'interface entre actifs et inactifs. En effet, ce n'est que lorsque la problématique du chômage redescend vers la base (comme par exemple lors de luttes sociales liées à cette question) que les affiliés travailleurs militent par rapport cette problématique.

Par contre, dans les collectifs indépendants, les structures étant plus petites, ils sont plus ouverts. Comme il est difficile pour eux de mobiliser les sans-emploi, on retrouve finalement plus de non-chômeurs. Ceci est renforcé par la présence des syndicats qui captent une grosse partie des chômeurs. Ainsi, en règle générale, on retrouve dans ces collectifs essentiellement les déçus des syndicats (ce qui explique en partie les positions généralement plus radicales des collectifs indépendants). Plus de la moitié des militants dans ces collectifs ne sont pas des sans-emploi. En ce qui concerne le degré d'implication, les non-chômeurs sont largement plus impliqués. Ceci est tout de même à nuancer. Cette tendance varie en fonction du soutien extérieur. En effet, dans le cas, de "Chômeur actif", partant de méthodes syndicales et profitant des structures syndicales, la proportion des chômeurs et leur degré d'implication sont plus grands. Néanmoins, le poids de l'activisme tant en ce qui concerne la structuration et l'organisation du collectif que le travail de mobilisation et de propagande, reste majoritairement porté par les deux initiateurs (deux syndicalistes). Le cas de "Chômeur, pas chien !" est lui aussi particulier. Il est majoritairement composé de chômeurs. Néanmoins, il est marquant de noter que ce collectif n'a pas réussi à sortir des initiateurs. Ce collectif est celui qui a eu le taux de recrutement le plus bas.

Malgré les différences organisationnelles, on peut dresser quelques grands traits des chômeurs militants. Les chômeurs mobilisés sont faiblement dotés en ressources relationnelles et financières, ce qui ne les différencie guère de l'ensemble des chômeurs<sup>361</sup>. En revanche, ils se distinguent par la détention de ressources spécifiques, aptes à compenser les handicaps collectifs pour l'action dont le groupe des sans-emploi semble porteur.

---

<sup>361</sup>Comme on peut le voir, tous les chômeurs interviewés qu'ils soient militants ou pas, se plaignent des difficultés financières qu'engendrent la chômage. Les chômeurs non-militants interrogés subissent une désocialisation. Même si, comme on a pu le voir, le militantisme permet dépasser ce problème, les militants interviewés reconnaissent avoir connu, avant leur activisme auprès de leur collectif de protestation sur la question du chômage, une désocialisation produite par le chômage.

Trois types de ressources, correspondant à des processus différenciés d'engagement, peuvent être distingués. D'abord, des ressources politiques, souvent issues d'expériences militantes antérieures, permettant à certains de considérer le chômage comme une injustice collective. Ces chômeurs, familiarisés pour certains au militantisme, s'engagent au nom de la solidarité, du prolongement de leur idéaux et de leurs pratiques politiques, et ont des objectifs de conscientisation politique<sup>362</sup>. Le deuxième type de ressources compensatoires puise dans les carences relationnelles, l'isolement social et le sentiment d'inutilité, qui conduisent certains chômeurs à l'action collective parce qu'ils y nouent des liens amicaux, y trouvent un espace de réaffirmation identitaire<sup>363</sup>, y vivent une parenthèse dans la spirale de la marginalisation<sup>364</sup>. Enfin, la colère est une troisième ressource, expressive, qui amène à l'action collective des chômeurs confrontés à des impasses matérielles, et dont le désarroi trouve de quoi se transformer en révolte<sup>365</sup>.

J'ai pu constater, à travers mes entretiens et mes observations, que les enjeux individuels de la participation aux actions collectives, en dehors des intérêts purement revendicatifs (de meilleures allocations, moins de contrôle, moins de sanctions, plus d'égalité dans les différents statuts de chômeurs, ...) sont

---

<sup>362</sup>Synd.CSC.1 : "Pourquoi je milite pour la cause des chômeurs ? Tu sais ma présence au TSE est le prolongement de mon travail militant en tant que délégué. D'ailleurs, je prends tout aussi sérieux mon travail de militant au sein des TSE que lorsque j'étais délégué."

Synd.FGTB.2 : "J'ai toujours été sensible au monde qui m'entoure ... à la misère, à la pauvreté, aux problèmes écologiques ... Je pense que la solidarité est une chose importante. La sécurité sociale est importante. On doit se battre pour elle. Je pense qu'il faut être solidaire dans le présent avec les autres mais aussi dans le futur vis-à-vis des générations futures."

Chô.Act.2 : "La mobilisation permet de rendre les gens plus responsables, les conscientiser ! [...] Cela permet de se rendre compte par soi-même des injustices. C'est par le contact que les gens vont prendre conscience de ce qui se passe. Quand on prend conscience des injustices, il faut transmettre aux autres et les conscientiser. C'est un mouvement dynamique important. C'est enthousiasmant. [...] Tout ça, c'est quasi une formation en soi. Dans une formation, on apprend à se poser plein de questions et à réfléchir, analyser ... Quand on lutte, on fait aussi une réflexion ... on comprend mieux ce qu'est le chômage. Ce sont des choses qu'on a acquises qui sont utiles tout au long de la vie."

Chô.chi.1 : "Pour moi militer, c'est une manière de vivre. C'est une manière prolonger mes idéaux ... des les vivre ... et protéger mon mode de vie. J'aspire à sortir du capitalisme. Protester contre lui, c'est une manière de se libérer ... de s'émanciper intellectuellement. [...] La solidarité, c'est important. La marchandisation du monde détruit le lien social ... détruit la solidarité entre les individus ... Cela déshumanise. C'est l'une des utilités sociales des chômeurs ... de réintégrer du lien social, de la solidarité."

St.Cha.Chô.1 : "Je me suis toujours senti concerné par les problèmes de société ... par ce qui arrivait aux autres. Je me suis toujours intéressé à la problématique des inégalités sociales. La solidarité, c'est important."

<sup>363</sup>En effet, comme on peut le voir dans de nombreux endroits de ce mémoire, la question de l'identité est au cœur de la situation sociale des chômeurs. C'est une identité qui est ressentie comme une stigmatisation. Ils veulent la masquer. L'identité de sans-emploi est une identité de compensation qui permet de s'associer aux travailleurs, identité valorisée par la société. Tous les chômeurs militants interviewés, excepté ceux de "Chômeur, pas chien !", mettent en avant leur préférence vis-à-vis de cette appellation.

<sup>364</sup>Synd.CSC.2 : "Cela fait du bien de militer à nouveau surtout quand on est au chômage car à la longue, on s'ennuie. Avant, je me sentais seule et inutile ! [...] Grâce au T.S.E, je me ressens utile. Je fais des choses ... qui servent à d'autres. Je lutte pour moi et les autres. Cela semble stupide mais cela fait bien. [...] Et puis, quand on milite, on rencontre des gens ... on n'est plus seul comme au chômage. Tout cela, ça motive. Cela donne envie de continuer à militer. [...] Au chômage, on se marginalise de plus en plus. on perd le contact avec les autres. Le syndicat me permet de sortir de cette spirale."

Chô.Act.5 : "Contrairement à ce qu'on croit, c'est gratifiant de militer. [...] Je le vois bien en participant au collectif, j'ai appris à prendre confiance en moi. [...] En militant, j'ai aussi appris à ne plus avoir honte d'être chômeuse. D'ailleurs, maintenant, je me considère comme une sans-emploi ... pas une chômeuse. D'ailleurs, le mot sans-emploi correspond plus à la réalité de notre condition. Car on reste des travailleurs mais sans-emploi. Je n'aime pas le mot chômeur. [...] Avant de militer, je m'ennuyais chez moi à force de ne rien faire. Avec le collectif, j'ai vu du monde. Cela fait du bien. Le plus important, je ne reste plus à ne rien faire chez moi. Je sortais."

<sup>365</sup>Synd.FGTB.3 : "Avant d'être au T.S.E., le chômage c'était l'horreur. J'avais honte de ma situation même si je savais en fin de compte que je n'y étais pour rien. Je cherchais un boulot mais en vain. Des fois, je repensais à mon licenciement et je me sentais coupable alors que j'avais bien fait mon travail. Ce n'est pas de ma faute si on m'a mis dehors. [...] La honte, cela paralyse. Il y avait des journées où je ne faisais rien. Je m'emmerdais. A part chercher du travail, je ne faisais rien. [...] Avec les TSE, cela a changé. J'ai repris confiance en moi. Cela me permet de canaliser ma colère en quelque chose de constructif ... C'est la force qui me donne envie de lutter pour améliorer notre condition."

Chô.Act.1 : "On est quasi plus contrôlé au chômage qu'au boulot. [...] Le pire, c'est que ce contrôle, il venait jusqu'à chez soi. ... Merde ! Et le respect de la vie privée ! Ce n'est pas ça. Du contrôle, je comprends mais il y a des limites. Il fallait vraiment qu'on se bouge face cela !"

St. Cha. Chô.1 : "Le jour où l'ONEM ma viré, cela m'a donné une motivation supplémentaire pour militer pour la défense des chômeurs. Quand je me suis rendu compte de toute l'absurdité de ce système, j'ai été d'autant plus motivé pour lutter contre cela."

multiples : manifester sa solidarité pour les plus politisés, renouer des relations sociales pour les isolés, investir un espace public d'expression pour les plus révoltés. Ces trois catégories de chômeurs mobilisés et engagés dans des collectifs organisés possèdent des traits, au demeurant hétérogènes, qui les différencient des chômeurs non mobilisés. Ainsi, nombre de ces derniers dépourvus de toute expérience militante<sup>366</sup>, adhèrent à une conception individualiste et concurrentielle du marché du travail<sup>367</sup> et considèrent la protestation collective comme un appel à l'assistantat<sup>368</sup>. Comme l'illustre bien No.Milit 7 et No.Milit 10, des chômeurs arrivent par diverses stratégies à surmonter certains aspects négatifs du chômage ce qui peut les conduire à considérer les participants à l'action collective de protestation comme des désespérés ou des agitateurs<sup>369</sup>. D'autres encore se caractérisent par un fatalisme à l'égard de leur condition, vivent le chômage comme un drame irrémédiable contre lequel toute lutte est vaine et ont le sentiment d'être dépossédés de tout droit à la parole et de place dans la société sans pour autant être révoltés<sup>370</sup>.

Le processus de lutte des chômeurs indique aussi la fragilité des engagements des chômeurs, dont la participation se distribue en cercles concentriques, depuis ceux qui sont engagés durablement, ont un rôle d'organisateur, investissent des savoir-faire militants accumulés ailleurs et/ou dans le mouvement en lui-même, jusqu'à ceux qui rejoignent les collectifs pour de courtes périodes ou qui s'investissent ponctuellement dans certaines actions ou manifestations. Parallèlement à ces cercles, on trouve une échelle de montée en généralité en ce qui concerne la perception de la problématique du chômage. Plus les chômeurs militants se retrouvent au centre, plus ils ont tendance à avoir une vision générale et politique du chômage sortant de leur simple problématique individuelle<sup>371</sup>. Il est également intéressant de noter, que contrairement à l'idée reçue, l'implication dans des organisations militant pour la cause des chômeurs n'est pas opposée à la recherche d'emploi. Ce qui marque bien que la préoccupation principale des chômeurs (y compris ceux qui sont en lutte)

---

<sup>366</sup>Il faut tout de même nuancer. Comme j'ai pu l'observer, une expérience militante ou politique (ex participation à lutte) antérieure aide le passage à la militance lors que le chômage survient. La majorité des chômeurs non-militants que j'ai rencontrés n'ont pas eu ce passé. Néanmoins, il faut se préserver de tout déterminisme car No.Milit 1 et No.Milit 6 ont eu une telle expériences sans que pour autant cela les amène à militer au sujet du chômage.

<sup>367</sup>No.Milit 1 : "Le chômage, c'est je sauve ma peau en me vendant mieux que les autres. La concurrence est inscrite partout dans notre parcours. La logique de marchandise se transpose aussi dans les rapports sociaux et administratifs. Le chômeur doit se vendre face à l'ONEM, au FOREM, aux agences d'intérim et face aux employeurs. Cette logique de devoir se vendre tout le temps, ne pousse à penser le groupe."

No.Milit 4 : "C'est fou, on doit se vendre tout le temps."

No.Milit 7: "Si on veut s'en sortir. Il faut bosser. Il faut continuer à se former et à chercher. Il faut se rendre plus employable. On est concurrence avec les autres. "

<sup>368</sup>No.Milit 4 : "La lutte comme moyen d'améliorer ma situation ? ... Vous parlez des manifestations ... des grèves ... Vous êtes sérieux. Vous pensez réellement que faire ces choses vont changer quelque chose pour les chômeurs. Le meilleur moyen de s'en sortir, cela reste de trouver un travail. Ce sont les assistés qui font ces choses là."

<sup>369</sup>No.Milit 7 : "Si j'envisage la lutte sociale pour améliorer ma situation. Pourquoi? Quand on cherche ... on trouve du boulot. Ces chômeurs qui manifestent sont des fainéants, des planqués qui cherchent à protéger leur mode de vie. Il devrait plutôt passer du temps à chercher du travail. Moi, je ne suis pas comme eux. Quel exemple donnent-ils aux jeunes ? Quelle image donnent-ils ? Je vous le dis tous ces chômeurs manifestants, ce sont des bons à rien."

<sup>370</sup>No.Milit 1 : "Je ne crois plus à la lutte ... le mouvement ouvrier et tout ça ... il est mort. Même si au chômage, c'est tous la même galère ... Nous, on est encore moins fort que ceux qui ont un travail. Alors si déjà eux n'arrivent à rien ... alors nous. Tout le monde ... les politiciens en premier lieu ... les gens qui ont un emploi ... tout le monde n'a que faire de nous."

No.Milit 5: "Je suis fatigué ... Je n'y crois plus à la lutte sociale. Dans les années nonante, j'ai participé à des grèves. Mais cela n'a rien changé. Mon cousin aussi avait fait grève à son usine ... sans résultat. On n'est trop petit. Heureusement que tout le monde n'est pas comme moi mais je suis fatigué!"

<sup>371</sup>A ce propos, il est frappant de constater que durant mes périodes d'observations, les membres de base les moins impliqués avaient tendance à me voir comme un assistant social ou un psychologue tandis que ceux plus impliqués me parlaient du collectif, du désarroi des chômeurs en général et des stratégies de lutte. Ces derniers me demandaient plus leur avis sur ces questions-là que sur leurs problèmes personnels.

est d'avoir un travail. Plus on monte dans la hiérarchie organisationnelle, plus la préoccupation pour trouver un emploi est prégnante et occupe du temps. On peut retrouver, dans la base, certains qui ne cherchent plus du travail mais aucun chômeur militant occupant un poste à responsabilités dans une organisation de protestation abandonnent la recherche d'emploi. De plus, on peut constater que l'implication dans le militantisme limite les effets désocialisants du chômage (comme par exemple : le rapport destructeur au temps, le manque de relations sociales, le sentiment de honte, la perte d'autodiscipline, la perte de maîtrise de sa vie, ...). Dans le cas des syndicats, vu le poids du noyau du dur, la recherche de travail est aussi une question de crédit.

La participation des chômeurs militants dans un mouvement social est protéiforme et modulée. Leur degré d'implication n'est pas constant mais plutôt quelque chose de fluctuant en fonction des aléas de la vie, de la composition de l'organisation et de son contexte extérieur. C'est également lié aux inconstances et fragilités spécifiques à la condition de chômeur. En effet, les sans-emploi militants sont tiraillés, à des degrés divers, entre leur activisme et les actions de recherche d'emploi<sup>372</sup>, entre participation et retrait, entre fidélité dans leurs engagements et désir de fuir psychologiquement leur situation<sup>373</sup>. D'ailleurs quand on observe l'histoire des collectifs indépendants, force est de constater que peu survivent, ce qui illustre notamment ce tiraillement. A cet égard, la participation à une action collective ne fonctionne pas mécaniquement comme un renversement de la honte ou de l'humiliation fréquemment associé à la condition de chômeur, même si cette participation peut donner le sentiment d'appartenance à la communauté des travailleurs, aspiration recherchée par les chômeurs, par l'identité de travailleurs sans-emploi. Cette honte ou cette humiliation reste. Car, si l'inscription dans de nouvelles relations sociales et dans des actions coordonnées est un vecteur de reconnaissance sociale et de réaffirmation de soi, elle ne fournit concrètement pas un statut par la société et encore moins un revenu de remplacement, même provisoire, tant la catégorie de chômeurs militant demeure paradoxale et illégitime.

---

<sup>372</sup>Synd.FGTB 1 : "Tu sais militer cela prend du temps et rechercher, ça aussi, cela prend du temps. Des fois, ce n'est pas facile de combiner les deux. En général cela va, mais il y a des semaines, où les TSE me prennent beaucoup de temps. Avec l'ONEM qui nous court derrière, ce n'est pas facile. De plus, aux syndicats, pour être reconnu, il faut rechercher activement."

<sup>373</sup>Synd.FGTB3 : "Même si mon militantisme me plaît ... et qu'il faut lutter pour nos droits, des fois, je suis fatigué de militer. Des fois, j'aimerais fuir ... oublier que je suis sans-emploi. [...] Au final, les réunions, les manifestations et ... tout le travail militant, cela me rappelle constamment que je suis un chômeur."

## Chapitre 5 : Conclusion finale

Maintenant, revenons à notre question de départ : *Quelles sont les ressources que les chômeurs mobilisent pour défendre ce qu'ils identifient comme étant leurs intérêts ?* Pour répondre à cette question, nous allons croiser les différents chapitres de ce mémoire.

Il nous faut d'abord parler des chômeurs qui se définissent à travers leur vécu et leur ressenti par rapport au travail salarié et à l'institution du chômage. En effet, l'amplitude de la valeur accordée au travail-emploi reste structurante de la manière de vivre le chômage et est également fondamentale au niveau des luttes menées. Et, c'est l'institution du chômage qui leur fournit leur allocation, leur unique source de revenu. Elle structure aussi énormément leur vie notamment par le contrôle qu'elle organise. Comme nous l'avons vu, le chômage produit une hétérogénéité de manières de vivre et en est aussi le produit. D'un côté, en amont, les inégalités sociales classiques (le sexe, la nationalité, l'âge et l'origine sociale) engendrent une diversité de positions différentes au sein même du chômage. Les sans-emploi ne sont pas égaux entre eux, tant par rapport à leur revenu que par rapport à leur chance de sortir du chômage. Ainsi, le chômage est général et inégal ainsi que massif et sélectif. D'un autre côté, en aval, le chômage produit trois manières de le vivre (le chômage total, inversé et différé) en fonction des ressources (financières, culturelles, relationnelles, sociales et symboliques) dont dispose le sans-emploi.

Les intérêts des sans-emploi ne proviennent pas tant de ce qu'ils auraient à défendre ou d'un bénéfice à obtenir. Ils s'inscrivent dans les frustrations engendrées par leurs conditions. De l'ennui, de la déstructuration du temps, de l'isolement social, du sentiment d'inutilité et de l'humiliation ainsi que des difficultés financières, provoqués par le chômage à des niveaux différents selon la manière de le vivre, émergent des revendications axées sur le travail et les démarches pour en obtenir, passant progressivement vers des revendications plus axées sur leur statut de chômeur et, finalement, sur la considération que la société leur porte (donc vis-à-vis de l'idéologie stigmatisant les chômeurs).

	<b>Revendication d'estime Sociale</b>	-Ne plus être stigmatisé.
	<b>Revendication d'autonomie</b>	-Suppression du contrôle jugé comme illégitime et/ou comme moyen de précariser le travail. - Pouvoir avoir une activité de substitution (bénévolat, aide à la famille, ...)
	<b>Revendication de sécurité</b>	-Revalorisation des allocations -Meilleur règlement sans remettre en cause l'idée de contrôle
<b>Revendication du besoin fondamental</b>		-Emploi => Pour certains, distinction entre emploi convenable/emploi précaire -Amélioration des aides à la recherche d'un emploi

Néanmoins, l'existence de cette frustration latente et de ces revendications, deux facettes des intérêts des chômeurs, ne suffit pas en soi à la création d'une stratégie collective visant à les défendre. La principale ressource à cette fin est l'organisation de protestations. Appréhender les différentes facettes du chômage et de ses conséquences de manière dialectique permet d'envisager tant les obstacles que les facteurs propices à l'action collective des chômeurs.

En portant l'attention sur les conditions d'existence des chômeurs eux-mêmes, on peut constater que la mobilisation des chômeurs est confrontée à d'importantes difficultés, situées au niveau micro-social (individuel), méso-social (organisationnel) et macro-social (l'environnement sociétal): les problèmes de ressources, d'identité sociale, de l'individualisation et de la désocialisation, de la faiblesse stratégique, du cadre référence de la société, du rapport destructeur avec le temps et de la contrainte de recherche d'emploi. Ces difficultés relèvent du domaine matériel, politique et idéologique.

Par ailleurs, ce qui constitue une source de frustration est également un obstacle à la mobilisation. Ainsi, par exemple, l'ennui et l'isolement social conduit au facteur d'individualisation et de désocialisation. Le manque d'activité et l'ennui se conjuguent avec un rapport destructeur au temps. Le sentiment d'inutilité et d'humiliation ainsi que l'isolement social concourent à rendre difficile l'émergence d'une identité sociale mobilisatrice pour les chômeurs. De plus, les difficultés financières produisent tout naturellement le problème de ressources. Mais ce problème n'est pas que matériel, car les chômeurs souffrent aussi d'une carence en ressources culturelles, politiques ou organisationnelles. L'ennui, la déstructuration du temps, l'isolement social, le sentiment d'inutilité et d'humiliation ne stimulent pas leur développement ni leur mobilisation.

Bien que difficile et peu probable, l'action collective des chômeurs n'est toutefois pas impossible et bon nombre d'exemples plus ou moins récents invitent à ne pas l'oublier. Il est par conséquent nécessaire de comprendre les ressources permettant de surmonter les obstacles relevés ci-dessus.

Si un certain nombre d'éléments constituent un frein à l'action collective des chômeurs, ils sont également porteurs de leur contraire et contribuent à la rendre possible. Par exemple, la faiblesse en ressources des sans-emploi limite les possibilités et rend la mobilisation plus difficile. Toutefois, cette carence permet, dans le même temps, de développer d'autres compétences et de tirer parti d'autres ressources. De plus, certains chômeurs peuvent recevoir un soutien extérieur à leur fraction de classe. Dans certains cas, ils bénéficient du soutien d'organisations ou de militants politiques, associatifs, mais aussi syndicaux. Ceci constitue un apport précieux à leur engagement grâce aux ressources, non seulement matérielles, mais, sans doute plus encore, idéologiques et organisationnelles que de telles alliances peuvent leur procurer.

On constate également d'autres paradoxes. Le temps consacré à la recherche d'emploi est un frein à la participation aux mouvements sociaux liés à la question du chômage. Cependant, on observe que plus on monte dans la hiérarchie organisationnelle, plus la préoccupation pour trouver un emploi est prégnant et occupe du temps. On retrouve, dans la base, certains qui ne cherchent plus du travail mais aucun chômeur militant occupant un poste à responsabilités dans une organisation de protestation n'abandonne la recherche d'emploi. En effet, le militantisme est un puissant réorganisateur permettant de surmonter la déstructuration engendrée par le chômage. De plus, la recherche active d'emploi est bien souvent pour les chômeurs militants une condition pour avoir du crédit dans les syndicats.

Dans cette même logique dialectique, les préjugés représentent soit un frein soit un mobilisateur. Comme on l'a vu dans la partie sur la problématique de l'identité sociale, les préjugés conduisent le plus souvent à un cercle vicieux démobilisateur. Cependant, pour d'autres, le fait de vivre le chômage les pousse à s'insurger contre les stéréotypes à la fois par identification au groupe des chômeurs (les a-priori contre les chômeurs en général deviennent des préjugés contre eux-mêmes) et par la compréhension qui naît du vécu (le fait de vivre un phénomène pousse à voir que des préjugés à l'encontre de ce dernier ne sont pas vrais).

Même si le développement d'organisation de protestation n'est pas aisé, à travers ma recherche, j'en distingue de deux types : les syndicats et les collectifs indépendants. Tous deux incluent des chômeurs en leur sein avec tout ce que cela implique. Ils doivent faire face à une série de difficultés similaires liées à la difficulté de mobiliser les chômeurs. Néanmoins, ils se différencient notamment par leurs revendications, leur mode d'organisation et d'action.

Les syndicats sont plus structurés et ont une meilleure espérance de vie organisationnelle, une structure d'opportunités politiques plus ouverte (de meilleurs relais politique) et surtout plus de ressources à fournir à l'action de protestation. Ils disposent également d'un grand nombre d'affiliés. Néanmoins, l'action collective des sans-emploi via les syndicats n'est pas si aisée. Elle est freinée à différents niveaux par les pratiques de type bureaucratique qui caractérisent le fonctionnement des syndicats, par une vision trop centrée sur les problèmes des actifs et la faiblesse du poids des chômeurs dans les structures.

Les syndicats belges, à travers notamment les différents services qu'ils offrent à leurs affiliés au chômage, pourraient utiliser les moyens qu'ils possèdent pour entrer en contact avec les chômeurs et résoudre certaines de leurs difficultés personnelles afin de les inciter à rejoindre des formes d'action collective susceptible de déboucher sur des processus de mobilisation. Mais plusieurs facteurs empêchent cette complémentarité de se développer : les tâches réalisées par l'organisation syndicale sont assez compartimentées, les services syndicaux auxquels les chômeurs s'adressent de manière individuelle présentent un caractère essentiellement administratif et ne sont pas ou peu orientés vers la lutte pour l'amélioration de la situation collective des chômeurs ; les comités de TSE sont faibles et sont peu, voire mal considérés par les instances syndicales qui auraient à concevoir et à favoriser des liens entre les services individuels et l'action collective. Enfin se pose la question de l'existence d'une réelle volonté, dans ces instances, de développer ou de voir se développer une action revendicative importante des groupes de sans-emploi. Ces éléments, couplés à la faible attribution de moyens pour mettre sur pied des comités, à la primauté accordée aux services d'étude dans la détermination de certains axes de la politique en faveur des chômeurs et à la sélection de revendications "négociables", tendraient à montrer que la voie privilégiée par les responsables syndicaux est davantage celle de la concertation ne reposant que sur une mobilisation limitée des personnes concernées que celle de l'organisation de masse des chômeurs eux-mêmes, ou de l'ensemble des salariés, actifs inclus, pour appuyer la réalisation des revendications des sans-emploi.

En raison de leurs difficultés à s'organiser et, à se mobiliser, et en raison de leur marginalisation à l'intérieur des structures syndicales, les chômeurs sont plus particulièrement touchés par la bureaucratisation que le noyau dur puisque les sans-emploi sont peu à même de se défendre directement et ne peuvent non plus exercer une pression suffisante pour contraindre les dirigeants syndicaux à bloquer les mesures d'économie de la sécurité sociale ou à mener une contre-offensive vigoureuse. Toutes ces difficultés n'impliquent pas qu'une action de contestation au profit des chômeurs au sein des syndicats soit impossible.

Une approche plus socio-historique pourrait montrer que toute une série d'actions ont tout de même été réalisées par les syndicats. Depuis la constitution des TSE, les syndicats ont tout de même orchestré (ou participé à) un grand nombre des actions de protestation comme par exemple les luttes en 1984 contre le renforcement de 10% de l'imposition des allocations de chômage par le gouvernement Martens V, les "Marches des Jeunes pour l'Emploi", la lutte contre les visites domiciliaires fin des années nonante, contre le

plan de contrôle de la disponibilité du Ministre Vandebroucke ... Leur participation détermine souvent le sens des résultats des mobilisations dans lesquelles ils sont acteurs.

Les collectifs indépendants, quant à eux, sont plus petits et fragiles. Ils n'ont pas toutes les ressources ni le potentiel des syndicats. Cette vulnérabilité organisationnelle est notamment due au manque de ressources et de réflexion sur les buts de système ainsi qu'à une structure d'opportunités politiques plus fermées. Cependant, selon ma recherche, ils ont tendance à investir tout leur potentiel dans l'action collective. Ils ont également une ligne de revendication plus radicale que celle des syndicats. Ils sont nettement moins bureaucratisés que les syndicats. Il faut également signaler que, dans le milieu des années septante et avec le début de l'augmentation vertigineuse du nombre de chômeurs, la dynamique de protestation provient essentiellement de collectifs indépendants. En effet, à ce moment, quelques groupes de sans-emploi voient le jour dans différents endroits du pays. Ces comités ont en commun d'être principalement l'œuvre de chômeurs eux-mêmes et ne résultent pas, sauf exception, de la volonté des responsables syndicaux.

Mais comme le montrent "Chômeur actif", "Chômeur pas chien !", "Stop chasse aux chômeurs", même si les sans-emploi sont capables de se mobiliser hors du giron syndical, l'importance d'un soutien extérieur reste un facteur important. Car, d'une part, ces initiatives se sont faites sous une impulsion extérieure aux chômeurs et, d'autre part, cette aide leur apporte des ressources (matérielles, politiques, culturelles et/ou sociales). En retour, ce soutien extérieur structure fortement la lutte des chômeurs.

En dehors du soutien extérieur, le mouvement social lié à la question du chômage peut mobiliser des ressources individuelles des sans-emploi eux-mêmes. Car ils ne font pas que subir leur histoire, ils en sont également acteurs. La principale ressource individuelle est politique. Elle provient généralement d'un passé militant ou dans une moindre mesure d'une socialisation dans un milieu politisé. Une autre ressource est la transformation du ressentiment de sa désocialisation en une volonté d'affirmation identitaire et de création de liens sociaux. En effet, l'activisme permet de surmonter toute une série de problèmes psychologiques du chômage (ennui, sentiment de solitude, sentiment d'humiliation, ...). Cela constitue une motivation à continuer à s'investir dans le mouvement social. Enfin, une troisième ressource est la colère qui transforme le désarroi en sentiment de révolte et pousse donc à l'action.

En conclusion finale, pour répondre à cette question, *Quelles sont les ressources que les chômeurs mobilisent pour défendre ce qu'ils identifient comme étant leurs intérêts ?*, ce travail m'amène à considérer que le chômage, sous l'angle du mouvement social, est un équilibre instable de contradictions pouvant déboucher au niveau micro-social, méso-social et/ou macro-social à un cercle vicieux de rétroaction négative<sup>374</sup> ou à un cercle vertueux de rétroaction positive<sup>375</sup>. En d'autres termes, dans le premier cas (un cercle vicieux de rétroaction négative), les faiblesses de la situation des chômeurs peuvent mener à une spirale de frustrations empêchant leur mobilisation à un niveau individuel (micro-social). Ces faiblesses peuvent également amener une spirale de phénomènes entravant tant la création d'organisation de protestation pour (et par) les sans-emploi que la constitution d'action de lutte par celle-ci (méso-sociale). Tout cela nuit à une

---

<sup>374</sup>Dans le langage de la systémique, la rétroaction négative signifie que le mouvement qui va dans un sens entraîne un autre qui va dans un sens contraire. Ce type de rétroaction conduit à conserver un équilibre.

<sup>375</sup>Dans le langage de la systémique, la rétroaction positive signifie que le mouvement conduit à une escalade. Ce type de rétroaction est un déséquilibre dynamique conduisant à un autre équilibre.

modification de l'environnement en leur faveur (macro-social). Dans le deuxième cas (celui du cercle vertueux de rétroaction positive), les faiblesses de la situation des chômeurs peuvent justement constituer des ressources (notamment avec un soutien extérieur) conduisant à une dynamique de mobilisation à un niveau individuel (micro-social) et organisationnel (mésosocial). Cela peut conduire à un changement de l'environnement en leur faveur (macro-social). Toutefois, selon la conjoncture, le processus peut très bien passer de l'un à l'autre.

Une recherche conduit finalement à une série d'autres questions. Il serait intéressant de mener une étude similaire sur les minimexés qui, eux aussi, sont des sans-emploi. Le statut de chômeur constitue en quelque sorte un stade intermédiaire entre l'emploi et le minimex. Ma recherche est essentiellement qualitative. Compléter cette étude par une enquête plus quantitative pourrait également être intéressant. Une approche plus historique permettrait également d'enrichir la comparaison entre les syndicats et les collectifs indépendants.

## 6) Bibliographie.

### A) Ouvrages méthodologiques.

- Arborio, A.M, Fournier, P, 2005, L'observation directe, Paris, ed Armand Colin.
- Ghiglione, R, Matalon, B, 1998, Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique, Paris, ed Armand Colin.
- Laplantine, F, 2005, La description ethnographique, Paris, ed Armand Colin.
- Quivy, R, Van Campenhout, L, 1995, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, ed Dunod,
- Schwartz, O, 1990, Le monde privé des ouvriers. Hommes et femme du Nord, Paris, ed Presses universitaires de France.

### B) Travaux.

- Accordo, A, Corcuff, P, 1986, La sociologie de Bourdieu. Textes choisis et commentés, Bordeaux, ed le Mascaret.
- Alaluf, M, 2004, Le Ministre, la morale et les chômeurs, in Politique. Revue de débats, Bruxelles, n°34, avril.
- Arcs, E, Blaise, P, 1998, Histoire politique de la sécurité sociale en Belgique, in Revue belge de la sécurité sociale, Bruxelles, Vol.40, N°3.
- Arco, E, Aussems, M, 2002, Implantation syndicale et taux de syndicalisation (1992-2000), in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1781.
- Arco, E, 1993, Le taux de syndicalisation 1982-1991, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1386.
- Balme, R, Chabanet, D, Wright, V, 2002, L'action collective en Europe, Paris, ed Presses de Sciences Po
- Barella, C, Vers un syndicalisme sans syndicats ?, in Politique, Bruxelles, n°6, avril-mai 1998.
- Baron, Y, Billaudot, B, Granou, A, 1983, Croissance et crise, Paris, ed François Maspero.
- Baugguley, P, 1991, From Protest to Acquiescence?, Political Movements of The Unemployed, Londres, ed Macmillan.
- Beauplain, T, 1984, Le plan d'austérité du gouvernement Martens V et les réactions syndicales, in L'année sociale 1984/1, Bruxelles, 1984.
- Bérout, S, Mouriaux, R, 1998, Le décembre des chômeurs ou la force des faibles, in Cahiers de l'atelier, n°480, juillet-août.
- Blaise, P, 1987, Le chômage en Belgique, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°1182-1183.
- Bourdieu, P, La misère du monde, Paris, ed Seuil, 1993.
- Brau, J.L, 1978, Comment comprendre le syndicalisme, Paris.
- Brémond, J, Gélédan, A, 1992, Dictionnaire économique et social, Paris, ed Hatier
- Capdevielle, J, 2001, Modernité du corporatisme, Paris, ed Presses de Science Po.
- Caroyez, P, 1981, Les comités de chômeurs. Considérations sur l'organisation collective des sans-emploi, in La Revue nouvelle, Bruxelles, n°12, décembre.
- Chompart de Lauwe, P-H, 1976, Nous travailleurs licenciés, les effets traumatisants d'un licenciement collectif, Paris, Union Général d'Édition, 10/18.

- Coenen, M-T, Govaert, S, Jean Heinen, J, 2004, L'État de la Belgique. 1989-2004 Quinze années à la charnière du siècle, Bruxelles, De Boeck.
- Cohen, V, 2000, Expérience du chômage et parcours sociaux de chômeurs mobilisés, in Cahiers de Ressay, Paris, n°3-4, juin.
- Conter, B, 2004, La stratégie européenne pour l'emploi : outil de légitimation ou de transformation des politiques ?, in L'année social 2003, Bruxelles.
- Defrenne, M, 1981, Les entreprises collectives de chômeurs : les comités autonomes de chômeurs à Bruxelles, Bruxelles, mémoire de sciences sociales ULB.
- De Lathouwer, L, Vingt années d'évolution de la politique menée en Belgique dans le domaine de l'assurance chômage, in Revue belge de sécurité sociale, Bruxelles, vol. 39, n°3-4, décembre 1997.
- Demazière, D, 1995, Sociologie des chômeurs, Paris, ed Découvert.
- Demazière, D, Pignoni, M-T, 1991, Chômeurs : du silence à la révolte, Paris, ed Hachette.
- De Meulemeester, J-L, 2005, Les stratégies économiques belges en 2004, in L'année sociale 2004, Bruxelles.
- Discry-Théate, Anne, 1997, Rigidité ou flexibilité du modèle culturel ? Impact du vécu familial des parents sur la trajectoire scolaire des enfants, thèse en Sociologie à l'ULg.
- D.McCarthy, J, N. Zald, M, 1977, Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory, in American Journal of Sociology, Chicago, vol. 82, n°6.
- Ebbinghaus, B, Visser, J, 2000, Trade Unions in Western Europe since 1945, Londres, ed Macmillan. (je l'ai beaucoup lu)
- Faniel, J, 2006, Les syndicats, le chômage et les chômeurs, raison et évolution d'une relation complexe, thèse en Sciences Politiques à l'ULB.
- Fillieule, O, 1993, Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective dans la France contemporaine, Paris, ed l'Harmattan.
- O.Galland et M.Louis, Chômage et action collective, in Le Chômage, politique d'emploi et action collective, sociologie du travail, N32/2.
- Gamson, G, The strategy of social protest, ed The Dorsey Press, 1975.
- Gorz, A, 1998, Métamorphose du travail, critique de la raison économique, Paris, ed Galilée.
- Gur, T, 1970, Why men rebel?, Princeton, ed University Press.
- Hyman, R, Industrial Relations in Western Europe: An Era of Ambiguity?, in Industrial Relations, Berkeley, vol. 33, n°1, janvier 1994.
- Hyman, R, La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation, in Sociologie du travail, Paris, n°2/98.
- Jamous, H, 1969, Sociologie de la décision, Paris, ed C.N.R.S.
- Kelly, J, 1988, Trade Unions and Socialist Politics, Londres, ed Verso.
- Kreslo, E, 2000, Les mesures d'activation comme instrument de lutte contre le chômage: l'État social actif défend l'équité en déstabilisant les droits sociaux, in L'année sociale 1999, Bruxelles.
- Lallement, M, 1996, Sociologie des relations professionnelles, Paris, ed La Découverte.
- Lauer, R, 1981, The Meaning and Uses of social Time, New York, 1981.

- Layon, E, 1978, L'exclusion du bénéfice des allocations pour chômage de longue durée : l'article 143 de l'arrêté royal du 20 décembre 1963, in Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n°799.
- Lazarsfeld, P, Jahoda, M, Zeisel, H, 1981, Les chômeurs de Marienthal, Paris, éd de Minuit.
- Lévy, C, 2003, Vivre au minimum. Enquête dans l'Europe de la précarité, Paris, ed La Dispute.
- Lhermitte, J-M, 1977, Chômer c'est lutter. Analyse de stage dans les comités de chômeurs F.G.T.B., Charleroi, mémoire de l'école libre de service social.
- Liebman, M, 1979, Les socialistes belges 1885-1914, La révolte et l'organisation, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.
- Mabille, X, 2003, La Belgique depuis la seconde guerre mondiale, Bruxelles, ed CRISP.
- Maigre, C, 2001, Activation des chômeurs ou "Chômeur Actif" ?, Charleroi, mémoire de l'institut supérieur de culture ouvrière.
- Mandel, E, 1978, De la bureaucratie, Montreuil, ed La Brèche.
- Maruani, M, 2006, Travail et emploi des femmes, Paris, ed La découverte.
- Mathieu, L, 2004, Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux, Paris, ed Textuel.
- Maurer, S, 2001, Les chômeurs en action, (décembre 1997-mars1998), Mobilisation collective et ressources compensatoires, Paris, ed L'Harmathan.
- Michels, R, 1971, Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties, Paris, ed Flammarion.
- Mintzberg, H, 1986, Le pouvoir dans les organisations, Paris/Montréal, ed d'Organisation/Agence d'Arc.
- Morgan, G, 1989, Images de l'organisation, Paris, Ed Eska, Presses de l'Université Laval, De Boeck.
- Neuville, J, 1979, La condition ouvrière au XIXe siècle. Tome 2 L'ouvrier suspect, Bruxelles, ed Vie ouvrière.
- Neuville, J, 1976, L'évolution des relations industrielles en Belgique. Tome 1. L'avènement du système des "Relations collectives", Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.
- Neuville, J, 1979, Naissance et croissance du syndicalisme. Tome 1 L'origine des premiers syndicats, Bruxelles, ed Vie ouvrière
- Neveu, E, 1996, Sociologie des mouvements sociaux, Paris, ed. La Découverte.
- Nizet, J, Pichault, F, 2001, Introduction à la configuration des organisations, du «One best way» à la diversité organisationnelle, Bruxelles, ed de Boeck Université.
- Palumbo, M, 1993, Refonte et réforme de la législation relative à l'emploi et au chômage, in L'année sociale 1992, Bruxelles.
- Quaden, G, 1987, L'économie belge, Bruxelles, ed Labor.
- Richard, A, 2000, Trade Unionism and the Unemployed in the European Union, in La Lettre de la Maison française d'Oxford, Oxford, n°12, ed Trinity Term.
- Richard, B, Didier Chabanet, D, Wright, V, 2002, L'action collective en Europe, Paris, ed Presses de Sciences Po.
- Robert, J-L, Boll, F, Prost, A, 1997, L'invention des syndicalismes. Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIXe siècle, Paris, ed Publications de la Sorbonne.
- Roques, M, Sortir du chômage, ed Pierre Mardaga, 1995.

- Royall, F, 1998, Le mouvement des chômeurs en France de l'hiver 1997-1998, in Modern & Contemporary France, ed Claverton Down, vol. 6, n°3.
- Schnapper, D, 1994, L'épreuve du chômage, Paris, ed Gallimard.
- Schnapper, D, 1989, Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux, in Revue Française de Sociologie, XXX, 3-29, 1989.
- Simaÿs, C, 2001, Les chômeurs et la lutte pour la reconnaissance. La valeur du travail en question, Liège, mémoire de sociologie ULg.
- Rifflet, M, 1986, La réglementation du chômage et la notion de "cohabitant", in L'année sociale 1982/2, Bruxelles.
- Sloover, J, 1980, Le patronat belge. Discours et idéologie 1973-1980, Bruxelles, ed CRISP.
- Smelser, N, Theory of collective behavior, Londres, 1962.
- Sommier, I, 2003, Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation, Paris, ed Flammarion.
- Tarrow, S, Democracy and disorder. Protest and Politics in Italy, 1965-1975, Londres, ed Oxford Unversisty Press, 1989.
- Tilly, C, 1986, La France conteste de 1600 à nos jours, Paris, ed Fayard
- Tixier, P.E, 1992, Mutation ou déclin du syndicalisme ?, Paris, ed Presse Universitaire de France.
- Touraine, A, 1973, Production de la société, Paris, ed Seuil.
- Touraine, A, 1978, La voix et le regard, Paris, Seuil.
- Turner, R, 1981, Collective behavior and resource mobilization as approaches to social movements : issues and continuities, in Research in social movements, conflict and change, vol 4, Londres,.
- Vanheerswyngheles, A, 1992, Le plan d'accompagnement des chômeurs, in L'année sociale 1992, Bruxelles.
- Vandeputte, R, 1993, L'Histoire économique de la Belgique. 1944-1990, Bruxelles, ed Labor.
- Vanthemsche, G, 1994, La sécurité sociale, Les origines du système belge. Le présent face à son passé, Bruxelles, ed De Boeck-Wesmael.
- Vanthemsche, G, 1994, Le chômage en Belgique de 1929 à 1940 : son histoire, son actualité, Bruxelles, ed Labor.
- Vrancken, D, 2002, Le Crépuscule du Social, Bruxelles, ed Labor.

### C) Sources.

- Ciccia, Lucca, Martens, Yves, 2007, Rapport annuel de l'ONEM : Les plus faibles paient le prix fort !
- Comission Wallone des TSE, 2004, Compte-rendu des réunion de l'année 2004.
- Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, du N°43 à 56, mai-juin 2004
- C.S.C., 1975, XXVIème Congrès 11-13 décembre 1975 Rapport d'activité de la C.S.C. 1972-1975.
- C.S.C., 1977, Rapport d'activité période 1975-1977
- C.S.C., 1977, Rapport d'activité période 1975-1977
- C.S.C., 1979, Rapport d'activité période 1977-1979.
- C.S.C., 1985, Rapport d'activité 1984-1985.
- C.S.C., 1986, Rapport d'activité 1985-1986.

- C.S.C., 1987, Rapport de la réunion du 2 juillet 1987.
- C.S.C., 2000, Rapport d'activité 1998-2000.
- C.S.C., 2002, Rapport d'activité 2000-2002.
- C.S.C., 2005, Rapport d'activité 2002-2004.
- C.S.C., Sans-emploi... mais actifs !, in Syndicaliste C.S.C. du 25 mars 1985.
- CSC, 2005, Semaine d'études des secrétaires fédéraux. Évaluation du service des travailleurs sans emploi et perspectives de développement.
- F.G.T.B., 1978, Avec la F.G.T.B. priorité pour l'emploi ! Congrès statutaire. Rapport d'activités, Liège, 24, 25 et 26 novembre 1978
- F.G.T.B., 1978, Avec la F.G.T.B. priorité pour l'emploi ! Congrès statutaire. Rapport d'activités, Liège, 24, 25 et 26
- F.G.T.B., 1986, 1982-83-84-85 Rapport d'activité. FGTB Congrès statutaire. Bruxelles 5-6-7 déc.'86.
- F.G.T.B., 1983, Rapport d'activité des comités T.S.E. de Wallonie.
- F.G.T.B., 1978, Régionale de Charleroi et Thudinie, Charleroi vivra ! Congrès statutaire du 18 novembre 1978. Rapports moral et administratif.
- F.G.T.B., 1997, Résolutions. Congrès statutaire du 11, 12 et 13 décembre 1997.
- F.G.T.B., 2001, Congrès statutaire F.G.T.B. – 25 et 26 octobre 2001. Un emploi de qualité dans une société de qualité.
- Groupe de travail de la Commission Wallonne des TSE, 1984, Projet de texte à remettre aux membres du bureau de l'I.R.W
- Interrégionale wallonne de la F.G.T.B., 1983, Conclusions de l'assemblée générale des travailleurs sans-emploi. Liège, le mardi 10 mai 1983.
- Interrégionale wallonne de la F.G.T.B., 1989, Congrès statutaire. Groupes spécifiques. Bruxelles le 26-9-1989.
- Interrégionale wallonne de la F.G.T.B., 1993, Congrès statutaire 15-16 novembre 1993 Namur-La Marlagne. Groupes spécifiques.
- Jadot, M, 2000, Les relations sociales en Belgique, in Bulletin de la Fondation André Renard, Liège, n°223-224.
- Jadot, M, 2000, Les relations sociales en Belgique, in Bulletin de la Fondation André Renard, Liège, n°223-224.
- Lambert, S, 1981, L'année sociale 1979, Bruxelles.
- Lambert, S, 1982, L'année sociale 1980, Bruxelles.
- Les chômeurs pointeront ceux qui les défendent le 13 octobre, in Le Drapeau rouge du 25/09/1985.
- Le Soir du 20/12/1997.
- Le Soir du 15/10/2003.
- Le Soir du 18/10/2003.
- Non à la chasse aux chômeuse, in Bulletin de la Fondation André Renard, Liège, n°74-75, janvier-février 1977.

-Plate-forme contre le projet de chasse aux chômeurs, 2004, Combattons le chômage, pas les chômeurs, Bruxelles, ed Collectif Solidarité Contre l'Exclusion.

-Syndicalisme de base. Rapport du Congrès de la C.S.C. 25-28 novembre 1998, in Syndicaliste, n°503, 10 janvier 1999.

#### Références sur Internet

-<http://belgium.fgov.be>

-<http://minsoc.fgov.be>

-<http://socialsecurity.fgov.be>

-<http://www.csef-liege.org>

-<http://www.crisp.be>

-<http://www.funoc.be>

-<http://www.lesoir.be>

-<http://www.leforem.be>

-<http://www.onem.be>

-<http://www.meta.fgov.be>

-<http://ww.rva.be>

-<http://www.stopchasseauxchomeurs.be>

## 7) Annexes

### A) Les entretiens.

Il ne s'agit pas ici de la retranscription des entretiens dans leur intégralité qui serait longue et ennuyeuse pour le lecteur mais plutôt de faire une brève description des trente chômeurs que j'ai interrogés pour ce mémoire. Ainsi, je peux vous livrer les fondations de mon mémoire afin que vous puissiez mieux juger mon analyse. Pour une meilleure compréhension, je les ai classés par catégorie (militant ou non militant) et par appartenance (C.S.C., F.G.T.B, "Chômeur Actif", "Chômeur pas chien !", "Stop chasse aux chômeurs").

Chômeurs militants.

#### 1) Syndicat

##### 1.1) C.S.C.

Synd.CSC. 1 : 49 ans, veuf, ancien électricien et délégué syndical, il conçoit son rôle au sein des TSE comme le prolongement de sa fonction de délégué<sup>376</sup>. Il prend très au sérieux son militantisme. Il s'investit énormément dans les structures syndicales. Il est fier des mandats qu'il a pu obtenir au sein de la C.S.C. Il déplore le manque de reconnaissance par certaines franges du syndicat des sans-emploi<sup>377</sup>. Tout son enthousiasme de militant est tout de même tempéré par le fait qu'il considère que militer pour les sans-emploi est un peu démotivant vu la difficulté d'obtenir des résultats<sup>378</sup>. Il est très sensible à l'appellation de sans-emploi au lieu de chômeur qu'il juge péjoratif<sup>379</sup>.

Synd.CSC. 2 : 35 ans, ancien cadre et délégué syndical d'une filiale de Cockerill, il a été licencié suite à une restructuration. Il a eu l'impression d'être abandonné par son syndicat. Ensuite, il a été engagé par Colgate. Après quelques années, il a été licencié. Mais cette fois, le chômage se faisant plus long, il le ressentit plus durement<sup>380</sup>. Après une longue période de chômage, un jour, au bureau de pointage, il a reçu un tract syndical de la C.S.C. Il a discuté une demi-heure avec celui qui le lui a donné. Suite à cette conversation, il s'est resyndiqué et milita au sein des TSE. Il aime la sensation de militer à nouveau<sup>381</sup>.

Synd.CSC. 3 : 28 ans, mariée avec un enfant, ancienne secrétaire, elle est entrée au sein des TSE via une invitation de son syndicat pour assister à une réunion d'informations. Elle m'a expliqué qu'en s'impliquant,

---

<sup>376</sup>Synd.CSC.1 : "Pourquoi je milite pour la cause des chômeurs ? Tu sais ma présence au TSE est le prolongement de mon travail militant en tant que délégué. D'ailleurs, je prends tout aussi sérieux mon travail de militant au sein des TSE que lorsque j'étais délégué."

<sup>377</sup>Syn.CSC1 : "Même au sein des syndicats, il y a l'idée que si on cherche, on trouve un boulot. Si on ne trouve pas, c'est qu'on ne cherche pas assez. Ainsi, on part avec un handicap. Il faut donc qu'on prouve, un peu comme les femmes, qu'on est capable"

<sup>378</sup>Synd.CSC1 : "Militer pour la défense des chômeurs cela n'avance pas beaucoup. C'est difficile de ramener des sans-emploi dans les réunions. De plus, dans nos luttes, on n'a pas l'impression d'avancer. On milite et on n'a pas l'impression d'obtenir des résultats. C'est démotivant à certains moments. C'est ingrat comme job mais il faut bien le faire."

<sup>379</sup>Synd.CSC1 : "Je n'aime pas trop l'appellation chômeur. C'est péjoratif. Au chômage, on est toujours un travailleur sauf qu'on n'a pas réussi à trouver un emploi."

<sup>380</sup>Synd.CSC.2 : "Après mon premier licenciement, il ne m'avait fallu qu'un mois pour retrouver un emploi. Cela avait été si court que je n'avais eu le temps de trouver cela pesant. Cela ressemblait à de grosses vacances. Je cherchais du travail mais ce n'était pas encore pesant d'être au chômage. Mais la deuxième fois, après Colgate, cela a été plus dur. Progressivement, cela devenait de plus en plus lourd."

<sup>381</sup>Synd.CSC.2 : "Cela fait du bien de militer à nouveau surtout quand on est au chômage car à la longue, on s'ennuie. Avant, je me sentais seule et inutile ! [...] Grâce au T.S.E, je me ressens utile. Je fais des choses ... qui servent à d'autres. Je lutte pour moi et les autres. Cela semble stupide mais cela fait du bien."

elle a beaucoup changé. Elle a réappris à s'organiser, à s'occuper et à prendre soin d'elle<sup>382</sup>. Elle m'a expliqué longuement son mal-être de vivre au chômage. Progressivement, avec les réunions, elle arrive à moins ressentir ce poids.

## 1.2) F.G.T.B.

Synd. FGTB 1 : 43 ans, ancien ouvrier (dans le domaine de la chimie) et délégué syndical, il a connu deux licenciements. Il a des problèmes de santé (insuffisance rénale). Sur le conseil de son médecin, il ne pouvait accepter n'importe quel emploi s'il voulait préserver sa santé. Ne trouvant pas de travail, il a suivi une formation en informatique. Ayant été délégué syndical, après un certain temps de chômage, il a voulu renouer avec le militantisme syndical, ce qui l'a conduit au groupe spécifique des T.S.E. de Liège<sup>383</sup>. Il s'y est intégré assez rapidement. Il n'apprécie pas tellement l'emploi du mot chômeur. Il trouve cela péjoratif. De plus, considérant les chômeurs comme travailleurs, il préfère utiliser le mot travailleur sans-emploi. Un élément qui l'a frappé, c'est le fait qu'il soit plus difficile de militer dans les structures syndicales quand on est chômeur car on est moins bien considéré<sup>384</sup>. Il est le représentant de Liège à la commission wallonne des TSE de la FGTB. Il reconnaît que c'est plus difficile de militer sur la thématique du chômage que dans le monde du travail<sup>385</sup> car les chômeurs sont désocialisés contrairement aux travailleurs.

Synd. FGTB 2 : Il a travaillé au sein d'ASBL humanitaires. Avant de militer pour les TSE, il a été membre de Greenpeace et du parti ECOLO. Il est arrivé au TSE par une séance d'informations locales organisée par l'animateur des TSE. Il a été élu président de la commission TSE de Liège. Son rôle au sein des TSE lui confère un certain statut d'expert au sein de la base du parti ECOLO<sup>386</sup>. Il m'explique qu'il a toujours eu une sensibilité sociale<sup>387</sup>. Il se désole du manque d'unité entre les actifs et les chômeurs même s'il le comprend<sup>388</sup>.

---

<sup>382</sup>Synd.CSC.3: "Avant, je ne faisais rien. L'impression d'être inutile ... l'ennui... ne me motivait pas à bouger. Puis en militant, j'ai appris à m'organiser. On se sent de nouveau être quelqu'un. J'ai recommencé à lire, à faire mon jardin ... comme quand je travaillais."

<sup>383</sup>Synd FGTB 1 : "Tu sais ... Après un certains temps, je me dis : Je suis au chômage ... et j'ai été délégué ... est-ce qu'il n'y pas un truc de chômeur à la F.G.T.B. Je n'étais même pas au courant qu'il y avait les groupes TSE. J'ai été trouvé mon permanent qui m'a indiquer les T.S.E. J'ai également été à des réunions sur les groupes âgés. Ce groupe n'existe plus. C'est le fait que j'ai été délégué ... qui m'a conduit au TSE. Tu sais ... c'est l'envie de continuer à militer."

<sup>384</sup>Synd FGTB 1 : "Un TSE qui parle dans une réunion avec des délégués syndicaux d'entreprises doit en faire plus pour être pris au sérieux. En arrière fond, il y a souvent la suspicion de savoir pourquoi il n'a pas un travail. Si je laisse sous entendre que d'être au chômage cela m'arrange, je perd toute crédibilité. Je peux alors raconter ce que je veux, ils ne te répondront pas. [...] On a, à la base, moins de crédibilité qu'un délégué d'entreprise qui agit comme un planqué. Car dans ce cas, pour l'organisation, il reste un délégué dans une entreprise."

<sup>385</sup>Synd FGTB 1 : "Militer, vous savez ce n'est pas facile. C'est encore plus difficile quand on est chômeur que lorsqu'on est en entreprise. Là, on est porté par tout un cadre syndical présent. Quand j'étais délégué, il y avait toute une vie avec les collègues et avec le syndicat. Je me sentais être quelqu'un. [...] Au chômage, on est tout seul. Contrairement à l'usine, entre chômeurs, on se côtoie moins. Il n'y pas cette camaraderie qui peut naître du fait de travailler ensemble et d'être sur le même lieu de travail."

<sup>386</sup>Synd FGTB 2 : "Mon statut de président de la commission de Liège des TSE me donne un certain poids au sein du parti ECOLO. Moi, quand je parle du chômage, on respecte ce que je dis. On reconnaît que je sais de quoi je parle. Ce n'est pas pour autant qu'on va suivre mon opinion mais au moins on m'écoute."

<sup>387</sup>Synd FGTB 2 "J'ai toujours été sensible au monde qui m'entoure ... à la misère, à la pauvreté, aux problèmes écologiques ... Je pense que la solidarité est une chose importante. La sécurité sociale est importante. On doit se battre pour elle. Je pense qu'il faut être solidaire dans le présent avec les autres mais aussi dans le futur vis-à-vis des générations futures. C'est pour cela que je suis chez ECOLO."

<sup>388</sup>Synd.FGTB 2 : "Comment les autres voient les chômeurs ? C'est désolant mais les travailleurs ... bien souvent ... ils ferment les yeux. Tu sais, la vie est dure aujourd'hui. Ils en ont généralement bien assez avec leurs problèmes pour se soucier de ceux des autres."

Synd. FGTB.3 : Il a 35 ans et est célibataire. Avant d'être chômeur, il était maçon. Il m'a expliqué qu'avant d'arriver au TSE, le chômage était vraiment douloureux. A ses yeux, cela se caractérisait par l'ennui, la culpabilité (tout en sachant bien qu'il n'y était pour rien)<sup>389</sup> et la désorganisation du rythme de vie<sup>390</sup>. Le manque d'argent et le fait d'être stigmatisé socialement continuent à lui peser. Il est très irritable sur l'appellation chômeur, préférant celle de travailleur sans-emploi<sup>391</sup>. Via les TSE, il appréhende mieux sa situation. Il apprécie l'aspect formatif des réunions même s'il déplore les lourdeurs de l'appareil syndical. Il voudrait plus d'action. Il regrette l'apathie des chômeurs en général<sup>392</sup>. Sur le plan des revendications, il insiste sur le fait qu'aux TSE, on s'intéresse avant tout à l'emploi. Faute d'emploi, on y défend les conditions de vie des chômeurs<sup>393</sup>.

## 2) Collectif indépendant

### 2.1) Chômeur actif

Chô. Act 1 : A l'époque de "Chômeur actif", il était âgé de 24 ans, célibataire et sans-emploi. Avant, il avait travaillé comme manutentionnaire dans une petite entreprise. Durant l'entretien, il se plaignait des mauvaises conditions de travail qu'il a subies, surtout en ce qui concerne le temps de travail<sup>394</sup>. Malgré cela, il préfère le travail au chômage. Dans l'entreprise, l'ennui suscité par le travail monotone et répétitif est contrebalancé par l'ambiance avec les collègues et le fait de faire quelque chose<sup>395</sup>. Il m'explique que le travail constitue un lieu

---

C'est regrettable mais c'est comme ça. [...] Mais ... l'unité entre les travailleurs et les sans-emploi est une chose importante. Cela fait des années qu'on essaye de les séparer, de monter les travailleurs contre les chômeurs et les chômeurs contre les travailleurs. Unis, on est plus forts. "

<sup>389</sup>Synd.FGTB 2 : "Je ne peux m'empêcher à certains moments de culpabiliser. Dans le fond, je sais bien que ce n'est pas de ma faute si je suis sans-emploi. C'est dur d'être au chômage. A force d'entendre ... les chômeurs sont des fainéants ... quand on veut on trouve ... Même si on sait que ce n'est pas vrai ... des fois on y croit ... Dans ces c'est moments-là, je doute."

<sup>390</sup>Synd.FGTB.3 : "Avant d'être au T.S.E., le chômage c'était l'horreur. J'avais honte de ma situation même si je savais en fin de compte que je n'y étais pour rien. Je cherchais un boulot mais en vain. Des fois, je repensais à mon licenciement et je me sentais coupable alors que j'avais bien fait mon travail. Ce n'est pas de ma faute si on m'a mis dehors. [...] La honte, cela paralyse. Il y avait des journées où je ne faisais rien. Je m'emmerdais. A part chercher du travail, je ne faisais rien. [...] Avec les TSE, cela a changé. J'ai repris confiance en moi."

<sup>391</sup>Synd.FGTB 3 : "Je n'aime pas le mot chômeur. C'est un mot péjoratif. Cela donne l'impression d'une personne qui se complait dans le chômage. Nous sommes des gens qui cherchent un travail. Je suis un travailleur sans-emploi et non un chômeur. Quand j'entends ces préjugés ... je lui dis toujours : t'as un boulot pour moi car je suis preneur ... Ah non ... Arrête de parler sans savoir. [...] Avec la politique néo-libérale qu'on doit subir, on cherche à nous faire passer pour des coupables, des parasites. Mais on n'est pas responsable d'être sans-emploi. Quand on sait qu'il y a 3% de taux d'embauche à Liège ... cela veut dire que quand trois personnes trouvent un emploi, il y en a 97 qui n'en trouve pas ... on ne peut pas dire qu'on est coupable. On essaie de nous responsabiliser alors qu'on est victime de notre sort."

<sup>392</sup> Synd FGTB3 : "Face à ce qui nous arrive, on devrait plus bouger ... on devrait être des milliers dans la rue à chaque action. [...] On est en train de perdre tout ce que le mouvement ouvrier a réussi à conquérir par la lutte sociale. Non ... Non ... Ce manque d'action ce n'est pas normal. "

<sup>393</sup> Synd FGTB3 : "Notre première revendication, c'est l'emploi. C'est notre revendication à tous. Avec cela, il y a toute une série de revendications plus concrète comme la diminution du temps de travail ... le fait que les aides fournies aux patrons se font sans embauche compensatoire. Donc ... soit, on leur supprime les aides soit il embauche mais pas les deux en même temps. Il est immoral que des entreprises qui font de gros bénéfices licencient [...] Après nos revendications sur l'emploi, il y en a aussi pour améliorer notre vie car elle n'est pas facile. Par exemple, ce plan de contrôle de disponibilité qui nous demande des preuves est juste une machine à enquiquiner le monde car de l'emploi, il n'y a pas. Dans la constitution, il est marqué que tout belge a droit à un revenu."

<sup>394</sup>Chô.Act1 : "Des fois, c'est à croire que le patron, il a oublié qu'il y avait une réglementation sur le temps de travail. Le nombre d'heures supplémentaires que je devais faire ! Je t'en parle pas. D'ailleurs, la plupart n'était même pas payée."

<sup>395</sup>Chô.Act1 : "Ce qui compte le plus au boulot ! c'est l'ambiance, l'amitié qu'on peut avoir avec les autres, ça dépend de comment ils sont les autres. Là, où je travaillais, ça allait. Voyez où j'étais, ce n'est pas qu'on ne travaillait pas. Ca pour bosser, on bossait. Et le petit chef, il se croyait le patron. Mais on rigolait. On faisait notre boulot mais on se marrait quand même entre nous. A certains moments, cela permet de faire passer la pilule. Car en plus des heures, il faut reconnaître que le boulot, il est monotone. [...] Mais une fois au chômage, on est seul ... progressivement les potes, on les perd. Et puis, on tourne en rond à ne pas savoir quoi faire."

de contacts humains où des habitudes de relations finissent par se prendre<sup>396</sup>. Au chômage, il se sent fortement contrôlé, ce qui l'étonna énormément<sup>397</sup>. Il ne s'y attendait pas. Il m'a expliqué qu'il a appris l'existence du collectif avec le passage des *Marches Européennes* à Charleroi. Face aux injustices qu'il estimait vivre, il a été séduit par ce collectif<sup>398</sup>. Il est content d'avoir participé à la lutte contre les visites domiciliaires. Après cet événement, ayant trouvé un travail, il a quitté le collectif. Néanmoins, il continue à participer aux manifestations qui concernent les sans-emploi (comme par exemple celles ayant eu lieu contre le plan Vandebroucke). Il reconnaît que ce n'est pas facile de mobiliser les chômeurs<sup>399</sup>. Ce qui il a appris au sein de "Chômeur actif" l'a conduit à devenir délégué syndical. Il regrette que parmi les travailleurs circulent des préjugés sur les chômeurs. En tant que syndicaliste, il se fait un devoir de répondre à ces préjugés.

Chô. Act 2 : A l'époque de "Chômeur actif", il était âgé de 34 ans, divorcé avec un enfant et sans-emploi. Electricien, il avait déjà travaillé dans plusieurs entreprises. Il m'explique que les chômeurs sont stigmatisés à la fois par l'idéologie de la société et par leurs difficultés financières<sup>400</sup>. Il m'a exprimé longuement le sentiment de solitude engendré par le chômage<sup>401</sup>. C'est à travers les formations du FUNOC qu'il est rentré au sein du "Chômeur actif" (à sa création). Il y a aussi appris à ne plus avoir honte d'être chômeur<sup>402</sup>. Il m'a expliqué que la resocialisation qu'un mouvement social engendre est un élément important qui permet notamment de rendre les gens plus responsables, autonomes et conscients du monde<sup>403</sup>. Il considère également que les expériences vécues à travers un mouvement social sont très formatives.

---

<sup>396</sup>Chô.Act1 : " Ce qui est vraiment dur avec le chômage, c'est qu'on se retrouve tout seul. Au travail, on côtoie des personnes. On prend des habitudes de voir des personnes ... de faire certaines petites choses ... Des fois, c'est des petites gamineries. C'est vrai. [...] Tout cela, on le perd avec le chômage. La perte d'argent, c'est dur mais ce n'est pas tout. Perdre ces petits moments, c'est dur aussi."

<sup>397</sup>Chô.Act1 : "On est quasi plus contrôlé au chômage qu'au boulot. [...] Le pire, c'est que ce contrôle, il venait jusqu'à chez soi. ... Merde ! Et le respect de la vie privée ! Ce n'est pas ça. Du contrôle, je comprends mais il y a des limites."

<sup>398</sup>Chô.Act1 : "Ils (le permanent de la FGTB et celui de la CSC à l'initiative du collectif) avaient l'air bien. Ils parlaient. J'en ai rencontré dans une file de pointage qui distribuait des tracts. On a causé des problèmes des chômeurs. Il parlait juste. On sentait qu'il savait ce qu'on vivait. Cela m'a donné envie d'aller aux réunions. Une chose que j'aimais vraiment bien au collectif, c'est que cela partait, de nous, des chômeurs. De plus, cela m'a fait prendre conscience de certaines injustices à notre égard."

<sup>399</sup>Chô.act 1 : " Tu sais ... ce n'est pas facile de mobiliser les chômeurs. C'est tout le temps la culpabilisation, l'opinion publique aussi ... Je sais. J'ai vécu cela avant de venir au collectif. Et puis ... Les gens [les chômeurs rencontrés dans les files de pointage] n'ont plus confiance. Ils sont déçus. Ils n'ont plus confiance. Le chômeur, il est livré à lui-même. Des promesses, des promesses, des promesses. A la longue les gens n'ont plus confiance. Il faut du courage pour faire ce boulot ... mobiliser les chômeurs. "

<sup>400</sup>Chô.Act 2 : "Mais la société donne la honte ! Rien que par le pouvoir d'achat, on est stigmatisé ! Par exemple, je veux acheter une machine à laver qui coûte 400 euros. He, bien, c'est dur. Le financement, c'est refusé pour les chômeurs ! Alors, je n'ai pas le choix. Je dois la payer cash. Dans, ce cas, je dois prendre cela sur mon mois car ce n'est pas avec nos allocations qu'on va pouvoir mettre de l'argent de côté. Si je le prends de mon mois, il ne me reste plus rien pour le reste ... pour manger ... pour le loyer ... L'argent, c'est toujours un problème. Tu comprends. Alors quand j'entends dire qu'on est des profiteurs, j'en rage."

<sup>401</sup>Chô.Act 2 : "Au chômage, on n'a plus de vrai contact. On est seul ... seul ... seul. Moi, je préfère travailler. On se fait des collègues. On voit du monde. On sort de chez soi. C'est une autre vie travailler. Cela amène aussi d'autres types de problèmes comme le fait d'avoir tout le temps un petit chef sur le dos mais bon ... au moins, on n'est pas toujours à la maison avec ses casseroles, ses torchons ..."

<sup>402</sup>Chô.Act 2 : "Je n'ai pas avoir honte d'être chômeur. Je n'ai plus honte. J'ai travaillé et payé à la sécurité sociale. Ce n'est pas parce que je n'ai plus de boulot que je ne suis plus rien. Il m'a fallu du temps pour réaliser cela. La FUNOC m'a beaucoup aidé."

<sup>403</sup>Chô.Act 2 : "La mobilisation permet de rendre les gens plus responsables, les conscientiser ! [...] Cela permet de se rendre compte par soi-même des injustices. C'est par le contact que les gens vont prendre conscience de ce qui se passe. Quand on prend conscience des injustices, il faut transmettre aux autres et les conscientiser. C'est un mouvement dynamique important. C'est enthousiasme. [...] Tout ça, c'est quasi une formation en soi. Dans une formation, on apprend à se poser pleins de questions et à réfléchir, analyser ... Quand on lutte, on fait aussi une réflexion ... on comprend mieux ce qu'est le chômage. Ce sont des choses qu'on a acquises qui sont utiles tout au long de la vie."

Chô. Act 3 : A l'époque de "Chômeur actif", elle était âgée de 29 ans, mariée avec un enfant et sans-emploi. Avant, elle avait travaillé comme secrétaire. A l'époque du collectif, son mari était également chômeur. Pour elle, l'absence de travail professionnel entraîne la fin des relations avec le monde extérieur et, l'identification avec le statut de ménagère femme au foyer est devenu inacceptable<sup>404</sup>. Durant l'entretien elle a exprimé avec amertume qu'elle a perdu en même temps que l'emploi le sens des responsabilités et les contacts humains. Provenant d'une tradition de femme au foyer, elle voit dans le travail une manière de s'émanciper. Par conséquent, le chômage est vécu comme une déchéance. C'est à travers les formations du FUNOC qu'elle est rentrée au sein du "Chômeur actif". Au départ, elle était relativement sceptique sur "Chômeur actif" car il était à l'initiative de deux syndicalistes. D'une amie membre de TSE de la F.G.T.B., elle considère qu'il y a un manque de reconnaissance des chômeurs par l'appareil syndical<sup>405</sup>. Mais, d'une part, elle considérait important de se mobiliser<sup>406</sup> et d'autre part, elle appréciait la manière dont s'organisait "Chômeur actif".

Chô. Act 4 : A l'époque de "Chômeur actif", il était âgé de 43 ans, divorcé sans enfant et sans-emploi. Il était contremaître chargé de s'occuper de la maintenance, licencié pour restructuration. Il a été sensibilisé à la problématique par la situation de son neveu qui trimait pour trouver un travail<sup>407</sup>. Sans pour autant adresser des reproches aux chômeurs qui ont intégré le système d'emploi service, il considère que l'instauration des Agences Locales pour l'Emploi dans une visée d'insertion professionnelle est en réalité un leurre<sup>408</sup>. Dans une file de pointage, quelques jours après que son neveu ait eu un problème à cause d'une visite à domicile par un contrôleur<sup>409</sup>, il a reçu un tract du collectif. Il a participé aux réunions et à quelques manifestations. Il a également participé aux manifestations contre le plan Vandembroucke sans s'impliquer dans un groupe. Sa participation au mouvement social lié à la question du chômage a été motivée par la défense de son neveu plus que de lui-même. Il ne s'est pas senti réellement chômeur durant cette période.

---

<sup>404</sup>Chô.Act 3 : " Non ; non, je préfère travailler. Franchement, je préfère travailler que de rester à la maison ... à ne rien faire ... à faire le ménage. Moi, je ne suis pas du genre de femme qui attend Monsieur quand il rentre. Alors là pas du tout. [...] Pour moi, le travail, c'est la liberté de la femme ... son indépendance. Vous savez, moi je suis une femme moderne. [...] Quand j'ai été licenciée ce fut affreux. Je ne comprenais pas. Je bossais bien. On ne se plaignait pas de moi. [...]Après quelques recherches d'emploi infructueuses, j'ai commencé à douter et à avoir peur. Je me suis demandée si je n'allais pas devenir comme ma mère ou ma grand-mère ... femme au foyer. "

<sup>405</sup>Chô.Act 3 : "Elle (l'amie en question) m'explique qu'au niveau du syndicat, les chômeurs, c'est un peu ... la dernière roue du carrosse ! Oh, dans les grandes phrases, non ! Mais dans la réalité... C'est les centrales professionnelles qui décident... Et pourtant, les chômeurs payent leur cotisation syndicale comme les autres. Je pense qu'il y a un vrai problème dans les organisations syndicales par rapport aux chômeurs !"

<sup>406</sup>Chô.Act 3 : " Un moment, il faut se bouger. Avec tous les interdits qu'il y a et toutes les différences que l'Etat fait au niveau des chômeurs, on n'est plus un citoyen comme les autres ! On n'est plus rien pour la société ! On est sous-citoyens. D'ailleurs, la ligue de défense des droits l'homme a critiqué ce qui se faisait."

<sup>407</sup>Chô.Act 4 : "Mon neveu était au chômage depuis longtemps. Je vois bien que ce n'est pas facile. Maintenant, le chômage, c'est terrible. On ne trouve plus du boulot comme avant. C'est plus difficile. Et puis, la vie a augmenté. Nos salaires, ils n'ont pas suivi et les allocations encore moins. Donc, le chômage, ce n'est pas la panacée."

<sup>408</sup>Chô.Act 4 : "Les ALE, c'est une tactique de la part de l'Etat pour alléger les statistiques du chômage. Les politiques ont mis en route une espèce de contrat de travail ALE ... Et les gens ont vraiment l'idée qu'ils travaillent, qu'ils sont devenus autre chose que des chômeurs... C'est une tromperie. On leur donne une petite dringuelle. Ils ne se considèrent plus comme chômeurs et encore plus fort... Ils sont sortis des listes du chômage. Les ALE, c'est une merde !"

<sup>409</sup>Chô.Act 4 : " Mon neveu a eu un problème avec le chômage car il avait invité une amie chez lui. Son amie est aussi au chômage. Elle a dormi chez mon neveu. Le contrôleur voyant deux chômeurs sous le même toit, il en a conclu qu'ils vivaient ensemble et donc qu'ils fraudaient le chômage."

Chô.Act 5: A l'époque de "Chômeur actif", elle était âgée de 23 ans, mariée avec un enfant et sans-emploi. Elle travaillait comme infirmière. Elle s'était syndiquée à la CSC. Elle m'a expliqué qu'à la longue le chômage provoque l'ennui et la perte de la notion du temps<sup>410</sup>. Elle m'a exprimé aussi une désocialisation engendrée par le chômage<sup>411</sup>. C'est à travers les formations du FUNOC qu'elle est entrée à "Chômeur actif". Elle explique qu'elle est très vite devenue active au sein du collectif car cela lui permettait de lutter contre une injustice, de s'affirmer<sup>412</sup> ainsi que de combler le temps et aussi à se resocialiser<sup>413</sup>.

## 2.1) Chômeur, pas chiens !

Chô.Chi 1 : Au travail à court terme dévalorisé et sans signification dont la seule justification est d'assurer la vie quotidienne, de permettre de survivre, il oppose le vrai travail, celui de la création, qui lui permet de trouver la vraie vie et de s'exprimer. En ce sens, le chômage est ressenti comme une condition privilégiée et heureuse, permettant de réaliser sa vocation. De plus, il considère que les chômeurs et les minimexés sont nécessaires et utiles à la société<sup>414</sup>.

Chô.Chi 2 : 29 ans, célibataire, elle a déjà eu des expériences professionnelles qu'elle juge incompatibles avec sa vocation. Elle ne vit pas mal son chômage<sup>415</sup>. Elle aime l'idée de participer aux normes et aux valeurs d'une contre-culture dans laquelle le sens est donné à l'authenticité et à l'épanouissement<sup>416</sup>. Au rythme imposé du travail, elle oppose le rythme personnel et la nécessité de l'organisation collective, à la liberté de créer.

---

<sup>410</sup>Chô.Act 5 : "Au chômage, on perd la notion du temps. C'est-à-dire, les journées paraissent longues et en même temps, j'avais l'impression d'avoir le temps de ne rien faire. C'est un peu paradoxal mais c'est vrai. Les journées passent ... et on se demande qu'est ce que l'on a fait. Quand je travaillais, je trouvais le temps de faire du sport. J'ai toujours pris soin de moi. Mais avec le chômage, je me suis progressivement négligé à force de rester toute la journée enfermée à la maison.

<sup>411</sup>Chô.Act 5 : "Progressivement, au chômage, on perd le contact avec les gens. Car on n'est plus en contact avec les autres. Au travail, on voit du monde ... les collègues .... les patients . Au chômage, on n'a plus de lieux de rencontres à part les files de pointage. Mais ce n'est pas terrible pour nouer des relations avec les autres. Vous, quand vous allez à l'administration et que vous faite la file, vous commencer à discuter avec les autres ? Non. Et bien, le pointage c'est la même chose mais avec la honte. La majorité des chômeurs, se sentent coupables. Pourtant, ce n'est pas de notre faute si il n'y a pas assez d'emplois pour tout le monde."

<sup>412</sup>Chô.Act 5 : "Contrairement à ce qu'on croit, c'est gratifiant de militer. Avec ce qu'on a obtenu, on peut dire que les gens reprennent confiance. Je le vois bien en participant au collectif, j'ai appris à prendre confiance en moi. Quand on se bat, que ça part de nous, on peut obtenir des choses. Donc ça permet d'avoir une prise de conscience que lutter ça paye! Cette prise de confiance en moi, cela a changé ma manière de vivre le chômage. J'ai recommencé à faire du sport."

<sup>413</sup>Chô.Act 5 : "Avant de militer, je m'ennuyais chez moi à force de ne rien faire. Avec le collectif, j'ai vu du monde. Cela fait du bien. Le plus important, je ne reste plus à ne rien faire chez moi. Je sorts."

<sup>414</sup>Chô.Chi 1 : "Les Chômeurs et les minimexés font vivre la société. Ils fournissent de nouveaux espaces sociaux ... où les relations sont vraies. Ces derniers ne reposent pas sur logique marchande ... un rapport de salariat. Ils apportent de l'humanité, de la solidarité"

<sup>415</sup>Chô.Chi 2 : "Je vis bien mon chômage. Je ne me considère pas comme une chômeuse, dans la mesure où j'ai d'autres activités, dans la mesure où c'est un passage ... qui me permet de faire autre chose. Non, ça ne me gêne pas de dire que je suis chômeuse."

<sup>416</sup>Chô.Chi 2 : "Le travail pour moi, c'est la chose la plus absurde qui existe. C'est une aliénation. Je veux dire le travail au sens où on l'entend habituellement ... huit heures par jour, enfermé dans une usine ou dans un bureau. Tout cela enferme l'esprit. Moi, je veux faire quelque chose qui m'épanouit. Ecrire, par exemple, c'est aussi un travail mais c'est différent"

Chô.Chi 3 : Dans la mesure où, pour lui, la vie véritable se déroule en dehors d'une activité professionnelle, il professe une idéologie de la non intégration sociale et de la disponibilité pour les autres, ce qui produit une utilité sociale<sup>417</sup>. Il ne sent pas coupable d'être au chômage.

Chô.Chi 4 : 35 ans, ancien ouvrier, il explique que le chômage a été une révélation. Cela lui permit de découvrir des choses, de voir le monde différemment<sup>418</sup>. La seule réserve qu'il fait sur sa nouvelle condition de chômeur porte sur la réduction financière qui est d'ailleurs vécue plus comme une gêne (besoin de calculer) que comme une privation dans la mesure où il a appris à vivre différemment<sup>419</sup>. Son nouveau mode de vie nécessite moins d'argent.

### 2.1) Stop Chasse aux chômeurs

St.Châ.Chô 1 : Il a été exclu du chômage par l'article 80 en octobre 2003 d'une manière qui l'a scandalisé<sup>420</sup>. Cette exclusion fut la goutte qui fit déborder le vase; cela a lui donné une forte motivation pour militer pour la cause des chômeurs<sup>421</sup>. Cela faisait un bon moment qu'il cherchait un boulot dans l'associatif sans résultat. Il a toujours eu la fibre sociale<sup>422</sup>. Il m'a expliqué que l'exclusion du chômage lui a donné une légitimité dans le monde associatif pour défendre les chômeurs. Il a été engagé par le "Collectif Solidarité contre l'Exclusion" au moment où ce dernier lançait la plate-forme "Stop Chasse aux chômeurs". Il fut chargé d'être le porte-parole de la plate-forme. Il a écrit un dossier en collaboration avec des membres de la F.G.T.B. et de la C.S.C faisant un bilan du plan de contrôle de la disponibilité des chômeurs.

---

<sup>417</sup>Chô.Chi 3 : " Je pense que c'est mauvais d'être vraiment intégré. Car à partir de ce moment là, on ne se remet jamais en question. On ne remet jamais la société en question. On ne progresse plus. La société stagne. [...] Je cherche à voir le plus de choses possibles de façon à pouvoir mieux juger les choses. J'ai travaillé dans des emplois complètement bien encadrés et je ne supporte pas ça parce que, à un moment donné, on a l'impression qu'on s'enterre."

<sup>418</sup>Chô.chi4 : "Le chômage est une chose positive. Je ne m'y attendais pas. Quand j'ai été licencié, j'ai d'abord été abattu. Puis, je me suis dit que je vais en profiter pour faire des choses que je ne faisais pas avant. Je me suis remis à lire. Un ami m'avait prêté une série de livres différents. J'ai lu Paul Lafargue (auteur marxiste du Droit à la paresse), Proudhon (auteur anarchiste de Qu'est ce que la propriété ?, Philosophie de la misère, ...), Bakhounine (auteur anarchiste de Dieu et l'Etat, l'Etat et l'anarchie, ...) ... J'apprends beaucoup de choses par le chômage. J'ai appris une nouvelle manière de vivre ... plus authentique et plus solidaire. Je me suis mis à écrire, ce que je n'aurais jamais fait avant. Si je travaillais huit heures, voire plus, comme avant, je ne pourrais pas écrire. Pas seulement parce que ça me prend huit heures, mais, en plus parce que ça bouffe l'esprit et je n'aurais même plus envie de rien faire d'autres."

<sup>419</sup>Chô.chi4 : "C'est vrai qu'avec moins d'argent, c'est dur. On doit calculer. Mais quand on regarde, la majorité de nos dépenses se font pour des besoins futiles. Le capitalisme avec toutes ces publicités crée de faux besoins. Il faut réapprendre à vivre simplement. On a toujours besoin d'argent mais la vie offre toute une série de plaisirs non payants ... être avec les autres par exemple."

<sup>420</sup>St. Châ. Chô 1 : "J'ai été exclu du chômage pour longue durée alors qu'en même temps, je n'avais pas assez de jours pour pouvoir bénéficier du plan d'embauche de type plan d'Activa. Mais en réalité, je travaillais tous le temps. Je faisais du temps partiel et des petits boulots par ici et par là. Je ne travaillais pas à temps plein. Mais pendant qu'on travaille à temps partiel, à l'ONEM, le compteur continue. Un jour à ma grande surprise, je reçois une lettre d'avertissement que j'allais être exclue par l'article 80 pour chômage de longue durée. Mon premier réflexe fut de me dire mais l'ONEM se trompe. Je ne suis pas chômeur car cela faisait des mois que je ne touchais pas un centime mais toutes les journées où je faisais du temps partiel, j'étais comptabilisé comme chômeur. [...] C'est scandaleux d'autant plus que parallèlement, on favorise ... on pousse les temps partiels. " Pour plus d'informations sur cette particularité de cette loi voir : <http://ww.rva.be/home/menuFR/htm>. C'est le site de l'ONEM. Ensuite, il faut aller sur emploi puis sur activation du comportement et finalement qui peut être convoqué ?

<sup>421</sup>St. Châ. Chô 1 : "Le jour où l'ONEM m'a viré, cela m'a donné une motivation supplémentaire pour militer pour la défense des chômeurs. Quand je me suis rendu compte de toute l'absurdité de ce système, j'ai été d'autant plus motivé pour lutter contre cela."

<sup>422</sup>St.Châ.Chô 1 : "Je me suis toujours senti concerné par les problèmes de société ... par ce qui arrivait aux autres. Je me suis toujours intéressé à la problématique des inégalités sociales."

St. Cha. Chô 2: Agé de 29 ans, célibataire, elle a travaillé essentiellement pour des ASBL. Elle cherche à allier ses aspirations politiques de gauche et le travail<sup>423</sup>. Lors de la création de la plate-forme, elle était au chômage. Elle avait déjà participé à d'autres plates-formes du même genre comme par exemple la plate-forme "minimex"<sup>424</sup>. Si le chômage ne lui pèse pas énormément car il lui donne du temps pour lire et faire d'autres activités, elle préfère tout de même travailler. C'est l'aspect financier qui pèse le plus dans le chômage. Elle s'est fortement impliquée dans le groupe local de Liège. Elle est fortement démoralisée par la défaite de la lutte.

St. Cha. Chô 3: Agée de 33 ans, mariée avec un enfant, elle a travaillé comme assistante sociale dans un CPAS. Elle a été licenciée, selon elle, pour des motifs politiques<sup>425</sup>. Elle se positionne politiquement comme étant clairement à gauche<sup>426</sup>. Cela ne faisait pas longtemps qu'elle était au chômage quand elle a adhéré à la plate-forme.

St. Cha. Chô 4: Quand la plate-forme s'est créée, elle venait de finir son stage d'attente. Elle avait fait des études d'institutrice maternelle. Depuis son adolescence, étant issue d'une famille de gauche, elle s'intéresse à la politique et à la problématique du chômage. Son père avait milité au P.C. durant sa jeunesse. Ainsi, elle considère comme assez naturel son engagement à la plate-forme<sup>427</sup>.

St. Cha. Chô 5: Agé de 35 ans, marié avec un enfant, acteur de théâtre, il était au chômage depuis deux mois quand il prit connaissance, lors d'une manifestation, de la plate-forme. Il m'a expliqué que son métier n'étant pas stable, le chômage lui apporte une certaine sécurité avec un revenu fixe. Malgré cela, il considère que son statut est précaire<sup>428</sup>. Ayant peur pour son statut, il s'est tourné vers la plate-forme<sup>429</sup>. De plus, son père lui parlait souvent de la grève à laquelle il avait participé. Il insiste sur tout ce que lui apporté la plate-forme. Il considère y avoir appris beaucoup.

---

<sup>423</sup>St.Cha.Chô 2 : "Je n'ai pas encore l'occasion d'avoir un travail stable. Je travaille essentiellement dans des ASBL. J'ai travaillé un temps pour le monde marchand. Une très mauvaise expérience. Il faut bien gagner sa croûte. Mais bon ... Je préfère travailler tout en combinant mes idéaux politiques. Je suis politiquement de gauche. "

<sup>424</sup>St.Cha.Chô 2 : "J'avais déjà milité avant. Ayant participé à la plate-forme sur les "minimexés", j'ai pu m'intégrer assez facilement. Le fonctionnement était assez semblable."

<sup>425</sup>St.Cha.Chô 3 : "J'ai été licenciée de mon CPAS car j'ouvrais trop ma gueule. Tu sais si j'ai voulu faire assistante sociale, c'est pour aider les gens. Ce n'est pas pour être un contrôleur ... pour participer à un organe d'encadrement de l'Etat. J'ai déjà eu des accrochages avec mon chef pour des dossiers. Mais là, on m'a fait comprendre que j'outrepassais ma fonction. Mais ça ... ce n'est que du beau verbiage pour cacher que c'est pour des raisons politiques que j'ai été mise dehors."

<sup>426</sup>St.Cha.Chô 3 : "Moi, je n'ai pas peur d'afficher mes positions politiques même au boulot. Je suis à gauche ... la vraie ... pas celle du P.S. et de sa clique. J'ai milité un temps chez ECOLO. Mais, j'ai été déçu. Finalement, je préfère les milieux associatifs. [...] Etant de gauche, c'est tout naturellement, que j'ai participé à la plate-forme. [...] J'avais déjà participé à la plate-forme sur les minimexés."

<sup>427</sup>St.Cha.Chô 4 : "Ce qui m'a amené à militer pour les chômeurs ? Je viens d'une famille de gauche. Mon père a milité au P.C. Ma mère a aussi une fibre de gauche. Ainsi, j'ai été élevé avec des valeurs de solidarité, d'égalité ... de défense des pauvres, des démunis, des travailleurs, ... Durant mon adolescence, j'ai commencé à m'intéresser plus sérieusement à la politique et à l'actualité [...] Ainsi, assez naturellement face une loi aussi injuste, j'ai voulu participer à la plate-forme. En plus, j'aimais l'optique fédératrice de la plate-forme. Cela fait bien longtemps que la gauche est désunie."

<sup>428</sup>St.Cha.Chô 5 : "Je suis tout même content d'avoir ce statut d'artiste au chômage car contrairement à un salarié classique, je n'ai pas du boulot régulièrement. Quand j'arrive à trouver un rôle, ça va. Mais sinon, je peux galérer des mois sans rien avoir. Alors là, je suis bien content d'avoir le chômage. Mais ce n'est vraiment pas beaucoup. Je ne comprends pas qu'on puisse dire que les chômeurs profitent. Comment avec si peu, on peut profiter. ... Finalement, je me considère comme un travailleur précaire. "

<sup>429</sup>St.Cha.Chô 5 : "Au début, je ne comprenais pas bien ce qui se passait ... ce que c'était le plan d'accompagnement. Je reconnais qu'à la base, je n'étais pas très politisé. J'avais peur pour mon chômage car sans le chômage, je pouvais dire adieu au théâtre. Donc, j'ai voulu me bouger pour me défendre. Mon père, un ouvrier, m'avait toujours expliqué que si je voulais quelque chose, il fallait se battre car personne n'allait te le donner. Il aimait me parler de la fameuse grève où il avait participé pour une augmentation collective."

### 3) Chômeurs non militants

No.Milit 1 : 29 ans, marié avec deux enfants, il a travaillé plusieurs années comme professeur d'histoire. Il a un fort attachement à sa profession. Son chômage est essentiellement vécu comme un manque d'activité, d'identité et de sens. Il ne croit plus en la lutte sociale. Il a participé à des grèves d'enseignants qu'il estime sans succès. Il associe le chômage avec un parcours où on est en concurrence avec les autres. Le sentiment d'être une marchandise est réactivé à chaque démarche effectuée pour retrouver un emploi<sup>430</sup>. Il m'a expliqué les difficultés financières engendrées par le chômage<sup>431</sup>.

No.Milit 2 : 28 ans, célibataire, ancienne journaliste, elle m'a exprimé l'amour du métier et le désarroi qu'elle a connu quand elle s'est retrouvée sans-emploi<sup>432</sup>. Elle associe le chômage aux difficultés financières<sup>433</sup> et à l'ennui. Il provoque une désorganisation du temps quotidien car c'est le travail qui définit le temps libre et lui donne de la valeur<sup>434</sup>. De plus, à l'ennui que provoque chez elle le chômage, se conjugue le sentiment d'inutilité. Avec le chômage, un sentiment nouveau s'est installé : un vide existentiel. Elle m'explique avoir réalisé avec le chômage que la ville est organisée pour le travail<sup>435</sup>. La désorganisation du temps provoque l'ennui et en même temps l'incapacité d'utiliser ce temps disponible pour entreprendre des activités organisées<sup>436</sup>. Elle se plaint aussi de son contrôleur de l'ONEM<sup>437</sup>.

No.Milit 3 : 34 ans, marié, ancien réparateur de voitures, il m'a exprimé un fort sentiment de vide créé par le chômage<sup>438</sup> et renforcé par les difficultés financières que cette situation engendre<sup>439</sup>. Cela va faire trois mois

---

<sup>430</sup>No.Milit 1 : "Le chômage, c'est je sauve ma peau en me vendant mieux que les autres. La concurrence est inscrite partout dans notre parcours. La logique de marchandise se transpose aussi dans les rapports sociaux et administratifs. Le chômeur doit se vendre face à l'ONEM, au FOREM, aux agences d'intérim et face aux employeurs. Cette logique de devoir se vendre tout le temps, ne pousse pas à penser au groupe."

<sup>431</sup>No.Milit 1 : "On parle souvent du chômeur-profiteur. Premièrement, je ne demande pas mieux que de travailler. Deuxièmement, ce n'est pas avec nos faibles allocations qu'on peut être un profiteur. J'ai dû réorganiser ma manière de vivre."

<sup>432</sup>No.Milit 2 : "Sur le coup, quand je me suis retrouvée sans travail, j'ai eu l'impression d'être nu. Le lendemain, je me suis demandé ce que j'allais faire. J'aimais beaucoup mon travail. Je l'aime toujours d'ailleurs. J'ai de la rancœur de ne plus pouvoir l'exercer car je le faisais bien. Mais on m'a expliqué que je ne convenais plus. C'est des foutaises. La semaine précédant mon licenciement, mon chef me félicitait pour mon article. [...] Je me sens perdue ... comme si j'avais perdu quelqu'un."

<sup>433</sup>No.Milit 2 : "Avec le chômage, j'ai perdu quasi la moitié de mon revenu mais j'avais encore une série de choses à payer. C'est la galère. Je touche moins mais la facture, elle ne baisse pas ! Pendant trois ans, j'ai ramé ... pour essayer d'établir un budget équilibré. Les fins de mois, c'est ce qu'il y a de plus dur."

<sup>434</sup>No.Milit 2 : "Vous savez, beaucoup de gens pensent que le chômage, c'est des vacances. Dans la pratique, c'est tout sauf des vacances. Au début, peut-être car on est mis dehors d'un travail où on a fortement trimé. Alors, au début, on veut profiter de ce temps libre pour s'occuper de soi. Mais très vite quand, entre guillemet, le temps libre devient la norme, ce n'est plus du temps libre. On tourne en rond. On ne sait pas quoi faire. Le chômage, c'est long. Je m'ennuie à ne rien faire. Je me sens inutile. [...] Quelles que soient les occupations, elles sont vécues comme dépourvues de sens et consistent plus à passer le temps, à attendre la fin de la journée, sans avoir l'impression de la vivre."

<sup>435</sup>No.Milit 2 : "Parce qu'on est alors face à la ville, mais que la ville est faite pour le travail. On est libre de voir les gens mais les gens travaillent. J'ai l'impression que le regard du travailleur me traverse et que je n'existe plus. Je n'en n'avais pas conscience quand je travaillais. A ce moment, tant de choses me paraissaient banales."

<sup>436</sup>No.Milit 2 : " Les journées paraissent longues et en même temps, j'ai l'impression de n'avoir le temps de rien faire. C'est paradoxal mais c'est vrai. Quand je travaillais, je trouvais le temps de faire du sport. Maintenant, j'avoue que je ne fais plus grand-chose. J'ai l'impression de devenir un jeune vieux."

<sup>437</sup>No.Milit 2 : "J'ai l'impression d'être toujours coupable aux yeux des autres. Qu'est ce qu'ils croient ? ... Que je m'amuse au chômage ? On s'ennuie au chômage. Je voudrais bien retrouver un boulot. Car je pourrais enfin sortir de cette vie. Je cherche mais ce n'est jamais bien pour mon contrôleur. A chaque fois, j'ai l'impression de passer devant un interrogatoire de la police."

<sup>438</sup>No.Milit 3 : "Comment je ressens le chômage ? C'est affreux. Je tourne à vide. Je n'ose pas sortir de peur d'être pris pour un fainéant. Je me sens inutile."

qu'il est au chômage. L'humiliation est réactivée fortement à chaque démarche infructueuse. Son sentiment d'injustice le conduit à attribuer à la chance et au piston des vertus magiques<sup>440</sup>. Il insiste fréquemment et avec énormément d'émotion sur le fait que c'est essentiellement la chance qui apporte un travail. La recherche d'un travail devient pour lui une situation subie sur laquelle il n'exerce aucun contrôle<sup>441</sup>. Pour échapper à sa culpabilisation de ne pas trouver un travail, il invoque la malchance et rejette le groupe, symbole de cet échec<sup>442</sup>.

No.Milit 4 : 37 ans, veuve avec deux enfants, ancienne institutrice, elle culpabilise d'être au chômage, surtout face à ses enfants<sup>443</sup>. Estimant avoir bien exercé son métier (comme le prouve à ses yeux le fait qu'elle a été employée dans la même école pendant quinze ans), elle exprime à la fois de l'incrédulité quand elle a appris son licenciement<sup>444</sup> et sa surprise devant les difficultés inattendues rencontrées pour retrouver un emploi. Elle m'explique que la réduction de revenus provoquée par la perte de son travail est particulièrement pénible à vivre<sup>445</sup>.

No.Milit 5 : 53 ans, marié avec un enfant, ancien ouvrier à la Fabrique Nationale, il m'a exprimé longuement le sentiment de solitude créé par le chômage<sup>446</sup>. Il m'a expliqué qu'en même temps qu'on perd le travail, on perd progressivement l'occasion de rencontres et d'échanges. Même si le voisinage et des relations antérieurement établies fournissent des occasions de rencontres, l'humiliation d'être pris pour un fainéant inhibe l'envie d'aller vers les autres<sup>447</sup>. On ressent également chez lui une crise de statut et une forte identification au travail<sup>448</sup>. Il critique le mépris et la suffisance des employés de l'ONEM<sup>449</sup>.

---

<sup>439</sup>No.Milit 3: "J'avais un peu d'argent de côté. Mais très vite, cette réserve a maigri. C'est obligé ... Vous comprenez ... ma femme et mes enfants ... il faut bien que je les nourrisse. Et ça coûte car ça mange beaucoup ces petits machins là. J'essaie de ne pas trop priver les gosses. Car ils n'en peuvent rien. Encore heureux que ma femme travaille un peu. Mais vous savez un mi-temps, cela ne rapporte pas grand-chose. Mais le pire, c'est les banquiers. Eux, ils bouffent de l'argent."

<sup>440</sup>No.Milit 2 : "Je me lève à 6h30 du matin. La place, elle ouvre à 8h30. J'arrive là-bas et il y a déjà vingt personnes. Je passe le test. Et puis, j'attends. Je croise les doigts et je me dis : "Cette fois, j'ai de la chance. Je vais l'avoir ce boulot". Le patron arrive et en prend au hasard. Comme d'habitude, je n'ai pas de chance et c'est un autre qui a le boulot. On était trente en tout. J'aurais mieux fait de ne pas venir. ... Un sur trente ... c'est mince comme chance. Je n'ai jamais eu de chance. Et puis, moi, je ne connais personne. Je suis pas un pistonné."

<sup>441</sup>No.Milit 3: "Je suis allé tellement de fois me présenter sans aucun résultat que j'en arrive à croire que cela ne dépend pas de moi. Je suis un bon élément. Je travaille bien. On ne s'est jamais plaint de mon travail. Mais cela ne suffit pas pour trouver un boulot. La chance, c'est important."

<sup>442</sup>No.Milit 3: "J'ai honte de ne pas trouver du travail mais ce ne pas de ma faute. Je n'ai pas de chance [...] J'ai honte de ma situation. C'est de la faute aux autres chômeurs. Ils me prote la poisses. Ils me donnent mauvaise réputation."

<sup>443</sup>No.Milit 4 : "Comment je me sens ? Je me sens mal et inutile. Des fois, face à mes enfants, je culpabilise de ne pas travailler. Quelle image, je peux leur donner? Et puis la vie ça coûte. [...] Et puis, mon métier, c'est ma vie."

<sup>444</sup>No.Milit 4: "Ca été une très grande surprise, absolument totale. J'ai très mal vécu cette épreuve. C'est comme si le ciel me tombait dessus. Oh tout cela me rappelle mes petits bouts [...] Je ne comprend pas. Je bossais bien. Les enfants m'aimaient bien. Pourquoi moi ?"

<sup>445</sup>No.Milit 4: "Il n'y a rien de gratuit ! On n'a pas de marge de manœuvre... Et puis, vous savez quand on n'a pas beaucoup d'argent, les choses à la longue coûtent plus chères. Quand on achète en gros, cela revient moins cher à la pièce mais ce n'est pas avec mes allocations que je vais pouvoir acheter en gros."

<sup>446</sup>No.Milit 5: "Dans le temps, j'avais des camarades. On allait au foot ensemble. On allait boire un verre ensemble. On allait ... Maintenant, je me sens vide ... Je préfère rester seul [...] On s'aigrit avec le temps. Je ne suis plus comme dans le temps. Dans le temps, j'aimais encore bien blaguer. He bien, maintenant, c'est fini."

<sup>447</sup>No.Milit 5 : "J'ai toujours peur d'être pris pour un fainéant, parce que les chômeurs n'ont pas d'amis, il faut reconnaître. Parce que d'après certaines réflexions, même dans ma famille, le chômeur, c'est un fainéant et pourtant, on cavale pour pouvoir travailler."

<sup>448</sup>No.Milit 5: "Je n'ai jamais pensé à autre chose qu'au travail [...] C'est pas normal, je ne peux pas m'y faire [...] On ne se sent plus un homme."

No.Milit 6 : 24 ans, célibataire, ancienne ouvrière, elle m'explique d'emblée qu'elle regrette le temps passé au travail. Le travail, plus qu'une source de revenus, c'est surtout "un lieu de relations et de camaraderie"<sup>450</sup>. Depuis, elle se sent seule. Elle regrette également sa fonction de déléguée syndicale. Elle m'expliqua que cette solitude ne facilite pas le militantisme<sup>451</sup>. De prime à bord, elle n'envisageait pas la lutte syndicale et le chômage. Elle a été étonnée quand je lui appris qu'il existait des groupes Travailleurs Sans-emploi.

No.Milit 7 : 39 ans, marié avec trois enfants, ancien ingénieur, il se caractérise comme une personne recherchant activement du travail. Il s'est fixé une discipline similaire à celle datant de l'époque où il travaillait. Il m'explique que le nombre d'heures qu'il consacre à rechercher un emploi (dépouiller les journaux, du site de l'ONEM et des agences Intérim, construction de dossiers et de CV, se former, ...) est équivalent au temps qu'il consacrait à son travail de cadre<sup>452</sup>. Il reconnaît que pour surmonter l'expérience éprouvante du chômage, il tend à tout faire pour se convaincre qu'il est encore un travailleur<sup>453</sup>. Cela lui permet aussi de se démarquer des autres chômeurs<sup>454</sup>. La passivité est quelque chose de très négatif. A ses yeux, la carrière professionnelle reste tout de même le véritable accomplissement de soi.

No.Milit 8 : 20 ans, célibataire, il n'a pas encore trouvé un travail. Après être sorti du technique, il s'est mis à chercher un emploi. Il en avait marre de l'école. Il voulait pouvoir gagner sa vie et être indépendant. Pour lui, c'est ce que le travail apporte<sup>455</sup>. Plus le temps avance, plus la recherche lui pèse. Sans être encore défaitiste, il commence à intérioriser l'idée que le travail ce n'est pas pour lui. Il se plaint aussi que les structures

---

<sup>449</sup>No.Milit 5 : "J'ai travaillé pendant vingt ans et c'est un petit jeune frais émoulu de l'école qui va m'apprendre comment chercher du travail. En plus, le petit gars, il est arrogant. C'est sans doute son premier job et il vient m'expliquer comment chercher un travail."

<sup>450</sup>No.Milit 6 : "Quand je travaillais, j'avais des camarades. On allait souvent boire un verre ensemble. Oh... Ce n'est pas facile tous les jours dans un monde d'homme quand on est femme. Il a fallu que je gagne leur respect. Pour cela, j'ai dû trimer plus qu'un homme. Mais, à la fin, j'avais leur respect. Comme j'étais leur déléguée syndicale, il venait me voir quand ils avaient un problème. J'aimais bien ce contact avec le gens. Le travail n'est pas qu'une source de revenus. C'est un lieu de relation humaine et de camaraderie. Le chômage par contre, c'est la solitude."

<sup>451</sup>No.Milit 6 : "Militer, vous savez ce n'est pas facile. C'est encore plus difficile quand on est chômeur que lors qu'on est en entreprise. Là, on est porté par tout un cadre syndical présent. Quand j'étais déléguée, il y avait toute une vie avec les collègues et avec le syndicat. Je me sentais être quelqu'un. [...] Au chômage, on est tout seul. Contrairement à l'usine, entre chômeurs, on se côtoie moins. Il n'y pas cette camaraderie qui peut naître du fait de travailler ensemble et d'être sur le même lieu de travail."

<sup>452</sup>No.Milit 7 : "On ne le croirait pas mais je suis débordé, encore plus que quand je travaillais réellement. La recherche d'emploi, cela prend du temps et beaucoup de moyens. J'essaie aussi de mettre à profit ce temps mort pour acquérir plus de compétence. Je ne veux pas perdre le rythme du travail. Car, avec le temps, on perd de la discipline et quand je retravaillerai, j'en aurai besoin."

<sup>453</sup>No.Milit 7 : "Il y des jours où je me lève en doutant de moi. Je me dis que je suis un bon à rien ... un fainéant. Si je n'ai pas trouvé un boulot, c'est de ma faute. Je ne cherche pas vraiment. Dans ces moments, je me sens vraiment mal. Puis, pour me rassurer, je regarde mon agenda. Je vois tout ce que j'ai accompli. Je peux encore être productif. Rechercher du boulot, c'est quasi un travail."

<sup>454</sup>No.Milit 7 : "Moi, je ne suis pas comme les autres chômeurs. Je cherche vraiment du travail. Je ne suis pas un fainéant. Si je suis au chômage, ce n'est pas de ma faute. Je ne profite pas."

<sup>455</sup>No.Milit 8 : "L'école ... J'en avais ras-le-bol. Je voulais en sortir le plus tôt possible pour pouvoir gagner ma vie. Je veux être indépendant. Pour ça, il faut travailler. Donc, j'ai cherché du travail. Et j'étais loin d'imaginer ce que cela représente de rechercher du travail. "

d'accompagnement ne l'aident pas vraiment<sup>456</sup>. Comme activité de substitution, il donne des coups de main à la famille<sup>457</sup>.

N.Milit.9 : 34 ans, célibataire, ancien ébéniste, il reste fort attaché à son travail. Il vit mal sa nouvelle situation de chômeur. Il exprima de nombreuses fois durant l'entretien un douloureux sentiment de fatalité, d'ennui et d'inutilité<sup>458</sup>. Il accepta assez facilement que je l'interroge. Il parlait spontanément, sans que je n'ai besoin de le relancer. Je devais de temps en temps le recadrer car il aimait parler de l'époque où il travaillait. Dans ces moments-là, il me parlait en détail de son travail. Néanmoins, il est plutôt pessimiste sur ses chances de retrouver un travail. Il a l'impression que la recherche ne sert plus à rien<sup>459</sup>. Il m'exprima longuement son sentiment de solitude<sup>460</sup>. De plus, il insiste sur le fait que les difficultés financières engendrées par le chômage isolent<sup>461</sup>.

N.Milit.10 : 40 ans, célibataire, ancienne comptable, elle m'a expliqué avoir appris les démarches à effectuer au cours des mois de chômage; elle connaît désormais les moyens de présenter son dossier, de décoder les offres d'emploi. Elle conçoit presque la recherche d'un emploi comme un métier<sup>462</sup>. Néanmoins, le chômage ne remplace pas le travail qui représente, à ses yeux, le véritable accomplissement de soi. Elle distingue le vrai travail du reste<sup>463</sup>. Ses connaissances en économie l'aident à vivre sa situation de chômage, à déculpabiliser<sup>464</sup>. Elle trouve dans cette connaissance une manière de mieux appréhender sa situation. Elle

---

<sup>456</sup>No.Milit 8 : "J'ai cherché des formations pour m'en sortir. Seulement, quand je demande une formation, on dit qu'on ne me prend pas, sans me donner une raison. Et quand je demande un travail, on ne me prend pas car je ne suis pas assez formée. Résultat, leur système ne sert à rien."

<sup>457</sup>No.Milit 8 : "Tu sais. Il faut bien que je m'occupe. Sinon, au bout d'un temps, on pète une case. Alors pour m'occuper, je vais aider des membres de la famille. Par exemple, pour le moment, je suis en train de refaire la palissade de mon cousin. Cela me passe le temps. Cela me permet aussi de garder la main."

<sup>458</sup>No.Milit 9 : "Le chômage, c'est le tombeau, le vide. C'est pas normal d'être comment ça. Le travail, ce n'est pas facile tous les jours mais au moins, la vie a un sens, un rythme. On est quelqu'un. [...] On n'est pas fait pour le chômage. C'est normal de travailler. [...] Vraiment, je ne peux pas m'y faire. On ne sent plus un homme."

<sup>459</sup>No.Milit 9 : "Des fois, je me dis à quoi cela sert de se remuer autant pour chercher un travail. Dans ces moments-là, je me dis que je ne suis plus bon à rien. De toute façon, je suis inutile."

<sup>460</sup>No.Milit 9 : "Au travail, on côtoie une série de gens. Mais au chômage, on n'a moins l'occasion de rencontrer des gens. Ah vous me direz qu'il y a les sorties. Mais pour sortir, il faut de l'argent et au chômage, on n'en a pas beaucoup. [...] Avant, j'aimais rencontrer de nouvelles personnes. Maintenant, c'est dur. La première chose qu'on demande quand on rencontre une nouvelle personne, c'est : Qu'est que vous faites dans la vie ? Cela ne se fait pas de dire "chômeur". On te dévisage."

<sup>461</sup>No.Milit 9 : "Au chômage, on n'est pas libre. Beaucoup parlent sur le chômage, parle sans savoir ... A commencer par nos politiciens. Il faudrait voir comment les chômeurs vivent, suivre dans sa vie quotidienne pour comprendre. Ils comprendraient assez vite qu'avec nos allocations, on ne va pas loin."

<sup>462</sup>No.Milit 10 : "Vous savez rechercher un travail, c'est plus difficile qu'on ne le pense. C'est tout un métier. Au début, je m'échinai dans tous les sens. Surtout qu'avec leur contrôle, on a intérêt à montrer qu'on cherche. Mais avec le temps, c'est comme avec tout, on apprend à mieux rationaliser son travail pour en faire plus avec moins. Maintenant, je produis un dossier pour l'ONEM aussi valable qu'avant avec moins de temps. De temps en temps, je trouve un petit boulot par ici par là. Mais j'ai aussi appris qu'un vrai boulot, ce n'est plus pour moi."

<sup>463</sup>No.Milit 10 : "Vous savez, j'ai fait des études. Je mérite mieux que ces petits boulots que je suis contraint à effectuer. Il faut bien gagner sa croûte. Et puis, travailler, c'est toujours mieux que le chômage. Mais bon, même si on dit qu'il n'y a pas de sous-métier ... tout doit bien être fait mais bon tous les métiers ne se valent pas. Mais après tant de temps, j'ai perdu l'espoir retrouver un vrai boulot."

<sup>464</sup>No.Milit 10 : "Je n'estime malheureusement pas déshonorant de tomber au chômage. Ce n'est pas ma faute si l'économie va mal et qu'il y a si peu d'emploi. Je suis victime d'un concours de circonstances, auquel je ne peux personnellement pas influencer. Au début, j'allais de déception en déception. Oui, je me sens coupable de ne pas travailler. Je touche de l'argent avec le chômage sans vraiment être utile. Mais j'arrive à ne plus trop culpabiliser. Vous savez la croissance est bien trop faible pour que cela ait un véritable impact sur le taux de chômage. Et puis, il faut bien que je vive. Donc, il est normal que je touche quelque chose. Et puis, cela me permet de consommer un peu, ce qui fait tout même tourner un peu l'économie. [...] Et puis, normalement, on devrait bientôt sortir de la crise. Et là, ça ira mieux."

m'explique aussi que, parallèlement à la durée du chômage, le réseau de relations s'amointrit progressivement<sup>465</sup>.

## B) Les observations

Il ne s'agit pas ici de la retranscription de mon journal de terrain ce qui serait long et fastidieux pour le lecteur mais plutôt de faire un compte rendu synthétique des diverses informations récoltées par ce biais afin de livrer les fondations de l'élaboration de ce mémoire. J'ai eu l'occasion de faire deux types d'observations. Le premier, et le plus conséquent, est la participation à des réunions s'étalant de décembre 2006 à fin juillet 2007. Comme je l'ai expliqué dans mon introduction méthodologie, j'ai essentiellement participé, pour des raisons pratiques, à des réunions à la C.S.C. et à la F.G.T.B. Il m'était impossible de le faire pour "Chômeur Actif" et Chômeur, pas chien !" vu que ces collectifs n'existaient plus durant ma période d'investigation. En ce qui concerne "Stop Chasse aux chômeurs", j'ai pu participer à quelques réunions mais à un rythme moins soutenu qu'au syndicat, car leur taux d'activité est très bas à l'heure actuelle. Après la campagne contre le plan du Ministre Vandebroucke, l'activité de la plate-forme est retombée. Au mois de février, la plate-forme a organisé la relance du travail. Le deuxième type concerne les moments que j'ai pu passer en compagnie de chômeurs militants, ce qui me permit, d'une part, de mettre en relief certaines informations reçues dans mes entretiens et de mieux cerner la vie de cette catégorie de personnes. Mes observations ainsi que mes entretiens m'ont fourni une série de réflexions qui ont été enrichies par des sources écrites et surtout par la littérature scientifique.

### 1) Les réunions syndicales

Toutes les deux semaines, dans les syndicats, se réunissent les TSE. A côté de cela, il y a des réunions de groupes de travail planchant sur des questions spécifiques décidées aux réunions des TSE (formant l'assemblée souveraine). Durant ma période d'investigation, à la F.G.T.B., il y a eu un groupe de travail sur les difficultés de recherche d'un emploi dans le cadre du plan de contrôle disponibilité du plan du Ministre Vandebroucke, un autre sur le coût du logement et un sur le coût du transport tandis qu'à la C.S.C, il y a eu un groupe de travail sur question du coût au logement et de l'énergie et un autre sur le coût du transport. J'ai participé à toutes ces réunions. J'ai également observé, à partir des TSE, à toute la construction de la mobilisation sur le coût du transport. Elle a débuté par des pétitions pour finalement déboucher sur la manifestation du 24 avril 2004. De 9h30 à 12h place St-Lambert, elle a commencé par une récolte de signatures pour la pétition. De 12h à 14h, une série de témoignages de personnes à faibles revenus, usagers des TEC sont évoqués devant des représentants des quatre groupes du parlement Wallon. Ensuite, est organisée une table ronde d'experts en mobilité : Pierre Lannoy de l'ULB, Jean-François Ramquet (président de la Société Régionale Wallonne des Transports), Claudy Vickévorst (permanent de la CGSP), Jean Luc Dossin (éco-conseiller du R.I.S.E "Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement"), Fernand Antonioli (membre du R.I.S.E), Emmanuelle Haegeman (membre de la rédaction de la revue "Politique").

---

<sup>465</sup>No.Milit 10: "Petit à petit, j'ai moins eu envie de communiquer, moins envie de parler ... Avant, j'étais plutôt bavarde. Mais là, je n'en me sens plus l'envie. Ce n'est pas une dépression. C'est plutôt une ... lassitude. D'abord, je me suis dit : le chômage, c'est temporaire. Je préfère attendre de retrouver un vrai travail avant d'inviter des amis. Puis, le temps passe et on s'habitue à ne pas voir les autres."

Le fonctionnement et l'ambiance de ces réunions ainsi que les comportements individuels dans ses réunions, sont très similaires dans les deux syndicats. On peut constater que le groupe TSE de la C.S.C. de Liège est moins formalisé sur le plan de la structure de réunion que celui F.G.T.B. Chez ce dernier, l'ordre du jour est toujours agencé de la même manière :

- 1) Actualité et compte rendu des différentes activités du groupe.
- 2) Préparation des prochaines activités.
- 2) Point de formation avec débat.

A la C.S.C., au contraire, la structure de l'ordre du jour est fort variable d'une réunion à l'autre. En général, on retrouve souvent un point d'actualité mais pas toujours. Cette différence semblerait plus liée à l'animateur qu'au fonctionnement du syndicat. Pour chaque réunion, une personne est chargée de faire un procès verbal de la réunion (contenant uniquement les décisions).

Cette différence se note aussi au sein des groupes de travail. Systématiquement à la F.G.T.B, toutes les réunions des groupes de travail auxquelles j'ai assisté démarrent par un rappel de ce qui a été dit à la précédente. Cette évocation est faite par l'animateur des TSE ou le président. Ensuite, on fait un tour table à ce propos. Après, le président ou l'animateur expose l'ordre du jour. Chaque point commence par la présentation du sujet par la personne qui s'est chargée de le présenter. Ensuite, il y a un tour de table à ce sujet. S'il y a encore des choses à dire, le président ou l'animateur coordonne l'intervention en notant les personnes sur une feuille de papier au moment où elle lève le doigt. Chaque point se termine par une conclusion et un vote, si nécessaire. Chaque point se fait de la même manière. A la C.S.C., les choses se font relativement de la même manière mais pas de façon aussi systématique. Chaque aspect (rappel, tour de table, ...) ne se fait pas toujours.

Dans les deux syndicats, on retrouve un fort attachement à la démocratie<sup>466</sup>. C'est un trait important de la culture des deux syndicats. La démocratie est à la fois un élément intégrateur, mobilisateur, de légitimation et créateur de pratique comportementale. Dans ces deux organisations, un rattachement à la notion de démocratie se retrouve autant dans les aspects les plus banals et les éléments les moins perceptibles de la vie (comme par exemple la manière de prendre la parole en réunion) de ses organisations que dans les éléments plus éclatants (comme par exemple l'argumentaire pour faire avancer une position, l'attachement aux votes et à la notion de mandats ...).

Tant à la C.S.C. qu'à la F.G.T.B, la démocratie organisationnelle est fortement régie par règles explicites qui sont considérées comme garantes de la démocratie. Une fois qu'une décision a été votée, les membres sont censés s'y plier. Le processus de décision est séquencé. L'assemblée est souveraine mais c'est un petit groupe de volontaires qui est chargé de se pencher sur une question. Si l'assemblée n'arrive pas à un accord sur la proposition de ce groupe de travail, elle relance ce groupe pour reformuler une nouvelle proposition. Il est jugé comme étant normal de reproduire ce mécanisme jusqu'à arriver à un accord. Si cela ne

---

<sup>466</sup>Militant de la CSC : "Quand on a le temps, le système de la C.S.C. est le meilleur système. C'est une vraie démocratie. [...] Quand, on a le temps pour une décision. On peut mobiliser démocratiquement tous les membres de la C.S.C. pour prendre une décision. C'est important. On essaie de le faire au maximum. [...] Mais maintenant, à cause du gouvernement qui ne sait pas planifier ses décisions, on doit tout faire dans l'urgence. Alors, on ne sait pas mobiliser notre belle démocratie."

"Comment s'organise la C.S.C. ? De manière démocratique ... tout naturellement, de manière démocratique. Toute les décisions sont soumises à un vote."

Militant de la FGTB : "Au TSE, c'est la base qui est souveraine. C'est elle qui en dernière instance avalise une position prise pour les TSE de Liège. La démocratie, c'est important."

"La démocratie, c'est important. Chaque décision était discutée au sein de collectif. Il y avait un débat et après, il y avait un vote."

s'avérerait pas possible, c'est considéré par les membres des TSE des syndicats comme entorse regrettable à la démocratie. Sur le plan idéologique, on a donc bien affaire à une démocratie fortement formalisée.

Néanmoins, j'ai pu observer certains éléments entrant en contradiction avec la démocratie. Les travailleurs ont un poids très important dans les décisions syndicales sortant du simple cadre des réunions des TSE locaux. On ressent même au sein des réunions que j'ai pu assister un déficit de reconnaissance des chômeurs. Une série de préjugés contre les chômeurs circulent dans les organisations syndicales. Certains m'ont été rapportés par les membres de ces réunions durant les pauses. J'ai également pu en entendre certains dans les couloirs en discutant avec des membres du syndicat d'autres services (militant ou pas). J'ai essayé essentiellement de porter mon attention sur les réunions des TSE mais j'ai durant mon travail de terrain également porté mon attention ailleurs. On peut constater deux grands types de stéréotypes contre les sans-emploi. Le premier type est vis-à-vis du travail : fainéant, profiteuse, ... Une certaine suspicion variable d'un individu à l'autre circule à l'encontre des chômeurs. Elle n'est pas généralisée mais on peut la ressentir. L'autre type est vis-à-vis de la militance. Le chômeur est, par certains, considéré comme peu actif et combatif.<sup>467</sup>

Synd.SC1, Synd.FGTB1 et d'autres m'ont également expliqué à plusieurs reprises qu'il est plus dur de militer dans les structures syndicales quand on est chômeur car les sans-emploi sont moins bien considérés<sup>468</sup>. Ils m'expliquent qu'ils doivent en faire plus pour avoir le même niveau de reconnaissance et de considération que les militants actifs. J'ai pu constater que dans leur travail de militant, les représentants des chômeurs ont conscience de cela et agissent en fonction<sup>469</sup>.

En plus du manque de reconnaissance, j'ai également pu ressentir durant mes observations que la structuration des syndicats n'avantageait pas vraiment les TSE. Tant à la F.G.T.B. qu'à la C.S.C., les TSE demandent plus de ressources et des aménagements structurels afin de pouvoir mieux faire entendre leur voix et d'assurer leur stabilité et leur pérennité. La pétition en interne du 12 mars 2007 de la commission TSE de la F.G.T.B. de Liège reflète bien cette préoccupation. Elle demande plus de ressources. A certains moments, des

---

<sup>467</sup>Du genre : "Les chômeurs ? Pourquoi se battre pour eux, on ne les voit jamais dans les manifestations. " "Les chômeurs, ils ne se mobilisent jamais. Ils restent confortablement installés devant leur télé au lieu de venir avec nous manifester. " "Ils ne se mobilisent pas" "Ils ne sont pas actifs."

<sup>468</sup>Syn.CSC1 : "Même au sein des syndicats, il y a l'idée que si on cherche, on trouve un boulot. Si on ne trouve pas, c'est qu'on ne cherche pas assez. Ainsi, on part avec un handicap. Il faut donc qu'on prouve, un peu comme les femmes, qu'on est capable"

Synd FGTB 1 : "Un TSE qui parle dans une réunion avec des délégués syndicaux d'entreprises doit en faire plus pour être pris au sérieux. En arrière fond, il y a souvent la suspicion de savoir pourquoi il n'a pas un travail. Si je laisse sous entendre que d'être au chômage cela m'arrange, je perd toute crédibilité. Je peux alors raconter ce que je veux, ils ne te répondront pas. [...] On a à la base moins de crédibilité qu'un délégué d'entreprise qui agit comme un planqué. Car dans ce cas, pour l'organisation, il reste un délégué dans une entreprise."

Militant FGTB : "On n'a que la place qu'on veut bien nous donner dans l'organisation syndicale. L'interprofessionnel n'a de l'importance que dans la mesure où les centrales lui en donnent. Nous, on veut faire ce lien entre les deux. Comme j'ai travaillé avec des sans-emploi, je reste affilié à une centrale. Ainsi, pour la cause des T.S.E, je veux jouer sur cela pour aller dans ma centrale pour porter la parole de la commission et pour créer la solidarité entre les travailleurs actifs et inactifs. Là, j'explique aux travailleurs de la centrale que j'ai été actif afin qu'on ne considère trop vite les chômeurs comme des profiteuses. Ce boulot d'explication que les travailleurs sans-emploi ne sont pas des gens qui ne veulent rien faire est très important tant à l'extérieur qu'au sein des structures syndicales. [...] De plus, il ne faut pas oublier qu'on est dans une relation financière avec les centrales. Ce sont elles qui paient l'interprofessionnelle."

<sup>469</sup>Voici des propos de chômeurs militants à la commission TSE de la F.G.T.B. et de la C.S.C.: " Il faut en tenir compte (de tout cela) quand on intervient. Sachant qu'on a peu d'alliés à cause d'a priori défavorables, il faut bien veiller à être crédible dans son discours et dans ses actes. Il faut sans cesse se justifier." " Si je revendique trop fort, on ne t'écoute. Il faut avec son travail et son sérieux gagner la confiance des autres [...] à la fois sur soi et sur le contenu de ce que je dis. Ce travail se fait sur le long terme. Il se fait graduellement. Si j'agis trop rapidement, on va me rancarder sur le côté. "

membres TSE se découragent des structures syndicales pouvant aller jusqu'à la remise en cause leur implication. A ces moments-là, ils ont le sentiment que les structures ne se soucient pas des chômeurs.

Certains TSE, généralement des anciens et fortement impliqués dans la militance, se plaignent que les structures syndicales écoutent plus facilement les techniciens des services d'étude qu'eux. Leur technicité et le "réalisme" dans leur manière d'aborder le problème mécontentent les militants TSE qui considèrent que la parole du "terrain" qu'ils expriment n'est pas, ou peu, prise en considération et que les positions adoptées sont tièdes.

Les relations que les comités de TSE entretiennent avec le service de paiement du chômage sont loin d'être toujours harmonieuses. Les groupes de sans-emploi expriment, parfois très clairement, leur impression d'être moins bien considérés que les services de chômage syndicaux, à caractère administratif. De plus, dans leurs réflexions sur le recrutement, les TSE déplorent que ces organismes de paiement n'utilisent pas plus leur position pour ramener des gens vers les TSE. Certains considèrent même que les services de paiement avec leur gestion bureaucratique de leur dossier donnent une mauvaise image des syndicats aux chômeurs. Néanmoins, ils reconnaissent le soutien apporté par le fait que les syndicats s'occupent de cette tâche (payer les allocations de chômage). Cela permet notamment à conserver un haut taux d'affiliés. De plus, la situation serait sans doute pire si c'était l'Etat seul qui gérait cela.

J'ai également pu participer à une réunion d'un service d'étude national de la F.G.T.B. et une de la C.S.C. portant toutes deux sur la sécurité sociale. Ici, l'ambiance est très différente de celle des TSE. Tous les participants sont des techniciens des services chômage, de l'ONEM, de la législation du travail et de la sécurité sociale. Les éléments abordés me paraissent être exprimés d'une manière essentiellement abstraite et statistique alors qu'aux TSE, les discours semblent plus partir des réalités, concrètes des chômeurs. En d'autres termes, aux deux réunions des services d'étude, on aborde la réalité de manière essentiellement quantitative tandis qu'aux TSE, cela se fait de manière qualitative. Certains membres des TSE se plaignent de la manière trop technique et déconnectée de la réalité concrète dont ces services entrevoient les choses ainsi que du poids de ces dernières dans les syndicats.

## 2) Les réunions de la plate-forme "Stop Chasse aux chômeurs"

Durant la période de mon observation, les réunions se sont faites de manières sporadiques, contrairement à la régularité de l'agenda des syndicats. Cela est sans doute dû à la situation de la Plate-forme qui est en pleine relance de son activité militante. A Liège, les réunions portaient ainsi principalement sur la structuration et sur le mode d'action. Le groupe local liégeois est majoritairement favorable à renforcer les structures et à plus de formalisme. Il se plaint notamment du poids du "Collectif Solidarité Contre l'Exclusion". Sur la deuxième thématique des discussions, le groupe local liégeois est plus divisé. Certains veulent que la plate-forme axe plus sa stratégie sur le rapport de force et d'autres plus sur la négociation avec les politiques.

A Bruxelles, par contre, les réunions se portaient essentiellement sur l'activité routinière bruxelloise de la plate-forme : la rédaction du journal (ce qui implique des discussions sur l'actualité, sur le plan de contrôle de la disponibilité, sur l'ONEM et le FOREM, analyse des chiffres du chômage ...) et ainsi que l'aide individuelle apportée aux chômeurs dans leur premier entretien avec l'ONEM. Ce soutien reste pour l'instant la principale activité de la section bruxelloise. Malgré son désir d'en faire plus pour les chômeurs, elle ne

s'occupe pas du deuxième et troisième entretien car le contrôlé, pour ces entretiens, ne peut recevoir que l'assistance uniquement d'un accompagnateur syndical ou d'un avocat<sup>470</sup>.

Tant à Bruxelles qu'à Liège, à partir de juin, il y a eu également une réflexion au sujet des élections. La plate-forme considère que le prochain gouvernement va accentuer ses attaques contre les chômeurs et qu'il faut se préparer en fonction.

On peut observer le même attachement pour la démocratie que chez les syndicats. Elle a la même fonction (intégratrice, mobilisatrice, de légitimation et créatrice de pratique comportementale). Néanmoins, la démocratie organisationnelle est plus souple et moins formalisée que celle des syndicats. Même si "Stop chasse aux chômeurs" apporte une certaine importance aux règles organisationnelles et de débat, les membres du collectif considèrent que la démocratie passe tout autant par les règles et les structures, que par les comportements. Ils reconnaissent que des choses se sont faites sans un vote formel au préalable. Néanmoins, cela ne leur pose pas de problème. Par exemple, St.Cha.Chô 1 a été institué, par les faits, porte-parole de la plate-forme. Il n'a été élu que plus tard sans que cela ne soulève aucune protestation. Le texte fondateur a été décidé par un vote institutionnalisé. Par démocratie, tous les adhérents de la plate-forme, lorsqu'ils agissent au nom de cette dernière, doivent s'y tenir. La démocratie de la plate-forme n'impose que les gens se conformant aux décisions s'ils n'agissent pas au nom de cette dernière<sup>471</sup>.

J'ai pu observer que le texte fondateur revêt une grande importance. A de nombreuses reprises, les membres se réfèrent à lui dans leurs comportements militants : dans leurs propositions, dans leur argumentations, dans leurs actions, ... Il balise leur travail.

A Liège, les premières réunions se sont passées de manière assez informelles. Les gens se sont réunis sans qu'un ordre du jour soit préparé. Les personnes présentes désignaient au consensus un président de séance qui se chargeait essentiellement de la gestion de l'ordre de parole. Progressivement, les réunions se sont formalisées pour atteindre le niveau de celle des Bruxellois et des TSE Liégeois de la C.S.C.

### 3) Le quotidien avec un chômeur militant

J'ai réussi à observer le quotidien de cinq chômeurs militants syndicaux. Ayant passé plus de temps d'observation avec les syndicats qu'avec la plate-forme "Stop chasse aux chômeurs", j'ai pu obtenir plus facilement, avec les syndicats, la confiance et l'affinité nécessaire pour pouvoir aller jusqu'à un tel niveau d'intimité. En règle générale, j'utilisais divers prétextes pour justifier ma présence. Par exemple, j'ai proposé de m'occuper d'un enfant. Je suis arrivé le samedi matin à huit heures. Pendant que je me chargeais de sa petite fille âgée de sept ans dans le salon, le chômeur vaquait à ses tâches militantes et à sa recherche d'emploi sur l'ordinateur. Tous en veillant sur la petite, je pouvais l'observer. J'ai également pu étudier les lieux, qui sont eux aussi révélateurs de certaines choses. Il m'est aussi arrivé qu'on me demande mon avis sûr certaines choses telles que des lettres de motivation, dossier de défense face à l'ONEM, ... Je saisis l'opportunité pour pouvoir approcher de plus près mon observation. J'ai également profité d'une aide scolaire que j'ai donnée, à domicile, à un adolescent pour observer également son père (un de ces cinq chômeurs militants). Pour cela,

---

<sup>470</sup>Pour plus d'information voir la partie *L'institution du chômage : Le cas de la Belgique* du Chapitre 2.

<sup>471</sup>Il faut de même noter que de toute manière, elle n'aurait aucun moyen de le faire. Par exemple, la plate-forme n'aurait pas le moyen de contraindre les fractions syndicales ayant adhéré à "Stop Chasse aux chômeurs" à agir d'une certaine manière si elles le font en dehors du cadre de la plate-forme. Cela semble être jugé tout à fait légitime par les membres de la plate-forme. Néanmoins, il faut nuancer cela par le fait qu'il serait impossible pour la plate-forme d'en être autrement.

mon statut d'universitaire m'a été utile. J'ai essayé de tirer de toute une série de situation similaire pour approfondir mon enquête. Tout cela s'est passé durant la deuxième phase de mon travail sur le terrain, celle de la perturbation utilisée (voir la partie *l'Observation du Chapitre 1*).

En règle générale, dans ces cinq cas-ci, le temps accordé à la recherche d'un emploi occupe entre trois ou quatre heures par jour à raison de 16 à 21 heures par semaine. Certains préfèrent ces heures d'une traite tandis que d'autres préfèrent les répartir. Ces personnes-ci sont structurées dans les heures qu'elles consacrent à cette occupation sans que cela soit vraiment vécu comme une activité de substitution. Elles tiennent chacune un agenda dans lequel elles prévoient et notent les temps consacrés à cette tâche. Synd.CSC.3 m'explique que cela n'a pas toujours été ainsi. Elle a commencé à organiser sa recherche dans son agenda après son entrée au TSE de la C.S.C. Ce phénomène se retrouve aussi chez les quatre autres. Ces cinq chômeurs commencent souvent par faire des recherches d'emplois par Internet (via le site du FOREM), par des petites annonces (via des journaux) et/ou en se déplaçant jusqu'au FOREM et/ou les agences intérim. Ensuite, ils commencent d'ordinaire par rédiger des lettres de candidature. Après, fréquemment, ils tentent de prendre contact par téléphone ou par internet. La plupart du temps, ils impriment, immédiatement, tout pour le dossier qu'ils doivent constituer pour le contrôle de l'ONEM.

Ceux qui en ont la possibilité, préfèrent effectuer ces opérations via l'informatique. Deux vont quasi tous les jours dans une agence intérim. Selon Synd.FGTB.3, cela augmenterait la chance d'être engagé car les agences s'occuperaient plus de son cas notamment parce que cela montrerait son grand désir de travailler.

Ils s'occupent également assez souvent de leur dossier. Les personnes que j'ai observées appréhendent toutes leurs convocations à l'ONEM même si jusqu'à présent, seul, un a eu un problème. Il a perdu un mois de chômage d'une manière qu'il juge arbitraire. Grâce à ce qu'il a appris par son militantisme, il a eu la bonne idée d'aller tout de suite voir le CPAS afin de toucher tout de même quelque chose.

Tous les cinq rangent leur dossier dans une farde bien organisée (une partie pour le(s) C.V., une autre pour les lettres de candidature, une pour les réponses des employeurs, ...). Tous les cinq sont attentifs à pouvoir prouver tout ce qu'ils font.

A côté de cela, ils doivent se charger de toute une série d'autres choses : le ménage, les courses, s'occuper de leur(s) enfant(s), ... Le militantisme est pour eux soit un loisir soit une activité considérée comme importante et valorisante. Le temps consacré à cette tâche est très variable entre ces cinq personnes. Trois prévoient, via leur agenda, le temps qu'ils vont consacrer à cette activité. Le travail militant que j'ai pu observer est : préparation de banderole, de tract et d'interventions pour les réunions, collecte de signatures et lecture de journaux et dossier sur la sécurité sociale, les transports et le chômage. Tout cela (recherche de travail, militantisme, ménages, courses, ...) prend beaucoup de temps.

## Table des matières

<i>Introduction générale</i> .....	2
<i>Chapitre 1 : Cadre Méthodologique</i> .....	3
A) Introduction.....	3
B) Cadre théorique.....	4
1) Le niveau micro-social : Les individus.....	4
2) Le niveau méso-social : Les organisations.....	6
3) Le niveau macro-social : L'environnement.....	7
4) Perspective Dynamique.....	9
C) Un cadre méthodologique.....	9
1) L'entretien.....	9
2) L'observation.....	12
3) Une approche documentaliste (inspirée des sciences historiques).....	14
<i>Chapitre 2 : Le chômage comme catégorie sociale</i> .....	16
A) Introduction.....	16
B) L'institution du chômage : Le cas de la Belgique.....	17
C) Situation actuelle : Le Travail et le Chômage.....	26
D) Le chômage : une expérience potentielle éprouvante.....	28
E) Différentes manières de vivre le chômage.....	33
F) Les revendications : Expression de ce qui est ressenti comme un intérêt.....	36
<i>Chapitre 3 : Les obstacles et les opportunités d'un mouvement social lié à la problématique du chômage</i> .....	40
A) Introduction.....	40
B) Les obstacles.....	40
1) Les ressources.....	41
2) Identité sociale.....	41
3) Individualisation et Désocialisation.....	43
4) La faiblesse stratégique.....	44
5) Le cadre référence de la société.....	45
6) Rapport destructeur avec le temps.....	46
7) La contrainte de la recherche d'emploi.....	47
C) Les facteurs mobilisateurs.....	48
1) Le soutien extérieur.....	48
2) Le militantisme antérieur et la socialisation dans un milieu politisé.....	49
3) De nouvelles possibilités stratégiques.....	51
4) Une certaine similarité dans les conditions d'existence.....	51
5) Structure d'opportunités politiques.....	51
<i>Chapitre 4 : Les ressources mobilisées pour la lutte sociale liée à la problématique du chômage</i> .....	53
A) Les syndicats.....	53
1) Introduction.....	53
2) Revendication.....	54
3) Organisation.....	55
4) Les groupes spécifiques des Travailleurs Sans-emploi.....	60
5) Mode d'actions.....	61
6) Noyau dur.....	63
7) Le facteur bureaucratique.....	65
8) Relations entre les TSE et les autres organes syndicaux traitant du chômage.....	67
9) Relation des structures syndicales avec des institutions extérieures.....	69
B) Les collectifs indépendants.....	70
1) Chômeur Actif.....	70
1.1.) Revendication.....	71
1.2) Organisation.....	71
1.3) Mode d'action.....	72
1.4) Fin du mouvement.....	72
2) Chômeur, pas chien !.....	73
2.1) Revendication.....	73
2.2) Organisation.....	74
2.3) Mode d'action.....	75

2.4) Fin du mouvement.....	76
3) Stop chasse aux chômeurs.....	77
3.1) Revendication.....	77
3.2) Organisation.....	78
3.3) Mode d'action.....	79
3.4) Actualité du mouvement.....	80
4) Analyse des particularités organisationnelles des collectifs indépendants.....	80
C) Profil des participants aux mouvements sociaux liés à la question du chômage.....	84
<i>Chapitre 5 : Conclusion finale</i> .....	89
6) <i>Bibliographie</i> .....	94
A) Ouvrages méthodologiques.....	94
B) Travaux.....	94
C) Sources.....	97
7) <i>Annexes</i> .....	100
A) Les entretiens.....	100
1) Syndicat.....	100
1.1) C.S.C.....	100
1.2) F.G.T.B.....	101
2) Collectif indépendant.....	102
2.1) Chômeur actif.....	102
2.1) Chômeur, pas chiens !.....	105
2.1) Stop Chasse aux chômeurs.....	106
3) Chômeurs non militants.....	108
B) Les observations.....	112
1) Les réunions syndicales.....	112
2) Les réunions de la plate-forme "Stop Chasse aux chômeurs".....	115
3) Le quotidien avec un chômeur militant.....	116